

La mort de Diana

■ Une foule immense attendue samedi aux obsèques

■ Six photographes et un motard de presse mis en examen

■ Un entretien avec Raymond Depardon : « Essayer de comprendre »

■ Un point de vue de Johnny Hallyday : « Le droit d'aller et venir en paix »

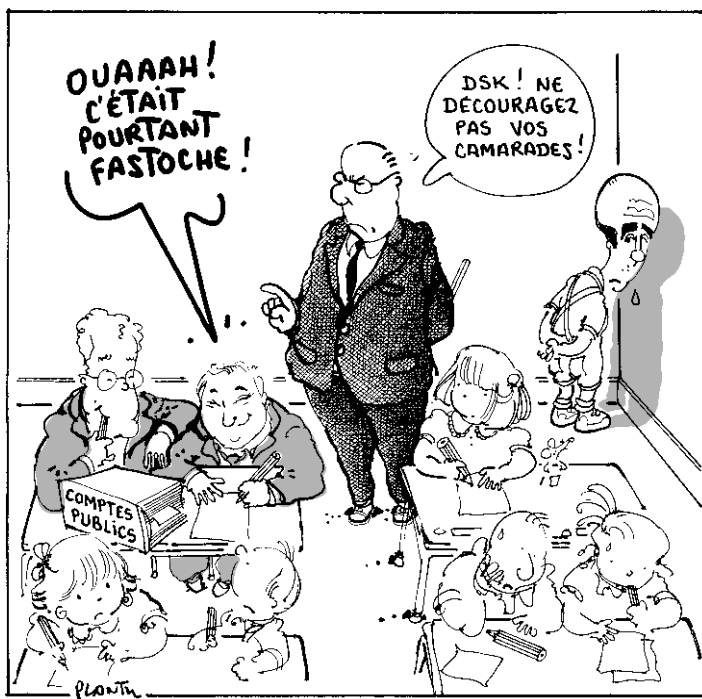
Lire pages 2 et 13

Les projets fiscaux de Lionel Jospin

● Le gouvernement veut combattre les privilèges et limiter les abattements ● Il hésite sur l'ampleur de la hausse de la CSG et sur la diminution de l'impôt sur le revenu ● La taxation de l'épargne est alourdie, mais l'impôt sur la fortune ne sera pas profondément modifié

LIONEL JOSPIN réunit, jeudi 4 septembre, l'ensemble des membres du gouvernement, pour préparer les arbitrages fiscaux qu'il doit rendre dans le cadre du projet de loi de finances pour 1998. Certaines décisions, au moins dans leur principe, sont acquises. Ainsi, le gouvernement souhaite-t-il donner l'assurance que les prélèvements obligatoires n'augmenteront pas globalement. Il entend cependant remettre en cause plusieurs « niches fiscales ». Les réductions ou abattements divers dont profitent, par exemple, les détenteurs d'assurance-vie ou les contribuables qui investissent dans les navires de commerce ou dans les DOM-TOM seront ainsi revus à la baisse. La réduction d'impôt pour les emplois à domicile devrait être diminuée environ de moitié.

Le gouvernement hésite sur l'ampleur du relèvement de la CSG, certains plaidant pour une hausse rapide allant jusqu'à 4 points, d'autres pour une aug-



mentation limitée à 2 points. Il semble enclin à n'engager aucune réforme rapide, autre que symbolique, de l'impôt sur la fortune. Promises par Alain Juppé, les baisses d'impôt sur le revenu devraient être remises en cause, sauf pour les plus bas revenus, mais seulement si les marges de manœuvre budgétaires le permettent.

Le Parti socialiste est entré dans la phase active de préparation de son congrès, qui se tiendra du 21 au 23 novembre à Brest. Environ soixante-dix contributions ont été déposées, dont neuf à vocation généraliste. Les textes de François Hollande, premier secrétaire délégué, et de Daniel Vaillant, signés par seize ministres et de nombreux parlementaires, préfigurent la motion de la majorité qui devrait être adoptée le 27 septembre. En revanche, la Gauche socialiste réclame « une autre cohérence » et préconise « des ruptures de fond ».

Lire pages 5 et 6

Christian Blanc va quitter la présidence du groupe Air France

LA RUPTURE est consommée entre Christian Blanc, PDG de Air France, et l'Etat actionnaire. M. Blanc ne devrait pas être renommé administrateur avant le conseil du 12 septembre, qui doit désigner le PDG de la société issue de la fusion entre Air France et l'ex-Air Inter. Le gouvernement a donc pris acte des déclarations publiques de M. Blanc selon lesquelles la privatisation de la compagnie aérienne est indispensable à la poursuite de son redressement. Avec le soutien du premier ministre, le ministre communiste des transports, Jean-Claude Gaysot, s'en tient à une ouverture minoritaire du capital. « Si la position de l'Etat actionnaire était maintenue - et je pense qu'elle le sera - il y aurait situation de rupture de contrat en ce qui me concerne », estime M. Blanc.

Lire page 34

Une loi anti-bizutage

UN ARTICLE du projet de loi sur la délinquance sexuelle et la protection des mineurs, adopté mercredi 3 septembre par le conseil des ministres, prévoit une répression accrue des actes de bizutage dans les lycées, les grandes écoles et les universités. Sans attendre des plaintes éventuelles d'élèves, un nouvel article du code pénal permettra de poursuivre « des comportements contraires à la dignité de la personne humaine », qui seront passibles de six mois d'emprisonnement et de 50 000 francs d'amende.

Cette disposition était demandée par plusieurs associations qui dénoncent cette tradition typiquement française du bizutage, souvent violente et avilissante.

Lire page 9

En Asie du Sud-Est, les petits pots-de-vin font toujours la loi

BANGKOK
de notre correspondant

Quiconque jouit d'un titre, si « minable » soit-il, « touche », a touché ou touchera. Cet état de fait, que rapporte Nguyễn Khắc Trường dans *Des fantômes et des hommes* (Editions de l'Aube), chronique de la vie d'un village vietnamien situé à la lisière du delta du fleuve Rouge, est le lot quotidien des peuples d'Asie du Sud-Est.

Les clans familiaux du passé, si forts dans le Vietnam rural, se sont glissés dans les habits usés de la nomenclature communiste. Quand le seuil du toléré est franchi, les maîtres du lieu font marche arrière, le temps que la colère des paysans s'évanouisse, avant qu'habitudes et intérêts reprennent rapidement le dessus. Au Puits de la Pagode, lieu-dit dont Truong est originaire, il ne s'agit que de détourner quelques sacs de riz ou de revendre du matériel destiné à la coopérative. La résignation des paysans est infinie. Tout se sait mais rien ne se dit.

Au Vietnam, comme ailleurs en Asie du Sud-Est, c'est de cette petite corruption que pâtissent le plus les petites gens. Au Cambod-

ge, où les maigres salaires des soldats et des policiers sont parfois versés avec des mois de retard, tout ce qui porte un uniforme s'installe aux carrefours des villes ou sur les routes pour y prélever des prébendes. A Phnom-Penh, à l'occasion de contrôles d'identité, les agents de police perçoivent, pour leur propre compte, l'équivalent de 10 francs. Les cibles sont, le plus souvent, les motocyclistes. Les limousines, même si elles n'affichent pas de plaques d'immatriculation - ce qui arrive -, ne sont pas inquiétées.

Hier très répandues, ces pratiques tendent à disparaître dans la Thaïlande voisine avec le relèvement des salaires et des primes versées, à Bangkok, aux agents de la circulation qui s'efforcent de dissiper des embouteillages chroniques. Une coutume cependant demeure : celle des cadeaux déposés au pied des policiers par les automobilistes à l'occasion du Nouvel An. Mais à Manille, des policiers ont été officiellement impliqués dans l'enlèvement d'enfants d'hommes d'affaires d'origine chinoise, un « sport » plus lucratif mais dangereux.

Pour poursuivre leurs petits commerces sur

des trottoirs de Hô-Chi-Minh-Ville, qui leur sont officiellement interdits, les petites gens graissent la patte des flics de quartier, ce qui ampute d'autant de bien minces bénéficiaires. Il arrive pourtant qu'un camion de police, sur ordre venu de haut, embarque les petits étals ou le matériel des vendeurs de cigarettes, de bière ou de sandwichs. Il est vrai que, faute de telles mesures, les trottoirs du centre de la métropole méridionale du Vietnam seraient envahis par des centaines de vendeurs dont les commerces débordent sur les chaussées et les pelouses.

Le petit pot-de-vin (pour obtenir une pièce d'identité, un extrait d'acte de naissance, un permis, une licence) fait partie des mœurs. A condition que le fonctionnaire ne se montre pas trop gourmand. Les gens sont prêts à payer pour que les autorités ferment les yeux et que chacun y retrouve son compte. Malgré la modernisation des sociétés, le poids croissant des médias et la hausse des revenus, la petite corruption quotidienne a encore de beaux jours devant elle.

Jean-Claude Pomonti

Rebonds des Bourses mondiales

Soutenu par le redressement à Wall Street (+3,38 %), la Bourse de Paris a regagné, mardi, 4,11 %, tandis que Hongkong enregistrait une progression de 7,1 %, mercredi matin. p. 20

Tension en Bosnie

Les Occidentaux font un geste envers les ultranationalistes serbes de Radovan Karadzic. p. 3 et notre éditorial p. 14

La voiture des villes propres

L'expérimentation de voitures électriques en libre-service débute le 16 octobre à Saint-Quentin-en-Yvelines. p. 24

Délits sexuels

Dans un projet de loi, présenté mercredi en conseil des ministres, Elisabeth Guigou institue un suivi socio-judiciaire des délinquants sexuels. p. 8

Mir : la « faute » des cosmonautes

Jugés « coupables » de l'accident survenu sur Mir, les deux cosmonautes pourraient subir des sanctions, notamment financières. p. 24

Agassi éliminé de l'US Open

L'Australien Patrick Rafter a battu le tennisman américain, devenant ainsi le favori inattendu des Internationaux des Etats-Unis. p. 25

Les programmes télé s'exportent

Les programmes audiovisuels hexagonaux se vendent mieux chaque année à l'international. p. 31

International.....	2	Aujourd'hui.....	24
France.....	5	Jeux.....	27
Société.....	8	Météorologie.....	27
Régions.....	10	Culture.....	28
annonces classées...	10	Guide culturel.....	30
Horizons.....	12	Communication.....	31
Carnet.....	19	Abonnements.....	32
Entreprises.....	20	Radio-Télévision.....	32
Finances/marchés.....	22	Kiosque.....	33

Caméra voyageuse



CHRISTINE LAURENT

CINÉASTE, mais aussi scénariste de Jacques Rivette et scénographe, Christine Laurent signe avec *Transatlantique* un splendide voyage intérieur qui a pour toile de fond la découverte d'une ville lointaine, Montevideo. Parmi les autres sorties de cette semaine, la plongée sans filet dans le sentiment amoureux, *Post coitum, animal triste*, et le premier film black d'Afrique du Sud, *Fools*.

Lire pages 28, 29 et 30

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KR ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KR ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 904 - 7,50 F



Le pétrole, arme du post-colonialisme russe

LE KREMLIN a signé ces derniers mois avec la Tchétchénie une série d'accords qui, sans reconnaître formellement son indépendance, la placent hors du cadre fédéral russe. Or, la « catastrophe » annoncée dans ce cas de figure, c'est-à-dire un effet domino destructeur pour la Fédération de Russie, n'est pas au rendez-vous. Chacun semble donc admettre maintenant que rien ne justifiait la guerre menée par la Russie dans cette minuscule portion de « son » territoire. Etendu sur onze fuseaux horaires, il offre lui-même suffisamment de défis au pouvoir central, avec ses gouverneurs régionaux désormais élus et d'autant moins soucieux d'obéir à Moscou qu'ils n'en reçoivent plus que des subventions minimales.

Ce large degré d'autonomie régionale, plus marquée encore dans les Républiques des ethnies minoritaires de la Fédération telles que le Tatarstan, a ému les passions séparatistes. Les difficultés économiques aidant, aucune d'elles ne songe aujourd'hui à affirmer son « indépendance » comme la Tchétchénie. Même cette dernière négocie des compromis, sachant que c'est le prix à payer pour relever ses ruines et éviter de sombrer dans une criminalité (prises d'otages) engendrée par le chômage forcé de plus de 70 % de la population et exploitée par diverses forces extérieures, y

compris russes. Si certains au Kremlin ont compris qu'il est à la fois dangereux et impossible d'isoler à sa porte un peuple sans ressources mais toujours en armes, la classe dirigeante russe, avec ses médias, n'en est pas là : elle n'a pas surmonté son hostilité envers les Tchétchènes et ne se sent liée par

aucun devoir de réparation. D'autant moins que le sujet ne semble jamais évoqué par ses partenaires étrangers alors qu'une grande partie de cette élite, entretenue dans ses frustrations par les projets d'extension de l'OTAN et les ambitions des grands pétroliers occidentaux, appelle toujours à mener

une politique plus « ferme » dans les vastes zones périphériques de la Russie où vivent des populations russes et non-russes aux aspirations contrastées.

Sophie Shihab

Lire la suite page 14

Le Printemps crée le
NOUVEAU
PRINTEMPS
par amour des femmes

LADY DI A Londres, la préparation des funérailles de la princesse de Galles se révèle très délicate en raison de l'immensité de la foule attendue, samedi 6 septembre, sur le

passage du cortège. ● A PARIS, les six photographes et le motard de presse qui avaient été placés en garde à vue après l'accident mortel ont tous été mis en examen pour

« homicide involontaire et non-assistance à personne en danger », et remis en liberté. Deux d'entre eux, libérés sous caution, ont été placés sous contrôle judiciaire. ● LE PHO-

TOGRAPHE RAYMOND DEPARDON, dans l'entretien qu'il a accordé à *Monde*, souligne que « les paparazzi sont les seuls emmerdeurs, les rares témoins en première ligne qui

tentent de briser une image que l'on veut nous imposer », même s'il existe en même temps parmi eux « de véritables voyous qui font vivre un enfer à certaines personnalités ».

Plus de deux millions de personnes sont attendues aux obsèques de Diana

L'organisation de la cérémonie pose un véritable casse-tête aux autorités britanniques. La mort de la princesse a déclenché une ferveur quasi religieuse à Londres, où la foule patiente jusqu'à sept heures pour signer les registres de condoléances

LONDRES

de notre correspondant

Les Britanniques sont décidément passés maîtres dans l'art d'organiser des obsèques nationales. Il faut invoquer à l'appui de cette observation le sens du théâtre, le goût de l'organisation militaire et des hymnes religieux, l'importance du protocole et des affaires mondiales ou le legs de l'empire. Des dimensions du tapis rouge – extrêmement usé – que fouleront les 2 000 invités conviés sous les voûtes de l'abbaye de Westminster à la distance entre les gardes à bonnet à poils figés dans leur immobilité, en passant par la distribution aux journalistes de petits papiers décrivant succinctement la tenue de deuil de Sa Majesté qu'on dit Gracieuse..., tout est réglé à un pouce près. Il s'agit d'un événement mondial transmis en direct à la télévision. Qui ne se souvient

de la dépouille mortelle de Sir Winston Churchill, conduite par la Tamise jusqu'à Waterloo Station en 1965, ou du chapeau du premier lord de l'amirauté déposé sur le cercueil de Lord Mountbatten, en 1979 ?

La cérémonie du 6 septembre pose un sérieux casse-tête aux organisateurs. La ferveur quasi religieuse de la foule patientant jusqu'à 7 heures pour signer les seize registres de condoléances mis à sa disposition au palais Saint-James donne un avant-goût du délire attendu. La mort de Diana a visiblement su rétablir le consensus national qui échappe à la monarchie depuis 1992, date de l'annonce de la séparation du prince et de la princesse. Illustration : la réprobation quasi unanime en Ecosse du feu vert donné par la fédération de football au match de qualification pour la Coupe du monde, samedi,



entre l'équipe nationale et la Biélorussie. Sur le parcours du cortège, on pourrait compter deux millions de personnes, voire trois. Lors du mariage princier en 1981, un million de curieux étaient répartis sur 5 ou 6 kilomètres entre la cathédrale Saint-Paul et Buckingham. Cette fois, entre le palais de Saint-James, où repose Lady Diana, et l'abbaye de Westminster, où se déroulera la cérémonie officielle et religieuse, la distance est exactement de 1,5 kilomètre. Canaliser l'assistance est devenu la priorité numéro un de la police.

Pour régler le problème, Scotland Yard a proposé au palais de céder une partie de la chaussée au public. Cette solution, qui réduira de manière substantielle la distance entre les premiers rangs et la procession royale, si elle nuit quelque peu à la solennité de la manifestation, a en revanche l'avantage de donner un

côté plus populaire aux funérailles, à l'image de la modernité de la défunte et de son engagement caritatif. Deux bobbies, dos au défilé et face aux spectateurs, devront, dans ce cas, copier la fameuse technique des *beekeepers* au chapeau plat Tudor, costume rouge et or, déployés lors des garden-parties estivales données par la souveraine. Pour créer les couloirs qu'empruntent les Windsor au grand complet, les gardiens de la Tour de Londres font bouger les 8 000 invités... à coups de gros yeux et de mouvements de coudes.

Buckingham a annoncé mercredi 3 septembre que pour encourager le public à se déplacer le long de l'itinéraire, le corbillard se déplacera à très petite vitesse pour gagner le village d'Althorp, siège de la famille Spencer.

Marc Roche

Les six photographes et le motard interpellés ont été mis en examen

LES SIX PHOTOGRAPHES et le motard de presse interpellés sur les lieux de l'accident mortel de la princesse de Galles ont été mis en examen pour « homicides involontaires, blessures involontaires, et non assistance à personnes en danger », mardi 2 septembre, par le juge d'instruction parisien Hervé Stephan, qui les a tous mis en liberté après les avoir entendus dans l'après-midi de mardi.

Un contrôle judiciaire très strict a été imposé à Romuald Rat, de l'agence Gamma, et à Christian Martinez, de l'agence Angeli, contre lesquels le parquet de Paris avait requis des mandats de dépôt : outre une caution de 100 000 francs, chacun d'eux est visé par des mesures d'interdiction d'exercer leur profession, de retrait de la carte de presse, de suspension du permis de conduire et d'interdiction de quitter le territoire national. Les photographes Jacques Langevin (Sygma) et Serge Arnal (Stills), ainsi que le motard de Romuald Rat, Stéphane Darmon, seront soumis à un contrôle judiciaire plus léger, tandis que Nicolas Arsov (Sipa) et Laslo Veres, photographe indépendant, ont été remis en liberté sans contrainte particulière.

Si l'ensemble des reporters se sont vu reprocher d'avoir été plus préoccupés de photographier que de porter assistance aux personnes accidentées, Romuald Rat et Christian Martinez sont poursuivis en raison de la virulence de leur comportement sur les lieux du drame. Outre les témoignages d'automobilistes présents sous le tunnel, deux gardiens de la paix du commissariat du huitième arrondissement ont mis en cause l'attitude de ces photographes qui étaient sur place aussitôt après l'accident. Premiers policiers arrivés sur les lieux, alors qu'ils étaient en mission d'ilotage dans le quartier de l'Alma, les deux gardiens de la paix ont rédigé un rapport indiquant leur difficulté à « écarter les photographes qui opèrent alors une vive résistance [et] empêchent volontairement le gardien de la paix de se porter au secours de la victime ».

Interrogé par les enquêteurs, Romuald Rat, a reconnu avoir ouvert la portière de la Mercedes accidentée pour, a-t-il affirmé, prendre le poulx de Lady Diana et recouvrir le ventre d'Emad Al Fayed. Il explique que le fait d'ouvrir la portière n'était pas motivé par la volonté de photographier l'intérieur du véhicule, dans lequel les victimes perdaient abondamment leur sang, et assure enfin ne pas avoir pris de cliché ultérieurement.

Repoussant un gardien de la paix, Christian Martinez s'est notamment écrit, toujours selon les

témoins : « Laissez moi faire mon travail. A Sarajevo, les flics nous laissent travailler ». Des vérifications techniques sont par ailleurs en cours afin de savoir si l'un des photographes mis en examen a, comme il l'assure, utilisé son téléphone portable afin de prévenir les services de secours.

Si les journalistes mis en examen ont reconnu avoir pris des photographies de l'accident dans le cours de l'exercice de leur profession, ils nient tous avoir provoqué directement l'accident sous le tunnel du pont de l'Alma, en expliquant qu'ils avaient été nettement distancés par la Mercedes filant à vive allure pour échapper aux paparazzi.

« JUSTICE SPECTACLE »

Avocat de Nicolas Arsov, M^e William Bourdon, a de la sorte dénoncé, à la sortie de son client du premier interrogatoire devant le juge, « une justice Quai d'Orsay » et « une justice spectacle » devant laquelle les photographes joueraient, selon lui, le rôle de « boucs émissaires ». Des investigations se poursuivent aux fins d'interpeller d'autres photographes de presse qui, selon certains témoignages ayant fourni d'autres noms aux enquêteurs, ont eux aussi pris des clichés de la Mercedes accidentée avant de s'esquiver. Visant notamment les sept personnes mises en examen, l'information judiciaire du parquet de Paris a en effet été aussi ouverte contre « tous autres ». L'examen des tirages photographiques, réalisés après le développement de douze pellicules saisies sur les personnes mises en examen, pourrait permettre d'identifier plus précisément le rôle de chacun sur les lieux du drame.

Toujours hospitalisé à l'issue de l'accident dont il est l'unique rescapé, le garde du corps Trevor Rees-Jones sera entendu par les enquêteurs dès que son état de santé le permettra.

Le chauffeur de la Mercedes, Henri Paul, le responsable de la sécurité de l'hôtel Ritz qui avait pris le volant en état d'ivresse avancée, se trouvait en service d'astreinte hors du palace quand il a été joint par la direction du palace. Sa famille s'est constituée partie civile dans le dossier, ainsi que la famille d'Emad Al Fayed, également décédé dans l'accident. La famille de la princesse de Galles a, enfin, pris contact avec les autorités françaises afin d'examiner l'éventualité d'une constitution de partie civile. La Couronne britannique étudierait, de son côté, la possibilité juridique de se constituer partie civile, en tant que personne morale, dans ce dossier.

Erich Inciyan

Le culte de « sainte Diana » gagne des fidèles

LONDRES

de notre envoyé spécial

La princesse de Galles était une idole, elle est devenue un mythe. En Grande-Bretagne, l'émotion suscitée par sa mort va bien au-delà du simple hommage. Un véritable culte est en train de naître. Un culte de la femme parfaite, entre Marilyn Monroe et sainte Thérèse de Lisieux. Aux yeux de nombreux Britanniques, Lady Diana n'est plus seulement la « princesse du peuple », pour reprendre l'expression du premier ministre Tony Blair : elle est déjà « sainte Diana », héroïne nationale. Partout, dans le pays, des messes sont dites en son honneur, la population vénère ses photos comme autant de reliques, les livres sur sa vie sont tous épuisés. Même ses admirateurs les plus fervents n'auraient pu imaginer une telle dévotion.

Depuis sa mort, les rues de Londres sont en deuil. Cent mille personnes se rendent chaque jour devant le palais de Kensington, sa résidence londonienne. Le flux ne s'est pas ralenti

avec la reprise du travail, lundi matin 1^{er} septembre. Au contraire, il n'a cessé de s'amplifier et confine aujourd'hui au pèlerinage. C'est une foule immense et émue qui arrive en permanence à la station de métro High Street Kensington. La plupart des visiteurs apportent des bouquets, qu'ils déposent devant le palais ou sur les grilles du parc voisin. Les fleurs s'étendent désormais sur plusieurs centaines de mètres carrés.

Des milliers de personnes affluent aussi aux abords du palais Saint-James, où repose le corps de la jeune femme. Des livres de condoléances ont été ouverts dans l'une des salles à colonnades. Les visiteurs patientent pendant au moins sept heures avant d'écrire enfin quelques lignes, des mots sans prétention : « Vous étiez notre amie », « Brille, brille petite étoile ! »... Ceux qui ne peuvent se déplacer utilisent le réseau Internet. Le site officiel de la monarchie britannique reçoit des centaines de milliers de messages. A leur manière, les

chaînes de télévision invitent également à l'adoration de la défunte. Elles diffusent et rediffusent des images au ralenti, sur fond de musique classique. La princesse y apparaît déjà comme un personnage de légende, une femme hors du temps. Elle danse, elle sourit, elle embrasse ses enfants.

Dans l'attente des obsèques, ses admirateurs se demandent si les rues de Londres seront assez larges pour accueillir leur procession. Dans l'avenir, ils voudraient un vrai lieu de pèlerinage, un endroit à la mesure du personnage. L'idée d'un mémorial « Princesse Diana » au cœur de la capitale suit son chemin. A moins que cet honneur ne revienne au village de sa famille, Great Brington (centre de l'Angleterre) près de la demeure familiale d'Althorp, où elle sera enterrée samedi. L'église locale, Saint Mary, reçoit déjà de nombreux fidèles de « sainte Diana ».

Philippe Broussard

Raymond Depardon, photographe et cinéaste

« Les photographes sont coincés entre la mise en scène et le vol »

« Que vous inspire la polémique sur les paparazzi ?

– J'ai refusé de m'exprimer pendant deux jours parce que, plutôt que de hurler avec les loups, j'essaie de comprendre. Il était autant absurde de vouloir se cacher que de vouloir photographier. Et si l'événement avait été filmé, choquerait-il autant ? Je ne crois pas. Une photographie nous rend voyeur, fait appel à la mémoire subjective, excite l'imaginaire, alors qu'une image filmée enregistre. Je trouve étrange, dans cette affaire, le silence des cameramen, sans doute parce qu'ils sont « tenus » par les chaînes de télévision. Ces dernières sont pourtant bien plus dominantes que la photographie, elles sont sur les faits divers, planquent comme les paparazzi, mais le photographe sera toujours plus critiqué car le public reçoit son image comme une agression.

– Vous avez pris de nombreuses photos de paparazzi ?

– J'ai planqué Brigitte Bardot à Megève. J'avais dix-sept ans et j'étais mort de honte. C'est un engrenage. On est jeune, on rêve du métier de reporter, on a besoin de croûter, on est manipulé. J'ai aussi poursuivi en voiture Liz Taylor ou Sophia Loren. Mais le plus souvent on attendait les vedettes sur le trottoir, à la sortie des boîtes de nuit. Le métier n'avait rien à voir car les tarifs de vente étaient dérisoires.

– Défendez-vous le métier de paparazzi ?

– Il y a deux façons de voir les choses. La première est de savoir quelle image nous voulons de ceux qui sont influents dans le monde. Les vedettes ont mis en place tout un système de communication pour faire écran avec le monde réel et imposer leur image dans les médias. Rien ne doit leur échapp-

per. Il y a quelque chose de fascinant là-dedans. Même les politiques sont tombés dans ce système. Ces photos posées, je les refuse viscéralement, elles tuent la subjectivité du regard, elles n'ont pour moi aucune valeur – mis à part les portraits de Richard Avedon. Face à ce système, les paparazzi sont les seuls emmerdeurs, les rares témoins qui tentent de briser une image que l'on veut nous imposer.

– En même temps de véritables voyous font vivre un enfer à certaines personnalités. Par quelle folie peut-on prendre des photos de Lady Di mourante dans une voiture ? Parce qu'il y en a toujours un qui déclenche et les autres suivent pour ne pas se faire engueuler par leur agence. De témoins ils sont devenus des détectives privés. Mais ceux que je trouve les pires ce sont les paparazzi de faits divers. Les vedettes peuvent se défendre, pas les gens modestes.

– Entre la photo officielle et l'image volée, une troisième voie ?

– C'est tout le problème. Les photographes sont coincés entre la mise en scène et le vol. Jamais on n'autorise un photographe à aller sur le tournage d'un film avec des acteurs réputés, sans contrôle ni censure. Tant qu'on n'aura pas brisé ce carcan, le métier de paparazzi trouvera des défenseurs.

– Cette image différente des stars et même des hommes politiques, on la perçoit dans *Reporters*, votre film documentaire tourné en 1980.

– Parce que j'ai donné de la durée à l'image. Dans *Reporters*, on voit d'ailleurs l'acteur Richard Gere se faire poursuivre par deux paparazzi. Furieux, il s'arrête devant un commissariat. Le photographe, Francis Apesteguy, interpelle un policier en lui disant qu'il

ne va pas prendre le parti d'un acteur qui gagne des milliards. Gere accepte alors une photo avec ses lunettes noires, mais le photographe lui rétorque qu'avec les lunettes la photo ne vaut pas un rond. Cette scène montre les enjeux financiers mais aussi l'ambiguïté des stars. En fait, tout cela est dérisoire et fait partie de notre temps : il n'y a pas des bons et des méchants, mais du fric.

– On rejette parfois la responsabilité de ces images sur la curiosité des lecteurs.

– L'argument ne tient pas. Tout photographe doit se sentir responsable de ce qu'il produit. Nous avons des comptes à rendre au public et ne devons pas, comme certains, nous considérer comme étant au-dessus des lois au nom de la liberté de la presse. A chacun de définir où commence et où s'arrête son travail d'information. Le télé-objectif, par exemple, je l'ai abandonné depuis longtemps. C'est une barrière morale que je m'impose. Si une star du cinéma vient à Paris, comment traite-t-on le sujet ? Cette exemplarité vaut pour tous les journalistes, y compris de télévision, mais aussi pour les personnalités. On en est loin.

– Les photographes de Gamma, Sygma et Sipa ont été interpellés. Vous avez dirigé Gamma entre 1973 et 1975. Quelle est votre réaction ?

– Je suis un peu triste. Si Gamma doit être obligée de faire des images comme celles-là pour survivre, alors mieux vaut arrêter l'agence et repartir sur d'autres bases. A mon époque, on faisait des photos de vedettes, mais c'était mineur. J'ai défendu ces agences qui ont inventé un photojournalisme à la française et je me demande ce que les photographes faisaient dans ce tunnel. Ou alors je me trompe. Diana est peut-être

devenue l'histoire la plus importante de ces dix dernières années. C'est étrange, la valeur d'une information, surtout quand on la traduit en images. Quand j'ai poursuivi comme paparazzo le duc de Windsor au golf de Saint-Cloud parce qu'il avait renoncé au trône pour se marier, est-ce que c'était important ?

– Nombre de personnalités demandent une loi plus sévère.

– Ce serait dangereux. La législation actuelle est déjà très contraignante. Il est devenu quasiment impossible de prendre des photos dans la rue comme l'ont fait Cartier-Bresson, Brassai ou Doisneau. Le public aime regarder ces témoignages d'une époque qui souvent ont été pris sans l'accord des gens. Une loi plus dure hypothéquerait un peu plus notre mémoire collective. Je me fais régulièrement engueuler quand je prends des photos dans la rue.

– Les photographes ont-ils raison de s'inquiéter pour leur image dans l'opinion ?

– C'est certain. Mais on n'a jamais autant parlé de leur rôle, de leurs photos, leurs employeurs, la presse qui les publie, le public qui les regarde, les liens avec la télévision... Tant mieux si les gens comprennent un peu mieux le système. Ce qui est dangereux, c'est la volonté que je sens chez certains à vouloir répartir les photographes entre les bons et les méchants. Nous voulons tous un peu de photos, c'est inhérent au procédé. L'essentiel est ailleurs : quelles sont les images qui font l'histoire ? Que vaudrait toutes ces photos dans quelques années. Est-ce que ça valait la peine de les prendre ? Je ne pense pas que ce soient les préoccupations des paparazzi. »

Propos recueillis par Michel Guerrin

L'Allemagne de l'Est cherche à se vendre à l'Ouest

Pour s'imposer sur le marché ouest-allemand, les produits de consommation en provenance de l'ex-RDA tentent d'améliorer leur image de marque

Voici le premier article de notre nouveau correspondant en Allemagne, Arnaud Leparmentier, qui a pris ses fonctions à Bonn le 1^{er} septembre, en remplacement de Lucas Delattre, rentré à la rédaction à Paris pour s'occuper d'économie internationale.

DÜSSELDORF

de notre envoyé spécial

Saucisses de Thuringe, légumes surgelés de Saxe, bière de Weimar, fromage du Brandebourg, mais aussi aspirateurs, meubles et jouets : les produits présentés du 1^{er} au 3 septembre à la foire de Düsseldorf par quelque 900 industriels installés dans les territoires de l'ancienne RDA ont apparemment tout pour plaire au consommateur : bonne qualité, belle apparence. Pourtant, les produits de grande consommation fabriqués à l'Est sont quasi absents des étals de l'Ouest ; leur part de marché ne dépasse pas 3 %, alors qu'elle varie de 15 % à 40 %, selon les secteurs, dans les nouveaux Länder.

Hier, les produits est-allemands souffraient de leur mauvaise qualité et de leurs coûts de fabrication trop élevés. Aujourd'hui, ces problèmes sont en partie résolus, au prix de restructurations industrielles draconiennes qui ont provoqué une envolée du chômage : celui-ci touche 18,1 % de la population active de l'ancienne RDA, contre 9,7 % dans l'ouest du pays. Günter Rexrodt, ministre allemand de l'économie, a ainsi rappelé que l'industrie du textile et de l'habil-

ment avait vu en deux ans ses effectifs s'écrouler de 280 000 à... 30 000. Même scénario dans le secteur agroalimentaire, dont les gains de productivité obtenus par la suppression de dizaines de milliers d'emplois ont permis de multiplier par 2,5 le chiffre d'affaires produit par chaque salarié (324 000 marks en 1996).

En dépit de ces efforts d'adaptation, les entrepreneurs de l'Est constatent qu'il ne suffit pas d'avoir un produit de qualité à un prix compétitif pour le vendre. Encore faut-il être présent dans les magasins. Or, les PMI de l'Est sont trop petites pour que les grandes chaînes de distribution acceptent de référencer leurs produits et elles n'ont pas les moyens de faire connaître leurs marques à coup de campagnes publicitaires pour prendre des parts de marché aux riches entreprises ouest-allemandes.

Afin de les aider à sortir de l'impasse, quatorze groupes de distribution allemands, fortement incités par le chancelier Kohl, se sont engagés à doubler, d'ici à 1998, le volume de leurs achats auprès des entreprises de l'Est par rapport au niveau atteint en 1995. Cette initiative spectaculaire permettra-t-elle aux entreprises est-allemandes de s'imposer ? Pas de souci pour les nombreuses PMI passées sous la coupe d'entreprises de l'Ouest ou de groupes étrangers. L'usine de Genthin (1 800 salariés en 1989, 320 aujourd'hui), rachetée par le lessivier Henkel, fait un tabac à l'Ouest avec sa marque de lessive Spee,

créée sous l'ère communiste en 1968, tandis que le marketing de la charcuterie Zerbster (Saxe-Anhalt) est assuré par sa maison mère, l'entreprise familiale Schulte de Basse-Saxe, à l'Ouest.

En revanche, les petites entreprises familiales possédées par des Allemands de l'Est, comme ces boucheries ou fromageries présentes au Salon, devront pratiquer une politique des petits pas pour vendre leurs produits au-delà de leur région de production. Les Länder veulent aider ces entreprises à se regrouper ou créer des labels d'origine vantant les produits du terroir. Mais il faut veiller aussi à ne pas déprécier les produits en les signant « ancienne RDA ».

L'émergence de PME compétitives et d'entrepreneurs à l'Est est un enjeu majeur pour l'avenir de l'économie allemande. L'Etat fédéral ne pourra pas indéfiniment financer l'ex-RDA et les entreprises locales devront bien, un jour, prendre le relais de la manne financière venue de l'Ouest.

Arnaud Leparmentier

Une centaine de pays cherchent à interdire les mines antipersonnel

Les demandes d'exceptions risquent d'empêcher un accord

Les représentants de cent six Etats sont réunis depuis lundi 1^{er} septembre à Oslo pour tenter de mettre au point un projet de traité sur l'interdiction totale et im-

médiate des mines antipersonnel. Les Etats-Unis demandent une exception « temporaire », dont d'autres pays voudraient aussi profiter.

stockage, à la vente et à l'utilisation de ces mines. Quatre-vingt-dix pays ont adopté, en juin à Bruxelles, une déclaration à ce sujet. Si un accord était trouvé à Oslo, un traité pourrait être signé en décembre dans la capitale canadienne.

La Chine est le principal producteur mondial de mines antipersonnel, fabriquées également en Italie, en Russie, aux Etats-Unis, dans plusieurs pays européens, au Pakistan, en Inde, au Chili et en Afrique du Sud, pour n'en citer que quelques-uns.

CONTRÔLE DES FRONTIÈRES

La France, qui était aussi un pays producteur, s'est ralliée à l'idée d'un bannissement total. Elle a unilatéralement interdit en octobre 1996 la fabrication des mines antipersonnel et s'est engagée à renoncer définitivement à leur utilisation une fois signé « un traité efficace » et « au plus tard » fin 1999.

La représentante française à la conférence d'Oslo, Joëlle Bourgois, s'est élevée contre la requête des Etats-Unis de bénéficier d'une

exception pour les mines placées à la frontière entre les deux Corées : « La demande américaine ne me paraît pas compatible avec la nature même du processus d'Ottawa, dans lequel nous sommes engagés », a-t-elle dit. Si la conférence devait admettre une exception, « le traité ne serait ni universel ni global dans son interdiction ». Washington demande également que les « mines intelligentes » qui s'autodétruisent après une période déterminée soient exclues des négociations.

La position américaine a été évidemment soutenue par le représentant de la Corée du Sud, soulignant que les champs de mines coréens étaient « contrôlés » et ne menaçaient pas les populations civiles, comme au Cambodge, en Angola ou en Bosnie. Plusieurs pays se sont engouffrés dans la brèche. Les Finlandais considèrent que les mines sont indispensables à la défense de leur frontière de plus de 1 000 kilomètres avec la Russie. Moscou et Pékin ne sont pas officiellement représentés à Oslo, la Russie s'étant contentée d'envoyer un observateur.

Les Occidentaux font un geste envers les extrémistes serbes de Bosnie

LES RESPONSABLES de la Force internationale de stabilisation en Bosnie (SFOR) ont remis, mardi 2 septembre, un relais de télévision situé dans le nord-est du pays à la disposition des ultranationalistes bosno-serbes. Ce geste envers les « durs » de Pale, le fief de Radovan Karadzic, intervient au moment où l'envoyé de la communauté internationale, Carlos Westendorp, appelle à renouveler les efforts afin d'éviter un boycott massif des élections municipales prévues les 13 et 14 septembre en Bosnie.

Les troupes américaines de la SFOR ont abandonné le relais d'Udrigovo, dans le nord-est de la Bosnie, en échange d'une promesse des « ultras » de modérer leur propagande anti-Dayton. Au terme de l'accord conclu sur l'utilisation de l'émetteur, les autorités de la Republika Srpska s'engagent à diffuser « des opinions politiques différentes », c'est-à-dire à accorder un temps d'antenne à des Bosno-Serbes favorables aux accords de paix. « Les médias de la RS, la télévision, la radio et la presse écrite, s'abstiendront de diffuser des informations à caractère incendiaire contre la SFOR et les organisations internationales qui soutiennent l'application de l'accord de Dayton », stipule l'un des quatre points du texte de compromis. Les « ultras » promettent en outre à Carlos Westendorp trente minutes d'émission quotidienne pour expliquer les accords de Dayton. Après ce compromis, quelque trois cents manifestants bosno-serbes, qui avaient lancé des pierres contre les soldats américains dans la nuit de lundi à mardi et tenté de prendre l'émetteur par la force, se sont retirés du bâtiment. L'émetteur s'est par la suite mis à diffuser de nouveau de la propagande favorable à Pale.

Selon des diplomates occidentaux, la remise du relais de télévision constitue un sérieux revers pour la communauté internationale, qui soutient depuis quelques semaines la présidente élue de la Republika Srpska (RS), Biljana Plavsic, dans son bras de fer avec les ultranationalistes rassemblés derrière Radovan Karadzic, recherché pour crimes de guerre. Ces diplomates soulignent que

l'enjeu de la médiation internationale a changé : il ne s'agirait plus de sauver les élections municipales, mais bien d'éviter un boycott par les « ultras » de Pale.

Le département d'Etat américain s'est déclaré satisfait de l'accord sur l'utilisation de l'émetteur, mais sceptique sur la volonté des Serbes de Bosnie de le respecter. Ces derniers « n'ont pas de réputation parfaite [dans ce domaine] ; nous ne sommes pas optimistes », a affirmé un porte-parole du département, ajoutant toutefois que l'accord devrait permettre à la présidente de la Republika Srpska de « se faire mieux entendre ». M^{me} Plavsic ne rencontrera pas, mercredi, le chef de file des dirigeants ultranationalistes, Momcilo Krajisnik, contrairement à ce que ce dernier avait suggéré, a annoncé mardi une porte-parole de la présidente. Une rencontre s'est néanmoins tenue, mardi soir à Banja Luka, entre M^{me} Plavsic et le chef d'état-major de l'armée de la RS, le général Pero Colic, qui l'avait vivement critiquée la semaine dernière, lorsque la présidente avait convoqué la hiérarchie de l'armée pour tenter de rallier les militaires à sa cause.

A Belgrade, les autorités yougoslaves ont pour la première fois critiqué ouvertement, mardi, l'action de la présidente des Serbes de Bosnie, l'accusant de se comporter de façon « irresponsable » et dénonçant le soutien « inacceptable » que lui apporte la SFOR. Les interventions de la SFOR, qui a notamment aidé des partisans de M^{me} Plavsic à prendre le contrôle de la police de Banja Luka (Nord-Est), « constituent une ingérence partielle dans les affaires intérieures de la RS », a indiqué Zoran Lilic, vice-président du Parti socialiste au pouvoir et candidat à l'élection présidentielle du 21 septembre en Serbie. Après une série de déclarations en demi-teinte, ces attaques verbales indiquent que le gouvernement yougoslave a franchi le pas, prenant ouvertement le contre-pied de la communauté internationale, Etats-Unis en tête, qui misent sur l'attachement de M^{me} Plavsic à l'application des accords de Dayton. - (AFP, Reuter.)

Lire aussi notre éditorial page 14

ONE TOUCH Pro
Sophistiqué,
ultra-plat, extra-léger,
ultra-rapide et hyper-facile à utiliser... Le One Touch PRO™ d'Alcatel symbolise la dernière génération des mobiles.
115 fonctions,
3 jours d'autonomie, 3 répertoires, accès direct aux services en ligne, calculatrice... C'est vraiment parce qu'il est plus simple qu'il permet d'aller plus vite. Pour plus d'information, appelez le 01 46 13 19 19.
Plus besoin de perdre de temps pour en gagner.

ALCATEL
The Hi-Speed Company

Pékin s'efforce de distendre les liens de sécurité entre Tokyo et Washington

La question de Taïwan empoisonne les relations sino-japonaises

Le premier ministre japonais, Ryutaro Hashimoto, doit se rendre jeudi 4 septembre en Chine, à un moment où Pékin s'inquiète du renforcement

des liens de sécurité entre Tokyo et Washington, et notamment du fait que Taïwan pourrait être incluse dans le champ de coopération nippo-

américain. M. Hashimoto devra dissiper ce climat de suspicion entretenu par Pékin, habile à culpabiliser les Japonais pour leur passé militariste.

TOKYO

de notre correspondant

Pour une fois, ce ne sera pas le renforcement des liens économiques mais les questions de sécurité qui domineront les entretiens qu'aura le premier ministre Ryutaro Hashimoto en Chine, où il se rend du 4 au 7 septembre. Cette visite, qui prend un relief particulier parce qu'elle intervient à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la normalisation des relations sino-japonaises, le 29 septembre 1972, a pour contexte la redéfinition des liens stratégiques entre les Etats-Unis et le Japon, à laquelle travaillent Tokyo et Washington depuis la visite du président Clinton au Japon au printemps 1996 et qui préoccupe Pékin au plus haut point.

Les nouvelles orientations de l'alliance américano-nippone, pierre angulaire de la défense de l'archipel, prévoient un renforcement de la coopération entre les deux pays par une participation plus active des forces japonaises à des opérations conjointes et une extension de fait du périmètre de défense nippon. L'une des questions les plus sensibles de cette nouvelle donne stratégique est Taïwan. Dans le cas d'une confrontation entre les Etats-Unis et la Chine à propos de l'île, située à une centaine de kilomètres du dernier îlot de l'archipel japonais d'Okinawa, quelle sera la position de Tokyo ?

Il y a quelques semaines, une malencontreuse déclaration du

porte-parole du gouvernement, Seiroku Kajiyama, qui avait affirmé que le détroit de Taïwan faisait partie du champ de la coopération militaire nippo-américaine, avait provoqué les foudres de Pékin et une marche arrière précipitée du premier ministre Hashimoto, qui avait exprimé sa « *compréhension* » et son « *respect* » de la position de principe de la Chine, selon laquelle « *Taïwan fait partie intégrante de la Chine* » – formule qui figure au demeurant dans la déclaration commune sur la normalisation des relations sino-japonaises de 1972. Li Peng, premier ministre chinois, a qualifié les propos de M. Kajiyama d'« *absolument inacceptables* ». Cette tension intervient peu après la montée de fièvre provoquée par les agissements de nationalistes nippons à propos des Senkaku (Diaoyu en chinois), îlots de la mer de Chine dont la souveraineté est revendiquée par Pékin et Tokyo.

M. Hashimoto s'efforcera de rassurer les Chinois en essayant de rendre le plus vague possible la notion de « *zone limitrophe du Japon* », qui est à la source du différend. Selon Tokyo, cette notion, qui revient à une extension de fait de l'alliance américano-nippone, n'a pas de contenu géographique précis. Pris en étau entre les engagements de l'alliance avec Washington et le souci de maintenir de bonnes relations avec Pékin, les dirigeants japonais jouent l'ambiguïté en évitant de s'engager à participer aux côtés des Etats-Unis

à une action militaire dans le détroit de Taïwan, sans aller toutefois jusqu'à exclure formellement une telle éventualité, comme le voudrait Pékin.

Source de tension avec la Chine, l'attitude du Japon en cas de crise dans le détroit de Taïwan divise aussi l'opinion et le monde politique. S'il paraît exclu que le Japon participe à une action militaire américaine contre la Chine, il serait en revanche contraint à autoriser les Américains à utiliser leurs bases d'Okinawa.

STRATÉGIE D'INTIMIDATION

La priorité de Pékin est dès lors de distendre les liens stratégiques de Tokyo avec Washington. Le vice-ministre des affaires étrangères, Tang Jiaxuan, a récemment déclaré au quotidien *Asahi* que les accords militaires conclus au temps de la guerre froide (ce qui est le cas du traité de sécurité américano-nippon) sont devenus « *anachroniques* » et doivent faire place au dialogue multilatéral. Pour arriver à ses fins, Pékin ne semble pas se départir de sa stratégie d'intimidation, qui a été jusqu'à présent payante, en rappelant au Japon son passé militariste.

Les problèmes de sécurité s'inscrivent dans le contexte plus large d'une nécessaire maturation des relations sino-japonaises, empreintes jusqu'à présent d'une forte charge émotionnelle. L'agression japonaise en Chine dans les années 30 a laissé des stigmates, et Pékin a toujours utilisé le

sentiment de culpabilité (ou le « *négalionisme* » de certains Japonais) pour « *monter au créneau* » et obtenir des concessions politiques ou économiques de Tokyo. Depuis la normalisation des relations avec la Chine, le Japon a adopté un profil bas en essayant d'aller au-devant des souhaits des Chinois. Mais si la Chine fait encore partie de la « *mauvaise conscience* » nipponne, elle est aussi perçue par une partie de l'opinion (46 %, selon un récent sondage de l'agence Kyodo) comme une menace potentielle. Compte tenu de la puissance et du poids économique de la Chine, Tokyo est contraint à réajuster sa position.

Comme il l'a déclaré au cours d'un récent symposium international organisé par le quotidien *Yomiuri*, M. Hashimoto entend placer les relations avec la Chine dans le cadre d'une « *diplomatie eurasiatique* », en diversifiant la politique extérieure nipponne centrée sur les Etats-Unis. En même temps, il semble soucieux de dégager les relations sino-japonaises du malaise à propos du passé. C'est pour chercher à exorciser celui-ci que M. Hashimoto sera le premier chef de gouvernement à se rendre à Shenyang, la ville où, en septembre 1931, un attentat servit de prétexte à l'occupation de la Chine du Nord-Est et à la création de l'Etat fantoche de Manchukuo par le Japon.

Philippe Pons

L'élection présidentielle divise la gauche brésilienne

RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

Les lignes de fracture entre modérés et radicaux ont balisé les travaux de la 11^e convention du Parti des travailleurs (PT), qui s'est terminée dimanche 31 août, à Rio de Janeiro. Durant plusieurs jours, les premiers ont défendu face aux seconds la possibilité d'une coalition élargie aux partis de centre gauche pour mieux aborder le prochain scrutin présidentiel, en octobre 1998. José Dirceu, ancien activiste d'extrême gauche rallié à la thèse de l'ouverture au centre, n'a conservé la présidence du parti que d'une courte tête face à son adversaire, le député fédéral Milton Temer, qui représente les secteurs inquiets de la « *dérive droitière* » des instances dirigeantes. Ce scrutin serré indique le désarroi politique dans lequel se trouve l'unique parti brésilien en droit de revendiquer, fort de ses 120 000 militants, une réelle implantation populaire.

Candidat malheureux de la gauche brésilienne aux deux dernières élections présidentielles, en 1989 et 1994, l'ancien leader syndical des métallos de Sao Paulo, Luiz Inacio « *Lula* » da Silva, président d'honneur et chef historique du PT, a ébauché, en fin de congrès, une stratégie de campagne en rupture avec les précédents accords électoraux. Aux alliances conclues dans le passé avec une poignée de formations idéologiquement proches du PT mais à l'influence réduite, « *Lula* » (« *la seiche* », sobriquet incorporé depuis quinze ans à son patronyme officiel)

paraît privilégier désormais la recherche de nouveaux partenaires, explorant au maximum le champ des alliances politiques possibles.

Mais l'étroitesse de sa marge de manœuvre apparaît d'ores et déjà comme un sérieux handicap. Seul prétendant actuellement en mesure, selon les sondages, de menacer la réélection annoncée du président social-démocrate Fernando Henrique Cardoso, « *Lula* » part à la recherche de nouveaux renforts au moment où son parti s'enlise dans la guerre des tendances. Sa candidature à la plus haute charge de l'Etat s'impose cependant comme le seul projet capable d'unifier les onze courants actuellement représentés à la direction nationale.

Fédérateur d'une nébuleuse englobant trotskistes, syndicalistes chrétiens et ex-communistes aujourd'hui séduits par la social-démocratie, le leader du PT, âgé de cinquante et un ans, est l'une des pièces majeures de l'échiquier politique brésilien. Sa carrière est parvenue à un tournant décisif : un troisième échec d'affilée à l'élection présidentielle lui serait probablement fatal.

Né au début des années 80 dans la ceinture de Sao Paulo, le PT a forgé son identité plurielle dans l'opposition à la dictature militaire (1964-1985). Mais le parti traverse aujourd'hui une grave crise de croissance dont les effets s'exacerbent à mesure que les mandataires du parti se frottent à l'exercice du pouvoir. En témoigne la récente mésaventure du gouverneur PT de l'Etat d'Espírito Santo, Vitor Buaziz : en raison

des licenciements massifs dans la fonction publique, il devait faire face à l'obstruction systématique des députés régionaux de son propre parti. De guerre lasse, il a rendu sa carte du parti.

Virtual candidat de l'« *alternative démocratique au néolibéralisme* », « *Lula* » et ses vellétés de recentrage incarnent au sein du parti qu'ils ont créé l'hégémonie en déclin des militants de Sao Paulo. Mais le marasme qui frappe l'ex-banlieue rouge de cette métropole de quinze millions d'habitants a favorisé l'émergence, principalement dans le sud-est du Brésil, de nouveaux dirigeants prêts à prendre la relève tout en maintenant l'ancre à gauche. Ancien maire de Porto Alegre, capitale de l'Etat du Rio Grande do Sul, Tarso Genro compte parmi les étoiles montants du PT : son « *budget participatif* », élaboré en collaboration avec des délégués élus par les associations de quartier, est à la source des trois dernières victoires du parti aux élections municipales de la ville.

L'intention de « *Lula* » de tisser de nouvelles alliances aiguise, en outre, la méfiance du Mouvement des « *sans-terre* » (MST), qui a ravi au PT la maîtrise des actions en faveur de la réforme agraire. Le coordonateur du MST et admirateur de la révolution bolchévique, Pedro Stedile, a récemment recommandé à « *Lula* », qu'il assure de son soutien, d'« *enlever sa cravate et de se rapprocher du peuple* ».

Jean-Jacques Sévilla

La France fournira gratuitement des armes à des clients étrangers

LE GOUVERNEMENT de Lionel Jospin n'exclut pas d'autoriser les armées françaises à céder gratuitement leur surplus de matériels à l'étranger. C'est le ministre de la défense, Alain Richard, qui envisage une telle possibilité. En ce sens, il prend à son compte des conclusions auxquelles était parvenu son prédécesseur, Charles Millon, lorsqu'il présenta, en avril 1997, les grandes orientations d'un plan stratégique des exportations de défense. A la différence de certains concurrents, comme les Etats-Unis ou la Russie, il s'agit d'une pratique fort peu répandue jusqu'à présent en France, hormis au profit de pays africains.

En réponse à une question écrite de Louis Souvet, sénateur (RPR) du Doubs, M. Richard indique que la politique commerciale suivie en la matière par la France peut revêtir « *la forme de cessions gratuites* ». Le ministre de la défense reconnaît que cette procédure déroge aux règles du droit commun, mais qu'elle peut être considérée comme « *un moyen d'accompagne-*

ment » des exportations militaires, à côté d'autres modalités commerciales, comme la vente de matériels d'occasion par les armées.

Pour l'instant, « *il est encore trop tôt* », ajoute M. Richard, pour définir le type de matériels qui sera cédé à titre gratuit ». Cette réserve est due au fait que les armées françaises sont tenues à deux impératifs qui conjuguent leurs effets. D'une part, elles vont subir une forte réduction de leur « *format* » en volume d'ici à 2002. Ce qui ne manquera pas de libérer des catégories d'équipements, dont le remplacement n'aura pas lieu nombre pour nombre, pour autant, par des matériels neufs de nouvelle génération. D'autre part, elles sont concernées, dans une très faible proportion cependant, par les diminutions de matériels – notamment en véhicules blindés, pièces d'artillerie et hélicoptères – engendrées par l'application du traité sur les forces conventionnelles en Europe (FCE), conclu en novembre 1990 et soumis à exécution entre 1992 et 1995. Ce qui implique

qu'elles aient néanmoins à se débarrasser de certaines catégories d'armes, puisées dans l'arsenal blindé par exemple, où elles étaient légèrement au-dessus des « *plafonds* » autorisés.

OPPORTUNITÉ COMMERCIALE

A l'étranger, les cessions ou les ventes à coût réduit de matériels d'occasion émanent, elles aussi, d'Etats qui restreignent le « *format* » de leurs armées et qui estiment non rentable le fait de conserver, sous un « *cocon* » protecteur, des équipements anciens. Elles intéressent une clientèle pressée, qui a peu de moyens financiers. Les Etats-Unis ont ainsi livré des frégates à la Turquie et des blindés M-113 à l'Egypte.

Dans cette optique, les armées françaises préparent actuellement une évaluation de l'état de leurs matériels et elles étudient un calendrier de leur éventuelle mise à disposition en fonction de cet inventaire.

« *Selon les opportunités commerciales* », constate le ministre de la

défense, un même matériel d'occasion pourra être cédé à titre onéreux ou gratuit. M. Richard ne précise pas les critères selon lesquels la France sera conduite à choisir entre ces deux options, ni l'identité des pays appelés à profiter de telles libéralités. Il se contente d'indiquer que des équipements pourront être donnés gratuitement « *à un pays qui est bénéficiaire d'aides publiques françaises* ». A ce jour, la France a fait cadeau de quelques matériels militaires – ou elle les a livrés à bas prix – aux seuls Etats africains avec lesquels elle a signé des accords de défense ou d'assistance militaire technique. Ces fournitures n'étaient pas toutes de seconde main et une large partie d'entre elles a trait aux opérations de maintien de l'ordre. En 1996, le volume de cette aide a atteint 160 millions de francs au titre du ministère de la coopération et 192 millions de francs pour le compte du ministère de la défense.

Jacques Isnard

L'Italie rouvre le débat sur un éventuel report de l'euro

BRUXELLES. Un report du lancement de l'Union économique et monétaire européenne (UEM), prévu le 1^{er} janvier 1999, est impossible selon les règles du traité de Maastricht, a déclaré mardi 2 septembre un porte-parole de la Commission européenne à Bruxelles. Dans une interview à la radio publique allemande, diffusée le même jour, le ministre italien des affaires étrangères, Lamberto Dini, avait réaffirmé qu'un délai supplémentaire d'une année serait utile pour permettre aux pays membres de l'Union européenne (UE), tels l'Italie, l'Allemagne et la France, de respecter strictement les critères d'adhésion à l'UEM. – (Reuter.)

Un état-major de l'OTAN s'installera en Pologne

RENSBURG. Le quartier général de l'OTAN établi à Rendsburg (nord-ouest de l'Allemagne) sera transféré en 1999 à Szczecin (nord-ouest de la Pologne), en application des décisions prises sur l'élargissement de l'OTAN à la Pologne. Ce QG dépend du commandement des forces alliées des approches de la Baltique (Baltap) – sous les ordres d'un général danois placé sous l'autorité du commandement des forces alliées du centre-Europe – et il est compétent pour le Jutland (partie continentale du Danemark) et le Schleswig-Holstein (nord-ouest de l'Allemagne). Son transfert fera suite à la création d'un corps commun à l'Allemagne, la Pologne et au Danemark. Ce corps trinational doit être opérationnel en avril 1999, dans les structures mêmes de l'OTAN. – (AFP.)

AFRIQUE

■ **CONGO-KINSHASA : l'ONU a affirmé**, mardi 2 septembre, que le gouvernement congolais s'est finalement engagé à laisser travailler la mission d'enquête internationale sur les massacres de réfugiés rwandais. Les experts attendent une confirmation écrite de Kinshasa. – (AFP, Reuter.)

■ **NIGERIA : 4 personnes ont été tuées** le week-end dernier lors de nouveaux incidents entre les communautés ife et modakeke, portant à 79 le nombre de tués depuis la mi-août, selon la presse. – (AFP)

■ **DJIBOUTI : la reprise des affrontements** entre l'armée et les rebelles afars, trois ans après les accords de paix qui ont mis fin à la guerre civile, a provoqué, lundi 1^{er} septembre, la mort de 11 militaires. – (AFP)

ASIE

■ **CAMBODGE : 63 personnes ont trouvé la mort** dans l'accident d'un avion de la compagnie Vietnam Airlines qui s'est écrasé mercredi 3 septembre à 10 kilomètres de Phnom Penh. – (AFP)

■ **INDONÉSIE : le gouvernement indonésien a présenté**, mercredi 3 septembre, un plan destiné à « *sauvegarder les acquis du développement et stabiliser l'économie* » très affectée par la crise monétaire et boursière qui frappe les pays d'Asie du Sud-Est depuis début juillet. – (AFP)

EUROPE

■ **RUSSIE : Alexis II, patriarche orthodoxe de Moscou**, a indiqué, mardi 2 septembre à Kazan (Tatarstan), qu'il attendait de l'Eglise catholique une condamnation du « *prosélytisme* » comme préalable à une rencontre avec Jean Paul II. L'échec d'un rendez-vous, en juin, entre ces deux personnalités avait été dû, selon Moscou, à l'impossibilité de trouver un accord sur une clause condamnant le prosélytisme des catholiques de rite grec, surtout en Ukraine. – (AFP)

■ **Le président russe, Boris Eltsine, a plaidé**, mardi 2 septembre, pour qu'un compromis soit trouvé entre la Russie et la Tchétchénie, permettant d'exporter les immenses réserves de pétrole de la mer Caspienne. Alors que les négociations semblaient achopper sur les tarifs de transit du pétrole passant par la Tchétchénie, M. Eltsine a déclaré qu'il ne serait « *pas souhaitable* » que les Russes contourner le territoire tchétchène pour exporter le pétrole azerbaïdjanais. – (AFP)

■ **La Russie espère rejoindre le Club de Paris** des pays créditeurs d'ici la fin du mois, a déclaré mardi 2 septembre, le premier vice-premier ministre russe Anatoli Tchoubaïa, a rapporté l'agence Itar-Tass. Membre du Club de Paris, la Russie aura une chance de recouvrer les crédits accordés par l'ex-URSS aux pays en voie de développement. – (AFP.)

MAGHREB

■ **ALGÉRIE : le bilan officiel, mais non public, du massacre de Raïs**, dans la nuit du jeudi au vendredi 29 août au sud d'Alger, serait de 256 morts, croit savoir, mardi 2 septembre, le quotidien arabophone international *Al Hayat*. Le journal assure tenir ces chiffres d'un rapport confidentiel communiqué par le ministère de l'intérieur algérien au premier ministre, Ahmed Ouyahia. Le gouvernement algérien n'a pour le moment publié qu'un bilan faisant état de 98 morts et 120 blessés. – (Reuter.)

■ **L'ONU a démenti mardi 2 septembre que son secrétaire général, Kofi Annan**, s'ingérait dans les affaires intérieures algériennes en exhortant au dialogue pour mettre fin aux violences. Le porte-parole de l'ONU, Fred Eckhard, qui s'exprimait suite à l'envoi par les autorités algériennes d'une note de protestations à l'ONU, a démenti des informations selon lesquelles M. Annan avait déclaré que les troubles en Algérie « *ne pouvaient plus être considérés comme un problème intérieur* ». – (AFP)

■ **MAROC : l'élection des représentants des 16 régions** aura lieu vendredi 24 octobre, a annoncé mardi le ministre de l'intérieur, Driss Basri. Les élus siègeront pour un mandat de six ans au sein d'un conseil régional avec des représentants locaux des chambres professionnelles et des salariés. – (AFP.)

PROCHE ORIENT

■ **ISRAËL : les poursuites judiciaires engagées** à l'encontre d'Avigdor Lieberman, directeur de cabinet du premier ministre Benyamin Néanyahu, mis en cause dans l'affaire du « *bibigate* », ont été abandonnées mardi 2 septembre « *sans que les soupçons qui pèsent sur lui aient été levés* » a déclaré le ministère public. – (AFP)

■ **KOWEÏT : sur huit canonniers rapides** achetées à la France, en mars 1995, le Koweït a décidé d'installer des missiles mer-mer Sea Skua britanniques, au lieu de MM. 15 du groupe français Aerospatiale. Estimé à une centaine de missiles pour 128 millions de dollars (soit 770 millions de francs), le contrat a fait l'objet d'une vive polémique au Parlement koweïtien. – (AFP)

Suédois et Danois, champions européens en impôts et cotisations sociales

LUXEMBOURG. Les Suédois et les Danois sont ceux qui paient le plus d'impôts et de cotisations sociales au sein de l'Union européenne, selon les chiffres de 1996 publiés mardi 2 septembre par Eurostat, l'office des statistiques de l'UE à Luxembourg. En Suède, les impôts et cotisations sociales représentaient l'an dernier 55,2 % du Produit intérieur brut (PIB) du pays et 52 % au Danemark. La moyenne communautaire se situait à 42,4 % du PIB. La France, qui se situe au-dessus de cette moyenne, s'est classée sixième dans ce tableau : ses cotisations sociales sont les plus importantes d'Europe avec 19,5 % du PIB, tandis que le taux d'imposition sur le revenu et sur le patrimoine est le plus faible avec 10 % du PIB. L'Allemagne, avec 42 % du PIB, est située juste en-dessous de la moyenne communautaire.

FISCALITÉ Les membres du gouvernement doivent se réunir jeudi 4 septembre à l'hôtel Matignon pour discuter des choix fiscaux du projet de budget 1998. Celui-ci sera

examiné en conseil des ministres le 24 septembre. D'ici là, Lionel Jospin devra arbitrer sur les différents points soumis à la discussion par le ministre de l'économie et des fi-

nances, Dominique Strauss-Kahn. ● **LA TAXATION DE L'ÉPARGNE** est au cœur des discussions, les « niches » fiscales devant être réduites. Le gouvernement hésite, en

revanche, à toucher dès maintenant à l'assiette de l'impôt sur la fortune. ● **LE BUDGET 1998** se révèle plus facile à construire que ne le pensait le gouvernement précédent. Selon

Bercy, la ponction opérée sur les « trésoreries dormantes », afin de respecter le niveau de déficit défini par le traité de Maastricht, pourrait être très faible, voire nulle.

Les impôts seraient simplifiés plutôt que réformés en 1998

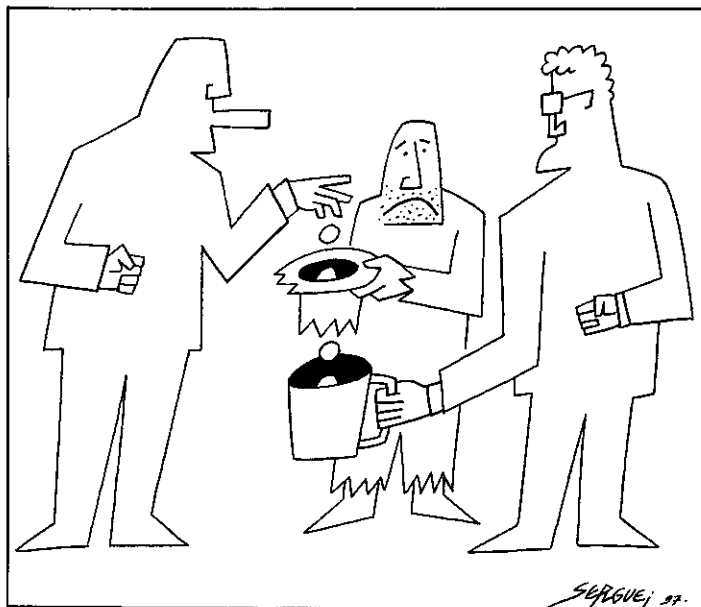
Les options étudiées par le gouvernement visent principalement à respecter l'engagement de ne pas alourdir les prélèvements. La recherche de la justice fiscale se bornera à remettre en question certains abattements et déductions favorisant les plus hauts revenus

S'AGIRA-T-IL d'une vaste réforme fiscale, renouant avec l'ambition redistributrice de la gauche du début des années 80, ou bien d'un plan de simplification, tout juste pimenté d'une montée en puissance de la contribution sociale généralisée (CSG), dans la logique plus modérée qui a, ensuite, inspiré les socialistes ? Voilà résumée la question que devra trancher la réunion de l'ensemble des membres du gouvernement que Lionel Jospin a convoqué, jeudi 4 septembre, à l'hôtel Matignon, pour examiner le volet recettes du projet de loi de finances pour 1998.

A quelques semaines de la présentation officielle de ce projet de budget, qui sera examiné le 24 septembre en conseil des ministres, les dispositions fiscales envisagées pour 1998 sont, certes, déjà largement dessinées. Et la philosophie fiscale du gouvernement est maintenant transparente. Ainsi sait-on que la première prio-

rité du projet sera d'assurer dès 1998 la stabilité des prélèvements obligatoires (aussi bien les prélèvements obligatoires totaux que les prélèvements d'Etat). En clair, certains impôts pourront augmenter légèrement, car la croissance elle-même sera plus forte, mais le gouvernement entend agir avec doigté, de sorte que l'ensemble des prélèvements n'augmente pas plus vite que la richesse nationale.

La seconde priorité affichée par le ministère des finances est la chasse aux « niches » fiscales, beaucoup plus qu'une réforme d'ensemble. En clair, Bercy observe que la fiscalité continue d'être truffée de déductions, d'abattements et de passe-droits divers, qui illustrent jusqu'à la caricature les défauts du système français, assis sur des prélèvements dont l'assiette est souvent trop étroite et les taux d'imposition trop élevés. Le point commun de nombreux projets à l'étude,



concernant la fiscalité de l'assurance-vie, des DOM-TOM ou du gazole, vise donc à réduire ces disparités.

Cela étant, de nombreuses questions importantes sont encore en suspens. Le premier ministre devra arbitrer. Voici les principaux projets encore en débat.

● **L'assurance-vie.** Le gouvernement envisage de limiter fortement deux avantages fiscaux de l'assurance-vie. D'abord, les titulaires bénéficient actuellement d'une exonération totale des droits de succession pour tout contrat souscrit avant l'âge de soixante-dix ans. Un « plafond » devrait être instauré, mais son niveau n'est pas encore précisément

arrêté. Ensuite, les intérêts perçus pour les sommes placées pendant au moins huit ans sont exonérés d'impôts. L'idée chemine de porter la période de détention ouvrant droit à exonération de huit à dix ans.

● **Le basculement CSG-cotisations sociales.** Dans son principe, la réforme est connue : les socialistes ont pris l'engagement de basculer la totalité des 5,5 points de cotisation salariale maladie sur la CSG. Un débat subsiste, toutefois, sur le calendrier de la réforme. Le président de la commission des finances, Henri Emmanuelli, ne cache pas qu'il est partisan d'une montée en puissance rapide et élevée de la CSG,

ce qui présenterait l'avantage de stimuler le pouvoir d'achat des salariés. Le ministre de l'emploi, Martine Aubry, est sensiblement sur la même longueur d'ondes.

Sans que le débat ait pris un tour conflictuel, Bercy semble avoir une approche un peu plus prudente. Le ministère des finances serait partisan de limiter la hausse de la CSG, en 1998, à seulement 2 points, pour que les prélèvements nouveaux sur l'épargne ne dépassent pas 10 milliards de francs. Même s'il s'agit d'une question fiscale, le séminaire du gouvernement devrait seulement évoquer ce point du débat, qui concerne au premier chef l'avenir de la Sécurité sociale.

● **Les déductions liées à l'impôt sur le revenu.** Dans la logique de remise en question des « niches » fiscales, la réduction d'impôt pour les investissements dans les navires de commerce (quirats) sera revue. La réduction, qui profite aux investissements dans les DOM-TOM (loi Pons) devrait, elle aussi, faire l'objet d'une révision, même si c'est avec prudence pour ne pas affecter l'emploi.

● **L'impôt de solidarité sur la fortune.** Dans sa plate-forme électorale, le PS avait annoncé qu'il œuvrerait à « une contribution plus juste du capital à la solidarité nationale en relevant le barème » de l'ISF, mais le projet bute désormais sur de nombreuses difficultés. Est-il possible de relever les taux d'imposition, alors que le principal défaut de ce prélèvement concerne son assiette, qui est trop étroite ? Cependant, serait-il politiquement opportun d'ouvrir le débat sur l'intégration des biens professionnels dans l'assiette de cet impôt ?

Devant la difficulté de ces questions, nombreux sont ceux, au sein du gouvernement, qui plaident pour la plus grande prudence et souhaitent le *statu quo*, en tout cas pour 1998. Aucune mesure, autre que symbolique, n'est donc en gestation. Le gouvernement semble d'autant plus enclin à prendre cette décision qu'il compte faire valoir l'effort supplémentaire qui sera demandé aux hauts revenus par le biais de l'alourdissement de la fiscalité de l'épargne.

● **Les réductions d'impôt pour les emplois à domicile.** Actuellement, les salaires versés pour les emplois à domicile, sous un plafond de 90 000 francs, donnent droit à une réduction d'impôt égale à 50 %, soit une réduction pouvant atteindre au maximum 45 000 francs. Le gouvernement considère que l'ampleur de cet avantage fiscal est exorbitant. La

réduction d'impôt pourrait être diminuée environ de moitié, mais l'arbitrage définitif n'est pas encore rendu.

● **L'impôt sur le revenu.** Le plan Juppé prévoyait que les baisses d'impôt engagées en 1997 se poursuivent les quatre années suivantes. Le gouvernement n'entend pas respecter ce dispositif. Il s'interroge néanmoins sur la possibilité de maintenir les baisses envisagées en 1998 pour les tranches les plus basses du barème, à condition que les marges de manœuvre budgétaire le permettent. En tout état de cause, si baisse il y a, elle

Des revenus élevés échappent à l'impôt

Selon *Le Canard enchaîné* (du 3 septembre), une étude de la direction générale des impôts évaluerait à 17 511 le nombre des contribuables qui, en 1996, ont disposé de plus de 200 000 francs de revenu imposable, mais n'ont pas payé d'impôt sur le revenu grâce aux nombreux abattements fiscaux en vigueur (DOM-TOM, assurance-vie, emplois familiaux). A Bercy, on admet qu'une telle étude a été commandée à cette direction, mais on affirme ne pas encore en avoir eu communication.

Ces estimations vont alimenter un débat lancé récemment par le Syndicat national unifié des impôts (*Le Monde* du 27 février). Sur la base des revenus perçus en 1994, le syndicat avançait les chiffres suivants : 10 foyers fiscaux ayant perçu plus de 1 million de francs de revenus n'ont pas été imposables en 1995 ; 97 foyers dans la tranche de revenu imposable comprise entre 400 000 et 1 million de francs, 418 entre 300 000 et 400 000 francs, 8 165 entre 200 000 et 300 000 francs.

ne devrait guère excéder quelques milliards de francs.

● **La baisse de la TVA.** Dans sa plate-forme, le PS s'était engagé à alléger « la TVA sur les produits de première nécessité », afin de relancer la consommation. Le projet bute toutefois, là encore, sur les contraintes budgétaires, mais aussi européennes. Si une diminution intervient, elle ne devrait donc être, en 1998, que symbolique, par exemple dans le cas de la TVA sur les travaux de rénovation dans les logements sociaux.

L. M.

Deux ministres contre la surtaxation du gazole

Dans l'attente de l'arbitrage du premier ministre sur la fiscalité du gazole, une contre-attaque se dessine contre l'augmentation des taxes sur ce carburant. Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'Industrie, a déclaré, mardi 2 septembre, qu'une revalorisation de la fiscalité sur le gazole pénaliserait l'industrie, qui travaille actuellement au développement de nouvelles technologies. « *L'industrie du diesel a besoin de soutien financier* » pour atteindre son objectif de ramener la consommation des moteurs à 3 litres aux 100 kilomètres, a-t-il indiqué.

Le même jour, recevant une délégation de la Fédération nationale du transport routier (FNTR), Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, s'est dit convaincu, comme ses interlocuteurs, que les routiers ne pourraient répercuter une hausse du carburant sur leur clientèle. Il a affirmé que la création d'un carburant « professionnel », d'un prix plus bas que le gazole destiné aux particuliers, serait possible à partir du moment où la fiscalité évoluerait plus vite que l'inflation.

Un budget impossible pour Alain Juppé, facile pour Lionel Jospin

POURQUOI DIABLE Jacques Chirac s'est-il lancé dans cette aventure calamiteuse de la dissolution ? Les dirigeants du RPR et de l'UDF n'ont sans doute pas fini

ANALYSE

L'un des principaux motifs de la dissolution semble se révéler inconsistant

de ressasser la question. Et le projet de loi de finances pour 1998, qui sera dévoilé après la réunion du conseil des ministres, le 24 septembre, ne sera pas de nature à calmer leur ardeur.

Car si le chef de l'Etat a pris le risque de convoquer des élections législatives anticipées, c'est en grande partie parce que la situation des comptes publics apparaissait, en début d'année, gravement détériorée. Révélée par *Le Monde* du 18 avril, une note confidentielle

de la direction du budget estimait ainsi que les déficits publics pourraient atteindre 3,7 % du produit intérieur brut (PIB) en 1997 et plus de 4,5 % en 1998. Ces indications préoccupantes avaient contribué à forger la conviction présidentielle que la majorité de l'époque aurait plus de chances de franchir l'obstacle électoral avant la mise en œuvre d'inévitables mesures de redressement plutôt qu'après. On sait ce qu'il en advint...

Or, voilà soudainement que, comme par un coup de baguette magique, ce budget réputé à haut risque apparaît relativement simple à boucler. Alors qu'Alain Juppé semblait bien en peine d'atteindre la fameuse barre des 3 % de déficits publics exigée par Maastricht sans créer de choc dans l'opinion, Lionel Jospin se prépare, dit-on, à réaliser la quadrature du cercle presque sans difficulté. Où est le mythe ?

UN 3 % « PROPRE ET SINCÈRE » ?

Une première réponse vient spontanément à l'esprit : c'est la croissance qui risque de faire toute la différence. Alors que l'activité économique a plafonné à 1,5 % en 1996 et sans doute 2,3 % en 1997, restreignant d'autant les marges de manœuvre budgétaires du gouvernement Juppé, la nouvelle équipe va bénéficier d'une chance inespérée : grâce à l'envolée du dollar, depuis novembre 1996, et au niveau exceptionnellement bas des taux d'intérêt, l'économie française entre dans une phase de reprise. Le nouveau gouvernement va donc pouvoir construire son budget de 1998 sur une hypothèse de croissance de 2,9 % ou 3 %. Ce qui change tout, pensera-t-on...

Et pourtant, non : cela ne change rien ! Car, cette prévision de croissance pour 1998 n'est pas totalement nouvelle. Déjà, en avril, la fameuse note secrète de la direction du budget, qui avait suscité tant d'émotion à l'Elysée et à Matignon, avait été rédigée sur la base d'une hypothèse de croissance de l'ordre de 2,7 % à 2,8 % pour 1998. Il faut donc chercher

d'autres explications. Lesquelles ? Les experts du gouvernement en avancent quatre. D'abord, la première rafale de mesures de redressement décidées en juillet (relèvement de l'impôt sur les sociétés et de la taxation des plus-values financières) va continuer, en 1998, à avoir un effet sur les comptes budgétaires, à hauteur de près de 0,25 point de PIB.

En deuxième lieu, le gouvernement a décidé de limiter la hausse des dépenses de l'Etat en 1998. La progression sera seulement de 1,5 %, voire même, peut-être, légèrement moins, pour une inflation évaluée à 1,4 %. Cette stagnation, en volume, devrait donc contribuer, également, à la résorption des déficits publics.

En troisième lieu, les mêmes experts font observer que, traditionnellement, les recettes de l'Etat évoluent moins vite que la richesse nationale. Il est donc possible de relever légèrement les impôts (ce qui contribue à réduire encore davantage les déficits publics), sans violer l'engagement pris de stabiliser le taux des prélèvements obligatoires (total des impôts rapporté à la richesse nationale).

Enfin, pour parvenir à abaisser les déficits publics à 3 % en 1998, le gouvernement prend en compte les mesures de redressement qui seront contenues dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Si ces dispositions ne sont pas encore connues officiellement, on sait qu'elles reposeront sur un dispositif d'économies et de recettes nouvelles. En particulier, un relèvement de la cotisation retraite des employeurs est toujours à l'étude.

Au total, ces quatre séries de mesures devraient donc contribuer à diminuer les déficits publics de près de 1 point de PIB en 1998. Le gouvernement est tellement sûr de son fait qu'il affirme même ne plus songer à des ponctions spectaculaires sur des trésoreries « dormantes » de quelques établissements publics pour compenser les 37,5 milliards de francs que France Télécom a apportés en 1997 à l'Etat et sur lesquels ce dernier

ne peut évidemment plus compter en 1998. Les recettes non fiscales, qui devraient être légèrement inférieures à 140 milliards de francs en 1997 (hors la « soule » de France Télécom), pourraient ainsi approcher un montant identique en 1998. A Bercy, on veut donc y voir la preuve que l'engagement maastrichtien de baisse des déficits sera tenu sans tour de passe-passe. Ce sera, promet-on, un 3 % « propre et sincère ».

Comme chaque année, il faudra éprouver le projet de loi de finances pour s'assurer qu'il ne contient effectivement aucune astuce comptable. Les parlementaires de droite seront les premiers à se livrer à l'exercice, mais auront-ils le cœur à l'ouvrage ?

Laurent Mauduit



UNION DES ASSURANCES FÉDÉRALES

PROGRESSION DE 17,6 % DU RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT

Le Conseil d'Administration de l'Union des Assurances Fédérales, réuni le 2 septembre 1997 sous la présidence de M. Daniel Gonzalez, a examiné l'activité et les résultats du premier semestre 1997.

En assurance vie, le chiffre d'affaires s'établit à 9,171 milliards de francs, à comparer à 9,422 milliards de francs au premier semestre 1996 (-2,7 %). En assurances dommages, il atteint 595 millions de francs, à comparer à 531 millions de francs (+ 11,8 % ramenés à 8,4 % en termes comparables).

Le résultat courant consolidé avant impôt s'élève à 578 millions de francs, en progression de 17,6 % par rapport à celui du premier semestre 1996. Cette progression s'établit à 14,7 % pour l'activité vie qui bénéficie d'une croissance des provisions mathématiques de 20,3 % sur un an (98,9 milliards de francs au 30 juin 1997).

Le résultat net est affecté par les mesures fiscales décidées en juillet 1997, qui engendrent un surcoût de 42 millions de francs de supplément d'impôt et de réévaluation du stock d'impôt différé. Compte tenu de cette charge, le résultat net consolidé s'établit à 335 millions de francs au premier semestre 1997, à comparer à 325 millions de francs au premier semestre 1996, hors résultat exceptionnel.

Les actifs gérés du groupe ont franchi le seuil des 100 milliards de francs au cours du premier semestre et s'élèvent à 105,9 milliards de francs au 30 juin 1997 (+ 19,5 %). Le groupe a continué à renforcer ses investissements sous forme d'actions et d'immobilier ; toutefois les instruments de taux restent le principal vecteur d'investissement compte tenu de l'attente des assurés.

Formation bac+4 ans bilingue français-anglais commerce-gestion

- Certificat homologué par l'État au niveau II - bac + 4
- Échanges avec les États-Unis en cours de scolarité

avec préparation intégrée aux grands MBA mondiaux

Groupe IPESUP
mba
Institute

38 rue des Blancs Manteaux 75004 Paris
01 42 78 95 45

Institut Management & Business Administration
Enseignement technique privé

François Léotard briguera la présidence du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le patron de l'UDF a entamé avec Philippe Séguin la préparation des élections de mars 1998

Le RPR et l'UDF s'attellent à la préparation des élections régionales qui auront lieu en mars 1998, en même temps que les cantonales. Pré-

sident de l'UDF, François Léotard, qui a rencontré son homologue du RPR, Philippe Séguin, mardi 2 septembre, a indiqué qu'il sera lui-même can-

didat à la présidence du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il entend combattre toute tentative d'alliance avec le Front national.

LA DROITE n'est pas encore remise de sa défaite aux législatives qu'elle doit se lancer dans la préparation de nouvelles élections : les régionales, qui auront lieu, avec les cantonales, en mars 1998. François Léotard, président de l'UDF, et Philippe Séguin, président du RPR, y ont consacré une bonne partie du premier entretien qu'ils ont eu mardi 2 septembre.

Leur tâche ne sera pas facile. D'abord parce que l'opposition, qui détient aujourd'hui vingt des vingt-deux régions métropolitaines, a toutes chances de perdre des élus, ce qui facilite rarement la composition des listes. Ensuite, parce que les tentations d'alliance avec le Front national, qui se sont exprimées depuis les élections législatives, vont vraisemblablement reprendre de la vigueur à l'approche de ce scrutin.

Compte tenu des difficultés prévisibles, les deux chefs de parti ont décidé que les listes de l'opposition devraient être avalisées à l'échelon national. Un groupe de travail commun au RPR et à l'UDF sera prochainement mis en place. La confédération libérale et centriste, a indiqué M. Léotard lors d'un point de presse, y sera repré-

sentée par Jean-Claude Gaudin, président de la commission des investitures de l'UDF et président sortant de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Claude Goasguen, secrétaire général de l'UDF ; et Bernard Lehideux, membre du comité exécutif de Démocratie libérale. Le RPR désignera prochainement ses délégués.

M. Léotard a indiqué qu'il « *préconise, en règle générale, des listes d'union* ». Il a précisé que le groupe de travail commencera par déterminer l'identité des chefs de

file dans chaque région. Le président de l'UDF entend donner son appui à ceux des présidents sortants qui « *n'ont pas démerité* », citant notamment en exemple Gérard Longuet (Lorraine) ou Marc Censi (Midi-Pyrénées), sans cacher que l'opposition ne devait pas s'interdire des remises en question. Le cas le plus sensible sera l'Île-de-France, où Michel Giraud, le président RPR sortant, ne se représente pas. M. Léotard a indiqué que l'UDF n'aurait « *aucun problème à se ranger derrière Edouard*

Balladur », mais que d'autres chefs de file RPR envisageables pourraient ne pas avoir son agrément.

Le président de l'UDF, qui conduira la liste dans le Var, a confirmé d'autre part son intention d'être candidat à la présidence de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, que briguera également le Front national, et cela « *dans tous les cas de figure, que la majorité soit absolue ou relative* ». Interrogé sur une éventuelle entente avec la gauche pour empêcher, le cas échéant, l'extrême droite de parvenir à ses fins (*Le Monde* du 3 septembre), M. Léotard a assuré que « *M. le Pen ne sera pas président de la région PACA* ».

CONTRE LA FUSION

Le maire de Fréjus a d'ailleurs commencé sa campagne en adressant à tous les responsables régionaux de l'UDF une longue lettre dans laquelle il récusé les arguments de ceux qui, au sein de la droite, prônent un rapprochement avec le Front national (*lire ci-dessous*). La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, y pronostique M. Léotard, « *sera bientôt le théâtre d'une bataille politique d'une grande âpreté* ». Il souhaite en outre que l'opposition engage un vrai travail d'analyse sur le Front national, faute de quoi les « *tentations d'alliance* » persisteront.

En l'absence de modification du scrutin régional d'ici à mars 1998, le RPR et l'UDF devraient déposer une proposition de loi commune afin de donner aux présidents de région le moyen de faire voter leur budget même lorsqu'ils ne disposent pas d'une majorité absolue, a d'autre part indiqué M. Léotard. Ce dernier et M. Séguin ont exprimé, à l'issue de leur entretien, leur opposition à l'idée d'une fusion de leurs deux formations politiques. L'opposition a « *aujourd'hui d'autres problèmes plus urgents à régler* », affirme M. Séguin dans un entretien au quotidien *La Montagne*.

Cécile Chambraud

Le gouvernement fera adopter le « 49-3 régional »

Faute de consensus, Matignon a définitivement abandonné l'idée d'une modification du mode de scrutin régional avant le renouvellement de mars 1998. En revanche, le premier ministre est convaincu qu'il faut mettre en place, pour la prochaine mandature, un dispositif empêchant le Front national de bloquer le fonctionnement de ces assemblées là où ni la gauche, ni la droite n'ont la majorité absolue. Cela avait été le cas en Haute-Normandie et en Île-de-France au moment du vote du budget.

C'est pourquoi, avant mars, le gouvernement va faire adopter par le Parlement, un dispositif, dit « 49-3 », semblable à celui qui avait été imaginé par Jean-Claude Gaudin quand le précédent premier ministre, Alain Juppé, envisageait, lui aussi, de réformer ce mode de scrutin. Faute de présenter un contre-budget, avec une majorité et un exécutif pour l'appliquer, aucune minorité ne pourrait empêcher le vote du budget, qui serait alors adopté sans vote.

« Le Front national se diabolise lui-même »

DANS LA LETTRE qu'il a adressée aux responsables UDF de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, où il sera le chef de file de l'opposition aux élections régionales de mars 1998,

François Léotard expose les raisons qui, à ses yeux, « *empêchent tout rapprochement et même toute complaisance [de la droite] avec le Front national* ». « *La victoire de M. le Pen ne pouvant plus être exclue, écrit-il, les conditions et les thèmes de notre combat contre lui détermineront en grande partie l'avenir de la droite libérale et, plus largement, l'équilibre politique de la société française.* »

Le président de l'UDF « *considère que la lutte contre ce que l'on appelle abusivement l'extrême droite et contre ce que l'on appelle abusivement ses idées est un des éléments majeurs, pour l'UDF, de son identification* ». « *En Provence, écrit-il, la droite libérale française aura tout à gagner ou tout à perdre. Elle ne pourra s'allier - sauf à trahir ses convictions - ni avec le Front national ni avec le Parti socialiste. Contrairement à ce qui est dit ici ou là, je suis convaincu que cela est*

possible, et que c'est même la seule voie possible. »

M. Léotard estime que « *l'extrême droite n'est pas le prolongement de la droite* » et s'en prend à ceux qui, dans l'opposition, récusent la « *diabolisation* » du Front national : « *Nous nous serions ainsi égarés, nous dit-on, en "insultant" les électeurs du Front national. Mais ne s'insultent-ils pas eux-mêmes ? Est-ce que l'antisémitisme n'est pas, pour un Français culturellement enrichi par le judaïsme, une insulte que l'on se fait à soi-même ? Est-ce que les honneurs accordés à chaque congrès du Front national à chacun des dirigeants fascistes d'Europe, ce n'est pas une insulte que l'on se fait à soi-même ? (...) Oui, le Front national se diabolise lui-même. Lais-*

sons-lui au moins cette responsabilité sans avoir à la partager ! »

« *Il est une deuxième raison, que l'on évoque volontiers, pour présenter la "diabolisation" comme une impasse. Il s'agit de l'argument selon lequel 15 % de nos compatriotes donneraient à ce mouvement une forme de respectabilité devant laquelle il faudrait s'incliner. (...) 15 % de Français, nous dit-on, ne sauraient être en 1997 les artisans ni les complices d'un fascisme hexagonal. Cela est aujourd'hui vrai. Mais pourquoi se priverait-on de la pédagogie ou de la mise en garde qui leur éviteraient de le devenir ? Ne voit-on pas que, dans la flatterie qui les entoure, il y a comme un encouragement, voire une tacite approbation ? »*

Deux candidats s'affrontent au Grand Orient

LE GRAND ORIENT DE FRANCE, première obédience maçonnique française avec trente-huit mille membres, renoue avec la tradition. Deux candidats devraient se présenter, jeudi 4 septembre, aux suffrages du conseil de l'ordre pour le poste de grand maître, alors qu'en 1996 le sortant, Jacques Lafouge, avait été réélu sans adversaire.

Le premier des candidats est Stéphane Fillette, actuellement grand secrétaire aux affaires intérieures. Ce docteur en chirurgie dentaire de quarante ans a mené une carrière de peintre non figuratif sous le pseudonyme de Lebi. Il a présidé brièvement le Syndicat national des artistes peintres ; il est sociétaire des Indépendants et de la Fondation Taylor. En 1994, il s'était solidarisé avec le grand maître, Patrick Kessel, qui avait entrepris de rationaliser à la hussarde la gestion du GO. Il avait aussi appuyé la candidature de Jacques Lafouge, qui avait repris le flambeau après l'éviction spectaculaire de M. Kessel en 1995.

M. Fillette peut faire valoir une action persévérante pour appliquer les décisions du convent en matière de rigueur. Il s'est attaché à recruter un personnel sur des critères professionnels et non pour leur appartenance maçonnique. En raison de fuites au profit de l'extrême droite, qui a révélé par deux fois sur Radio-Courtois le mot de passe de l'obédience, il a obligé tous les « *frères* », même les plus connus, à présenter leur carte à l'entrée des temples.

Ces actions, ainsi qu'un tempérament ombrageux, lui ont valu, auprès de ses détracteurs, une réputation de Fouquier-Tinville oublié des devoirs de la fraternité maçonnique. Cet homme de

gauche, qui se passionne pour la défense nationale, aurait souhaité que son obédience prenne position sur le rendez-vous citoyen ou sur la vente de Thomson.

Le deuxième candidat à la grande maîtrise est Philippe Guglielmi, actuellement membre du conseil de l'ordre et ancien grand maître adjoint chargé des affaires extérieures.

Ce Corse de quarante-cinq ans pour particularité d'être un militaire de carrière. Pupille de la nation, il a atteint le grade de capitaine dans l'armée de terre, après avoir servi dans les années 80 comme « *casque bleu* » au Liban, où il a été blessé. Il a présidé la Commission des institutions de la République et occupé le siège de secrétaire général du comité Laïcité-République.

« QUERELLES DE CHEFS »

Il avait failli se présenter en 1996 contre Jacques Lafouge, mais y avait renoncé pour ne pas contraindre au désir de ses frères d'en finir avec les « *querelles de chefs* » qui ont tant nui au GO. Il se pose aujourd'hui en rassembleur et son tempérament méditerranéen lui facilite la tâche. En revanche, et bien qu'il se situe clairement dans la mouvance socialiste, il a été la cible de critiques anonymes qui l'ont dénoncé comme proche de Charles Pasqua. Il a été l'un des plus chauds partisans de la demande d'interdiction du Front national adoptée au mois d'avril par le conseil de l'ordre.

En définitive, c'est plus le style et les amitiés qui départageront ces deux hommes qui s'affichent tous deux clairement à gauche, laïques et soucieux de restituer sa vocation de laboratoire d'idées à une obédience engluée dans un secret maçonnique de Polichinelle.

Alain Faujas

Neuf contributions générales sont soumises aux débats avant le congrès du PS

Le conseil national se réunira le 27 septembre

LE DERNIER DÉLAI ayant été reporté au mercredi 3 septembre à 9 heures, c'est finalement plus de soixante-dix contributions - neuf « *généralistes* », cinq fédérales et une cinquantaine de « *thématiques* » - qui ont été déposées en vue du congrès du Parti socialiste, du 21 au 23 novembre à Brest. La veille, lors du petit-déjeuner hebdomadaire à Matignon, réunissant Lionel Jospin, François Hollande, premier secrétaire délégué, Daniel Vaillant, ministre chargé des relations avec le Parlement, et les présidents de groupe de l'Assemblée nationale, Jean-Marc Ayrault, et du Sénat, Claude Estier, les derniers réglages ont été opérés pour que les contributions de M. Hollande et de M. Vaillant apparaissent complémentaires et préfigurant déjà, au moins au niveau de l'état d'esprit, ce qui deviendra la motion de la majorité.

Le texte de M. Hollande est ainsi signé par tous les secrétaires nationaux - à l'exception d'Harlem Désir (Gauche socialiste) et Laurence Dumont (proche de Louis Mermaç) -, les délégués auprès du premier secrétaire, les présidents de groupes (y compris du Parlement européen), ceux du Mouvement des jeunes socialistes, Régis Juanico, et de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains, Bernard Poinant. La contribution de M. Vaillant, *Réussir le changement par la réforme*, réunit seize ministres et de nombreux parlementaires. Les premiers fédéraux ne signent aucun des deux textes.

Dans son texte de dix pages, *Réussir ensemble*, M. Hollande fixe trois objectifs au congrès : « *débattre, rénover et rassembler* ». Fustigeant clairement la Gauche socialiste, accusée de prôner « *des choix et solutions que l'on sait impossible à mettre en œuvre dans la réalité d'aujourd'hui* », le futur premier secrétaire souligne qu'« *après François Mitterrand, qui a initié l'action de la gauche dans la durée, il nous faut accomplir une nouvelle étape du socialisme* ».

LA FRACTURE D'AMSTERDAM

D'emblée, la contribution de M. Vaillant, qui affirme rassembler « *des socialistes venus d'horizons divers* » et « *en finir avec des clivages devenus obsolètes* », fait de M. Hollande « *notre candidat au poste de premier secrétaire* » et entend soutenir sa démarche « *dont le texte doit devenir pour nous la motion de rassemblement des socialistes lors de notre congrès* ». Il insiste sur la « *cohérence* » à établir entre les socialistes et sur la nécessité de « *poursuivre et approfondir la rénovation du parti* ». Se déclarant décidé à tenir les engagements de campagne, ce texte de treize pages s'inscrit dans le cadre du pacte républicain et de développement présenté par M. Jospin qui « *définit les termes d'une profonde transformation sociale* ».

La contribution insiste sur la durée pour « *réussir les réformes* », fait référence au « *réalisme de gauche* » de M. Jospin et veut faire du PS « *le pôle de stabilité autour duquel s'organiseront le débat, la réflexion, la force de proposition mais aussi l'action d'explication et de soutien collectif à la politique du gouvernement de gauche* ».

A l'opposé, préfigurant déjà la motion alternative à celle de la majorité, la Gauche socialiste présente une contribution de dix pages, *Etat d'urgence sociale, pour une autre cohérence*, qui estime que « *pour qu'un gouvernement de gauche puisse durer, tout tient en un impératif, en finir*

d'urgence avec le chômage de masse ». La démarche du gouvernement est jugée « *pas adaptée à cette urgence* ». « *La racine des reculades auxquelles se condamne le gouvernement est dans la signature d'Amsterdam* », assure-t-elle en voulant voir la gauche « *faire autre chose* ». La Gauche socialiste demande notamment les trente-cinq heures « *pour tous, tout de suite, sans perte de salaire* ». Elle voit dans le traité d'Amsterdam « *un véritable modèle permanent de société libérale* ». Prônant un PS « *d'offensive et de mobilisation* », elle « *veut agir pour inverser la tendance en opérant des ruptures de fond dans l'ordre établi, en s'appuyant sur l'initiative des citoyens* ».

Si Laurent Fabius, dans ses *Dix réflexions pour un socialisme moderne*, trace des perspectives pour les quinze ans à venir, Henri Emmanuelli, dans sa contribution *Choisir*, insiste sur la « *régénération nécessaire* » de la social-démocratie. Plaidant pour « *une accélération des réformes ayant une incidence sur la redistribution des richesses* », il préconise « *un pacte social européen* » (salaires, contrats de travail, retraites) dont il fait un préa-

Seize ministres signataires

Sur une soixantaine de signataires, seize ministres ont signé la contribution de Daniel Vaillant, « *Réussir le changement par la réforme* » : outre le ministre chargé des relations avec le Parlement, Claude Allègre, Martine Aubry, Louis Besson, Elisabeth Guigou, Charles Josselin, Louis Le Pensec, Marylise Lebranchu, Jean-Pierre Masse, Pierre Moscovici, Jean-Jack Queyranne, Alain Richard, Ségolène Royal, Christian Sautter, Dominique Strauss-Kahn et Catherine Trautmann. Ce texte n'est signé par aucun secrétaire national ou premier fédéral, mais par de nombreux parlementaires, comme les députés Claude Evin, Michel Destot, Cécile Helle, benjamin de l'Assemblée nationale, Yvette Roudy, Jean-Louis Bianco, Nicole Bricq, Michel Sapin, Catherine Tasca, ou les sénateurs Pierre Mauroy et Bertrand Delanoë.

lable à la mise en œuvre de la monnaie unique. M. Emmanuelli met aussi en garde le PS contre le risque d'une « *présidentialisation excessive qui transformerait les militants en supporters* ».

Intitulée *A gauche pour réussir*, la contribution des poperénistes - Alain Vidalies, Philippe Bassinet, Marie-Thérèse Mutin et Michel Debot - défend notamment « *le contrat social européen* » et propose une gauche « *rassemblée* » dans un « *parti du mouvement* » intégrant « *toutes les composantes de la gauche* ». A l'opposé, Jean-Marie Bockel, maire de Mulhouse, et Edith Cresson demandent un congrès extraordinaire de « *refondation de notre plate-forme* ». « *Nos camarades travaillistes, autour de Tony Blair nous ont montré le chemin* », soulignent les deux signataires favorables à un recentrage de l'Etat et à des privatisations. Deux autres contributions généralistes émanent de Louis Mermaç de Claude Saunier, sénateur des Côtes-d'Armor et maire de Saint-Brieuc, qui fut poperéniste.

Michel Noblecourt

DÉPÊCHES

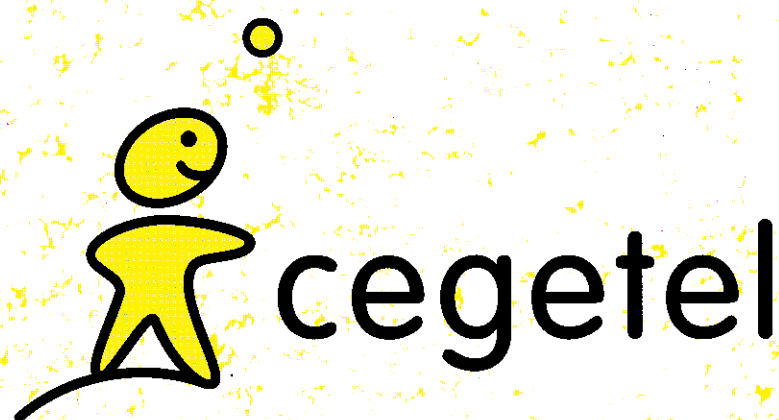
■ **PRÉFETS** : le conseil des ministres devait examiner, mercredi 3 septembre, un décret instituant un contingent de trois congés spéciaux pour les préfets. Destinés à favoriser les sorties volontaires du corps, ces congés, ouverts aux préfets âgés de plus de cinquante-cinq ans, leur donnent la possibilité de percevoir une rémunération égale à leur traitement indiciaire, ou bien de cumuler une rémunération résultant d'une activité privée avec une rémunération réduite résultant de leur ancienne activité.

■ **ALLOCATIONS FAMILIALES** : le délai que le Conseil d'Etat a accordé à l'Etat pour procéder à la revalorisation rétroactive des allocations familiales au titre de l'année 1993 a expiré mardi 2 septembre. L'Etat devra donc payer une astreinte de 1 000 francs par jour à la Fédération des familles de France, qui avait saisi la juridiction, les allocations n'ayant été relevées qu'une seule fois en 1993, alors que la loi prévoyait deux revalorisations (*Le Monde* du 18 juin).

EN 1998, LE TÉLÉPHONE
S'OUVRE A LA CONCURRENCE,
NORMALEMENT VOUS DEVRIEZ
EN PROFITER.



AUSTRALIE



JUSTICE La ministre de la justice, Elisabeth Guigou, devait présenter, mercredi 3 septembre, au conseil des ministres un projet de loi sur la récidive des délinquants sexuels.

● **REPRENANT EN PARTIE** le texte présenté au mois de janvier par Jacques Toubon, alors garde des sceaux, ce projet crée, après la sortie de prison, un « suivi socio-judi-

ciaire » qui peut comporter une injonction de soins. ● **AFIN DE PROTÉGER LES VICTIMES**, le texte autorise l'enregistrement vidéo des auditions d'enfants ayant subi des

abus sexuels et prévoit le remboursement par la Sécurité sociale des soins qui leur sont apportés. ● **LE PSYCHIATRE ROLAND COUTANCEAU** prend notamment en charge,

depuis 1991, des délinquants sexuels dans une consultation spécialisée, publique et gratuite située à La Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine).

Un traitement médical pourra être imposé aux délinquants sexuels

Adopté en conseil des ministres, mercredi 3 septembre, un projet de loi oblige, pour la première fois, les condamnés à un « suivi socio-judiciaire » à l'issue de leur détention. Visant à prévenir la récidive, cette disposition a été âprement discutée par les psychiatres

POUR son premier projet de loi en tant que ministre de la justice, Elisabeth Guigou a symboliquement choisi un texte sur la récidive des délinquants sexuels. « Depuis plusieurs années, notre société a pris conscience de l'ampleur du problème causé par les violences de nature sexuelle, notamment quand elles sont dirigées contre les enfants, souligne l'exposé des motifs. Le dispositif répressif est particulièrement important et la sévérité des sanctions prononcées par les tribunaux correctionnels et les cours d'assises ne cesse de croître. Cependant, l'arsenal législatif apparaît aujourd'hui insuffisant pour prévenir de façon satisfaisante la récidive. »

Reprenant en partie le projet défendu au début de l'année par son prédécesseur, Jacques Toubon, le garde des sceaux propose d'instaurer, pour la première fois en France, une mesure de « suivi socio-judiciaire ». Le principe est simple : au

moment du jugement, la juridiction pourra, en plus de la peine de prison, imposer au condamné des mesures de surveillance et d'assistance qui s'appliqueront dès sa libération. Les juges pourront lui interdire de fréquenter certains lieux ou d'exercer une activité professionnelle, mais aussi lui imposer une injonction de soins. La durée maximale de ce suivi sera de dix ans pour un crime et de cinq ans pour un délit.

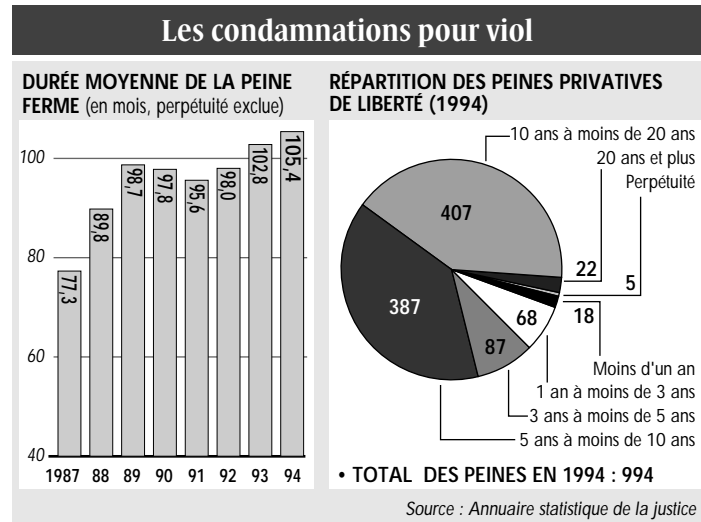
CHOIX DU TRAITEMENT

Une fois sorti de prison, le condamné soumis à une obligation de soins devra consulter un médecin. Il lui remettra, à intervalles réguliers, des attestations destinées au juge de l'application des peines. « Il importe de préciser que c'est évidemment le thérapeute, et non le juge, qui prescrira le traitement et qui en définira la nature et la périodicité », note le projet de loi. Le médecin pourra utiliser des pro-

duits inhibiteurs de libido ou mener une thérapie fondée sur des entretiens. Si le condamné ne respecte pas les obligations prévues par le suivi, il retournera en prison. Cette nouvelle incarcération ne pourra excéder deux ans pour un délit et cinq ans pour un crime.

Le projet de loi d'Elisabeth Guigou conserve l'architecture générale de celui de Jacques Toubon, mais il en assouplit les contours. Alors que, dans le premier texte, l'injonction de soins ne pouvait être prononcée que par la juridiction de jugement, le second l'instaura également pour le juge de l'application des peines (JAP). Tout ne sera donc pas figé le jour de la condamnation. Si le détenu évolue lors de son séjour en prison, le JAP pourra lui imposer une injonction de soins, même si elle n'avait pas été prévue dans le suivi initial. Le projet de M. Toubon interdisait en outre tout suivi si l'expert concluait que le condamné était inaccessible aux soins, tandis que celui de M^{me} Guigou autorise, dans ce cas, un suivi socio-judiciaire sans injonction de soins.

L'idée d'imposer aux délinquants sexuels, après leur libération, un suivi qui soit à la fois une peine et une mise à l'épreuve est née au début des années 90. Il a été suggéré une première fois, en 1994, par la commission sur la récidive de Marie-Elisabeth Cartier, qui avait proposé à Pierre Méhaignerie la création d'un « suivi post-pénal ». Cette idée a également été défendue par le psychiatre et psychanalyste



La justice se montre de plus en plus sévère à l'égard des délinquants sexuels.

Claude Balier, fondateur du service médico-psychologique régional de la prison de Varces (Isère), pionnier en matière de délinquance sexuelle. Elle a enfin été reprise, plus récemment, dans un rapport remis au garde des sceaux par le docteur Thérèse Lampérière.

Dans le monde des psychiatres, le principe même d'une injonction de soins est âprement discuté. « Que penser de l'accès aux soins par le biais d'une condamnation qui maintient le délinquant dans une position d'objet passif », écrivait, en mars, le psychiatre Gérard Dubret dans nos colonnes. Peut-on subir des soins comme on subit une peine ?

Dans une telle configuration, les soins courent le risque d'être illusoire, jamais investis par le sujet, porteurs d'une fausse sécurité. » Lors de la présentation du texte de Jacques Toubon, quatre syndicats de psychiatres avaient, pour leur part, dénoncé un projet « contraire à l'éthique médicale ».

Pour Claude Balier, la nécessité d'une obligation de soins est pourtant une « évidence ». « Il est juste de dire que les agresseurs sexuels ne demandent pas à entreprendre un traitement, écrivait-il, en janvier, dans un rapport remis à M. Toubon. Ceci est l'effet du clivage de la personnalité, dont la partie quasi

normale méconnaît ou minimise la partie pathologique. Cependant, après la passation d'un questionnaire [pour cette recherche], un sujet sur deux a demandé une prise en charge thérapeutique. Le recours à une obligation de soins est une nécessité. C'est au thérapeute de la transformer en participation active de la part du patient. »

PAS D'OBLIGATION EN PRISON

Si le projet crée une injonction de soins à la sortie de prison, il écarte en revanche toute obligation de traitement pendant l'incarcération. « Il n'est évidemment pas possible, pour des raisons d'éthique médicale, d'imposer un traitement à une personne détenue, note-t-il. En revanche, il convient de faciliter autant qu'il est possible un tel traitement et d'inciter le condamné à y recourir. » Tous les six mois, le juge de l'application des peines devra donc proposer aux délinquants sexuels de suivre un traitement. Si cette démarche aboutit, elle sera prise en compte lors de l'octroi des remises de peine exceptionnelles. La réussite de cette politique d'incitation repose essentiellement sur le développement des services médico-psychologiques régionaux des prisons (SMPR). Créés en 1986, les SMPR, qui dépendent non de l'administration pénitentiaire mais de l'hôpital public, sont de plus en plus nombreux : de 1994 - date de la réforme de la santé en prison - à 1997, ils sont passés de 20 à 26.

Anne Chemin

Une réforme de la prescription

Le projet de loi prévoit que les modalités de la prescription des crimes et délits sexuels sur mineur, qui court, depuis 1989, non pas à partir de la date des faits mais à partir de la majorité de l'enfant, seront étendues aux infractions commises par toute personne, et ne concerneront plus seulement les parents ou les personnes ayant autorité sur lui. En outre, la prescription des délits d'agressions ou d'atteintes sexuelles punis de dix années d'emprisonnement est portée de trois à dix ans, comme en matière criminelle.

Par ailleurs, les peines encourues pour les atteintes sexuelles sur mineurs commises sans violence sont aggravées, passant de deux à cinq ans d'emprisonnement et de 200 000 à 500 000 francs d'amende. Cette disposition permet de retrouver les quanta de peines prévues par l'ancien code pénal pour les attentats à la pudeur.

Le témoignage des enfants victimes pourra être enregistré

AUJOURD'HUI, on estime qu'un enfant victime de sévices sexuels répète son récit plus d'une dizaine de fois devant les personnes qui interviennent au cours de la procédure, qu'il s'agisse de policiers, de magistrats, d'experts ou d'éducateurs. Afin d'éviter ces redites traumatisantes, le texte cherche à réduire le nombre des auditions. Il indique ainsi clairement que celles-ci ne doivent avoir lieu que si elles sont « strictement nécessaires à la manifestation de la vérité ». Surtout, il autorise l'enregistrement sonore ou visuel du mineur, avec son accord ou celui de son représentant légal.

Mise en place dans de nombreux pays, comme le Canada, les Etats-Unis, l'Angleterre, la Belgique et le Danemark, cette technique, actuellement expérimentée dans certains palais de justice - notamment à la Réunion et à Boulogne-sur-Mer -, n'était pas encore réglementée. Le texte prévoit que l'enregistrement de l'enfant pourra être décidé dès le début de la procédure, sous le contrôle d'un magistrat (procureur ou juge

d'instruction). L'officier de police judiciaire chargé de l'enquête pourra être désigné pour le mettre en œuvre. Les enregistrements originaux seront placés sous scellés et les copies pourront être consultées tout au long de la procédure.

L'enregistrement, qui permettra de limiter les auditions, aura également le mérite d'asseoir l'enquête sur un témoignage fiable. Les experts considèrent en effet que le premier récit du mineur est souvent le plus proche de l'expérience qu'il a vécue. « Dès que l'on fait répéter à l'enfant les scènes d'agression dont il a été victime, on prend le risque d'affecter de manière irréversible son récit d'origine », souligne Carole Mariage-Cornali, capitaine de police chargée d'études à l'Institut des hautes études de sécurité intérieure. Souvent, les questions suggestives « contaminent » l'enfant, qui a tendance à adapter son discours aux attentes des professionnels qu'il rencontre. La vidéo permettra en outre de restituer les gestes utilisés par l'enfant. Ces enregistrements sont d'autant plus

importants que le témoignage du mineur constitue souvent le seul élément de preuve : en général, les témoins sont rares et les expertises médicales trop tardives. La procédure se résume donc à une opposition entre la parole de l'enfant et celle de l'adulte. Les pressions subies par la victime et la souffrance liée à la multiplication des auditions expliquent d'ailleurs les rétractations fréquentes des enfants. Les enregistrements vidéo nécessitent cependant des moyens matériels - rares sont les commissariats et les palais de justice équipés d'un caméscope - et humains. Quant à la formation des policiers aux techniques d'entretiens avec les enfants, elle n'est pas encore généralisée.

REMBOURSEMENT DES TRAITEMENTS

Le projet de loi prévoit en outre que les mineurs victimes pourront être accompagnés au cours de l'enquête par une personne qualifiée, éducateur ou psychologue. En cas d'opposition d'intérêt entre l'enfant et l'un de ses représentants légaux, le juge d'ins-

truction devra désigner un administrateur ad hoc. Actuellement, cette procédure n'est possible que lorsque les parents de la victime sont eux-mêmes poursuivis. Désormais, elle pourra s'appliquer dans de nouveaux cas, lorsque, par exemple, les sévices ont été commis par le concubin ou le nouveau conjoint d'un des parents.

Enfin, les enfants victimes feront obligatoirement l'objet d'une expertise médico-psychologique destinée à apprécier la nature et l'importance du préjudice. Si cette procédure risque d'aggraver le traumatisme de l'enfant, le juge d'instruction pourra y renoncer, mais il devra pour cela rédiger une ordonnance motivée. Cette expertise devra préciser la nature des soins dont le mineur pourrait avoir besoin, qui seront remboursés à 100 % par la Sécurité sociale. De nombreux parents réclamaient le remboursement des thérapies de leurs enfants, la longueur des traitements engendrant des frais importants.

Michèle Aulagnon

Des consultations psychiatriques pour « dire et redire que le passage à l'acte est interdit »

N'ÉTAIT une discrète plaque apposée sur les murs du bâtiment, rien ne permettrait de distinguer ce tranquille pavillon de banlieue parisienne. C'est pourtant dans cette antenne de psychiatrie et de psychologie légale réservée aux adultes que se rendent chaque année quelque 150 délinquants sexuels. Créée en 1991 par le psychiatre Roland Coutanceau, cette consultation publique et gratuite de La Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine) accueille autant les victimes de sévices sexuels que les auteurs d'agressions, qu'ils soient violeurs de femmes adultes, pères incestueux ou pédophiles. Pour les psychiatres prenant en charge ces hommes de tous âges qui ont, pour la plupart, déjà commis des abus sexuels, l'enjeu est clair : il s'agit de les amener, par le biais d'une prise en charge thérapeutique, à s'interdire un nouveau passage à l'acte.

C'est en suivant des détenus auteurs d'agressions sexuelles, dans le cadre de ses interventions à la maison d'arrêt de Fresnes (Val-de-Marne), que Roland Coutanceau, expert près la cour d'appel de Versailles, comprend l'intérêt d'un suivi thérapeutique post-carcéral. En 1991, il crée de sa propre initiative

une antenne de psychiatrie légale, qui fait figure d'expérience pilote. Les magistrats instructeurs de la région parisienne et les éducateurs des comités de probation lui envoient des délinquants soumis à des obligations de soins dans le cadre du contrôle judiciaire, de la libération conditionnelle ou du sursis avec mise à l'épreuve. Dès 1994, s'y ajoutent des volontaires. D'année en année, l'équipe de thérapeutes s'agrandit, jusqu'à compter aujourd'hui trois psychiatres, trois psychologues et trois infirmières.

Parmi les patients qu'il reçoit, Roland Coutanceau a isolé trois grands types d'agresseurs sexuels. Les pères incestueux, qui ont, ou non, des tendances pédophiliques, les « pédophiles vrais » et les « prédateurs ». Les pédophiles vrais, que le docteur Coutanceau appelle les « tripoteurs-manipulateurs », se distinguant par leur volonté de multiplier les situations où ils côtoient des enfants. « Ils cherchent à gagner la confiance et l'intimité de l'enfant dans une relation suivie, habituelle, explique-t-il. Ils sont dans une logique de manipulation de l'enfant, un peu comme les escrocs. Eux appellent ça de la séduction. » Ces hommes que l'on rencontre dans

toutes les classes sociales constituent la majorité des patients. Reste les cas isolés de « prédateurs », qui choisissent le plus souvent de passer à l'acte avec un enfant inconnu, qu'ils ne risquent pas de revoir.

« ILS SE TROUVENT DES EXCUSES »

Dans cette consultation, ils entament un travail thérapeutique spécifique, différent des psychothérapies classiques. « Il s'agit de poser d'emblée, dans un entretien préliminaire, l'acte de transgression, explique le psychiatre. Dire et redire que le passage à l'acte est interdit, qu'il s'agira, lors de la thérapie, de prévenir toute récidive. » Pour lui, cette clarification est essentielle. « Ces patients ont généralement une très grande mauvaise foi vis-à-vis de leur geste. Ils se trouvent des excuses, sont complaisants avec eux-mêmes. Il faut les amener à faire le deuil du passage à l'acte, bien qu'ils aient des personnalités extrêmement immatures. » L'entretien thérapeutique doit donc être ancré dans le réel : la personnalité du patient, son passage à l'acte ainsi que sa vie « psychosexuelle » sont passés au crible. « L'important est d'arriver à leur faire distinguer le fantasme, qu'ils

peuvent s'accorder, du passage à l'acte, qu'ils doivent s'interdire », commente-t-il.

Ces entretiens individuels, qui s'accompagnent dans 10 % des cas d'un traitement médicamenteux aux inhibiteurs de libido, sont généralement doublés de séances de psychothérapie de groupe explicitement réservées à la prévention de la récidive. Dans ce cadre, les patients réunis apprennent à analyser comment fonctionnent leurs fantasmes, comment ces images peuvent entraîner des situations à risque ou comment repérer les signaux personnels les conduisant au dérapage. « Ces thérapies de groupe permettent aux patients de voir d'autres hommes, qui sont à des niveaux différents d'analyse, explique le psychiatre. Certains repèrent les points aveugles des autres. En en parlant, ils créent une dynamique de prise de conscience. »

Le fait que la plupart de ces hommes n'ont, au départ, pas choisi la thérapie à laquelle ils sont soumis ne gêne en rien le docteur Coutanceau. L'idée qu'un traitement ne peut réussir sans l'accord préalable de l'intéressé n'est, selon lui, pas pertinente dans le cas des délinquants sexuels. « Leur structure

psychopathologique fait qu'ils ne consulteront jamais si on ne leur impose pas un traitement réel. C'est comme si on demandait à un enfant de choisir de ne pas aller à l'école. » « Certes, c'est la contrainte, ajoute-t-il, mais il ne faut pas oublier que l'objectif principal, c'est de prévenir la récidive, dans l'intérêt des victimes et de la société, comme dans celui de l'intéressé. »

S'il est plutôt satisfait des dispositions du projet de loi, Roland Coutanceau, qui préside l'Association de psychiatrie et de psychologie légale, s'inquiète de la manière dont il sera appliqué. Pointant le manque d'intérêt des psychiatres envers la prise en charge des délinquants sexuels, il stigmatise l'absence d'une véritable clinique de ces déviances. « Il serait nécessaire que les experts psychiatres intègrent les délinquants sexuels parmi leurs propres patients et que des consultations spécialisées soient créées, afin qu'une thérapie spécifique se mette en place », explique-t-il. Quand on sait qu'une prise en charge thérapeutique peut diminuer la récidive des pédophiles après une condamnation, on mesure l'enjeu.

Cécile Prieur

A. C.

Les actes de bizutage seront réprimés par un nouvel article du code pénal

De nombreuses associations demandaient l'interdiction des rituels étudiants avilissants

Le conseil des ministres a adopté, mercredi 3 septembre, un projet de loi dont un article est consacré au bizutage. Si cette disposition est vo-

tée, le code pénal permettra, sans attendre de plaintes d'étudiants ou élèves, de poursuivre des comportements « contraires à la dignité de

la personne humaine ». Cette mesure était demandée par les associations qui combattent la multiplication de ces rites avilissants.

TELLE QU'ELLE EXISTE encore dans les lycées, dans les classes préparatoires, dans les facultés de médecine, les IUT, les universités ou les écoles d'ingénieurs, la tradition typiquement française du bizutage risque bien d'être enterrée. Parmi diverses dispositions intégrées dans le projet de loi sur la lutte contre la délinquance sexuelle, présenté en conseil des ministres mercredi 3 septembre (lire page 8), l'article 10 du titre II introduit une nouvelle qualification pénale et des sanctions renforcées contre certaines formes de bizutage présentées comme des « atteintes à la dignité de la personne ».

Il ne sera plus nécessaire d'attendre qu'un élève ou un étudiant, victime de violences ou de « débordements » sexuels, porte plainte. Toutes les manifestations humiliantes et vexatoires auxquelles donnent encore lieu ces « rites d'initiation » seront désormais répréhensibles et pourront s'accompagner de poursuites et de condamnations. Le texte prévoit en effet que : « Hors les cas de violence, de menaces et d'atteintes sexuelles, le fait pour un élève ou un étudiant d'imposer à un autre élève ou étudiant, en exerçant des pressions de toute nature, des actes, des attitudes ou des comportements contraires à la dignité de la personne humaine [...] est puni de six mois d'emprisonnement et de 50 000 francs d'amende. » La sanction est accrue lorsque les faits

sont commis sur des « personnes en particulière vulnérabilité ».

Annoncé depuis quelques semaines, ce texte était très attendu par les associations qui s'insurgent contre les débordements commis dans certains établissements. Récemment, à l'initiative d'un enseignant de Limoges, un comité national réunissant dix-sept organisations, dont des syndicats d'enseignants et la Ligue des droits de l'homme, avait relancé une campagne pour obtenir l'interdiction de ces manifestations.

Lors d'une réunion, lundi 1^{er} septembre, ce comité avait demandé la création, dans chaque rectorat, d'une antenne d'aide psychologique et juridique aux victimes et la mise en place d'un numéro vert d'assistance, identique à celui prévu pour la prévention de la maltraitance. Ces propositions seront discutées lors d'une rencontre prévue au ministère avec Ségolène Royal, le 9 septembre. L'Association de défense des usagers de l'administration, présidée par Jean-Claude Delarue, qui dénonce le bizutage depuis 1989, a décidé de lancer un SOS-bizutage (01-42-72-11-15) dès la rentrée.

Ce nouveau texte réussira-t-il à mettre fin à des pratiques en vigueur depuis des décennies, défendues par des associations d'anciens élèves et souvent tolérées par les chefs d'établissement ? Tout un arsenal juridique existe depuis 1928 pour interdire les « bri-

mades et les abus ». Après de nouveaux rappels en 1944, en 1954, en 1962, qui prévoyaient des sanctions de renvoi, les injonctions successives des différents ministres de l'éducation, Jack Lang en 1992, François Fillon et François Bayrou en 1993, n'ont en rien mis un terme à la persistance de pratiques répréhensibles. De son côté, Ségolène Royal avait, sans résultat, déposé une proposition de loi en décembre 1993.

LA PRATIQUE S'ÉTEND AUX LYCÉES

Les plaintes sont rares. Et les mises en examen encore plus. Comme le souligne le cabinet de M^{me} Royal, « il fallait rompre la loi du silence et faire sauter les notions d'acceptation et de consentement auxquelles les étudiants doivent se plier ». Les témoignages abondent pourtant sur les séquelles physiques et psychologiques de ces manifestations d'un « folklore étudiant » avilissant.

Dans un ouvrage - *Bizut, de l'humiliation dans les grandes écoles* (éditions Austral, 1995, 110 francs) - préfacé par Pierre-Gilles de Gennes, Aude Wacziarg, une ancienne élève d'une célèbre « prépa » privée de Versailles, racontait les actes de violence, de sadisme et de voyeurisme sexuel dont les couloirs et les chambrées d'un lycée préparant la future élite de la nation étaient le théâtre (*Le Monde* du 7 septembre 1995). Gare à la résistance, malheur aux insoumis, concluait-elle.

L'expérience de la rébellion a eu de lourdes conséquences pour un étudiant de l'Ecole nationale des arts et métiers (Ensam) de Bordeaux, poursuivi en diffamation par l'association des anciens élèves. Durant près de deux ans, son père, Henri Flambard, n'a eu de cesse de lutter contre les humiliations subies par son fils et son exclusion de toutes les activités de l'école (polycopiés, cafétéria...) dirigées par le bureau des élèves. La pratique de « l'usage », chez les « quadzarts » est toujours en vigueur, même si elle a été sévèrement condamnée dans un récent rapport du comité national d'évaluation (CNE). Il dénonçait entre autres la perte de deux mois d'études et le frein à l'intégration d'étudiants étrangers stupéfaits de la persistance de ces manifestations « barbares ».

Tombé partiellement en désuétude dans les années 80, le bizutage a connu ces dernières années une recrudescence, notamment dans les IUT et les universités. « Nous constatons surtout sa généralisation dans les lycées auprès de plus jeunes élèves », relève le docteur Sauveur Boukris, président du Comité français pour l'adolescence. Le projet de loi de M^{me} Royal devrait au moins rompre avec « la complicité du silence » dont l'éducation nationale était jusque-là accusée par les associations.

Michel Delberghe

Elisabeth Guigou mise en examen pour diffamation

La plainte émane de Xavière Tiberi

LA MINISTRE de la justice, Elisabeth Guigou, a été mise en examen pour diffamation, le 21 août, par le juge d'instruction parisien Hervé Stéphan. Au mois de mars, M^{me} Guigou, qui n'était pas encore garde des sceaux, avait émis des doutes, lors de l'émission « 7 sur 7 », sur la qualité du rapport rédigé par l'épouse du maire de Paris pour le conseil général de l'Essonne. Deux jours plus tard, M^{me} Tiberi avait déposé une plainte avec constitution de partie civile, qui entraîne quasi automatiquement une mise en examen. Le juge d'instruction a en effet pour seule mission de vérifier que les propos évoqués dans la plainte ont bien été tenus.

M^{me} Guigou avait déclaré que le travail de M^{me} Tiberi, qui a été rémunéré 200 000 francs, était « un rapport bidon ». Quatre mois auparavant, la justice semblait avoir eu la même analyse : le 6 décembre 1996, l'épouse du maire de Paris avait été mise en examen pour « recel de détournement de fonds publics et recel d'abus de confiance » par deux juges d'instruction d'Evry. L'intérêt de ce rapport de trente-six pages bourré de fautes de frappe et d'orthographe

n'apparaissait pas clairement. Contrairement aux usages, le document ne mentionnait ni la lettre de mission de Xavier Dugoin, président du conseil général de l'Essonne, ni la liste des personnes entendues par le rapporteur, ni la bibliographie consultée.

Depuis, la mise en examen de Xavière Tiberi a été annulée à la suite d'un vice de procédure : lors de la perquisition au domicile des époux Tiberi, le juge Halphen aurait dû recueillir l'assentiment de l'épouse du maire, non sur le procès-verbal mais dans une déclaration à part écrite et signée de sa main. Le problème des emplois fictifs du conseil général de l'Essonne restant entier, le procureur d'Evry a ordonné, en juillet, une enquête préliminaire sur les contrats suspects, dont celui de M^{me} Tiberi. Dans une lettre d'observation provisoire qui a été transmise en août à la justice, la chambre régionale des comptes a, elle aussi, mis en doute la réalité des prestations fournies par une dizaine de personnes rémunérées par le conseil général, dont Xavière Tiberi.

A. C.

Un nouvelle loi sur la cohésion sociale pour la fin 1997-début 1998

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU LOGEMENT, Louis Besson, a annoncé, mardi 2 septembre, qu'un nouveau projet de loi sur la cohésion sociale serait présenté au Parlement, « peut-être tout à fait fin 1997 ou début 1998 ». Le secrétaire d'Etat a indiqué que le texte élaboré par le précédent gouvernement et dont l'adoption avait été interrompue par la dissolution de l'Assemblée nationale serait complété « par rapport aux lacunes qui avaient pu être observées ».

« Le droit au logement, c'est quelque chose qui est irréversible », a commenté l'ancien secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence Xavier Emmanuelli, auteur du précédent projet et successeur de Louis Besson à la tête du Haut-Comité pour le logement des personnes défavorisées. Geneviève de Gaulle-Anthonioz, présidente d'ATD-Quart-Monde, a insisté de son côté sur l'insuffisance de l'offre de logements à bas loyers. Le nombre de personnes exclues du logement est estimé en France à 200 000 par le Haut-Comité qui a remis, mardi 2 septembre, son rapport à Jacques Chirac.

DÉPÊCHES

■ **OPÉRA** : l'administrateur général de l'Opéra de Lyon, Jean-Pierre Brossmann, a été mis en examen pour « abus de confiance » et « prise illégale d'intérêt » ainsi que le directeur financier de cet établissement, Jacques Hérouin, et son ancien directeur général Louis Erlo, suite à une plainte avec constitution de partie civile déposée par deux syndicats de musiciens de l'Opéra. La direction de l'établissement avait été critiquée, en avril, par la chambre régionale des comptes. Jean-Pierre Brossmann doit prendre la saison prochaine la direction du Théâtre du Châtelet.

■ **JUSTICE** : le procureur de Dijon a fait appel de la relaxe dont a bénéficié, le 20 août, Paul Weisbuch, ancien chef de la section financière du parquet de Lyon, poursuivi dans le cadre de l'affaire Noir-Botton. M. Weisbuch avait comparu devant le tribunal de Dijon pour « destruction de pièces judiciaires » et « violation du secret de l'instruction et du secret professionnel ».

■ **MONTAGNE** : quatre-vingt-cinq personnes ont trouvé la mort cet été dans les Alpes françaises, un bilan identique à celui de l'an dernier, bien que le nombre des secours et celui des blessés soient en légère augmentation. Du 1^{er} juin au 31 août 1997, les gendarmes et les CRS ont effectué 1 120 interventions contre 1 004 en 1996 pour la même période. Trente-six personnes sont mortes dans le massif du Mont-Blanc, le massif alpin le plus fréquenté d'Europe.

■ **PITBULLS** : Jean-François Copé, le maire (RPR) de Meaux (Seine-et-Marne), a décidé, mardi 2 septembre, d'interdire par arrêté municipal, la présence de « pitbulls, american staffordshires rottweilers ou leurs croisements » dans les lieux fréquentés par des enfants : écoles et alentours, crèches, jardins d'enfants, centres commerciaux, bâtiments publics, même si ces chiens sont muselés ou tenus en laisse. Sur le reste de la voie publique, ces animaux devront être muselés et tenus en laisse, sous peine d'« une amende de 1 000 à 10 000 francs ».

CONFÉRENCES A SCIENCES PO

Le patrimoine littéraire européen

CYCLE DE 10 CONFÉRENCES

Du 16 octobre au 18 décembre 1997, de 18h30 à 20h30

Avec le concours de Jacqueline de ROMILLY, membre de l'Académie Française, Michel ZINK, professeur au Collège de France, Bernadette BRICOUT, professeur à l'Université Paris 7, Alain VIALA, professeur à l'Université Paris 3, François LÉCERCLE, professeur à l'Université Paris 7, Heinz WIESMAN, directeur d'études à l'EHESS, Marc FUMAROLI, membre de l'Académie Française, Jean DAGEN, professeur à l'Université Paris 4, Yves BONNEFOY, écrivain, professeur honoraire au Collège de France, Julia KRISTEVA, psychanalyste, professeur à l'Université Paris 7.

Ce cycle s'adresse à un public largement diversifié mais motivé par une réflexion culturelle de haut niveau : enseignants, universitaires, journalistes, cadres d'entreprises, d'administrations... Inscriptions (pour l'ensemble du cycle) : 600 F à titre individuel.

Programme détaillé et inscriptions : SCIENCES PO FORMATION, 215, bd Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. 01.44.39.07.55 ou 01.44.39.07.41. Fax. 01.44.39.07.61.

SCIENCES PO
FORMATION
Institut d'Etudes Politiques de Paris

Les peines pour les délits commis dans ou aux abords des écoles sont alourdies

UN ARTICLE glissé, à la demande de Ségolène Royal, dans le projet de loi sur la protection des mineurs et la délinquance sexuelle, présenté mercredi 3 septembre en conseil des ministres, durcit de façon significative les peines encourues pour incitation envers un mineur à consommer de la drogue, de l'alcool ou à commettre des délits. Alors que le code pénal prévoit une aggravation des peines lorsqu'il s'agit, pour ces délits, d'un mineur de moins de quinze ans, le projet de loi propose de la faire jouer également si « les faits sont commis à l'intérieur d'un établissement scolaire ou, à l'occasion des entrées et des sorties des élèves, aux abords immédiats d'un tel établissement ».

Cela signifie que l'alourdissement de la peine s'appliquera aussi pour les mineurs de quinze à dix-huit ans, si les faits ont lieu dans le collège, le lycée, ou à leurs abords immédiats. Ainsi, le fait de « provoquer directement un mineur à faire un

usage illicite de stupéfiants » (art. 227-18 du code pénal) serait désormais puni de sept ans d'emprisonnement et de 1 million de francs d'amende (au lieu de cinq ans et 700 000 francs) si cette incitation a lieu dans les établissements scolaires ou aux alentours. Il en irait de même pour le fait de « provoquer directement un mineur à transporter, détenir, offrir ou céder » de la drogue qui serait désormais passible de dix ans de prison et de 2 millions de francs d'amende (au lieu de sept ans et 1 million de francs).

La même sévérité s'appliquerait pour l'incitation à consommer de l'alcool. L'article 227-19 du code pénal prévoit que le fait de « provoquer directement un mineur à la consommation habituelle et excessive de boissons alcooliques » est puni, lorsqu'il s'agit de mineurs de quinze ans, de trois ans de prison et 500 000 francs d'amende. Ce tarif s'appliquerait donc si le délit se produit dans, ou aux abords des établissements sco-

laire, y compris s'il s'agit de jeunes de quinze à dix-huit ans. Ces nouvelles dispositions joueraient dans les mêmes conditions pour la provocation « à commettre habituellement des crimes ou des délits ».

Enfin, un autre article du projet de loi prévoit que lorsqu'un crime ou un délit a été commis à l'intérieur d'un établissement scolaire, à ses abords immédiats, ou qu'il concerne un élève de celui-ci ou un membre de son personnel, « le ministre public avise le chef de l'établissement concerné de la date et de l'objet de l'audience de jugement par lettre recommandée adressée dix jours au moins avant la date de l'audience ». Cette disposition permettra aux principaux et aux proviseurs de suivre au plus près les affaires concernant leur établissement et les plaintes éventuellement déposées.

Béatrice Gurrey

Une année de découverte des métiers pour oublier l'échec scolaire

ILS SONT QUINZE, âgés de quatorze ans, et ils ont intégré la classe d'initiation préprofessionnelle en alternance (Clipa) du Centre de formation par apprentissage (CFA) de la vente et de la distribution à Paris. Tous ont rencontré de si grandes difficultés scolaires qu'ils ont interrompu leurs études en fin de cinquième pour se réorienter dans cette classe expérimentale. « Ici, on est mieux écouté, on peut voir quelqu'un en cas de problème et on sera payé à seize ans », résume, à sa manière, Laurent. Ancien collègue à Bagnolet (Seine-Saint-Denis), il souhaite désormais devenir chauffeur-routier.

Cette Clipa a été créée en 1994 - dans le cadre de la loi quinquennale de décembre 1993 relative à l'emploi et la formation professionnelle - par le Groupe des industries métallurgiques (GIM) avec le soutien du conseil régional d'Ile-de-France et l'agrément du ministère de l'éducation nationale. Elle accueille des jeunes « qui sont mal à l'aise ou qui s'ennuient dans le système scolaire, pour leur proposer une année d'orientation et de découverte des métiers. Il s'agit aussi d'offrir aux parents une bouée de sauvetage », explique Jacques Blanc, coordinateur de la section. « C'est souvent en fin de cinquième que le processus scolaire est bloqué pour les élèves en échec. Or il n'y a pas

d'autres voies - notamment professionnelles - que le collège puisqu'ils n'ont pas l'âge d'entrer en CAP », ajoute-t-il.

Il n'est pas question pour autant d'intégrer ces élèves dans une entreprise. « Ils sont trop jeunes, ce serait une erreur. Il ne faut pas qu'ils se sentent prisonniers dès le départ dans un secteur d'activité », insiste M. Blanc. Pendant leur année en Clipa - qu'ils suivent gratuitement sous statut scolaire -, les élèves bénéficient de cours de remise à niveau en français, en mathématiques, en histoire-géographie. Ils se forment à l'informatique, aux arts appliqués, et découvrent différentes branches professionnelles (des métiers de bouche à la mécanique, en passant par l'horticulture) en se rendant sur les plateaux techniques de différents CFA.

« Cela leur permet de connaître les qualités requises pour un métier. En fin d'année, on leur demande de choisir le secteur qu'ils ont préféré et de passer trois semaines dans une entreprise », explique le coordinateur. « Ces jeunes arrivent dans la Clipa pleins d'espoirs mais aussi de doutes. Il faut les convaincre qu'ils ne sont pas en échec, qu'ils ne sont pas dans une classe de « déchets » et qu'ils sont capables de faire des choses », constate Christelle Roels, l'une des enseignantes.

Lors de la première année de fonctionnement, les problèmes de discipline étaient tels que les responsables de la Clipa ont décidé d'instituer une sélection à l'entrée à partir d'un test de connaissances et d'un entretien pour évaluer « le

comportement et la sociabilité de l'élève ». Le port de la blouse blanche est devenue obligatoire. Daniel Brun, conseiller d'éducation, a imposé des règles de base à respecter - politesse, ponctualité... - et des heures de colle en cas de dérapage, pendant lesquelles le jeune devra, par exemple, rédiger un texte sur le thème : « Ma vie, je la construis. »

« C'EST QUAND MÊME STRICT »

« Beaucoup d'enfants mettent en avant leurs problèmes familiaux pour justifier leur conduite. Il faut qu'ils fassent un pied de nez à leur vécu en prouvant qu'ils peuvent réussir », explique M. Brun. « Ici, c'est quand même strict, raconte Sébastien. On n'a pas le droit de porter de casquette, ni d'avoir une boucle d'oreille. Il ne faut pas mâcher de chewing-gum, les tam-tams ne doivent pas sonner pendant les cours et le Walkman n'est autorisé que dans la cour de récré. » Mais, précise-t-il, « on a l'accès aux ordinateurs, à des jeux, et, surtout, le mieux, c'est que notre emploi du temps change chaque semaine en fonction des visites en CFA ». David, lui, s'est inscrit en Clipa après avoir refusé de redoubler sa cinquième. « Au collège, on nous prend pour des numéros. Ici, quand on comprend pas, on nous explique », assure ce jeune qui a choisi de s'orienter vers la productique.

Pour Christelle Roels, l'un des aspects essentiels du système est le nombre réduit d'élèves par classe qui rend le professeur « disponible pour chaque élève. C'est vrai qu'on

Sandrine Blanchard

PROCHAIN ARTICLE
Avec des enseignants de collège à Saint-Etienne-du-Rouvray

EMPLOI Le président de l'Association des maires de France (AMF), Jean-Paul Delevoye (RPR), devait exposer, mercredi 3 septembre, devant la commission des affaires sociales

de l'Assemblée nationale, la position de son association sur le premier volet du plan emploi jeunes de Martine Aubry. ● M. DELEVOYE juge que la réussite de ce plan passe

par un « pacte de confiance » entre les jeunes, l'Etat et les élus. ● LE PRÉSIDENT de l'AMF affirme que les maires ne pourront pas mettre en œuvre le plan Aubry s'ils ne dis-

posent pas d'un « engagement très clair de l'Etat » sur la « stabilité des charges financières » des collectivités pendant cinq ans. ● L'AMF ET l'ANPE ont conclu un accord selon

lequel l'Agence nationale pour l'emploi pourrait déléguer certaines de ses responsabilités à des agents communaux. La CFDT conteste vivement cet accord.

L'AMF pose ses conditions à la participation des villes au plan Aubry

Le président de l'Association des maires de France, Jean-Paul Delevoye (RPR), veut que l'Etat prenne l'engagement de ne pas augmenter les charges des collectivités locales pendant les cinq ans où s'appliquera le dispositif pour l'emploi des jeunes

JEAN-PAUL DELEVOYE, président (RPR) de l'Association des maires de France (AMF), réfute le terme de « chantage ». Pourtant, la position de l'AMF sur le plan jeunes de Martine Aubry, telle qu'il devait l'exposer devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, mercredi 3 septembre, revient à placer le gouvernement devant un choix difficile : soit le gouvernement fait avec les élus ce que Jean-Paul Delevoye appelle le « pari de la confiance », soit ces derniers seront dans l'incapacité de prendre

leur part au plan Aubry, qui prévoit que les collectivités locales créent et financent à hauteur de 20 % une partie des 350 000 emplois-jeunes prévus par ce plan.

L'AMF exige ainsi, pour les cinq ans à venir, un « engagement très clair de l'Etat » sur la « stabilité des charges financières » des collectivités. Ce qui exclut, par exemple, toute augmentation du taux de cotisation des collectivités à la Caisse nationale de retraite des collectivités locales (CNRCL), éternelle pomme de discorde avec l'Etat.

Le raisonnement de M. Dele-

voye est simple : si le plan Aubry réussit, il est susceptible de créer plus de richesses que de dépenses, ce qui soulagerait d'autant les finances de l'Etat, notamment par la diminution des dépenses liées au chômage. Il serait donc juste, toujours selon M. Delevoye, que les collectivités locales ne s'en trouvent pas pénalisées : pour le sénateur du Pas-de-Calais, la situation financière des collectivités le contraint à pratiquer un tel donnant, donnant.

Pour le président de l'AMF, le plan Aubry est une tentative de ré-

ponse à « un problème de fond économique et un problème de fond social et sociétal » : l'enjeu est, à la fois, de « sortir de la logique de l'assistance » et de stopper les « mécanismes d'éviction » de l'économie de marché. La création d'une telle « dynamique sociale » repose sur le « droit à l'expérimentation » des collectivités, la « contractualisation » de la lutte pour l'emploi, la « responsabilisation des citoyens ». L'AMF recommande également, entre autres propositions, d'intégrer dans la dynamique de ce plan les plus de quarante ans.

Enfin, les attentes et les inquiétudes des élus, notamment sur les modalités de « sortie » du plan Aubry au bout de cinq ans sont telles que certains d'entre eux proposent d'inverser la répartition de l'Etat et des collectivités. Ces élus particulièrement méfiants ne remettent pas en cause la participation financière des collectivités au plan Aubry. Mais ils proposent que ce soit l'Etat, et non plus les collectivités, qui recrutent les jeunes, les collectivités finançant toujours ces emplois à hauteur de 20 %. Cette proposition n'est pas reprise à son compte par l'AMF. M. Delevoye devait se contenter de la soumettre, pour ce qu'elle est, aux députés de la commission des affaires sociales.

Ce n'est pas la première fois que le maire de Bapaume, séguiniste « de terrain » et élu à l'itinéraire atypique, se rebelle contre l'attitude du gouvernement vis-à-vis

des élus locaux. Avant premier ministre, Alain Juppé avait fait les frais du mécontentement de M. Delevoye, lorsque, le 31 janvier 1996, il avait lancé un « appel national » aux maires pour qu'ils se mobilisent - déjà - en faveur de l'emploi des jeunes. Le président de l'AMF avait immédiatement répliqué que les maires « sont déjà des partenaires actifs de la solidarité nationale, mais [qu']ils ne peuvent s'engager davantage sans une véritable réforme de l'Etat, une redistribution et une déconcentration des moyens, ainsi qu'une répar-

tion nouvelle des dotations de l'Etat avec une fiscalité non pénalisante pour l'élan de solidarité nationale ».

Si M. Delevoye se sent assez fort pour s'en prendre ainsi aux gouvernements, quelle que soit leur couleur politique, c'est sans doute que l'AMF, qui regroupe 90 % des maires, est une association puissante. D'autant plus que la réalité du pluralisme politique en son sein est habituellement reconnue, y compris par la gauche.

Jean-Louis Andreani

Un accord avec l'ANPE permettrait à des agents communaux de « placer » des chômeurs

L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI (ANPE) et l'Association des maires de France (AMF) doivent signer, le 17 septembre, un accord permettant à l'agence de déléguer certains de ses services à des agents communaux. Révélé par *La Lettre de l'Expansion* et confirmé par l'ANPE, ce projet, laissé à la libre décision des communes, a été immédiatement dénoncé par la CFDT-ANPE, majoritaire parmi les 16 000 salariés de l'agence.

A l'ANPE, on précise que ces employés communaux « auront dans ces domaines des fonctions similaires à celles d'un conseiller dans une agence locale », mais qu'ils resteront « sous l'autorité du maire ». Ils pourront bénéficier d'une « formation spécifique » pour avoir ensuite le droit de placer des demandeurs d'emploi et d'aider les entreprises à recruter. L'agence voit, dans cette initiative, une façon d'« offrir un service plus complet et plus proche à un plus grand nombre possible de demandeurs d'emploi ».

L'ANPE va également mettre à la disposition des communes qui le veulent, dans leurs locaux, ses offres d'emploi par le biais d'un serveur Minitel 3614 ANPE ou d'un logiciel Internet.

La CFDT-ANPE juge, au contraire, que cette « municipalisation rampante » de l'agence risque de placer les usagers « entre les mains d'autorités pour qui les intérêts politiques, notamment ultra-libéraux voire d'extrême droite, pourraient se trouver fort éloignés des impératifs de service public ». Il est vrai qu'à Vitrolles (Bouches-du-Rhône), par exemple, un travailleur immigré au chômage aurait peu de chances d'être aidé par un agent recruté par le maire Front national. La CFDT-ANPE a demandé, mardi 2 septembre, au directeur général de l'agence, Michel Bernard, et à la ministre de l'emploi, Martine Aubry, de « suspendre immédiatement » ce projet.

J.-M. B. (avec AFP)

M. Barre prêt à « discuter du niveau du péage » du TEO lyonnais

LORS D'UNE VISITE, mardi 2 septembre, sur le site du périphérique nord de Lyon (TEO), boycotté depuis son ouverture il y a un mois et demi par les automobilistes qui jugent excessif le coût du trajet - 16 francs pour 10 kilomètres (*Le Monde* du 2 septembre) -, Raymond Barre a déclaré qu'il fallait « maintenir le péage » de cette section urbaine. Le maire de Lyon considère que « les citoyens, les usagers doivent contribuer au financement de travaux de ce genre ». « Ne comptez pas sur moi pour faire de la démagogie dans ce domaine », a-t-il souligné, en admettant toutefois que l'on pouvait « discuter du niveau du péage ». Selon M. Barre, les difficultés rencontrées lors de la mise en service de TEO, notamment la multiplication des embouteillages aux entrées de l'ouvrage, auraient pour origine « une certaine précipitation au moment de la conclusion du contrat de concession », signé en 1989 par Michel Noir. - (*Corresp. rég.*)

DÉPÊCHE

■ **CORSE** : la Société nationale Corse-Méditerranée veut acquérir un troisième navire à grande vitesse, permettant la desserte de la Corse « pratiquement par tous les temps », annonce la compagnie.

REPRODUCTION INTERDITE

M O B I L I E R

VENTES APPARTEMENTS

2^e arrond.
Prox. Opéra pdt XVII^e s.
HSP 4,10, 4 P. 102 m², chf ind.
belle allure 01-43-35-18-36

ENCHÈRE NOTAIRE
104, rue de Réaumur
4 P. 119 m², 5^e ét. + cave
+ P. de serv. 7,5 m²
Mise à prix sur surenchère
1 958 000 F
Visite 10/9 de 15 h à 17 h.
B. Merland 01-53-93-30-60

3^e arrond.
Marais
Part. vd. ds imm. rénové
21 m² aménageables
poss. colombage, tomettes,
440 000 F, tél. : 01-48-04-80-81

4^e arrond.
Notre-Dame. Studio 45 m²
à restructurer. Vue
dégagée. Charme. Poutres.
Imm. 17^e. 890 000 F
Tél. : 01-44-07-37-05

5^e arrond.
2 P. à Cardinal-Lemoine
6^e étage. Coquet. Vue
460 000 F - 01-40-47-67-82
Cœur vieux Paris
Superbe immeuble XVII^e
Gd séjour, chambre, calme
à rafraîchir 1 350 000 F
Serge Kayser - 01-43-26-43-43

7^e arrond.
**QUAI VOLTAIRE
220 m²**
Vue Seine, Louvre, soleil
Part. : 01-42-61-27-24
Fax : 01-42-61-68-31

9^e arrond
TRUDAINE 6 P
148 m² + service 12 m²
2 800 000 F - 01-40-25-07-05

13^e arrond
Maison Blanche 3 P. confort.
5^e ét. asc. 57 m² calme
780 000 F - 01-44-24-26-92
Pl. Italie Butte-Cailles
Studio + cuis., s. d'eau, WC
295 000 F - 01-44-24-26-92

Prox. parc Montsouris réc. dem.
ét. séj-dble 4 chbre 120 m², calme
soleil, 2 park. 01-43-35-18-36

14^e arrond.
GARE MONTPARNASSE (Près)
BEAU STUDIO TT CFT
34,40 m² Imm. gd standing
560 000 F - 01-45-43-88-60
MONTPARNASSE gd stand. 5 P
111 m², séj. s/pte terrasse
2 bns, park. 01-43-35-18-36

15^e arrond.
3/4 P. SQUARE BRASSENS
3^e ét. asc. neuf cheminée
Etonnant. 1 750 000 F
Tél. : 01-40-47-67-82
2 P RUE DOMBASLES
Ancien, parfait état
590 000 F - 01-40-47-67-82

3 P RUE DU THÉÂTRE
Ancien, parquet, cheminées
excellent état, chf. ind. gaz
1 050 000 F - 01-40-47-67-82
MONTPARNASSE imm. 80, séj.
2 chbres 74 m² à rafraîch. park.
poss., urg. 01-43-35-18-36

16^e arrond.
- EXELMANS BEAU 4 P 95 M²
Standing - 2 200 000 F
- G.-MANDEL BEAU 130 M²
de classe - 2 900 000 F
- ÉTOILE 5-6 P 150 M²
+ Terrasses. Belle vue
Clarté - 3 900 000 F
- PTE MAILLOT 7 P 190 M²
5^e dernier ét. 4 400 000 F
VALMONT - 01-42-66-36-53

QUAI BLÉRIOT
Superbe 6/7 P 213 m²
4^e ét. s/Seine - parking
4 000 000 F M. GUIDE
06-80-31-44-79

**SEINE-ET-MARNE
77**

Nord Seine-et-Marne belle ppte
300 m² + 100 m² hab. de suite
Gar., bord de riv., sur 1 800 m²
LIMITE GOLF-CÉLY-EN-BIÈRE
02-38-96-22-98/06-09-01-40-27

**VAL-DE-MARNE
94**

Fontenay-Sous-Bois
Imm. de standing
DERNIERS APPARTEMENTS
A partir de :
770 000 F
01-48-76-12-94

MAISONS
ILE D'ARZ, GOLFE DU
MORBihan
Maison 1991, sur terrain 650 m²
Salle de séj., salon, cheminée
3 chbres, cuis. équipée,
2 s. de bns, garage
Prix : 1,250 M.
Tél. : 02-97-44-30-64

ENCHÈRE NOTAIRE
Val-d'Isère « Le Rogoney »
Chalet 3 P. 93 m². Case skis
Mise à prix : 1 675 000 F
Visites 4/9 et 12/9 de 15 h
à 17 h, 8/9 de 10 h à 12 h.
J.F. Jouvion - 01-43-87-59-59

VIAGERS
16^e Th.-Gautier - Libre
4 P 95 m² 300 000 F + 8 333 F
72 ans. - 01-42-62-08-12
VILLAS
Part. vend gde villa
4 500 m², parc + Piscine
Près d'Aix-en-Provence
Urgent 2,3 M.
Tél. : 04-42-22-25-16

**A CHATS
APPARTEMENTS**
Rech. URGENT 100 à 120 m²
PARIS Paiement comptant
chez notaire 48-73-48-07

LOCATIONS

**OFFRES
MEUBLÉES**
Paris 18^e (Mairie)
Chbre, 7^e ét., dche, lav.
Convind. à étudiant
1 700 F/mois. C.C.
Tél. : 01-42-58-71-04

**OFFRES
VIDES**
- 15^e VOLONTAIRES 3-4 P
90 m² park. 8 100 F h. ch.
- 16^e PASSY 4 P 105 M²
4^e asc. 10 300 F h. ch.
- 7^e SÉGUR VUE JARDIN
- 3/4 P. 110 m² 11 500 F h. ch.
- 130 m² 14 500 F h. ch.
VALMONT - 01-42-66-36-53

**BRUNOY 91
MAISON 200 m²**
1 ét., 5 chbres, 2 s. de bains
Gd bur., cave, jard. clos 1 400 m²
RER D, prox. ltes écoles.
Bail mixte possible, loy. :
8 500 F
Part. : 02-99-30-51-92

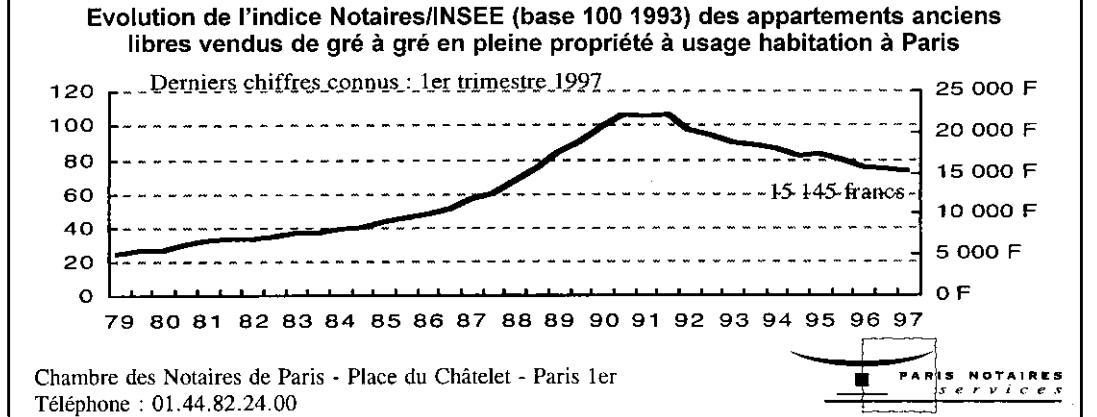
PRÈS LAMORLAYE
Résidence de standing
Maison récente
Garage - Jardin
6 000 F/mois
Hors charges
Tél. : 01-34-68-01-69

- SANS FRAIS
NI COMMISSION
(16^e) 22 rue Boileau
dans imm. neuf - parkings
Loyer HT : 650 F
Disponibles de suite
Pour RV 01-53-06-13-07

M^e DUPEIX
IMMEUBLE NEUF STAND.
Prestations de qualité
3, 4, 5, 6 P avec balcon
à partir de 7 400 F + ch
COMADIM - 01-42-44-15-14

LE BAROMETRE DE L'IMMOBILIER PAR LES NOTAIRES

Indice Notaires/INSEE..... **81,7 au 30/03/97**
L'indice Notaire/INSEE est établi depuis 1979 à partir de la Base de données immobilière de la Chambre des Notaires de Paris (B.I.E.N.) qui enregistre l'ensemble des ventes réalisées en Ile-de-France, en collaboration avec l'INSEE, et en partenariat avec le Bureau van Dijk. Il est publié trimestriellement et sert de référence pour l'analyse des marchés immobiliers. Chaque indice fait l'objet d'une valorisation en francs courants



PARKINGS
SANS FRAIS
NI COMMISSION
(16^e) 22 rue Boileau
dans imm. neuf - parkings
Loyer HT : 650 F
Disponibles de suite
Pour RV 01-53-06-13-07

**IMMOBILIER
D'ENTREPRISE**
**CENTRE AFFAIRES
PARIS-ÉTOILE**
Face à l'Arc de triomphe
Bureaux de prestige avec serv.
Tél. : + 33 (0)1-44-17-18-44
Fax : + 33 (0)1 44-17-18-43

BURO CLUB
Bureaux équipés
DOMICILIATIONS
**10 PL. VENDÔME
ARCHE - DÉFENSE**
Tél. : 01-40-90-30-46

BIJOUX
BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix.
« Que des affaires
exceptionnelles ! »
Tous bijoux or,
toutes pierres précieuses,
alliances, bagues, argentierie
ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens
4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin à l'Étoile
37, avenue Victor-Hugo
Autre grand choix

**BIJOUX ANCIENS
GILLET**
19 rue d'Arcole 75004 Paris
01-43-54-00-83
ouvert le dimanche matin

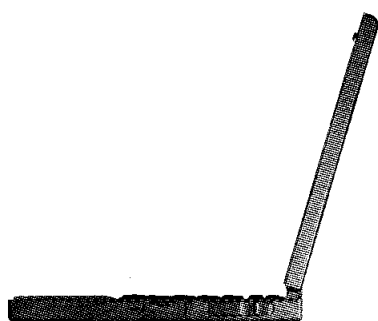
NOUVEAU
**A PARTIR
DU LUNDI
8 SEPTEMBRE
1997***
Les petites annonces
immobilières
dans le supplément
ÉCONOMIE
**PASSEZ
VOTRE ANNONCE
AU :**
Tél. : 01.42.17.39.80
(particuliers)
* daté 9 septembre



à partir de
13 600 F HT*
Le nouveau ThinkPad 380

Tout est intégré dans cet endroit pour penser. Aussi puissant qu'un poste de travail... mais portable. Processeurs Pentium jusqu'à 150 MHz avec technologie MMX™. Grand écran de 12,1 pouces. Mémoire vive de 16 à 80 Mo. Disque dur, lecteur de disquettes et de CD-ROM intégrés. Également incluses, des technologies comme la communication infrarouge 4 Mbps.

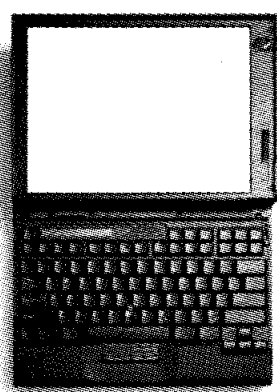
*16 402 F TTC. Prix catalogue IBM au 01.08.97. Modèle sans CD-ROM.



à partir de
13 100 F HT*
Le nouveau ThinkPad 560

L'ultra-portable sans compromis. Processeur Pentium jusqu'à 166 MHz, avec technologie MMX™. Disque dur SMART de 2,1 Go. Écran de 11,3 ou 12,1 pouces. Mémoire vive de 8 à 80 Mo. Poids plume de 1,87 kg. Communication infrarouge jusqu'à 4Mbps pour impression et transfert de données sans fil, et accès LAN à distance.

*15 799 F TTC. Prix catalogue IBM au 01.08.97

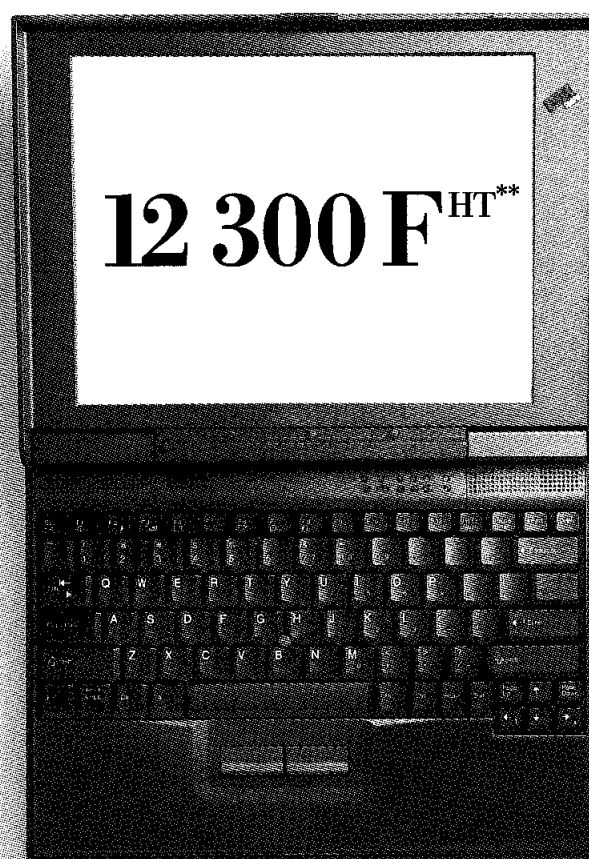


à partir de
29 000 F HT*
Les nouveaux ThinkPad 760 et 765

Le nec plus ultra des portables. Des performances multimédia et des possibilités de communication exceptionnelles. Processeur Pentium® jusqu'à 166 MHz avec technologie MMX™ et mémoire EDO de 104 Mo. Très grand écran de 12,1 ou 13,3 pouces. Disque dur SMART jusqu'à 3,0 Go. Éléments interchangeables comprenant lecteur de CD-ROM, ports vidéo externes et lecture MPEG-2 pour présentations multimédia.

*34 974 F TTC. Prix catalogue IBM au 01.08.97

Un ThinkPad à ce prix-là, vous pensez résister longtemps ?



Le nouveau ThinkPad 310 d'IBM

Le ThinkPad le plus abordable, avec tout pour le multimédia.

Processeur Pentium® de 133 MHz, grand écran SVGA de 11,3 pouces double balayage ou à matrice active. Mémoire vive de 16 à 64 Mo. Disque dur de 1,08 à 2,1 Go.

Lecteur de CD-ROM 10x en standard ou option. Haut-parleurs stéréo intégrés.

Support des applications Sound Blaster Pro. Garantie 1 an pièces et main d'œuvre.

Dorénavant, les légendaires ThinkPad ne sont plus seulement disponibles, ils sont abordables. Pour plus d'informations, ou pour contacter votre revendeur le plus proche, appelez le **0 801 835 426** ou rendez-nous visite sur www.ibm.fr/micro



Un meilleur endroit pour penser.
Le meilleur moment pour acheter.



Solutions pour une petite planète



**14 834 F TTC pour le modèle 31010FR. Prix catalogue IBM au 01.08.97.

Les logos Intel Inside, Pentium et MMX sont des marques déposées de Intel Corporation. Les PC référencés dans cette annonce sont livrés avec un système d'exploitation.

LONGTEMPS, Francky, enfant de marinières, a eu le « mal de terre ». C'était au début de sa vie d'interné, au lycée de Beaucaire. Au milieu des élèves, avec le bruit, les bousculades, cette ambiance de volière, il se sentait patraque, il avait la nausée. La vie à bord lui manquait trop. « Il a mis presque un an à s'habituer », chuchote Francine, la mère, avec une pointe de fierté.

Aujourd'hui, c'est l'été, le temps des grandes vacances, le temps de la vraie vie. Dans la cabine de pilotage, Francky se sent chez lui. Le Rhône est son royaume. Agé de quinze ans « et demi », Francky ne rêve que d'une chose : devenir patron de bateau, comme son père et le père de son père. Du côté maternel aussi, on a grandi sur l'eau. « Dans la famille, souligne Francine, on est marinier de naissance. » Balayant l'horizon du regard, Francky observe les miroitements du fleuve, épiait les tourbillons, les friselis d'écume. Comme dit Patrick Ponton, alias Pompon, éclusier à Rochetaillée, « les vrais marinières, ils savent lire l'eau d'instinct. Ils ont ça dans le sang ».

Le père de Francky, Francis Mague, un costaud de petite taille, à la moustache drue et à l'œil bleu, un bleu si pâle qu'il semble délavé, fait partie de cette caste. L'école, il ne l'a fréquentée, avoue-t-il, que « vingt et un jours au total ». C'est à l'armée que ce natif du nord de la France a appris à lire et à écrire. Le reste, il l'a conquis tout seul, à même la vie, au fil de l'eau, en autodidacte absolu. Seigneur du fleuve, il a su cependant, contrairement aux héros des romans de Bernard Clavel, s'adapter aux évolutions du monde et aux lois du marché. Aujourd'hui, Francis Mague préside la coopérative artisanale Navi Sud-Est – seule du genre sur le Rhône – et s'est mis à l'ordinateur. Ses cheveux ont blanchi. Quand il s'adresse à lui, Francky ne dit pas « papa » mais « chef ».

Debout dans la cabine, devant le tableau de bord, tous deux restent aux aguets. Pieds nus, en short, le père et le fils portent le même t-shirt noir, orné de l'aigle américain. Le Vaillant, un automoteur danubien de 85 mètres de long et d'une capacité de 1350 tonnes, vient de quitter l'embarcadere de Salaise-sur-Sanne, à une soixantaine de kilomètres au sud de Lyon. Il mettra un peu plus de cinq heures pour atteindre Collonges-au-Mont-d'Or, au nord de la capitale des Gaules.

« A la descente, on fait du 20 kilo-



pu voir le gamin toutes les semaines », explique Francine. L'escala hebdomadaire à Beaucaire permet au trio familial de passer le week-end ensemble. Et puis, le Rhône, ils s'y sont faits. C'est un fleuve différent. On a beau l'avoir charcuté, bétonné, cousu d'une bonne dizaine d'écluses – la dernière en date, celle de Vaugris, a été inaugurée en 1981 –, il a gardé un peu de sa rudesse d'antan. « Le Rhin ou la Seine, c'est lent, ça glisse. Le Rhône, il roule », tente d'expliquer Francine. Son mari approuve d'un hochement de tête.

Sur la rive, à main gauche, une enseigne géante, plantée parmi les vignes, vante le Chapoutier, célèbre vin des côtes roties. On vient de passer le village d'Ampuis et son

Freycinet, maître d'œuvre, en 1879, d'un vaste programme de restructuration du système fluvial resté inachevé), la route, puissamment soutenue par les lobbies du béton et de l'automobile, et le chemin de fer, très largement aidé par les subventions de l'Etat, ont continué sur leur lancée. Le fluvial est resté loin derrière. Il ne représente que 5 % du trafic des marchandises (contre 75 % à la route et 20 % au chemin de fer). Parent pauvre du secteur des transports, il traverse aujourd'hui « une crise profonde, comme jamais la batellerie n'en a connue », estime le chercheur Bernard Lesueur, installé en région parisienne.

A remonter l'Histoire, le constat est amer. « Du tout-fluvial qui a

plus qu'un voyage par mois. C'est dur ! », souffle Francine. « Quand on regarde autour de nous, on s'aperçoit qu'il y a plein de marinières qui ont disparu », ajoute son époux. Selon les estimations nationales, le nombre des artisans-bateliers ne dépasse pas les 1 000 – dont beaucoup ne voyagent plus qu'une ou deux fois par an, préférant « rester au pieu » (amarrés en attendant des jours (et des contrats) meilleurs. Les grandes compagnies fluviales françaises emploient, de leur côté, plus de 1 500 personnes, salariés de l'eau douce, sillonnant l'Europe ou l'Amérique sur des bateaux géants.

Le métier de marinier serait-il en voie d'extinction ? Au train où vont les choses, la réponse ne fait aucun doute. « On est né dans le mauvais siècle », résume un patron de Freycinet, en escale à Saint-Jean-de-Losne. Et il n'est pas certain que le lancement du canal Seine-Nord puisse corriger la donne. D'un geste calme, Francis Mague a saisi le micro VHF. « Vaillant montant pour le pont de la Méditerranée lance-t-il. C'est pour prévenir, au cas où un bateau arriverait en face. » Mais le Rhône, à cette heure, est pratiquement désert. Le soleil éclabousse le velours sombre de l'eau, semant de grandes flaque de miel sur la surface du fleuve.

« Il y a vingt ans, on comptait une quarantaine d'artisans-bateliers sur le Rhône. Aujourd'hui, ils sont moins de vingt », confirme Gérard Foin, expert maritime et fluvial, dont les bureaux sont installés à Arles. « Contrairement au monde paysan, explique-t-il, le monde de la voie d'eau n'a pas d'électorat et ne dispose donc pas d'un lobby politique suffisamment puissant pour défendre ses intérêts. »

L'abandon du canal Rhin-Rhône – un projet décrié par les écologistes autant que par l'ancien ministre de l'environnement, Corinne Lepage, qui l'avait qualifié de « pharaonique » – sonnerait-il le glas du « fleuve-Dieu » chauvinement salué par Frédéric Mistral ? Pour les responsables de la Compagnie nationale du Rhône (CNR), société d'économie mixte créée par un décret du 10 janvier 1931 et chargée de veiller aux destinées du fleuve, la décision du gouvernement de Lionel Jospin a été ressentie comme une « provocation » – au sens positif du mot, assure-t-on. « On se doit de relever le gant, de réagir, et non de baisser les bras », précise le directeur général de la CNR, Patrick Guilhaudin. L'enjeu, à long terme, est celui de « la place de Lyon, du sud de la France, et plus largement, de la Méditerranée dans l'Europe des transports de demain », estime-t-il. Question vieille comme

le Rhône, qu'avait déjà pointée du doigt l'historien Fernand Braudel dans son ouvrage *L'Identité de la France*. En attendant que les autorités se décident à trancher, la CNR limitera ses ambitions à « l'amélioration du réseau existant », souligne M. Guilhaudin. La CNR espère notamment recevoir le feu vert du gouvernement pour finir les travaux d'aménagement de la Saône, de manière à permettre un jour aux automoteurs de « remonter le bassin Rhône-Saône, avec leurs cargaisons de pétrole ou de céréales, en allant de Fos jusqu'au cœur de la Bourgogne ». Un optimisme mesuré, que partage Paul Pierron, le directeur régional de Voies navigables de France (VNF) à Lyon. « Début juillet, le premier 1 500 tonnes est arrivé à Chalon », se réjouit-il. Jusque-là, seuls les bateaux de type Freycinet (250 à 350 tonnes) y arrivaient.

CES minuscules victoires sont loin, pourtant, de soulever l'enthousiasme des marinières et des grandes compagnies. « Les gens de VNF, ils plantent des fleurs pour les écluses et ils bichonnent les plaisanciers, pendant

« Dans le fond, si le Rhin-Rhône s'était fait, nous, les petits, on était morts ! »

que nous, les arbres, ils nous caressent la timonerie, et qu'on n'a même pas un pieu pour s'amarrer ! », fulmine Nadine. En transit à Saint-Jean-de-Losne, elle et son mari Charley ne se bercent pas d'illusions. Marinières « de naissance », comme Francis Mague et son épouse, ils ont déconstruit à leurs fils de suivre la même voie. « Mes deux garçons sont matelots sur le Rhin, explique Charley. Ils sont salariés sur un gros pétrolier : ils font quinze jours sur l'eau et une semaine à terre. » L'usine, en somme. « L'avenir est aux gros bateaux », réplique le marinier. « Dans le fond, si le Rhin-Rhône s'était fait, nous, les petits, on était morts ! », reconnaît-il, presque à regret.

« Que l'on passe de l'artisanat à l'ère industrielle, moi, ça ne me choque pas », renchérit le directeur régional de la CFT, Alain Biéché, dont les bureaux sont installés à Lyon, au port Edouard-Herriot. Classée parmi les trois plus grandes compagnies françaises de transport fluvial, la CFT a su – comme ses concurrents, dont la dynamique société Touax – diversifier ses activi-

tés. Les six pousseurs et la quinzaine de barges que la CFT fait naviguer sur le Rhône transportent du pétrole, du gaz, des produits chimiques, du matériel métallique, des engrais, mais aussi des conteneurs via Delta-Box, filiale de la CFT. « La seule solution, c'est le partenariat entre les grosses compagnies et les artisans », assure M. Biéché.

« Partenariat » ou vassalisation, comme le redoutent nombre d'artisans-bateliers ? A entendre les qualificatifs peu amènes dont les uns et les autres se gratifient mutuellement, on se prend à douter de l'avenir du Rhône. La « spirale du sous-développement », selon l'expression de Paul Pierron, dans laquelle est plongée la France des fleuves et des canaux, ne semble pas devoir être enrayerée de sitôt. Insuffisance du réseau, cherté des tarifs portuaires et du fret, lenteurs administratives, archaïsme mortel des dockers de Marseille : la liste est longue des tares chroniques dont souffre l'orgueilleux « fleuve-frontière », vaste cul-de-sac aux richesses incertaines – exception faite de ces « turbines géantes, tapies au fond des gouffres des centrales hydroélectriques », qu'évoque le peintre François Baudouin (*Rivières et canaux de France*, éditions Anthèse, 1997).

En dix ans, entre 1985 et 1995, le trafic sur le Rhône a fondu comme neige au soleil : un million de tonnes de marchandises en moins – auquel il faut ajouter la perte, en 1996, de 700 000 tonnes de sables et graviers. Le déclin est-il irréversible ? Selon la plupart des experts, le trafic sur le Rhône représente 1 % de celui du Rhin et environ 20 % de celui de la Seine. Les uns voient dans ces chiffres le signe d'une anémie irrémédiable, les autres veulent y puiser matière à espérer. Après tout, la CFT ne vient-elle pas de ramener sur le Rhône huit nouveaux bateaux de Roumanie ? Et les cimenteries Lafarge, dont les usines sont installées au bord du fleuve, dans la région du Teil, n'ont-ils pas décidé de faire transiter désormais une partie de leur production par bateau ? Reste à savoir si ces « indices de vitalité » sauront convaincre Paris. A bord du Vaillant, Francis Mague esquisse un sourire. Il rêve à voix haute : « Si seulement ils se décidaient à allonger les écluses et à creuser le fond des canaux sur la Saône ! Il suffirait de passer de 1,80 mètre à 2,20 mètres. C'est pourtant pas la lune et ça ferait un boom formidable pour le transport fluvial ! » Au loin, le ciel s'embrase au-dessus de l'île Barbe. Le Rhône s'endort enfin.

Catherine Simon
Dessin : Nicolas Vial

Le Rhône à contre-courant

Parents pauvres du secteur des transports, les artisans-bateliers ne sont plus qu'un millier en France, dont une vingtaine sur le Rhône, transformé en cul-de-sac par son isolement des grandes voies d'eau européennes

mètres à l'heure. Mais à la montée, on ne dépasse pas les 15 à l'heure », prévient le patron du Vaillant. Avant de fixer leur choix sur le Rhône, les Mague, pendant quinze ans, ont voyagé un peu partout. « On a fait l'Est, la Saône, le Rhin... » Le Rhin leur plaisait bien. Mais le bassin rhénan, contrairement à son cousin rhodanien, est immense. Depuis septembre 1992, date de l'inauguration de l'Europakanal, Néerlandais et Allemands naviguent d'un seul trait de Rotterdam à la mer Noire.

Le couple Rhône-Saône, lui, ne dépasse pas les 500 kilomètres, dont un peu moins de 400 (entre Fos-sur-Mer et Chalon-sur-Saône) sont accessibles aux gros bateaux de gabarit européen. « Si on s'était mis sur le Rhin, jamais on n'aurait

château de pierres blondes. Arrivant en sens inverse, un gros automoteur à barge croise lentement Le Vaillant. D'un bateau à l'autre, les hommes lèvent le bras en guise de salut. « C'est le Saint-Michel, commente Francis Mague. Il a le nez roumain, un arrière canadien et le capitaine est berrichon. »

BRICOLÉE, rafistolée, modernisée avec des moyens de fortune, la flotte fluviale française est à l'image du désintéret persistant que lui témoignent, depuis plus d'un demi-siècle, les hommes politiques et les gouvernements.

Alors que vieillissent les dernières péniches de type Freycinet (du nom de l'ingénieur et polytechnicien Charles de Saulces, baron de

marqué le XIX^e siècle, on est passé au tout-ferroviaire, avant de se mettre, depuis la présidence de Georges Pompidou et jusqu'à aujourd'hui, à tout miser sur la route », regrette l'auteur de *La Grande Batellerie* (coédition La Mirandole-Pascale Dondey, 1996). Ailleurs en Europe, même si la concurrence existe entre les différents modes de transport, « la combinaison est beaucoup plus équilibrée », insiste le chercheur. A l'instar de nombreux spécialistes, amoureux ou non des voies d'eau, il considère que « la seule solution d'avenir est d'établir une politique globale des transports », permettant d'harmoniser efficacement les performances du rail, de la route et de l'eau. On en est loin.

« Sur la Seine aussi, le travail diminue. On a des amis qui ne font

Les trois défis d'une nouvelle morale laïque

par Jean Baubérot

CETTE fois, cela semble prendre tournure : les récentes déclarations du ministre de l'éducation nationale indiquent que les habitués propos sur le « nécessaire retour » de la morale à l'école publique ne resteront pas forcément des vœux pieux. A l'œuvre donc... mais en évitant qu'une désillusion ne se fasse rapidement jour. Outre de nombreux problèmes concrets, trois « défis » essentiels sont à relever.

Le premier défi consiste à clarifier la référence de plus en plus fréquente aux « temps heureux où l'on enseignait la morale à l'école ». Le consensus apparent – et un peu nostalgique – recouvre en fait deux options. Les uns évoquent, avec des trémolos dans la voix, la « petite phrase » de morale élémentaire copiée chaque matin par les écoliers d'il y a cinquante ans. Les autres invoquent une morale civique qui enseignerait, comme autrefois, les « valeurs républicaines ».

Chacun se trompe en partie. Les premiers parce que la morale laïque était déjà sur le déclin quand elle s'est réduite à une phrase puérile et honnête. Les seconds parce que la morale laïque a toujours été plus large que le civisme républicain. Dans sa période faste (fin du dix-neuvième, début du vingtième siècle), elle a signifié toute une vision morale réformatrice du monde,

façonnée d'emprunts à diverses traditions philosophiques et religieuses revisitées à partir de la notion-clé de « dignité humaine ».

Est moral ce qui contribue à développer cette dignité : la réciprocité entre droits et devoirs, le lien étroit entre liberté et conscience, l'importance fondamentale de la solidarité, etc. La République est le cadre politique dans lequel cette dignité peut le mieux s'épanouir, et chaque citoyen en est coresponsable. Ainsi va-t-on de la morale au civisme, de l'être humain au citoyen.

Où donc se niche un espoir plausible dans la société française actuelle ? Quels sont ses projets d'avenir ?

Et cet ample idéal moral induit des mises en question : par exemple, le maître ne se contentera pas de proscrire le vol, il en précisera les formes commises par des adultes en apparence honnêtes : escroqueries, fraudes diverses, abus de position dominante, etc. En retour, les élèves, dans leurs devoirs, se feront une joie de mettre en scène des

grandes personnes de leur entourage en train de commettre des « indécences morales ». L'enseignement de la morale devient la formation à un regard critique sur la vie sociale quotidienne.

Sauf à considérablement régresser par rapport à nos devanciers, rétablir la morale à l'école ne peut signifier se borner à donner quelques interdits à des loubirds de banlieue. Avec la pédagogie appropriée, cela doit traduire une réflexion morale de la société sur elle-même (pas seulement sur ses marges ou sur ses déviations), un véritable discours moral autocritique qui reste largement à construire.

Le deuxième défi consiste à ne pas se montrer amnésique quant aux raisons qui ont conduit la morale laïque à disparaître des programmes scolaires. Son déclin est dû, en partie, au fait qu'elle s'est montrée moins exigeante envers l'Etat républicain qu'à l'égard de l'individu ordinaire. On espérait le progrès moral et social par la démocratie... et c'est la guerre mondiale de 1914-1918 qui est venue, avec la manière si dévoreuse d'hommes dont elle a été conduite.

Des doutes se sont fait jour. Doutes renforcés par la crise économique des années 30, Vichy et les guerres de la décolonisation. Les enseignants n'ont plus cru à de larges pans de la morale qu'ils étaient censés enseigner. Au même moment, dans la société

civile, s'est développée une critique des institutions trop sûres d'elles-mêmes, dont mai 68 a été le feu d'artifice. Il faut donc rechercher un renouveau de la morale laïque et non son « retour » ; un renouveau qui ne fasse pas fi des contestations dont elle a été l'objet.

Car, troisième défi, la morale est vite envahissante et autoritaire si elle est close sur elle-même. Provoquer à une réflexion morale est sans doute plus efficace qu'enseigner des normes toutes faites, même s'il se révèle également nécessaire de poser explicitement le problème de l'interdit. Mais un interdit n'a de sens qu'ordonné à des fins. Il constitue le revers de l'espoir... Où donc se niche un espoir plausible dans la société française actuelle ? Quels sont ses projets d'avenir ? Notre « républicanisme » ne se trouve-t-il pas paralysé par le dilemme : défense crispée d'une « exception française » menacée ou renoncement face à l'Europe et la mondialisation ?

Une nouvelle morale laïque dépend de notre capacité à dépasser cette double impuissance, à constituer, dans la confrontation des valeurs et des civilisations, un apport possible d'un nouvel universalisme à construire.

Jean Baubérot est historien et sociologue.

Le droit d'aller et venir en paix

par Johnny Hallyday

QU'UNE jeune femme belle et adulée du monde entier soit morte pour échapper à des photographes qu'elle côtoyait depuis toujours invite à la réflexion.

Quelle personnalité médiatisée n'a pas connu les faux départs, les voitures-leurres et, pour finir, les courses-poursuites en pleine ville avec une meute de journalistes ?

Toutes peuvent mal se terminer et pas seulement pour le gibier : chasseurs et spectateurs sont également exposés. Si un motard de presse ou un piéton attardé avait payé de sa vie le manège imbécile qui a coûté la sienne à Diana, la tragédie – d'un point de vue humain – eût été la même.

Pourchassé parfois jusqu'à l'écoeurement, je n'éprouve cependant aucune aversion pour mes poursuivants : ils font leur métier, qui correspond à une demande, celle de leurs commanditaires qui obéissent eux-mêmes à la loi du marché.

Comme tant d'autres appartenant au monde de la politique, du spectacle ou du sport, j'ai accepté que bien des aspects de ma vie soient publics, et je l'accepterai encore parce que cela fait partie de mon métier tel que je le conçois.

Faut-il pour autant qu'aucune limite n'existe plus ou que celles qui existent encore ne soient pas réellement observées ?

N'est-il pas temps, pour ramener le calme, de fixer une fois pour toutes des règles de bonne conduite, interdisant l'escalade et adoucissant la concurrence féroce à laquelle se livre la presse « people » ?

A défaut, toute personne connue du grand public devra – comme on voudrait indirectement m'y obliger – accepter sans broncher qu'on ternisse non seulement son image mais aussi, par contamination, celle de son entourage.

On m'explique qu'en l'état actuel du droit français – l'un des plus protecteurs, paraît-il, de la vie privée – il n'est pas possible d'aller plus loin dans la répression et la réparation des abus...

Mais puisque en France – comme partout – il faut une crise ou un malheur pour faire bouger les choses, ne doit-on pas d'urgence redéfinir par une loi plus précise et plus contraignante la frontière qui sépare la liberté de la presse – que je respecte – de celle plus élémentaire encore d'aller et venir en paix ?

Johnny Hallyday est chanteur.

Refonder notre système éducatif

par Suzanne Citron

DANS le silence de l'été, Roger Fauroux a invité le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, à ouvrir sans délai trois grands chantiers de réforme du système scolaire. Le savoir : permettre aux enfants d'apprendre mieux. L'équité : contrer les processus ouverts ou cachés de ségrégation élitiste. L'efficacité : transformer une administration bureaucratique en un ministère de mission et libérer l'innovation (Le Monde du 1^{er} août).

Cet appel, qui rejoint les propos tenus avant les vacances par Claude Allègre et Ségolène Royal, sera-t-il entendu dans le grand public ? Dans l'état d'urgence – bouffées de violence, dépersonnalisation d'adolescents, nombre inquiétant de suicides des jeunes de quinze à vingt-quatre ans, – on doit l'espérer. La société française devrait enfin prendre conscience des obstacles et des butoirs qui, depuis des décennies, ont fait tomber à la trappe les innombrables travaux historiques et critiques, les conclusions des colloques et commissions qui se sont penchés les uns après les autres sur les pathologies du système.

Certes, le « mammoth » s'est fiché sur ses propres défenses. Mais ne faut-il pas aussi, dans cette paralysie, incriminer la véhémence parfois terroriste d'une frange de l'opinion, médiatiquement active, qui n'a cessé de caricaturer, de dévaluer et finalement de contrecarrer l'innovation ?

Les uns ont clamé qu'on n'apprenait plus l'his-

toire à nos enfants, ce qui a bloqué la réflexion critique sur l'historiographie scolaire. D'autres, tandis que le collège s'ouvrait à tous les petits Français, ont pleuré sur les déesses d'une école attachée à l'ancienne quiétude des humanités classiques. Quelques-uns ont fantasmé sur le « pédagogisme » qui conduisait à l'illettrisme et diabolisé les IUFM (instituts universitaires de formation des maîtres) en cours de création.

Ne faut-il pas, dans la paralysie, incriminer la véhémence parfois terroriste d'une frange de l'opinion qui n'a cessé de caricaturer l'innovation ?

Aujourd'hui, l'ouverture sans délai du premier des chantiers proposés par Roger Fauroux pourrait entraîner une mise à plat des contenus scolaires, du modèle séculaire fondé sur un dispositif de savoirs qui ne tient pas compte de la diversité des talents et ne permet pas d'aider chaque jeune à s'approprier des connaissances et une culture auxquelles il puisse donner du sens. L'encyclopédisme de notre système national

de programmes, qui, à partir de la sixième, impose une multiplication de savoirs littéraires cloisonnés, a fait l'objet de maintes dénonciations.

Le grand colloque d'Amiens, en mars 1968, avait démonté les anachronismes et les blocages d'une culture scolaire qui remonte au dix-neuvième siècle. Trente ans après, l'organisation du savoir demeure la juxtaposition de disciplines pensées verticalement par les inspections générales de spécialité.

Le Conseil national des programmes, installé par Lionel Jospin quand il était ministre, l'a reproduite. Aucune réflexion d'ensemble sur la métamorphose de la science (Prigogine) ni problématique pour actualiser et réorganiser les contenus à transmettre n'a émané de ce Conseil en direction des enseignants, des parents, du public. Il piétine depuis sa création, dans le secret des commissions techniques disciplinaires.

Il dépend des politiques et de nous tous, conclut Roger Fauroux, que « chaque année des milliers d'enfants se gagnent ou se perdent ». Tous ceux et celles qui, depuis longtemps ou de fraîche date, militent pour de profonds changements espèrent en la lucidité, le courage et la capacité d'explication du gouvernement de Lionel Jospin avec Claude Allègre et Ségolène Royal. Ils poseront peut-être enfin les bases d'une refondation, celle d'un service public d'éducation initiale et permanente ouvert sur le prochain siècle.

Suzanne Citron est historienne.

Le lifting des idéaux

par Henri-Pierre Jeudy

CHACQUE fois qu'un journaliste demande de préciser concrètement son programme à un homme politique, celui-ci ne manque pas de répéter les quelques mots-clés qui devraient calmer les angoisses provoquées par l'incertitude de l'avenir immédiat. S'il se mettait à rêver en public de lendemains enchanteurs, passerait-il pour un illusionniste ? Imaginons qu'il supprime de son vocabulaire le mot « chômage » : il n'aurait aucune chance de garder sa place, il apparaîtrait comme un irresponsable. Les mots-clés, même s'ils désignent ce que tout le monde sait déjà, sont indispensables pour maintenir l'éveil de l'opinion publique. Quant à son réveil, c'est une autre affaire ! L'opinion publique est versatile. Sa prétendue inconstance n'est-elle pas le résultat d'une incrédulité collective légitime ?

Quand toute mesure concrète fait peur au lieu de rassurer et que le moindre souffle d'idéalisme est frappé de suspicion, les gouvernants ont bien du mal à entretenir des croyances partageables. Figure du réalisme gestionnaire, ce spectre de la mesure concrète sonne le glas de tout idéalisme. Un projet de société est tenu pour insoutenable s'il ne répond pas à la nécessité économique. L'atmosphère de méfiance n'est pas une conséquence des an-

goisses provoquées par les incertitudes de l'avenir ; elle est d'abord produite par des décisions dont l'objectif est de maintenir seulement le taux de crédibilité de ceux qui les prennent.

Quand la nécessité anéantit la croyance, les plus incrédules réclament pourtant des illusions, comme si l'absence définitive du moindre idéal était invivable. Mais toute manifestation d'un idéalisme fait vieux jeu. La réalisation de l'Europe est un bel exemple. Au lieu de faire rêver, tel un grand idéal communautaire, elle est devenue un épouvantail avec ces multiples impératifs d'une restructuration permanente qui fait de l'imaginaire du progrès une cause perdue.

Dans une perspective européenne, on sait déjà que le service public « à la française » ne sera plus de mise. On parle de « services d'intérêt économique général » et c'est là une manière de rompre avec une vieille culture du service public. Le chemin de fer, la poste dans les campagnes subissent des réductions de plus en plus draconiennes au nom de leur manque de rentabilité et le souci de conserver des réseaux tenus pour périmés entre dans la catégorie de la muséification de la vie sociale en zone rurale. Les habitants du centre de la France qui ont toutes les chances de ne plus avoir de train un jour prochain vivent cette éventualité comme la menace

de leur isolement total, en se voyant déjà « rayés de la carte ».

Même virtuelle, la fonction de service public assure la représentation partagée d'une survie collective. Si les trains sont vides, le fait qu'ils circulent suffit à renforcer la présence visible du réseau. Le service public n'est pas seulement une réalité économique, il a fait naître tout un imaginaire social.

L'idéalisme n'a-t-il pas changé de cap ? Il paraît avoir trouvé un second souffle avec les réseaux de communication qui permettent aux incrédules d'oublier leurs soupçons et de se plonger dans la mondialisation des échanges sans fin. Si la disparition du facteur de campagne provoque l'enterrement de certaines relations sociales – dites de proximité –, on ne semble plus avoir de doute sur l'avènement d'une nouvelle « socialité » avec Internet.

L'hymne à « l'intelligence collective » ne cesse de retentir et l'avenir le plus rose s'annonce avec la croyance en une socialisation par l'usage intensif des télétechnologies. Puisque la démocratie ne serait plus réalisable dans le face à face, elle le deviendrait dans le cyberspace, chacun retrouvant sa place de sujet dans une communauté mondiale qui ne cherche plus qu'à communiquer.

Cet idéal-là présente au moins l'avantage de pouvoir s'accomplir

sans se heurter aux contradictions d'une quelconque réalité quotidienne. Il suffit d'avoir le matériel nécessaire et la foi en la communion intersidérale des esprits bien pensants ! Plus n'est besoin de cette nostalgie des liens symboliques qui avaient pour support les réseaux traditionnels et loin de nous toute vision chaotique d'un univers dominé par la technologie. C'est l'idéalisme à l'état pur, délivré des contingences existentielles. La démocratie universelle obtenue grâce au partage communautaire des intelligences individuelles est appelée à transcender le misérabilisme de nos conflits quotidiens. Et l'antique conception humaniste du « service public » n'a plus aucune raison d'être puisque les réseaux de communication n'ont que faire de la distinction entre le privé et le public. Tout réseau doit être public et au service de tous. Il suffit d'y avoir accès.

Cet idéalisme d'une communauté intersidérale offre l'illusion d'une équité parfaite. Imposant la certitude d'une égalité des chances par le seul exercice des compétences de chacun, il laisse croire que les réseaux sont une arme contre la prolifération du chômage, contre l'injustice sociale et contre tous les maux de la société. Le monde virtuel se présente comme le nouveau monde des possibles. Les hommes politiques eux-mêmes aspirent à deve-

nir des « gouvernants virtuels », mais leurs tentatives de virtualisation sont prises par la masse des incrédules comme des signes de fuite.

Alors qu'ils sont contraints de se coltiner des problèmes que tout le monde s'acharne à désigner comme « concrets », ils savent de plus en plus que les mesures virtuelles deviennent le seul moyen de soutenir la croyance aux solutions alternatives. Le passage du réel au virtuel est une stratégie apaisante puisqu'un pareil déplacement conjure toute menace de discorde. Dans le cyberspace de « l'intelligence collective », la réalité devient une fiction présentant l'avantage d'être toujours en train de construire.

L'entrée dans les mondes virtuels ouvre-t-elle la voie au renouvellement des croyances ? Ce sont plutôt les idéaux épuisés par les défuntées technologies qu'on retrouve dans la conquête d'une démocratie universelle par les réseaux de communication. Si la technologie change, l'idéalisme qui accompagne ses métamorphoses n'offre que l'illusion de son propre rajeunissement. Ce sont les mêmes valeurs qui reviennent. Mais le lifting des idéaux permet d'oublier la morosité du réel sans sombrer dans le scepticisme maladif.

Henri-Pierre Jeudy est sociologue (CNRS).

de l'ordre du jour du Sénat la loi sur le délit de très grande vitesse votée par les députés (il s'agissait, rappelons-le, de constituer en délit un dépassement de plus de 50 km/h de la vitesse autorisée).

Ne voit-on pas, aujourd'hui, qu'une tolérance à l'égard de la vitesse mène à la mort et à de cruelles blessures ?

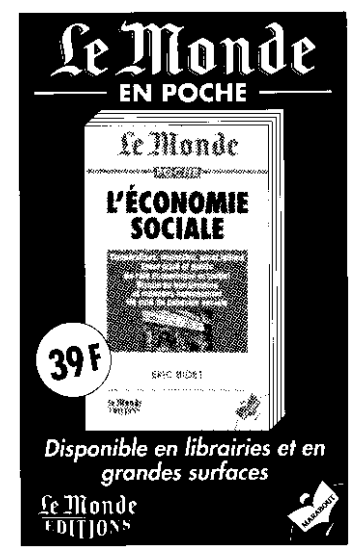
Il est temps de réintroduire une loi de défense de la vie qui aurait incontestablement une vertu dissuasive.

Si les princes, si les ministres, si chaque citoyen érigeait en principe absolu le respect des 50 km/h en ville, comme symbole de pacification dans les rues, la mort sortirait de nos cités.

Il est, bien sûr, plus exaltant d'aller chercher la cause de la mort de la princesse de Galles dans le harcèlement des photographes, et il faut encourager le débat public à aller dans le sens d'un plus grand respect de la vie privée mais aussi, souhaitons-le, de celui de la vie tout court.

Pour ces enfants, femmes et hommes dont on ignore la mort silencieuse et quotidienne, pour ceux qui disparaissent dans cette angouissante violence anonyme, provoquant dans leur entourage ces mêmes douloureuses interrogations, il faut rappeler avec force cette équation simple : vitesse + alcool au volant = augmentation des accidents mortels. Parce que la princesse Diana et ses compagnons, comme 9 000 Français chaque année, sont morts de cette effroyable mort-là.

Francine Cicurel est cofondatrice de la Ligue contre la violence routière.



Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Ecarter M. Karadzic

En Bosnie, le camp serbe n'a sans doute jamais été autant affaibli ni divisé. Des tensions ont certes existé entre Serbes pendant la guerre; leurs positions militaires ont certes été pilonnées par les Occidentaux à la fin du conflit. Mais les Serbes restaient maîtres d'une arme absolue: la menace de représailles contre des «casques bleus» désarmés. Les cartes ont été redistribuées avec l'arrivée de l'OTAN en Bosnie-Herzégovine - rien n'est plus manifeste ces jours-ci.

Près de deux ans après la conclusion des accords de paix de Dayton, les capitales occidentales prennent conscience que l'édifice est menacé. Un édifice fragile dès sa signature, puisqu'il consacrait la division ethnique du pays et de ses institutions. Mais il apparaît aujourd'hui qu'à force d'entraver le dialogue entre les communautés, la guerre pourrait embraser la région après le départ de l'OTAN à la mi-1998.

Cette situation a incité les Etats-Unis à donner un coup de pied dans la fourmière. L'opération a été soigneusement orchestrée. Elle s'appuie sur la zizanie entre Serbes de Bosnie, avec, d'un côté, les plus extrémistes des ultras, basés à Pale, sous le leadership de Radovan Karadzic, et, de l'autre, ceux qui disent vouloir jouer le jeu de Dayton, installés à Banja Luka, sous la bannière de la présidente Biljana Plavsic. L'équipe de Pale est devenue de plus en plus impopulaire du fait de sa corruption, de son enrichissement per-

sonnel et de son refus de l'aide économique occidentale.

Les Occidentaux veulent saper le pouvoir de Pale. Ils ont procédé à de premières arrestations réussies de criminels de guerre locaux. Leur offensive militaro-diplomatique est toutefois fragilisée par les doutes sur leur détermination à frapper au sommet de la pyramide: Radovan Karadzic, ordonnateur en chef des crimes contre l'humanité perpétrés durant la guerre. Quel prix les Occidentaux sont-ils prêts à payer pour écarter cet homme? L'armée américaine est guidée par le concept de «zéro mort». Une arrestation de Karadzic pourrait-elle avoir lieu sans pertes humaines? Sa chute pourrait mener à une désintégration de la République serbe. Mais la Bosnie-Herzégovine survivra-t-elle si une entité ethnique et agressive subsiste sur son territoire?

A Belgrade, Slobodan Milosevic, le président de la République fédérale de Yougoslavie et vrai chef des Serbes, reste le partenaire des Occidentaux. Ils pourraient - c'est vrai - être lui-même atteint par un procès des crimes serbes. Le premier responsable de la guerre est-il vraiment l'homme de l'avenir?

A quinze jours d'élections municipales qui risquent d'être manipulées et remportées par les ultranationalistes, à deux mois d'un hiver rigoureux qui complique une opération militaire, à moins d'un an du départ annoncé de l'OTAN, le moment est propice pour arrêter ou isoler encore davantage M. Karadzic. Il faut en profiter.

La reprise certes, mais sans l'emploi

LA CROISSANCE repart, la baisse du chômage se fait attendre! La situation économique et sociale est marquée par une double tendance, en apparence contradictoire, que le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a bien résumée il y a quelques jours: la reprise de l'activité se confirme, et une croissance de 3% l'an prochain est «à portée de main», mais le chômage ne reculera «que vers la fin de l'année 1998, pas avant». Malgré la croissance, les 150 000 emplois-jeunes prévus dans le secteur public en 1997-1998 et les mesures en faveur des ménages modestes (hausse de 4% du SMIC, allocation de rentrée scolaire portée à 1 600 francs), le chômage reste à des niveaux inégalés: 3 113 000 personnes selon les données officielles.

Il y a, sans doute, une dimension tactique dans les propos de M. Strauss-Kahn: la prudence d'aujourd'hui peut se révéler payante demain si la situation s'améliore plus vite que prévu. Cette prudence illustre, aussi, la «méthode Jospin»: ne pas tromper l'opinion dans un domaine où, depuis vingt ans, elle a été ballottée de faux espoirs en vaines déceptions. Il reste que, sur le fond, M. Strauss-Kahn a quelques bonnes raisons de se montrer prudent.

Le chômage ne devrait pas reculer cette année. Dans sa dernière note de conjoncture, l'Insee prévoit un solde positif de 135 000 emplois créés en 1997, mais, dans le même temps, la population active pourrait augmenter de 180 000 personnes. En revanche, en 1998, le ministère des finances et l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) estiment de 220 000 à 250 000 postes supplémentaires dans le secteur marchand. Dans ses dernières *Perspectives économiques* (juin), l'OCDE, généralement fort critique sur la politique de l'emploi des autorités françaises, pense cependant que «le taux de chômage a probablement atteint son sommet» et qu'il devrait baisser dès la fin de 1997.

En période de croissance, il y a toujours un décalage de plusieurs mois entre le retour d'une

croissance soutenue et une franche reprise de l'emploi, même si ce «retard à l'allumage» se réduit depuis 1990. De plus, les comportements changent, et des personnes découragées en période de basses eaux économiques, notamment des femmes et des jeunes, tentent alors leur chance sur le marché du travail, ce qui accroît la population active. Au ministère de l'emploi, on sait déjà que le programme de 350 000 emplois-jeunes sur cinq ans va attirer dans les ANPE des jeunes qui seraient restés en marge du marché du travail. La suppression progressive du service national va, elle aussi, pousser certains d'entre eux à chercher plus tôt un emploi.

TIERS SECTEUR SOCIAL

Pour leur part, les chefs d'entreprise ont des capacités de production sous-utilisées, et ils peuvent regonfler les stocks ou répondre à la demande en mobilisant leurs salariés ou en gagnant encore en productivité. Ils restent d'autant plus attentistes en matière d'embauches que le projet de loi sur les 35 heures et le programme de création de 350 000 emplois-jeunes dans le secteur privé (en plus des 350 000 dans le public) créent chez eux un sentiment d'incertitude. Leur attentisme se lit dans la bonne santé du secteur de l'intérim, dont le chiffre d'affaires progresse fortement depuis le début de l'année, ce qui montre, une fois de plus, que l'entreprise use toujours de tous les outils de flexibilité à sa disposition avant de s'engager sur des contrats plus durables.

Si le chômage ne recule pas aussi vite que l'opinion le souhaite, c'est aussi parce que le gouvernement dit vouloir rompre progressivement avec les méthodes utilisées jusqu'à présent par la gauche et la droite. Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, croit qu'entre l'Etat et le marché il y a un tiers secteur social, où une demande de services nouveaux (logement, éducation, transports, etc.) peut faire apparaître des emplois nouveaux. Si l'Etat doit aider la création d'emplois dans ce tiers secteur,

assure-t-elle, c'est pour répondre à de «vrais besoins», et non pour dégonfler les statistiques du chômage. Refuser de «faire du chiffre», c'est différer le retour à l'emploi de certains chômeurs, mais c'est aussi réaliser un investissement à long terme: si certains des nouveaux services font la preuve de leur utilité, pourquoï, à terme, les consommateurs ne se substituent-ils pas à l'Etat pour en assurer le financement?

Le pari est risqué pour une opération qui coûtera 10 milliards de francs en 1997-1998 (150 000 emplois) et 35 milliards par an en vitesse de croisière (350 000 emplois). Le gouvernement va prudemment garder les deux armes traditionnelles de lutte contre le chômage: le traitement social (contrats emploi-solidarité, etc.) et la poursuite du traitement économique (baisses de charges sur les emplois peu qualifiés).

La même incertitude pèse sur la réduction à 35 heures de la durée hebdomadaire du travail, et sur ses retombées en termes d'emplois. Mme Aubry veut «aller vite», mais... «sans précipitation», essayant de concilier deux impératifs: éviter que, les négociations traînant en longueur, les gains de productivité des entreprises ne «mangent» les emplois que les trente-cinq heures sont susceptibles de créer; «laisser le temps à la négociation», afin que les entreprises puissent s'adapter.

UN CREDO FLOU

Ce credo est pour le moins flou, tout comme les projets gouvernementaux en matière de politique salariale. Celle-ci devait être plus expansive, selon les propos tenus par la gauche durant la campagne électorale, afin de relancer la consommation; or elle est désormais liée à la réduction du temps de travail, à travers les compensations financières qui doivent accompagner, pour les salariés, le passage aux 35 heures. On s'interroge, en effet, sur les possibilités qu'auront les entreprises de réduire la durée du travail et, en même temps, de «libérer du pouvoir d'achat», pour reprendre les termes du programme socialiste.

En passant de l'opposition au pouvoir, les experts socialistes ont infléchi leur discours: ils prônent moins la hausse des salaires nominaux que l'accroissement du nombre des emplois et, partant, de la masse salariale distribuée. Il est de plus en plus clair que, dans le débat récurrent plus d'emplois ou plus de salaires?, le gouvernement a choisi le premier terme de l'alternative, même s'il entend injecter du pouvoir d'achat en allégeant progressivement les cotisations sociales et en alourdissant l'imposition du capital.

Dans ce débat emplois-salaires, on va retrouver le vieux conflit qui oppose la CFDT à FO. La première est ouverte à l'idée de favoriser l'emploi par une réduction de sa durée et par plus de souplesses (annualisation du temps de travail, etc.), quitte à accepter une modération des salaires. FO est, au contraire, opposée à ce «donnant-donnant», et son secrétaire général, Marc Blondel, a prévenu le gouvernement qu'il se «battra» pour que «des négociations s'ouvrent dans toutes les branches afin d'intégrer les effets de l'augmentation du SMIC et de rétablir la hiérarchie». Quant au patronat, il est, dans l'ensemble, favorable à plus de flexibilité et à un maintien de la durée du travail.

A quelques semaines de la conférence sur l'emploi, qui sonnera vraiment la rentrée sociale, la cacophonie des partenaires sociaux et la studieuse réserve du gouvernement jettent une ombre de plus sur les perspectives d'une baisse rapide du chômage.

Jean-Michel Bezat

La muse par Calligaro



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication: Jean-Marie Colombani
Directoire: Jean-Marie Colombani; Dominique Alduy, directeur général;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction: Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction: Jean-Yves Lhoteau, Robert Solé
Rédacteurs en chef: Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique: Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique: Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction: Alain Fourment
Médiateur: Thomas Ferenzi
Directeur exécutif: Eric Pialoux; directeur délégué: Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction: Alain Rollat; directeur des relations internationales: Daniel Vernet
Conseil de surveillance: Alain Minc, président; Gérard Courtois, vice-président
Anciens directeurs: Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société: cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social: 961 000 F. Actionnaires: Société civile «Les rédacteurs du Monde».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La solidarité interaméricaine renforcée

LE TRAITÉ, qui a été signé hier à Rio de Janeiro en présence du président Truman, porte également les signatures des représentants de tous les pays américains, à l'exclusion du Nicaragua et de l'Equateur, dont les gouvernements révolutionnaires n'ont pas été reconnus jusqu'ici par les autres républiques.

Une des plus intéressantes particularités du traité de Rio consiste dans la définition de la «zone de sécurité» de l'hémisphère occidental, que les républiques américaines s'engagent à défendre conjointement contre tout agresseur. Cette zone s'étend du pôle Nord au pôle Sud, et elle englobe même les possessions étrangères, telles que le Groenland, les Bermudes, les Bahamas, les Petites-Antilles, les îles du Vent, les Guyanes, la Trinité, l'archipel des Malouines, etc., sans que la question de souveraineté sur ces di-

verses régions entre en ligne de compte, ainsi que l'a formellement déclaré le sénateur Vandenberg à propos du Groenland, colonie du Danemark.

Le pacte de Rio paraît, en somme, moins important par son efficacité pratique immédiate (car il restera à préciser les moyens militaires d'exécution) qu'au point de vue moral, du fait qu'il consolide aux yeux du monde entier la solidarité panaméricaine. Pour les Etats-Unis en particulier il représente un succès indéniable. Les signataires du traité ont tenu du reste à spécifier qu'il constitue la première application de l'article 51 de la charte des Nations unies, qui prévoit la conclusion de pactes régionaux pour la défense individuelle ou collective des nations.

Angel Marvaud
(4 septembre 1947.)

Le pétrole, arme du post-colonialisme russe

Suite de la première page

Depuis quelques mois pourtant, une stratégie contraire se dessine sous l'impulsion du Conseil de sécurité russe et, notamment, de son vice-président, Boris Berezovski. Au lieu d'une pression directe, assortie de manœuvres de déstabilisation des nouveaux régimes nationalistes voisins, M. Berezovski veut tenter de projeter la puissance russe à l'extérieur de ses frontières en termes «modernes», c'est-à-dire autres que militaires. Ce baron des finances, des médias et du pétrole en a les moyens, matériels et intellectuels. Il vient d'être classé en tête des «entrepreneurs» les plus riches de Russie par le magazine américain *Forbes*, qui semble ainsi ne plus le soupçonner d'avoir été le «père des parrains russes», comme il l'écrivait il y a un an.

Proche de la famille de Boris Eltsine, qui fut réélu en partie grâce à lui, M. Berezovski a multiplié les navettes entre Moscou et Grozny (Tchéchénie), Tbilissi (Géorgie), Bakou (Azerbaïdjan), Alma-Ata

(Kazakhstan), Erevan (Arménie), Soukhoumi (Abkhazie). C'est-à-dire sur le chemin, semé de conflits, des divers tracés d'oléoducs prévus pour exporter le pétrole enfoui sous la mer Caspienne et les déserts d'Asie centrale, dont le contrôle devient l'enjeu principal de cette partie du monde. Pour que la Russie n'en soit pas exclue, et ses grands «entrepreneurs» avec elle, elle doit tenter d'établir des relations de confiance avec ses voisins. La tâche n'est pas nécessairement désespérée: pour ne pas retomber dans une dépendance vis-à-vis, cette fois, de l'Occident, les Etats de Transcaucasie et d'Asie centrale sont intéressés à renouer au moins partiellement avec leur ancien «colonisateur», qui présente l'avantage d'être à la fois culturellement familier et politiquement très affaibli.

La tâche la plus urgente pour Moscou fut de lancer une normalisation de ses relations avec Grozny, en profitant d'un intérêt commun pressant: remettre en marche l'oléoduc reliant les bords azerbaidjanais de la Caspienne au port russe de Novorossiisk sur la mer Noire, qui traverse la Tchétchénie. C'est par lui que doivent transiter, théoriquement dès octobre, les premiers flux des nouveaux gisements off-shore exploités par le consortium de la Caspienne dominé par les anglo-américains. Avant de s'engager à protéger son tronçon de 150 kilomètres, le président tchéchéne, Aslan Maskhadov, a obtenu plusieurs conces-

sions de Moscou, à l'issue de deux mois de négociations ardues menées par Boris Berezovski.

La Tchétchénie reste «provisoirement» dans la zone rouble, mais la banque centrale russe ne contrôlera pas la banque centrale tchéchéne. Elle lui ouvrira simplement un compte de correspondant, sur le modèle des rapports existants entre Panama et les Etats-Unis, ont estimé des commentateurs russes. Un accord douanier laisse la Tchétchénie fixer elle-même ses tarifs et l'aéroport de Grozny devra être ouvert aux vols internationaux, même si les douanes doivent y être «communes». Des accords entre services secrets et divers ministères ont suivi, permettant la signature, le 12 juillet à Bakou, d'un accord «tripartite» entre sociétés pétrolières russe, tchéchéne et azerbaidjanaise pour le transit du brut.

L'ÉTAT » TCHÉTCHÈNE

Grozny affecte d'y voir un début de reconnaissance internationale de son indépendance, Moscou le nie et Bakou navigue entre les deux: l'Azerbaïdjan est en effet déchiré entre une inévitable solidarité caucasienne, islamique et «antirusse» d'une part, et son refus théorique du «séparatisme», imposé par la lutte qu'il mène sans succès depuis neuf ans contre celui des Arméniens du Haut-Karabakh, soutenus par Moscou. Les accords signés par la Tchétchénie en font un «Etat» doté d'une souveraineté de fait supé-

rieur non seulement à celle des autres «sujets» de la Fédération russe, mais aussi à celle de certaines Républiques de l'ex-URSS, membres de l'ONU et de la Communauté des Etats indépendants (CEI). L'armée et les gardes-frontières russes, absents de Tchétchénie, se maintiennent en effet dans plusieurs de ces Etats d'Asie centrale et de Transcaucasie. En Arménie, leur présence est unanimement désirée, mais, en Géorgie, une partie de la population s'y oppose. A l'instar de l'Azerbaïdjan, la Géorgie n'admet pas le soutien apporté par Moscou à ses séparatistes «prorusses» - ici, les Abkhazes.

Boris Berezovski, chargé là encore des négociations pétrolières, rencontrera sans doute les plus fortes résistances, non pas chez les Caucasiens, mais chez ceux de son camp qui restent imperméables à sa stratégie post-coloniale au goût de pétrole enrobé de consensus.

Sophie Shihab

RECTIFICATIF

DIANA

Dans le point de vue d'Alain Finkielkraut sur la mort de Lady Diana (*Le Monde* du 3 septembre), il fallait lire que «le spectacle invogue, pour justifier ses mitraillages sans merci, la grande tradition du combat contre la censure», et non «contre la mesure», comme nous l'avons écrit par erreur.

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

EDITION SPÉCIALE NOUVEAU PRINTEMPS

INTERVIEW

Per Kaufmann

Président du Directoire
du Printemps.

"C'est une vraie révolution que nous avons entreprise au Printemps, par amour des femmes. Pour accompagner, embellir, faciliter leur vie, nous avons rendu le magasin plus beau, plus attirant et plus actuel.

Nous souhaitons être attentifs à leurs désirs, les conseiller dans une ambiance chaleureuse et sympathique. Le Printemps doit toujours être en tête des listes de shopping, c'est l'incontournable en matière de mode. Il faut que les clientes ressentent le besoin urgent de venir voir ce qui se passe chez nous avant d'acheter. C'est pourquoi nous avons porté notre attention sur la mode et tout particulièrement sur les accessoires. Pour une femme, acheter un nouveau sac ou de nouvelles chaussures, c'est une manière simple d'être dans le ton sans tout changer.

Sur deux étages entiers, nous avons réalisé un pré-choix qui correspond à l'attente de nos clientes, dans toutes les gammes de prix. Le rez-de-chaussée du "Printemps de la Mode" est en prise directe avec les tendances. On y trouve tout ce qui est dans l'air du temps.

Au premier étage c'est l'atmosphère des boutiques de luxe. Certaines femmes n'osent pas franchir les portes des grandes maisons. Ici les plus grandes marques sont rendues accessibles, grâce à un environnement très actuel, tout en conservant leur univers traditionnel.

Nous devons comprendre ce que les clientes cherchent et les guider en douceur. L'acte d'achat doit toujours être un plaisir, jamais une corvée. Et pour cela, on a besoin du Printemps."

Les nouveaux concepts d'un grand magasin initiateur de mode

Pour vous, le Printemps imagine, cherche... et trouve. Il vous fait découvrir les courants de mode qui vont bientôt se révéler...

- **L'œil du Printemps.** Le Printemps explore un thème et le décline avec une sélection de produits. En septembre : le rose et la rose. En octobre : la féminité. Le plaisir à l'état pur.

- **La Page Magazine.** Coup de projecteur sur une tendance du moment. Chaque mois, des surprises, au cœur même de la mode.

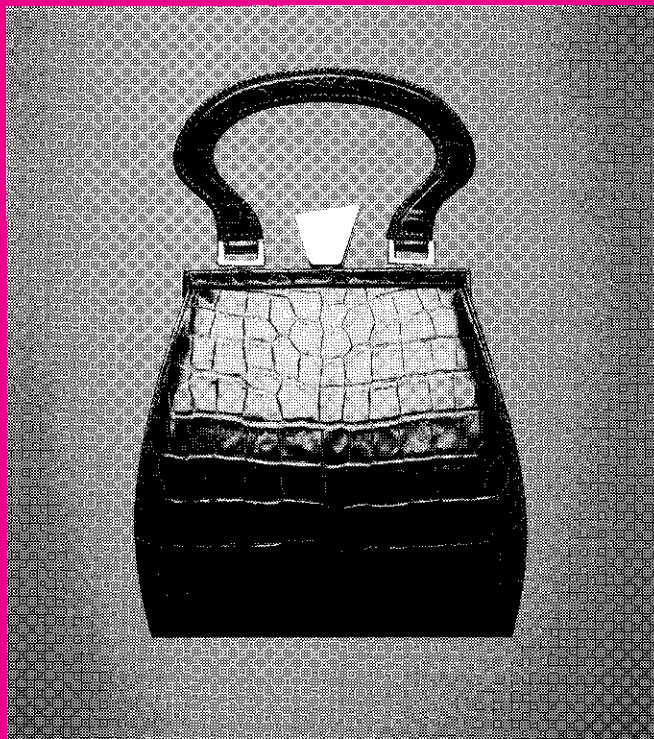
- **Les Saisons du Printemps.** Tous les trois mois, le Printemps met en avant pour vous les incontournables de la saison, dans chaque famille d'accessoires. Vous êtes sûre de faire le bon choix.

- **L'atelier Idées.** Il vous révèle les produits qui créent la rumeur internationale : aujourd'hui, les bougies œuvres d'art signées par les plus grands créateurs, comme Donna Karan, Chris Ruhs, mais aussi les parfums mythiques des couturiers et des parfumeurs à l'ancienne...

- **Les Editions Printemps.** Toute une sélection d'accessoires particulièrement dans l'air du temps que le Printemps a créé exclusivement pour vous dans un souci de qualité et de prix irréprochables.

Le Printemps crée le nouveau Printemps par Amour des Femmes.

Un magasin entièrement repensé, où l'accessoire donne le ton.



A l'issue de deux ans de travaux qui se sont déroulés sans que le magasin ne soit jamais fermé, le "Printemps de la Mode" s'est donné les moyens de tenir un pari ambitieux : celui de rester, avec 20 000 m² et cinq étages, la référence parisienne en matière de mode et de shopping. La métamorphose s'est faite en douceur, mais c'est par un coup d'éclat qu'elle apparaît au grand jour, avec l'ouverture, sur deux étages et 7000 m², d'une surface de vente exclusivement consacrée aux accessoires. "Le marché des accessoires est en train d'exploser dans le monde, explique Catherine Royer, directrice de la mode au Printemps. Si les femmes ont pu parfois, ces dernières années, donner l'impression de boudier la mode, elles ont continué à acheter des sacs, des chaussures, des ceintures, des bijoux ou des chapeaux. Plutôt que de renouveler

complètement leur garde-robe, elles ont choisi d'actualiser leurs tenues en misant sur l'accessoire. Le phénomène est indéniable à nos yeux : l'accessoire millésime une silhouette." Devenant un des plus grands magasins d'accessoires d'Europe, ces deux étages du "Printemps de la Mode" sont cependant nettement différenciés.

Le rez-de-chaussée se fait l'écho des modes, des tendances, de la rumeur et de ses renouvellements, il présente des produits inédits et exclusifs.

Le nouveau premier étage est dévolu au luxe et au prestige et les plus grandes maisons françaises et internationales y prennent le risque de l'accès libre propre au grand magasin, sans rien céder de leur personnalité.

On y trouvera même un quartier de la haute joaillerie avec ses grands noms qui font rêver.

Le Printemps entend à la fois assumer son passé et se tourner vers l'avenir. "Le Printemps, commente Catherine Royer, occupe une place unique dans le cœur des Parisiennes. Nous avons voulu respecter ce précieux héritage."

Passage obligé de la mode, le Printemps se conçoit comme un "Magasin Plaisir" où les femmes ont le privilège d'humer l'air du temps et de rafraîchir leurs envies, le droit de flâner et le devoir de se promener. Il se veut un lieu à la fois ouvert, où les femmes se sentent libres mais aussi incitatif et initiateur où le magasin n'hésite pas à prendre la parole via des boutiques à thèmes et des espaces réservés aux créateurs. Il se veut un magazine de mode en trois dimensions que les femmes auront plaisir à parcourir, à feuilleter et, quand elles le voudront, à dévorer jusqu'à la dernière ligne.

Le grand magasin qui réinvente le plaisir

Le "Printemps de la Mode", c'est comme le printemps tout court : une renaissance, un nouveau départ. On respire mieux, on regarde autrement, on se laisse attendrir, on a envie de flâner.

De tous ces désirs mêlés, Le Printemps a décidé d'en faire une réalité en choisissant comme élément "moteur" la mode comme les femmes l'aiment, fantasque et sage, libre et légère, accessible et plaisante. A l'achat-besoin, à l'achat précipitation (qui est souvent l'achat déception), Le Printemps ajoute aujourd'hui l'achat-séduction. La séduction ne contraint pas, elle recherche l'échange, elle sollicite la confiance.

Voilà pourquoi le "Printemps de la Mode" est un magasin où l'on va de découverte en découverte, où l'on se sent à la pointe de l'actualité de la mode, où l'on achète à son rythme et à son gré, où tout est fait pour la détente, la découverte et le plaisir.

Cette conception actualisée de la vente est en totale adéquation avec les mentalités contemporaines. Au "Printemps de la Mode", on a toujours le choix, la lumière et l'espace. On peut prendre son temps, on achète sans crainte et sans remords... On devient une cliente privilégiée.

La preuve, ou plutôt les preuves :

- aux quatre entrées-rotondes, un vestiaire est la disposition de toutes et de chacune : c'est tellement agréable de pouvoir en toute sécurité se débarrasser de son manteau, de son écharpe, de ses paquets...

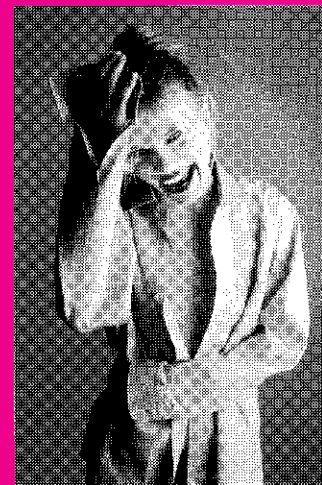
- aux caisses, plus de bousculade ni d'attente : pas moins de soixante-trois caisses au rez-de-chaussée ont remplacé les habituelles caisses centrales et la queue oblige...

- à tous les étages, en plusieurs points, des sourires accueillants, des lieux d'accueil et des lieux de détente et de respiration...

- la circulation est fluide et l'approche facile : plus d'allées labyrinthiques où l'on s'égarait et se bousculait.

- au 1^{er}, au 3^e ou au 6^e étage, à n'importe quelle heure, on peut se détendre et reprendre des forces : petite salade, repas raffiné ou tasse de thé, on va s'asseoir, souffler, regarder, bavarder...

Toutes ces innovations, cette convivialité attentive, témoignent d'une nouvelle philosophie de la distribution : celle du "Magasin Plaisir".



L'architecture du renouveau

L'écrin, dit-on, ne doit pas tuer le bijou. Et cela reste vrai même quand cet écrin est lui-même un bijou. Tel est le problème qu'a dû affronter, au moment de tracer les plans du nouveau "Printemps de la Mode", le cabinet d'architectes Jacqueline et Henri Boiffils, déjà responsables du "Printemps de la Beauté".

L'écrin, ici, c'est un grand magasin qui est non seulement un site parisien historique mais encore un monument classé.

Le "Printemps de la Mode" est né de la volonté de faire vivre une relation fondée sur le plaisir et le bien-être qui passe par l'espace et par la lumière. La lumière ? Elle coule à flots de la verrière réalisée par le maître verrier Guillaume Saalburg et se répand, obligeante et mélodieuse, dans des espaces qui sont à la fois ouverts et différenciés dans une ambiance feutrée, douce et féminine.

Le regard désormais se pose et s'apaise en suivant le rythme des piliers repeints couleur crème,

du plafond jaune vanille, des murs vert amande.

Le rez-de-chaussée et le premier étage, tous les deux dévolus à l'accessoire, vivent maintenant à l'unisson grâce à la vaste mezzanine qui les rend solidaires.

A l'entrée du rez-de-chaussée, on a réactualisé les quatre rotondes et leurs superbes mosaïques Arts-et-crois, redessinées par Pierre Mesguich, ornées du logo "Printemps" des origines. Au premier étage, l'architecture a été conçue pour que chaque grande marque de luxe retrouve ses propres codes, comme dans leurs autres boutiques.

Là encore, il fallait trouver le juste équilibre entre la personnalité du magasin et le respect dû à l'univers spécifique des marques.

Cette métamorphose spectaculaire du "Printemps de la Mode" insufflé une énergie nouvelle et un esprit contemporain et international au toujours très parisien "Printemps du Boulevard Hausmann".



Un lieu unique à Paris

Les plus grandes marques de luxe pour la première fois réunies en un seul lieu.

"Nous avons voulu rendre hommage à ces maisons célèbres en respectant leur univers, explique Catherine Royer. Du même coup nous ouvrons grand la porte du luxe à nos clientes. Entrée libre..."

Au premier étage du "Printemps de la Mode" s'ouvre ce nouvel

espace unique où vous avez rendez-vous avec la beauté, l'excellence, la perfection, la tradition, la création, le savoir-faire.

Tout a été conçu pour que les marques les plus prestigieuses y soient comme chez elles. Autour de vastes allées, vous déambulez librement dans un

espace aéré autour duquel sont disposées les boutiques des grandes marques, chacune avec leur architecture et leur décoration spécifique.

Rencontrez les grandes maisons françaises et internationales, elles vous reçoivent dans une atmosphère élégante et feutrée pour

vous présenter leurs valeurs sûres et leurs dernières collections. Venez... pour le plaisir des sens. Le premier étage, c'est aussi un espace consacré à la haute joaillerie, une première dans un grand magasin. Les plus grands noms sont présents comme Chaumet, Cartier (avec

ses montres et sa nouvelle gamme de joaillerie), mais aussi Bvlgari, O.J. Perrin ; et les montres d'Audemars Piguet, Blancpain, Baume & Mercier, Piaget. Avec, en prime, un service spécial "diagnostic" pour les montres haut de gamme et un personnel qualifié.

L'ACTUALITÉ DU NOUVEAU PRINTEMPS

De la petite gourmandise à la grande gastronomie, les déjeuners du Printemps

Au "Printemps de la Mode", la femme a tous les droits. Selon son style et ses humeurs, il lui faut un déjeuner à plusieurs vitesses.

Rapide et sympathique, la formule bistrot du Petit Flo en séduira plus d'une, avec ses salades et ses tartines de pain de campagne (3^e étage du "Printemps de la Mode"). Traditionnel et historique, à la Brasserie Flo, sous la prestigieuse coupole du magasin, voici un bon déjeuner en perspective, doté d'un service irréprochable. Un rendez-vous à donner (01.42.82.58.81) et à ne pas manquer !

Léger, mais toujours de qualité, lui aussi au 6^e étage du "Printemps de la Mode", le Café Flo est bien digne de son grand frère.

Calmé et luxueuse, voici une pause gourmande en toute volupté. Thé, chocolat, décor, service... tout est à l'ancienne dans ce nouveau salon de thé Ladurée qui propose ses célèbres macarons avec autant de raffinement que rue Royale (au 1^{er} étage du "Printemps de la Mode" dans le nouveau quartier du luxe).

Elevé et express, le Self de la terrasse : à ne pas manquer pour sa très belle vue sur les toits de Paris (au 9^e étage du "Printemps de la Maison").

Une rentrée de bon augure sous le signe des roses



Ça y est, la rumeur est lancée. La rentrée sera rose ou ne sera pas ! Et croyez-moi, "L'œil du Printemps" se trompe rarement. "L'œil du Printemps" c'est une nouvelle animation, un regard que chaque mois le Printemps pose sur l'air du temps. En ce mois de septembre, peu importe la météo, le temps n'est pas à la grisaille : 70 m² de boutique, dès l'entrée du magasin, viennent soutenir avec gaieté que le rose est dans le vent.

Une rose ? Vous la cueillez à peine franchi le seuil. Un rose ? Osez celui des sacs de créateurs - 31 Février ou Didier Lavilla - ou celui du fabuleux chapeau de Philippe Model. Tout rose ? En exclusivité, la montre Zucca en deux modèles fuchsia et aussi les bougies, les parfums, les houpettes, le maquillage...

Si vous le désirez, et grâce aux ponctuations de rose qui rappellent à chaque étage le thème du mois, vous pourrez en septembre être rose de plaisir et jusqu'au bout des ongles.



Un shopping en Beauté

Se chercher. Se dévisager. Se déguiser. Se trouver. Le shopping est un moment narcissique où le plaisir de passer d'un miroir à une coiffeuse puis à une cabine d'essayage ne doit pas être gâché par un brushing fouillis ou un visage défait. Parce qu'il connaît les femmes, le "Printemps de la Mode" leur propose de se faire, sur place, une beauté. Pour les femmes organisées, le salon Jean-Louis David Tradition fournit toutes les prestations d'un coiffeur de prestige et offre un parfait moment de détente et de relaxation.

Pour les femmes pressées, il y a Jean-Louis David Quick Service qui, comme son nom l'indique, est capable en un tour de main et en trois quart d'heure (chrono) de vous recréer une coiffure, le tout sans rendez-vous. Tous deux sont au 4^e étage du "Printemps de la Mode" (01.42.82.41.41).

Tendance, élégance, la mode est partout

Au "Printemps de la Mode", la mode est partout, sous toutes ses formes, pour tous les goûts.

C'est au troisième étage qu'elle peut se déployer dans ce qu'elle a de plus immédiat, de plus rapide, de plus "tendance". C'est l'étage des coups de cœur, parfois des coups de folie. C'est l'étage du rythme, des choix de couleurs, des mélanges de cultures. C'est l'étage du jean et de la décontraction, avec ses marques incontournables comme Gloverall, Moncler, mais aussi les Anglo-Américains tels que CK Jeans et Polo Sport de Ralph Lauren, ou le clan italien: Armani Jeans, Trussardi Jeans, sans oublier Adidas, Levi's, Cimarron et la marque Printemps de sportswear raffiné C. Libre.

Le deuxième étage, restructuré lui aussi l'an dernier, est consacré au chic et à

l'élégance et perpétue la tradition la plus parisienne du grand magasin. On y retrouve, dans une présentation claire, chaleureuse, aérée, les meilleures marques de prêt-à-porter haut de gamme mais aussi les marques propres du Printemps, comme Manuscrit, dans un esprit couture (et un excellent rapport qualité-prix) ou Boulevard Haussmann, une collection de pièces interchangeables, des vêtements d'un esprit sport et chic composables à l'infini qui s'adressent aux femmes actives aimant coordonner leurs silhouettes. Des grands classiques à porter parce qu'on les aime.

On y trouve aussi La Petite Robe Noire, née l'an dernier d'une exposition de robes anciennes venues de chez Didier Ludot, accompagnée de la réédition de quelques modèles symboles. Ce fut un raz-de-

marée. Pour certains modèles, il fallait même s'inscrire sur une liste d'attente. D'où l'idée d'en faire une marque à part entière, avec deux collections exclusives par an, où mode et tradition se confrontent et se complètent, se rencontrent et se combinent. Toujours au deuxième étage, un espace consacré aux plus grands créateurs, ceux qui font la mode d'aujourd'hui et de demain : de Alexander Mac Queen à Corinne Cobson en passant par Dolce & Gabbana, Helmut Lang, Issey Miyake, Jean Colonna, Martine Sitbon ou Véronique Leroy.

Enfin au quatrième étage, on retrouve les grands noms classiques de la mode contemporaine : Burberrys, Cerruti, Guy Laroche, Yves Saint Laurent, Gérard Pasquier, Marina Rinaldi... Décidemment au Printemps, la mode est partout!



Le Grand Jeu de la Mode

Chaque jour entre le 3 et le 13 septembre, au 3^e étage du "Printemps de la Mode", un animateur vous attend et vous pose des questions, sur la mode bien sûr.

Venez tester vos connaissances et vous remporterez peut-être l'un des milliers de cadeaux mis en jeu, dont dix week-ends pour deux en hôtel 3*** à Contrexéville.

Renseignements et inscriptions auprès des hôtesses du Jeu de la Mode
Le 5 septembre : soirée spéciale Cartes Printemps de 19 à 22 heures.
Le 10 septembre : journée spéciale Juniors (15 - 25 ans)

Contrex
Partenaire de la Mode

Les Prix Fleurs

Pendant tout le mois de septembre, des prix tout doux dans tous les rayons, pour vous faire aimer la mode encore davantage.



Il vous faut la Carte Printemps

Pourquoi ?

Parce qu'elle vous permet : de gagner du temps aux caisses, de régler vos achats en fin de mois, de bénéficier de crédits avantageux, d'assister à des soirées et des avant-premières, d'être les premières informées des offres exceptionnelles du magasin et de profiter, à Paris et en région parisienne, de la livraison à domicile gratuite.

Comment ?

En vous rendant à un des Points Priorité Service munies d'une pièce d'identité et de votre chéquier ou d'un RIB. Votre carte vous sera délivrée gratuitement dès l'acceptation du dossier par Finedis.

Une nocturne exceptionnelle "Carte Printemps" ! Le 5 septembre 1997, de 19 à 22 heures, -15 % sur la mode et les accessoires Femme et la lingerie.*

*Sauf articles points rouges, offre non cumulable avec d'autres escomptes.

Tout pour Elles

• L'espace VIP ou plutôt VIW (Very Important Woman) : pour les femmes d'affaires, les femmes pressées, les femmes stressées, voici 70 m² de respiration, grâce à ce salon équipé de : fax, téléphone, d'un service de livraison dans les hôtels, etc. (1^{er} étage du "Printemps de la Mode")

• Les Points Priorité Services : grâce à ces super-conseillers, très simplement appelés "attachés de clientèle", le magasin n'aura de secrets pour personne. Ils savent tout sur les expos et les animations du magasin, mais aussi sur la Carte Printemps et la Boutique Blanche. Ils peuvent, avec autant de gentillesse, réserver une table "Chez Flo" organiser des rendez-vous beauté, régler dans toutes les langues les opérations administratives (détaxe, factures, expéditions, traveller's cheque), réserver avec Billetel les billets pour les théâtres et les spectacles. Ce sont les bons génies du Printemps qui, dès votre arrivée, veillent aux vestiaires, prennent en charge vos paquets et

appellent volontiers un taxi aux femmes qui quittent à regret ce magasin-plaisir qu'est le "Printemps de la Mode".

Points Priorité Services

• Printemps de la Maison : rez-de-chaussée, tél. 01 42 82 40 11; 3^e étage, tél. 01 42 82 59 93.

• Printemps de la Mode : rez-de-chaussée, tél. 01 42 82 41 91; 3^e étage, tél. 01 42 82 48 20; 5^e étage, tél. 01 42 82 49 27.

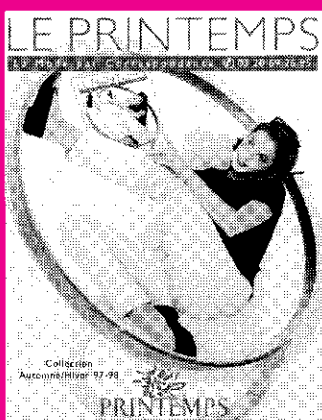
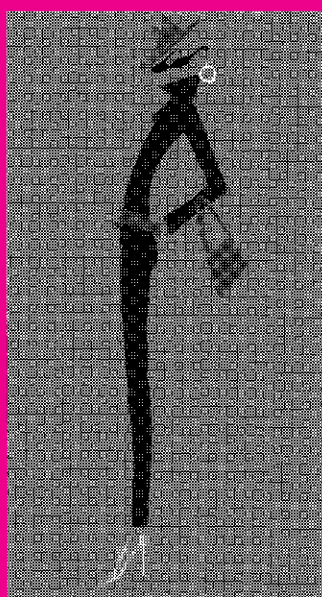
• Brummell : rez-de-chaussée, tél. 01 42 82 50 25; 3^e étage, tél. 01 42 82 41 45.

• Printemps Mode Conseil : une conseillère en mode vous conseille. Gratuitement, elle vous aide à changer de look, à en trouver un, à choisir un accessoire. C'est une conseillère du Printemps qui choisit pour vous, avec vous, dans les rayons. Si vous la prévenez de votre arrivée (tél. 01 42 82 64 23), elle vous attendra au 2^e étage du "Printemps de la Mode" avec une sélection, à votre taille, de modèles de différentes marques.

• Service Retouches : le Printemps retouche les vêtements que vous avez choisis. Le tarif est affiché dans les rayons et dans les salons d'essayage (dans chaque rayon).

Le Printemps lance sa Mode par correspondance

Une petite robe noire, un vison à 12 000 francs, désormais le Printemps vous habille pour l'hiver sans que vous ayez besoin de mettre le nez dehors : le premier catalogue VPC du Printemps est né. Avec ses collections exclusives, il vous apporte le meilleur de la mode à domicile. 32 pages de concentré de mode et d'accessoires que l'on peut bien sûr commander par téléphone ou par courrier. Même si vous n'êtes pas détentrice de la Carte Printemps, vous pouvez vous procurer ce nouveau must de la VPC dans le magasin ou en téléphonant au 03.20.69.26.95.



PRINTEMPS
HAUSSMANN

A VOTRE SERVICE TOUT SIMPLEMENT

• Parking :

du lundi au samedi, de 8 h à 21 h 30 (et même 23 h le jeudi).

Entrées à l'angle du bd Hausmann et de la rue Chartras, et à l'angle de la rue du Havre et de la rue de Provence.

• Consigne :

ouverte 24 h sur 24, et sept jours sur sept au "Printemps de la Mode"

107, rue de Provence. Tél. 01 42 82 61 07.

• Les Espaces Services :

24 cabines téléphoniques avec vente de cartes sur place, un bureau de poste avec fax, Minitel, service Chronopost, un distributeur automatique de billets, un bureau de change, une billetterie pour les spectacles...

• Carnet d'Achats Printemps :

vous avez plusieurs courses à faire : vous demandez un carnet d'achats. Vous réglez en une seule fois et une heure après vous pouvez tout emporter.

• Pour les tout-petits :

parce que l'on peut être femme et mère à la fois, Printemps Poussettes : des poussettes Bébé Confort mises à la disposition des clientes (5^e étage du "Printemps de la Mode") et des Espaces Nursery pour changer bébé dans les meilleures conditions (5^e et 6^e étages du "Printemps de la Mode" et 3^e étage du "Printemps de la Maison").

DISPARITIONS

■ **FRANCIS RAOUL**, préfet honoraire et ancien directeur général de la protection civile, est mort, dimanche 31 août, à Paris, dans sa quatre-vingt-cinquième année. Né le 30 mai 1913 à Fontenay-sous-Bois (aujourd'hui dans le Val-de-Marne), Francis Raoul est, en juin 1943, directeur du personnel du commissariat à l'intérieur dans le gouvernement provisoire d'Alger. Nommé préfet en 1946, il dirige le cabinet du préfet de police à Paris (successivement Roger Léonard, Jean Baylot et André Dubois) entre 1947 et 1955. Préfet de l'Isère de 1955 à 1961, Francis Raoul va ensuite mettre sur pied, entre 1961 et 1969, le service national de la protection civile, c'est-à-dire les corps d'intervention de sapeurs-pompier en France, qui regroupent jusqu'à 200 000 professionnels et volontaires. Devenu préfet honoraire en 1974, il est administrateur du Palais des sports de Paris, puis délégué général aux relations extérieures du groupe de presse Amaury. De 1984 à 1987, il a présidé le Syndicat de la presse quotidienne régionale.

■ **JEAN MARCHAND**, ancien président de la Fédération des médecins de France (FMF), est mort dimanche 31 août au Mans. Il était âgé de soixante-dix-sept ans. Ce médecin oto-rhino-laryngologiste avait été médecin des hôpitaux de Paris, puis chef de service ORL dans plusieurs grands établissements parisiens : Hôtel-Dieu (1971-1972), Cochin (1973), Claude-Bernard (1974-1975) et Broussais (1975). De 1984 à 1991, il avait présidé la Fédération des médecins de France, avant d'en devenir président d'honneur. Entre 1990 et 1994, il avait présidé le Fonds d'assurance formation des médecins libéraux. Pas plus que son successeur, le docteur Jean Gras, il n'a pu enrayer le déclin de la FMF, qui avait joué, dans les années 70 et 80, un rôle important dans la vie conventionnelle liant le corps médical à l'assurance-maladie. Le docteur Jean Marchand était chevalier de la Légion d'honneur et auteur de plusieurs ouvrages spécialisés en ORL.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 31 août est publié :
 ● **Poste** : un décret portant publication de la convention postale universelle, signée à Séoul le 14 septembre 1994.

Au *Journal officiel* daté lundi 1^{er} mardi 2 septembre est publié :
 ● **Défense** : un arrêté créant un conseil économique de défense. Placé auprès du ministre, ce conseil consultatif est chargé de donner des avis au ministre, au délégué général de l'armement, au secrétaire général pour l'administration et au chef d'état-major des armées sur l'« impact économique des dépenses de défense à moyen et à long terme et l'information économique mise en perspective stratégique ».

Au *Journal officiel* du mercredi 3 septembre sont publiés :
 ● **Automobile** : un décret relatif à la commission nationale chargée d'arrêter la liste des experts en automobile.
 ● **Sites** : un décret portant classement du massif du Mézenc, situé en Ardèche et Haute-Loire.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– **Claire et Guy Genet** sont heureux d'annoncer l'arrivée chez **Anne et Olivier**, de leur petite-fille,

Coline.

98, route de Chartres, 91440 Bures-sur-Yvette.

Anniversaires de naissance

– Maman, Pascale, Maxime, Henri, Brahim et Pierre souhaitent un très heureux anniversaire à

Nicolas,

leur quinquagénaire préféré, et l'embrassent très fort.

Décès

– Dominique, sa femme, Michel et Marianne Bauer-Noël, Armand, Claire-Hélène, Pierre-Etienne, Laurent et Edith Bauer, Clémence, Clara, Alice et Joseph Torrente, Thibault, Camille Bauer, ses enfants et petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Etienne BAUER,

commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre avec palme 1939-1945, médaillé de la Résistance avec rosette,

survenu à Paris, le 31 août 1997.

Sa famille et ses amis se réuniront pour lui rendre un dernier hommage, le samedi 6 septembre, à 11 heures, 61, rue de Varenne, à Paris-7^e.

Il sera inhumé le même jour, à 16 heures, au cimetière d'Ingrannes (Loiret).

61, rue de Varenne, 75007 Paris.
 6, rue Laromiguière, 75005 Paris.
 35, rue Raymond-Losserand, 75014 Paris.
 87, rue Lemercier, 75017 Paris.
 Po Box 73 Mae Sot Tak, 63110 Thaïlande.

– Fontainebleau.

M^{me} Louis Berthet-Desplaces, son épouse,
 M^{me} Christine Berthet, sa fille,
 M. François Zalacain, son gendre,
 Les familles Trouillet, Beyl, Fabre, Weil, Daguin, de Germiny, Gaspard, Roy, Desplaces, Lecerf, Petin,
 Toute la famille,
 Et ses amis,
 font part du départ de

Louis BERTHET,

colonel de l'armée de l'air (c.r.) commandeur de la Légion d'honneur, ancien directeur de la division Espace Kourou et Paris de la Sodeteg, ancien adjoint au maire de Fontainebleau (Seine-et-Marne),

survenu le 1^{er} septembre 1997.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Louis de Fontainebleau, le jeudi 4 septembre, à 14 heures.

L'inhumation aura lieu dans le caveau familial au cimetière de Cours-les-Barres (Cher), le vendredi 5 septembre, à 11 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

Vos témoignages de sympathie seront reçus sur registre. Vos dons pourront être adressés à l'Association Envol. Château d'Échouboulains (77830).

12, rue Corot, 77300 Fontainebleau.

– Jean-Michel Bourdin, Florent, Fanny et Juliette, M. et M^{me} Pierre Esnault, M^{me} Jean Bourdin, Colette et Jean-Claude Macé et leurs enfants,
 Marie-France et Philippe Guérin, Monique et Dominique Morin, Marie-Cécile et Jean-Louis Rémouit, Christine Bourdin, Guy et Nadine Bourdin-Gauzeran, Isabelle et Gérard Siméon, Etienne et Antonia Bourdin et leurs enfants,
 Et tous ses amis,
 ont l'immense tristesse de faire part du décès accidentel, survenu le 26 août 1997 en Indonésie, de

Pierrette BOURDIN,
 née **ESNAULT.**

Elle est entrée dans l'Éternité au milieu d'un paysage qu'elle a aimé.

Ils invitent tous ceux qui l'ont aimée à participer à la cérémonie religieuse qui aura lieu le dimanche 7 septembre, à 16 heures, en l'église Saint-Saturnin, place de l'Église, à Antony (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu ultérieurement dans l'intimité familiale.

Vous êtes le sel de la terre, Si le sel perd sa saveur, avec quoi salera-t-on ?

Heureux ceux qui font œuvre de paix, ils seront appelés fils de Dieu.

21 bis, avenue des Quatre-Chemins, 92330 Sceaux.

– Les personnels enseignants et IATOS de l'Institut d'anglais Charles-V, ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

André CASTAGNA,

maître de conférences à l'université Paris-VII - Denis-Diderot,

leur ami et fidèle compagnon de route.

– Le conseil d'administration, Le directeur général, Les collaborateurs de la société Acorvitas SA, ont la peine de faire part du décès de leur président,

Renaud CORDIER,

survenu le 30 août 1997.

Les obsèques auront lieu le vendredi 5 septembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Martin d'Egreville (Seine-et-Marne).

Acorvitas SA, Site du Bouchet, 91710 Vert-le-Petit.

Ce jour-là, le soir venu, Jésus leur dit : « Passons sur l'autre rive. »

– Sa famille, Et ses amis, ont la tristesse de faire part du décès de

Françoise DISSARD, inspecteur général honoraire du Conseil général des Ponts et Chaussées, membre de l'IHEDN, membre fondateur du groupe UCPS-INFATH, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite,

survenu dans sa quatre-vingt-deuxième année, le 30 août 1997.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 5 septembre, à 9 heures, à Saint-Honoré d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16^e.

Ni fleurs ni couronnes.

Un tarif dégressif de 50 % est accordé sur une deuxième parution (Texte identique)

– Les militants du Comité pour la construction du Parti ouvrier révolutionnaire, la construction de l'Internationale ouvrière révolutionnaire, ont la profonde tristesse de faire part du décès, le 12 août 1997, de

Stéphane JUST, né le 13 août 1921, fondateur du bulletin *Combattre pour le socialisme.*

Il a été incinéré le mardi 19 août.

Il avait continué à combattre, après son exclusion du PCI, jusqu'au bout, pour la IV^e Internationale, fondée par Léon Trotski.

Jeannine Selleron, 55, quai de Dion-Bouton, 92800 Puteaux.

Henri-Jean KERMARREC, dit **Yvon,** dernier libraire d'Ostende, résistant belge et français, déporté à Buchenwald,

est décédé le 11 août 1997.

– M. Marcel Descatoire, son époux, Ses enfants, Ses petits-enfants, Et toute la famille ont la douleur de faire part du décès de

Marcelle Jeanne LAFOREST,

survenu le 30 août 1997, à Concarneau (Finistère), dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques auront lieu en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, à Verrières-le-Buisson, le vendredi 5 septembre, à 14 heures.

« Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés et je vous donnerai du repos. »

Résidence de la Poste, 15, rue d'Estienne-d'Orves, 91370 Verrières-le-Buisson.

– Les familles Lalardrie et Haroche, ont la douleur de faire part du décès de

Bertrand LALARDRIE,

à l'âge de quarante ans, survenu le 1^{er} septembre 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 septembre, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-de-la-Consolation, 23, rue Jean-Goujon, Paris-8^e.

« Celui qui vient à moi N'aura plus jamais faim Celui qui vient à moi N'aura plus jamais soif » Jean VI, 35

L'ensemble des collaborateurs du Groupe Impact Médecin, ont la douleur de faire part du décès de leur confrère et ami,

Bertrand LALARDRIE,

survenu le 1^{er} septembre 1997, à l'âge de quarante ans.

Ils adressent à son épouse, son fils, sa famille et ses amis, leurs très sincères condoléances.

– Madame Germaine Ney, son épouse, M. et M^{me} Ralph Ney, leurs enfants Michaël et Alexandre, M. Edouard Ney, M^{me} Emilie Behar, Ses enfants Soly et Berthy, M. et M^{me} Darius Molho et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Sébastien Alfred NEY, ancien représentant exclusif pendant quarante ans de Cristalleries Verreries et Porcelaines de Bohême.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le mardi 2 septembre 1997, dans le caveau familial, à Nice.

17, boulevard de Montmorency, 75016 Paris.

– Bernard et Françoise, Arnaud et Christine, Catherine, ses enfants, Juliette, Sarah, Gwénaëlle, ses petits-enfants, Francis et Laurence, Alain, Kamal et leurs enfants, ses neveux et nièces

ont la tristesse de faire part du décès de

Simone MANDAGARAN, née **KOLLEN,**

survenu, à Paris, le 29 août 1997, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 septembre, à 15 h 30, en l'église Sainte-Pauline, 55, bd d'Angleterre, Le Vésinet-Le Pecq.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, avenue Jean-Mermoz, 78110 Le Vésinet, 29, rue de Montreuil, 75011 Paris.

– Christine et Bruno, Frédéric et Servane, Marie-Hélène, leurs enfants, Leurs frères et sœur, beau-frère, belles-sœurs, Et toute leur famille, ont la douleur de faire part du décès de

Claude PLANCHER, et de

Nicole PLANCHER, née **DUFRENE,**

survenu le 25 août 1997.

Les obsèques auront lieu le vendredi 5 septembre, à Ecouen, en l'église Saint-Acceul, à 15 h 30.

25, rue des Belles-Feuilles, 75016 Paris.

Denyse ZÉMOR, née **CREMNITZER,**

a quitté ceux qu'elle aimait, Pierre, son mari, Sandra et Delphine, ses filles Colette et Patrick Hochart, Jean-Bernard et Birgita Cremnitzer, Josée et Guy Landrieu, ses sœur, frère, belles-sœurs, beaux-frères, Marguerite, sa mère, Paule, sa belle-mère, Sa famille, Ses amis, Ses patients.

L'inhumation aura lieu en famille et proche amitié, le vendredi 5 septembre 1997, à 11 h 30, au cimetière de Cachan.

« Y a un arbre si je meurs je veux qu'on m'y couche doucement qu'il soit ma dernière demeure... »

Cet avis tient lieu de faire part.

19, rue Raspail, 94230 Cachan.

– La Société française de psychologie analytique a la tristesse de faire part du décès de

Denyse ZÉMOR, psychanalyste,

survenu le 1^{er} septembre 1997, et s'associe à la douleur de sa famille.

– Les *Cahiers jungiens de psychanalyse* ont le chagrin de faire part du décès de

Denyse ZÉMOR,

leur collaboratrice et amie, survenu le 1^{er} septembre 1997.

THÈSES

Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

– Marrakech. Saint-Maixent-l'École.

M^{me} Lucette Pairain, née Enard, Ses enfants, Et toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul PAIRAIN,

survenu le 11 août 1997, à l'âge de soixante-quinze ans.

38, rue du Prieuré, 79400 Azay-le-Brûlé.

Remerciements

– La famille de

Marc DESCOSTES,

la CGT, l'UGICT, le GNC, l'Institut d'histoire sociale CGT,

très émus par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées, et dans l'impossibilité matérielle d'y répondre individuellement, tiennent à faire part ici de l'expression de leur reconnaissance et de leur amitié.

Anniversaires de décès

– En souvenir ému de

Alain BRUGEAT, médecin,

mort il y a dix ans, le 15 août 1987, des suites du sida.

Jean Pierre Dumas, Marc Brugeat.

– Il y a sept ans, le 4 septembre 1990,

Lucky FORSSE, née **Lucienne EMO,**

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent d'elle.

Nous, nous pensons à elle.

Jean-François, Véronique, Frédéric.

19, rue de Damiette, 91190 Gif-sur-Yvette.

– Déjà un an, le 1^{er} septembre 1996,

Ruthy SZWARC,

nous quittait.

Elle nous manque tellement.

Sa famille, ses proches, ses amis se retrouveront le dimanche 7 septembre 1997, à 11 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

CARNET DU MONDE

21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

Téléphones :

01-42-17-39-80
01-42-17-29-96
01-42-17-38-42

Tarif à la ligne H.T.

Rubrique nécrologie 105 F
 Abonnés et actionnaires 95 F
 Mariages/naissances 70 F
 Thèse étudiants 65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

LES PUBLICATIONS DU Monde

Un ancien numéro vous manque ?

(Commande et envoi à domicile)

3615 LEMONDE

Le Monde

Q U E

* Les stylos, gravés LE MONDE, vous sont garantis par la marque Rotring.

Le Triopen 3 fonctions : surligneur fluo, stylo bille noir et portemine (0.7).... 295 F
 Acier PO2711
 Noir mat PO2712

Le portemine Side Knock. Mécanisme original de mise en fonction par torsion du stylo 195 F
 Acier PO1621
 Canon de fusil PO1622

Le Roller Esprit, moderne, de haute qualité 180 F
 Acier P33010
 Canon de fusil P33015

Le stylo plume Esprit, moderne, toujours qualité Rotring 225 F
 Acier P33052
 Canon de fusil P33062

* Les cartables, marqués LE MONDE, sont en simili de haute qualité. Format 38 x 29,5 cm.

Le cartable 2 soufflets, dont un à fermeture Eclair, porte-stylos. Tourniquets automatiques 290 F

Noir S3004N
 Bleu S3004B

Le cartable 3 soufflets, dont un à fermeture Eclair. Ferme à clé 290 F

Noir S326N
 Bleu S326B

* La casquette cyclisme noire en polycoton, visière bleue, brodée. Taille réglable.

CASQV 60 F

* Le carnet mètreur, format 13 x 9 cm avec un crayon papier. Couverture cartonnée originale : 25 F

Couverture blanche : « LE MONDE en boîte » CARNB
 Couverture noire : « LE MONDE et l'encrier » CARNN

* L'ensemble crayons, taille-crayon, gomme, aux couleurs du MONDE : 2 crayons 9 cm, 1 taille-crayon en bois, 1 gomme avec un dessin original

LOTS1 25 F

BON DE COMMANDE

Valable jusqu'au 31 octobre 1997 et dans la limite des stocks disponibles.

Articles	Réf	Qté	P.U.	P. total
– Cartable à tourniquets	S3004N		290 F	
	S3004B		290 F	
– Cartable à clé	S326N		290 F	
	S326B		290 F	
– Triopen	PO2711		295 F	
	PO2712		295 F	
– Portemine	PO1621		195 F	
	PO1622		195 F	
– Roller	P33010		180 F	
	P33015		180 F	
– Stylo plume	P33052		225 F	
	P33062		225 F	
– Casquette	CASQV		60 F	
– Carnet mètreur	CARNB		25 F	
	CARNN		25 F	
– L'ensemble	LOTS1		25 F	

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : [][][][][]

Ville :

n° de téléphone : (facultatif)

MBC 001

MODE DE RÈGLEMENT :

Par chèque à l'ordre du Monde

MARCHÉS FINANCIERS
Après avoir connu une semaine très difficile, les Bourses mondiales se sont vivement redressées, mardi 2 septembre. L'indice CAC 40 de la

Bourse de Paris a terminé la séance en hausse de 4,11 %, sa plus forte hausse depuis six ans. ● LES PLACES EUROPÉENNES, soutenues par la remontée du dollar et par les déclara-

tions rassurantes du chef économiste de la Bundesbank, ont profité du rebond observé à Wall Street. L'indice Dow Jones a gagné 3,38 % mardi. Les investisseurs ont été ras-

surés par la publication d'indicateurs économiques reflétant un léger ralentissement de l'activité aux Etats-Unis et qui permettent d'espérer que la Réserve fédérale ne relè-

vera pas ses taux directeurs ● LES EXPERTS s'inquiètent toutefois de ce brutal regain d'optimisme et de la volatilité actuelle des cours qu'ils jugent trop importante.

Les Bourses mondiales sont entrées dans une phase d'extrême volatilité

Mercredi 3 septembre, Paris gagnait 1,12 % à l'ouverture après un bond de 4,11 % la veille. Les autres places connaissent la même euphorie. Les opérateurs tablent sur l'absence d'inflation aux Etats-Unis et sur la reprise en Europe. Nombre d'experts restent prudents sur l'avenir

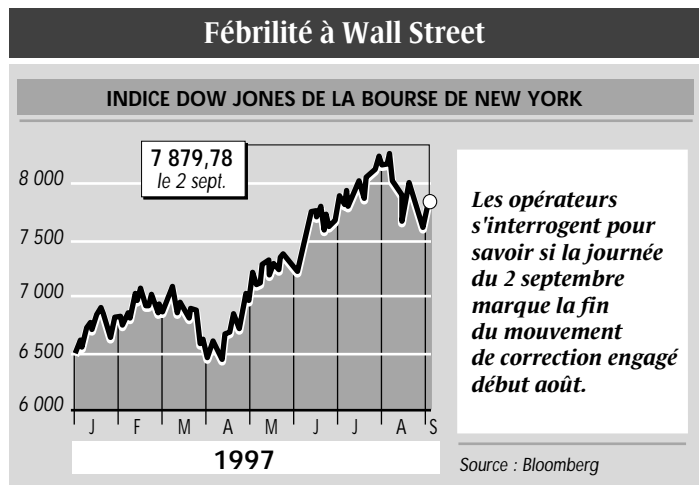
APRÈS une semaine noire, les marchés boursiers internationaux ont brutalement rebondi, mardi 2 septembre. L'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a terminé la séance en hausse de 4,11 %, à 2 921,15 points, soit sa plus forte progression depuis six ans. Des mouvements comparables ont été observés sur les autres places : Zurich a gagné 3,34 %, Bruxelles 3,45 %, et Amsterdam 4,91 %. A Wall Street, l'indice Dow Jones des principales valeurs s'est envolé. Il s'est adjugé 257,36 points, soit 3,38 %, sa plus forte hausse depuis le 17 janvier 1991. L'euphorie des Bourses américaines et européennes a permis aux places asiatiques de se redresser mercredi 3 septembre. Tokyo a gagné 2,76 % en clôture, et Hongkong a repris 7,1 %.

Pour tenter d'expliquer cette envolée des Bourses mondiales, les experts mettaient en avant des motifs d'ordre monétaire. Aux Etats-Unis, l'annonce d'un recul de l'indice national des directeurs d'achats (NAPM), à 56,8 points en août, contre 58,6 points le mois précédent, a éloigné la perspective d'un relèvement des taux directeurs de la Réserve fédérale à la fin du mois de septembre. Cette statis-

tique a confirmé le léger ralentissement de l'activité économique outre-Atlantique que la hausse des stocks au deuxième trimestre laissait déjà envisager. « Le secteur manufacturier a cru à un rythme plus ralenti en août », a relevé le président des études économiques du NAPM, Norbert Ore. Il s'est surtout montré optimiste sur l'évolution de l'inflation, principale préoccupation de la banque centrale et des investisseurs. « Les producteurs sont confrontés au sentiment généralement répandu que les prix ne monteront pas. S'ils les relèvent, ils devront se justifier », a expliqué M. Ore.

Cette croissance régulière et soutenue autorise une réduction massive des déficits publics, élément favorable à la détente des taux d'intérêt à long terme et, par contrecoup, à la bonne santé de Wall Street. Le déficit fédéral américain pour l'année fiscale 1997 sera d'environ 34 milliards de dollars, soit 81 milliards de dollars de moins que prévu en mars, selon un rapport publié mardi par le bureau du budget du Congrès (CBO). Il sera le plus faible depuis 1974.

Abby Joseph Cohen, de la banque d'affaires Goldman Sachs,



l'une des analystes les plus écoutées de Wall Street, se montre optimiste. « Nous avons bénéficié d'un fantastique marché à la hausse ces dernières années, mais nous partions d'un niveau très sous-évalué. Nous pensons que le marché boursier américain est maintenant à sa juste valeur », a souligné M^{me} Cohen. Elle estime que l'indice Dow Jones devrait terminer l'année autour de 8 250 points. « Je pense que 1998 sera une autre année de bonne crois-

sance économique, avec de nouveaux gains pour les entreprises et une inflation encore raisonnablement sous contrôle », ajoute-t-elle.

REPRISE EN EUROPE

Soutenus par le regain d'optimisme à Wall Street, les marchés boursiers européens ont aussi profité du rebond du dollar, favorable aux exportations des entreprises du Vieux Continent (le billet vert cotait 1,8370 mark et 6,18 francs

mercredi matin, contre 1,79 mark et 6,04 francs vendredi 29 août), ainsi que des déclarations du chef économiste de la Bundesbank. « Il n'y a aucune raison de dramatiser l'évolution des prix en Allemagne, même si nous ne pouvons pas nous en réjouir », a déclaré Otmir Issing. L'annonce d'une accélération, à 2 % sur un an, du rythme de hausse des prix à la consommation au mois d'août avait fait craindre un prochain resserrement de la politique monétaire allemande. Ce scénario n'apparaît plus aujourd'hui le plus probable. Les opérateurs jugent enfin que la reprise économique est cette fois bien engagée en Europe. « Les 3 % de croissance annoncés pour l'année 1998 par le ministre français de l'économie, qui paraissent, aujourd'hui encore, quelque peu optimistes, pourraient de fait se révéler réalistes », note Caroline Newhouse-Cohen, économiste à la banque Louis Dreyfus finance.

Le rebond observé mardi met-il fin au mouvement de correction observé depuis plusieurs semaines ? La purge est-elle terminée ? Au cours du mois d'août, la Bourse de Francfort avait perdu 12 %, et Paris 9,92 %. Wall Street avait pour sa part cédé 7,3 %, soit

sa plus mauvaise performance mensuelle depuis sept ans.

Les experts restent prudents. Cette euphorie soudaine, après plusieurs semaines de morosité, leur paraît suspecte. Ils auraient préféré que les cours se stabilisent pendant plusieurs semaines. La correction du mois d'août, qui s'était effectuée sans mouvement de panique, était généralement considérée comme un mouvement nécessaire et salutaire, qui mettait fin à l'« exubérance irrationnelle » dénoncée par le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan. Un redressement trop rapide des cours remettrait en cause cette phase d'ajustement et d'assainissement. De surcroît, les incertitudes monétaires aux Etats-Unis et en Allemagne sont loin d'être entièrement levées, pas plus que le dollar ne se trouve définitivement stabilisé et que la crise financière en Asie du Sud-Est n'est totalement réglée. Les analystes les plus pessimistes remarquent, enfin, que la période qui avait précédé le krach d'octobre 1987 avait elle aussi été marquée par une volatilité extrême des cours.

Pierre-Antoine Delhommais

Avec Franprix et Leader Price, Casino veut grossir sans Promodès

LA BATAILLE boursière qui oppose les deux poids moyens de la grande distribution française, Casino et Promodès, a pris une nouvelle tournure mercredi 3 septembre. Comme on pouvait s'y attendre, le conseil de surveillance du groupe Casino, réuni mardi 2 septembre sous la présidence de Jean-Charles Naouri, a rejeté l'offre publique d'achat faite par Promodès sur l'entreprise de Saint-Etienne. « Les membres du conseil de surveillance se sont déclarés unanimement défavorables à cette offre et ont déclaré, en tant qu'actionnaires, qu'ils n'ont pas l'intention d'apporter leurs titres », déclare un communiqué. C'est cette « unanimité » que les dirigeants de Casino vont maintenant s'efforcer de maintenir, face aux sirènes de Promodès, qui propose

de racheter les actions Casino avec un bonus de 15 % par rapport au dernier cours.

A cet effet, le groupe de Saint-Etienne a sorti sa botte secrète mardi soir, vers 21 heures, en concluant avec le groupe américain TLC-Beatrice le rachat, pour 2,8 milliards de francs, de deux enseignes de commerce alimentaire, Franprix et Leader Price. Avec cette acquisition, qui ajoute 9,5 milliards de francs de chiffre d'affaires aux 66 milliards du groupe, Casino estime faire désormais jeu égal avec Promodès, voire le dépasser en France. Fort des 416 supermarchés de centre-ville de Franprix et des 241 supermarchés de maxidiscount (le terme français pour « hard discount ») de Leader Price, Casino revendique désormais la quatrième place, derrière Leclerc, Intermarché et Carrefour, mais devant Promodès, en termes de puissance d'achat notamment. L'ensemble des enseignes du nouveau groupe Casino pèserait 122 milliards de francs de « volume d'activités » en France, contre un peu plus de 100 milliards pour son rival normand. Mercredi 3 septembre, dans la matinée, Casino et son actionnaire principal Rallye ont par ailleurs annoncé des résultats en forte hausse pour le premier semestre : un résultat net en hausse de 39 %, à 401 millions de francs pour un chiffre d'affaires

en progression de 5,1 %. « Les actionnaires de Casino ont souffert ces dernières années des efforts de redressement menés par le groupe. Ils se trouvent désormais dans une période où ils vont enfin récolter le fruit de leurs efforts. C'est ce que je vais dire à ma famille », déclarait au Monde, mardi soir, Antoine Guichard, représentant les actionnaires familiaux du groupe.

Le maillon faible du dispositif de défense de Casino semble être dans ces 400 descendants du fondateur de Casino, Geoffroy Guichard, dont 250 ont une part significative des 7,9 % de capital détenu par la famille (représentant 15,3 % des droits de vote). Une fois ramassés les 47,5 % de droits de vote attachés aux 59 % de capital flottant, il suffirait à Promodès de convaincre un petit tiers des actionnaires familiaux de lui vendre 2,5 % pour obtenir le contrôle de Casino. Les héritiers sont certes liés par des droits de préemption, mais rien ne dit qu'ils ont les moyens de l'exercer au niveau de prix fixé par Promodès.

Or, Paul-Louis Halley, le président de Promodès, déclarait dans La Tribune, mercredi : « Un certain nombre de membres de la famille [Guichard] m'ont contacté en me disant qu'ils trouvaient (notre) projet riche de sens, naturel, porteur d'avenir (...). J'ai été très rassuré par ces témoignages. » In-

formation ou intoxication ? « Compte tenu des règles de transparence édictées par la Commission des opérations boursières, M. Halley ne pourrait pas se permettre de dire n'importe quoi », s'insurge le directeur de la communication de Promodès.

La prochaine étape décisive aura donc lieu le 13 septembre, lorsque Antoine Guichard réunira sa parentèle pour vérifier la solidarité du clan. « Nous prendrons tous une position commune contre cette OPA. Je sais qu'ils me suivront... pour la plus grande partie », affirmait mardi le « patriarche ». Reste à savoir si cette « plus grande partie » suffira à préserver la majorité.

La tâche sera plus rude pour convaincre les petits actionnaires de garder leurs actions Casino, en leur faisant miroiter « les excellents résultats à venir », selon l'expression d'un porte-parole. Le groupe affirme que l'acquisition de Franprix et de Leader Price améliorera le résultat par action de 12 % en 1998 et annonce qu'il table sur une croissance de son résultat net part du groupe supérieure à 25 % dès cette année. En somme, les promesses de Casino contre l'offre ferme et alléchante de Promodès. Ce serait bien la première fois que des boursiers lâcheraient la proie pour l'ombre.

Pascal Galinier

Le poids du nouveau groupe Casino

Avec l'acquisition de Franprix et Leader Price, Casino revendique la place de deuxième groupe intégré de distribution sur le marché français, après Carrefour. Casino, qui espère voir son bénéfice par action progresser de 12 % en 1998 suite à cette opération, deviendrait le premier distributeur à Paris et doublerait son volume d'achat de produits à « marque propre ».

- **Volume d'activité** sous enseignes : 122 milliards de francs (franchisés compris)
- **Chiffre d'affaires consolidé** (hors taxe) : 70 milliards de francs
- **111 hypermarchés Géant**
- **467 supermarchés Casino**
- **2 258 supérettes**, dont 519 Petit Casino
- **222 cafétérias**
- **416 supermarchés de centre ville Franprix**
- **241 points de vente « discount » Leader Price**

Les GRAFFIQUES chez DURIEZ c'est CHE-BRAN.

Les calculatrices scientifiques graphiques chez Duriez sont au même prix que dans les grandes surfaces et en plus, en cas de pépin, vous trouverez toujours quelqu'un pour vous aider.

Duriez, 3 rue La Boétie 75008
112/132 bd Saint-Germain 75006

M. Quilès imagine six scénarios pour l'industrie de défense

AUTEUR d'un rapport d'information présenté, mercredi matin 3 septembre, à la commission de la défense qu'il préside, Paul Quilès, ancien ministre de la défense, penche pour des solutions de privatisation dans l'industrie aéronautique et électronique. Il propose de clarifier les rôles respectifs de l'Etat actionnaire et de l'actionariat salarié. En revanche, le rapporteur souhaite le maintien de GIAT industries et de la direction des constructions navales (DCN) dans le secteur étatique. Mais il estime que l'Etat devrait veiller à une meilleure rationalisation des activités terrestres et navales, y compris au niveau européen, et accroître les efforts de reconversion ou de réindustrialisation.

Constatant que la mutation de l'industrie française de l'armement reste inachevée face à une vaste restructuration aux Etats-Unis, M. Quilès estime que l'Etat a un rôle d'intervention spécifique à

jouer. Mais il écarte tout a priori qui s'appuierait sur des considérations idéologiques. Dans sa série de propositions, le rapporteur imagine six scénarios pour l'électronique de défense et l'aéronautique.

Dans les trois premières options, qui concernent l'électronique militaire, l'Etat demeure l'actionnaire de référence de Thomson-CSF avec une part du capital inférieure à 50 %, après l'apport des activités militaires d'un partenaire privé au groupe. Les apports peuvent provenir de Lagardère Groupe (solution 1) ou d'Alcatel Alsthom (solution 2), à condition que ces entreprises acceptent de ne pas être les opérateurs dans la nouvelle société. La troisième option serait une fusion entre la Sagem et Thomson-CSF. Par cette solution 3, considère M. Quilès, on dispose d'un groupe aux activités civiles et militaires équilibrées, où l'actionariat salarié peut être introduit, comme à la Sagem.

La quatrième option a trait à l'aéronautique, avec la fusion entre Aerospatiale et Dassault-Aviation. Dès lors que Serge Dassault refuse d'entrer dans une entreprise fusionnée et majoritairement étatique, note M. Quilès, on doit envisager une privatisation partielle : Dassault-Aviation détiendrait plus de 25 % des actions (moyennant une participation à l'accroissement du capital) et 25 % des actions seraient mises sur le marché ou réservées au personnel. Dans ce cas, l'Etat serait l'actionnaire de référence avec une participation inférieure à 50 %.

M. Quilès entrevoit une cinquième solution, qui aboutirait à créer, sur le modèle du regroupement Boeing-McDonnell Douglas, une société commune européenne d'aéronautique civile et militaire. La première étape pourrait être la création de la société commune d'avions civils Airbus, les entreprises et les gouvernements pre-

nant, en parallèle, des engagements précis pour un regroupement ultérieur des activités militaires. On risque sinon que chaque entreprise membre de l'actuel GIE Airbus pratique sa propre politique d'alliances dans le secteur militaire.

Si, enfin, le gouvernement décidait de lier la restructuration de l'électronique de défense à celle de l'aéronautique et de l'espace, M. Quilès suggère une sixième option, avec la fusion de Thomson-CSF, Aerospatiale et Dassault. Dans cette hypothèse, il conviendrait de constituer une société holding publique comprenant deux filiales où l'Etat serait minoritaire : l'une serait spécialisée dans l'électronique de défense avec Alcatel, Sagem, Dassault-Electronique, SFIM ou la Compagnie des signaux, et l'autre se consacrerait à l'aéronautique civile et militaire. Chacune des filiales pourrait ainsi conclure des alliances en Europe, avec le groupe britannique GEC par exemple.

Les artisans du bâtiment retrouvent la croissance

ROBERT BUGUET, président de la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb), n'ose pas encore parler de « reprise » mais, en présentant huit mois d'activité de sa profession, le 2 septembre, il a tout de même affirmé : « Il y a plus qu'un frémissement. »

Et comment ne se réjouirait-il pas du renversement de tendance qui s'amorce ? Avec 1,2 % de recul d'activité, 1996 avait été une mauvaise année pour les 270 000 entreprises de moins de dix salariés travaillant dans la maçonnerie, la peinture, le chauffage, l'électricité, la couverture, la plomberie, la serrurerie ou la menuiserie.

RÉVEIL

Sous l'effet des prêts à taux zéro décidés par le précédent gouvernement, la construction neuve et la réhabilitation se sont réveillées : au cours des six premiers mois de 1997, les artisans ont enregistré une croissance – oubliée depuis quinze mois – de 1 %.

La fin de l'année devrait porter cette progression à 1,5 % car, a souligné M. Buguet, « il n'y a jamais eu autant de demandes de devis ». De plus, les professionnels sentent que les collectivités locales sont prêtes à investir à

nouveau et ils espèrent les retombées des mesures prises par le gouvernement Jospin en faveur de la réhabilitation du parc social. « Si le mouvement se confirme, a déclaré M. Buguet, nous réussirons à maintenir nos effectifs salariés alors que les plus grandes entreprises continuent à licencier. »

Mais à condition que le gouvernement donne le coup de pouce nécessaire aux « potentialités énormes de travail » qui s'offrent aux artisans. Selon le président de la Capeb, « l'augmentation de la TVA à 20,6 % décidée par le gouvernement Juppé a asphyxié l'économie de la France et le bâtiment en particulier ». Pour en finir avec les politiques brouillonnes qui ont privilégié l'immobilier neuf, il a réclamé une baisse « sensible » de la TVA sur les travaux d'entretien et de réhabilitation, par exemple sous forme de crédit d'impôts à l'instar du Luxembourg où le fisc rembourse douze points des 15 % de TVA qui frappent les travaux immobiliers.

M. Buguet a même laissé entendre que le précédent ministre des finances Jean Arthuis s'était laissé persuader, peu avant son départ, de ramener la TVA à 10 % pour un plafond de 100 000 francs de travaux d'entretien.

Encore faudrait-il que les projets de réduction à 35 heures de la durée hebdomadaire du travail ne viennent pas casser le dynamisme actuel. Robert Buguet ne fait pas partie des ennemis de la réduction du temps de travail : « La réduction est inscrite dans l'économie, a-t-il souligné. Mon père faisait 72 heures par semaine. Moi, j'ai commencé à 60 heures et mon fils à 40. »

La Capeb est donc favorable à la signature d'un accord avec les partenaires sociaux, mais un accord qui « s'inscrive dans un contexte d'annualisation », car l'activité du bâtiment est très saisonnière. En tout cas, pas question de réduction sans diminution du salaire, car les artisans ne résisteraient ni à la hausse de 3 à 9 % de leurs coûts salariaux ni à la montée du travail clandestin qui en résulterait. Et M. Buguet n'a pas hésité pas à prédire 200 000 chômeurs supplémentaires dans le secteur si le gouvernement ignorait cet avertissement.

Alain Faujas

Le rachat de Hapag Lloyd par Preussag illustre l'intérêt de l'industrie allemande pour les services

Le prix de l'acquisition s'élève à 2,8 milliards de deutschemarks

Le groupe Preussag produit du charbon, de l'acier et des navires, mais abandonne peu à peu certaines activités. Il a pris le contrôle, mardi

2 septembre, de l'armateur et voyageur Hapag Lloyd. Les services, telles les télécommunications, intéressent de plus en plus les groupes indus-

triels. Ils y découvrent de meilleures perspectives de rentabilité, mais aussi un moyen d'échapper au poids jugé trop lourd des syndicats.

BERLIN

correspondance

Le groupe industriel Preussag (25 milliards de deutschemarks de chiffre d'affaires en 1995/1996, soit 84 milliards de francs) a acquis, mardi 2 septembre, 99,2 % de l'armateur et voyageur Hapag-Lloyd (8 000 salariés et un bénéfice de 80 millions de marks l'an passé, pour un chiffre d'affaires de 4,5 milliards de marks). Ce rachat, dont le montant s'élève à 2,8 milliards de marks (9,5 milliards de francs) semble s'inscrire dans un mouvement plus général de migration de l'industrie, allemande notamment, vers les activités tertiaires. Spécialiste de l'acier, du charbon et de la construction navale, Preussag s'oriente dans cette direction.

« Hapag-Lloyd sera un bon complément à nos activités de services logistiques », soulignait Michael Frenzel, président du directeur de Preussag, pour justifier ce rapprochement. Il insistait sur la nécessité, pour son groupe, de « préparer le temps de l'après-matères premières ». Preussag a aban-

donné, en 1995, le contrôle du producteur français de métaux non ferreux Metaleurop. Et les charbonnages qu'il possède encore doivent être transférés, à la fin de l'année, à une grande et unique société allemande.

« Les entreprises industrielles, PME en tête, s'intéressent depuis longtemps déjà au développement des services », observe un analyste d'une grande banque allemande. C'est surtout vrai pour les secteurs dont on attend, dans les quinze à vingt années à venir, des bénéfices supérieurs à ceux de l'industrie : les télécommunications (qui ont attiré l'un après l'autre les grands producteurs d'électricité comme Veiba et Viag, Mannesmann ou RWE) ainsi que les services et le conseil informatiques ou les secteurs ayant une affinité avec le produit industriel d'origine, la logistique par exemple. « Se lancer dans les services ou renforcer son pôle service, est d'autant plus intéressant que cela permet aux entreprises industrielles d'échapper à l'emprise des syndicats les plus puissants, et aux lourdes grilles salariales de sec-

teurs tels que la métallurgie ou la chimie », relève Harald Schmidt, analyste à la Commerzbank.

« Le client ne s'intéresse plus au produit seul, explique quant à elle Pascale Wiedenroth, porte-parole du groupe Thyssen, il lui faut aussi le service qui va avec. » Thyssen a renoncé à se consacrer à sa seule activité d'origine, l'acier, pour se tourner vers les services et les activités commerciales qui représentent d'ailleurs, avec les biens d'équipement, quelque 70 % du chiffre d'affaires total.

LES ACTIONNAIRES PAS D'ACCORD

Mais les actionnaires ne sont pas toujours d'accord avec ces diversifications. Ceux de Thyssen lui ont demandé de réfléchir à une fusion avec Krupp, après avoir mis en commun leurs activités sidérurgiques. Cette semaine, Thyssen a également cédé à Veiba et RWE sa participation dans le troisième réseau de téléphone cellulaire, E-Plus.

Plusieurs analystes suggèrent une autre interprétation du rachat de Hapag-Lloyd. Plus que Preus-

sag, c'est l'un de ses grands actionnaires, la banque régionale West LB (actionnaire de Preussag à plus de 35 %) qui pourrait avoir intérêt à cette reprise : Hapag-Lloyd possède en effet 30 % du premier tour opérateur allemand, TUI, dont la West LB possède déjà environ 34 % des actions. Cette dernière est également l'actionnaire principal de la compagnie aérienne LTU International. Un rapprochement entre ces trois sociétés de transport et de tourisme créerait un des deux principaux pôles du secteur en Allemagne, face à C and N Touristic. Pour Richard Schramm, analyste à la Trinkaus + Burkhardt, « la West LB aura tout intérêt à long terme à grouper ses participations chez TUI, ce qui induira des changements chez Preussag ».

Cette perspective pourrait déplaire à l'office allemand des cartels qui, lors de l'annonce du projet de rapprochement entre Preussag et Hapag-Lloyd en juin, avait émis de sérieuses réserves. Il n'a pas encore donné son aval à cette opération.

Nathalie Wendt

Total investit dans l'offshore de la mer Caspienne

LA COMPAGNIE PÉTROLIÈRE française Total a annoncé, mardi 2 septembre, avoir pris une participation de 20 % dans le contrat de partage de production du permis d'Absheron, situé en Azerbaïdjan, dans les eaux de la mer Caspienne. Les autres partenaires de ce permis offshore sont la compagnie nationale Socar pour 50 % et l'opérateur Chevron pour 30 %. Les partenaires vont mener sur ce permis un programme de travaux comprenant une campagne sismique et des forages d'exploration prévus fin 1999. Le permis d'Absheron couvre une superficie d'environ 400 m², sous une profondeur d'eau de 250 à 650 mètres.

DÉPÊCHES

■ KAUFMAN ET BROAD : le groupe immobilier a acheté au Consortium de réalisation la marque SMCI, du groupe Pelège, et ses opérations en France. Le groupe reprend aussi un portefeuille de promesses de vente de terrains, représentant plus de 900 logements à développer dans les deux prochaines années.

■ TOYOTA : le premier constructeur automobile japonais est redevenu champion des entreprises réalisant les meilleurs bénéfices pendant l'année fiscale échue en mars, ont indiqué, mercredi 3 septembre, les autorités fiscales. Toyota a déclaré un bénéfice de 745,4 milliards de yens (plus de 37 milliards de francs), devant le groupe de télécommunications NTT et Honda Motor. Les banques ont disparu du tableau des 50 premiers.

■ AUTOMOBILE : le secrétaire d'Etat à l'Industrie, Christian Pierret, a indiqué, mardi 2 septembre, que « le gouvernement est prêt » à discuter avec les constructeurs automobiles français d'un plan de rajeunissement de leur personnel « dans la limite des contraintes budgétaires ». Auditionné à l'Assemblée nationale, M. Pierret a reconnu « le déséquilibre total de la pyramide des âges » de Renault et PSA.

■ APPLE : le constructeur informatique américain a annoncé, mardi 2 septembre, le rachat de Power Computing, le plus gros fabricant de clones de ses ordinateurs Macintosh, pour 100 millions de dollars. Les ventes de Macintosh clonés avaient empiété sur le marché d'Apple, qui avait commencé à restreindre sa politique de vente sous licence au début de cette année.

■ GIAT INDUSTRIES : un accord est finalement intervenu entre les ministères de l'économie et de la défense pour recapitaliser GIAT Industries « dans les jours prochains », à hauteur de 3,7 milliards de francs. Cet apport de fonds, destiné à permettre à l'entreprise de faire face à ses échéances de financement les plus immédiates, sera prélevé sur le budget général de l'Etat, et non sur les crédits militaires de 1997.

Elisabeth Hubert entre au Laboratoire Fournier

L'ANCIEN MINISTRE de la santé et ancien député RPR de Nantes, Elisabeth Hubert, est devenue « directeur général France de Fournier et de Débat », a annoncé, mardi 2 septembre, le troisième laboratoire indépendant français. Au sein du groupe, les Laboratoires Fournier sont spécialisés en cardiologie tandis que Débat est une filiale spécialisée en urologie.

« Le docteur Hubert apportera au groupe Fournier sa connaissance et sa solide expérience des prescripteurs, des autorités de tutelle, de l'économie de la santé et de l'environnement pharmaceutique et médical », souligne le communiqué du groupe. « J'entame une nouvelle carrière dans le secteur privé », a déclaré M^{me} Hubert dans un entretien à Ouest France le même jour. L'ancien ministre souligne qu'elle a « été très occupée cet été par ses responsabilités au sein de la direction du RPR ». Mais « je n'ai pas l'intention d'en faire mon métier ». M^{me} Hubert a été nommée par Philippe Séguin membre de la direction collégiale du RPR en juin.

« Je ne renonce pas à la politique, qu'il s'agisse de la réflexion ou de l'action », affirme-t-elle, en précisant qu'elle reste « conseillère municipale d'opposition de Nantes » et qu'elle entend se représenter dans la deuxième circonscription de Nantes, où elle a perdu son mandat de député en juin.

Fidèle parmi les fidèles de

Jacques Chirac, Elisabeth Hubert, médecin généraliste, élue députée (RPR) de Loire-Atlantique en mars 1986, a été nommée le 18 mai 1995 ministre de la santé publique et de l'assurance-maladie dans le premier gouvernement Juppé. Placée en porte-à-faux par rapport à ses promesses, elle est contrainte de prêcher la rigueur auprès des médecins libéraux, dont elle était l'infatigable avocate au Palais-Bourbon. Echouant à conquérir la mairie de Nantes en juin 1995, elle fait partie des huit femmes victimes du remaniement de novembre 1995.

« REPÊCHÉE »

Renonçant à retrouver son siège de député après son départ du gouvernement, elle est « repêchée » en mars 1996 par le chef de l'Etat, qui la fait venir à l'Élysée comme chargée de mission. Au printemps 1997, M^{me} Hubert abandonne cette fonction pour se lancer dans la campagne des élections législatives. Battue d'une courte tête, elle retrouve le chemin de l'Élysée, tout en rejoignant, six semaines plus tard, l'équipe de transition désignée par le nouveau président du RPR, Philippe Séguin, dont elle est proche. Au sein de cette direction transitoire du mouvement néogaulliste, M^{me} Hubert est chargée des études et des projets politiques.

D. G. et J.-B. de M.

La SNCF lance une « navette » sur Paris-Lyon


LOUIS GALLOIS, président de la SNCF, a annoncé, mercredi 3 septembre, la mise en œuvre d'une nouvelle offre TGV entre Paris et Lyon avec des départs à l'heure ronde et à la demi-heure en période de pointe. Sur le modèle de la navette de l'ex-Air Inter, les 45 TGV qui circulent chaque jour, dans les deux sens, entre Paris et Lyon La Part-Dieu partiront à partir du 28 septembre, à 6 heures, 6 heures 30, 7 heures, 7 heures 30, etc. En milieu de journée, les trains partiront chaque heure. Les quatre niveaux de tarifs sont réduits à trois.

« Cette nouvelle desserte facilement mémorisable dispensera les clients de la relation Paris-Lyon de consulter les fiches horaires et facilitera l'organisation des voyages et les changements de trains », explique la SNCF. Dans le même temps, la desserte Paris-Lyon bénéficiera des nouveaux TGV à deux étages « Duplex » expérimentés depuis quelques mois. Ces trains de 516 personnes (et plus d'un millier en couplant deux rames Duplex) assu-

reront 70 % de la relation à partir du 28 septembre et 100 % à l'été 1998.

Louis Gallois s'est par ailleurs réjoui des premiers résultats commerciaux pour l'année 1997. Sur les sept premiers mois de l'année, le trafic est en hausse de 3,2 % sur les grandes lignes, de 0,2 % sur les services régionaux et de banlieue et de 7,3 % pour le fret. Le trafic est en hausse de 21 % pour l'Eurostar à fin août (4 millions de voyageurs). Compte tenu du lancement de nouveaux tarifs promotionnels (trains verts, un million de voyages avec le prix Découverte à deux, six millions de voyages à prix Jeune en trois mois), des intempéries et des grèves, la hausse de recettes n'est que 2,5 %, en phase avec le budget de la SNCF. La SNCF affirme par ailleurs avoir rempli son engagement de régularité, avec 90,8 % de ses trains ayant moins de 10 minutes de retard à l'arrivée.

Christophe Jakubyszyn

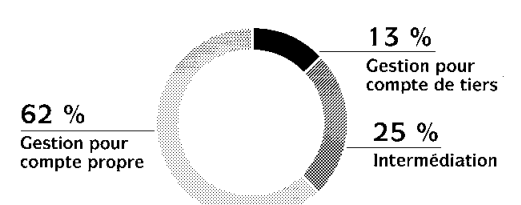


CPR
BANQUE
D'INVESTISSEMENT
ET DE GESTION

RÉSULTATS DU 1ER SEMESTRE 1997

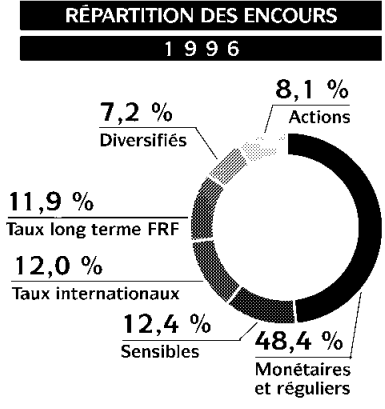
	1er Sem. 1996	1er Sem. 1997
Résultat net	1 135 MF	1 157 MF
Résultat brut d'exploitation	385 MF	378 MF
Résultat net (part du groupe)	181 MF	186 MF
Résultat net sur capitaux propres	12,4 %	11,2 %

CONTRIBUTION DES 3 MÉTIERS AU RÉSULTAT CONSOLIDÉ



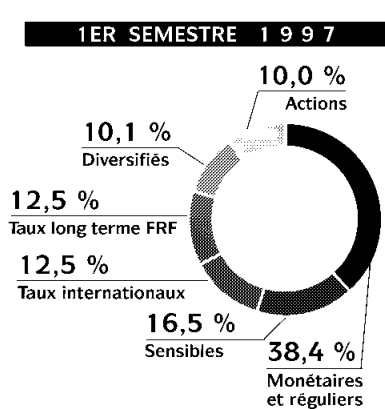
62 % Gestion pour compte propre
25 % Intermédiation
13 % Gestion pour compte de tiers

RÉPARTITION DES ENCOURS 1996



48,4 % Monétaires et réguliers
12,0 % Taux internationaux
11,9 % Taux long terme FRF
7,2 % Diversifiés
8,1 % Actions

1ER SEMESTRE 1997



38,4 % Monétaires et réguliers
16,5 % Sensibles
12,5 % Taux internationaux
10,1 % Diversifiés
10,0 % Actions

INFORMATION AUX ACTIONNAIRES

CPR, 30 RUE SAINT GEORGES,
75312 PARIS CEDEX 09.
TEL. 01 45 96 24 38 FAX. 01 45 96 23 03
Internet: <http://www.cpr.fr>

Développement

Sur ses trois métiers, CPR a poursuivi son développement grâce à ses diversifications. Cette évolution valide la pertinence de ses choix et des investissements effectués. Elle illustre sa réactivité face aux aléas de marchés, démontre la capacité d'adaptation de CPR et encourage ses efforts de préparation à l'arrivée de l'euro.

■ LA BOURSE DE TOKYO a terminé en nette hausse, mercredi 3 septembre. Le Nikkei a gagné 502,65 points, à 18 735,17 points (+ 2,76 %), après s'être apprécié de 1,44 % la veille.

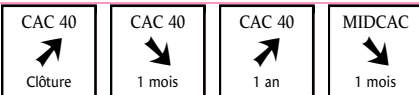
■ LE DOLLAR était en baisse, mercredi 3 septembre, à Tokyo. En fin de séance, le billet vert s'affichait à 120,90 yens, contre 121,55 yens à New York mardi soir.

■ L'OR a ouvert en baisse, mercredi 3 septembre, sur le marché de Hong-kong. L'once s'échangeait à 322,20-322,50 dollars, contre 324,50-324,80 mardi en clôture.

■ WALL STREET a enregistré mardi la plus forte progression en points de son histoire. Le Dow Jones a gagné 3,38 %, à 7 879,78 points (+ 257,36 points).

■ LA BOURSE DE PARIS a terminé en nette hausse mardi. L'indice CAC 40 a gagné 4,11 %, à 2 921,15 points, sa plus forte hausse depuis le 17 janvier 1991.

LES PLACES BOURSIÈRES

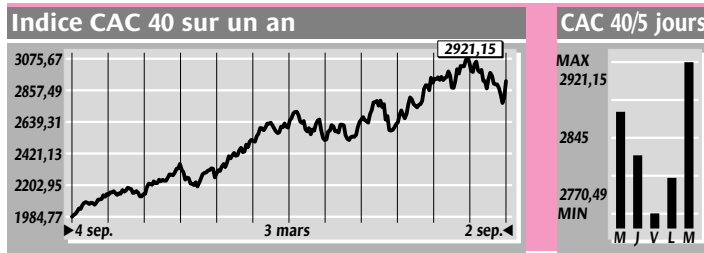


Paris continue sur sa lancée

LES VALEURS françaises poursuivaient, mercredi, le mouvement amorcé la veille à la Bourse de Paris en gagnant plus de 1 % dès le début des transactions. Après quelques minutes d'échanges, l'indice CAC 40 s'appréciait de 0,97 %, à 2 949,41 points.

La veille, le marché français avait déjà retrouvé une énergie spectaculaire, lui permettant d'enregistrer sa plus forte hausse, en une journée, depuis plus de six ans. L'indice CAC 40 a terminé à 2 921,15 points, soit un gain de 4,11 %. C'est la plus forte progression depuis la hausse de 7,05 % enregistrée le 17 janvier 1991. La semaine précédente, le CAC 40 avait abandonné 4,6 %, revenant, le 25 août, sous le niveau des 2 900 points. Le marché était actif avec un chiffre d'affaires sur le marché à règlement mensuel de 7,1 milliards de francs.

Pour Dominique Bourjac-Netter, responsable de la recherche à la société de Bourse CCF-Elysée, le marché devrait avoir du mal à re-



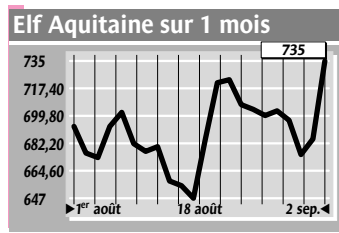
trouver le niveau des 3 000 points, largement dépassé à la fin juillet. Mais elle se montre confiante pour l'année 1998 en raison de la modicité des appels au marché des

capitiaux depuis le début de l'année : 15 milliards de francs entre augmentations de capital et introductions sur le second marché et sur le nouveau marché.

Elf Aquitaine, valeur du jour

ELF AQUITAINE a terminé à son plus haut niveau de l'année, mercredi 3 septembre, à la Bourse de Paris. Le titre a gagné 7,30 %, à 735 francs, avec des échanges portant sur 960 284 pièces. Total a bénéficié du même engouement gagnant également 7,30 %, à 632 francs, dans un marché portant sur 958 989 titres. Le dollar, les bonnes perspectives de résultats qui seront publiés mercredi et jeudi, la décote des titres par rap-

port aux autres compagnies pétrolières étrangères, et les découverts d'importants gisements expliquent cette hausse.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 10h15	Cours au 03/09	02/09	Var. %	Var. % 31/12
Hachette Fili.Med.	1300	+6,55	+12,55	
S.E.B.	956	+6,22	-5,99	
Galeries Lafayette	2400	+6,19	+30,01	
Legrand	1221	+5,71	+38,12	
Bouygues Offs.	280	+5,66	+110,52	
Bazar Hot. Ville	570	+3,82	+28,40	
Zodiac ex.dt divid	1434	+3,61	-9,58	
Cipe France Ly #	649	+3,34	+5,01	
Legrand ADP	819	+3,01	+42,68	
CPR	460,80	+2,85	+11,35	

BAISSES, 10h15	Cours au 03/09	02/09	Var. %	Var. % 31/12
Union Assur.Fdal	606	-2,25	-5,31	
Sanofi	613	-1,92	+18,79	
Gaumont #	432	-1,81	+0,46	
Unibail porteur	575	-1,70	+11,43	
De Dietrich	241	-1,63	+23,27	
Geophysique	748	-1,57	+107,77	
SCOR	261,20	-1,43	+43,12	
SEITA	178,90	-1,43	-17,55	
Selectibanque	68,70	-1,29	-5,89	
Kleppierre	780	-1,26	+12,39	

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 10h15	03/09 Titres échangés	Capitalisation en F
Elf Aquitaine	92570	68692887
Alcatel Alsthom	74546	58640508
Carrefour	12730	50912556
Total	73130	47009237
LMVM Moet Hen.	27967	37770703
L'Oréal	13462	32242005
Axa	55390	21867119,50
Rhone Poulenc A	89199	21134789,10
Suez Lyon.des Eaux	29266	19765839
Eaux (Gle des)	27521	19765210

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

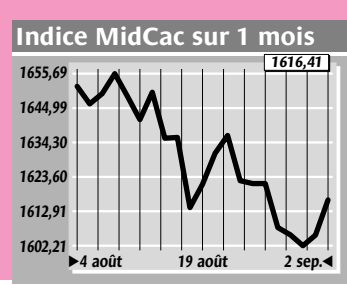
HAUSSES, 10h15	Cours au 03/09	02/09	Var. %	Var. % 31/12
Gel 2000	49	+4,25	-28,15	
Medasys DS #	61,90	+4,20	+8,40	
Europenne Casinos	375	+3,87	
Stedim #	695	+3,73	+90,66	
INFRA + #	191,50	+2,95	-37,21	

BAISSES, 10h15	Cours au 03/09	02/09	Var. %	Var. % 31/12
Fructivie	602	-8,78	-8,64	
C.E.E #	135	-4,72	-27,02	
ADA	428	-3,82	+4,39	
Airfeu(Ns)	180	-3,38	+19,60	
louis Dreyfus Cit#	208	-3,03	+22,35	

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

Ind. gén. SBF 120	1998,78	1991,94	+3,46
Ind. gén. SBF 250	1911,96	1852,80	+3,19
Ind. Second Marché	1881,73	1876,63	+0,27
Indice MidCac	1616,41	1605,48	+0,68

Valeurs indus.	2229,13	2147,84	+3,79
1 - Energie	2792,08	2608,88	+7,02
2 - Produits de base	2168,25	2100,88	+3,21
3 - Construction	1871,56	1829,61	+2,29
4 - Biens d'équip.	1633,46	1578,08	+3,51
5 - Automobile	2295,65	2235,39	+2,70
6 - Biens consom.	3633,26	3515,62	+3,35
7 - Indus. agro-alim.	1621,44	1580,70	+2,58
Services	2091,61	2028,45	+3,11
8 - Distribution	4109,73	4007,38	+2,55
9 - Autres services	1317,33	1272,47	+3,53
Sociétés financières	1366,51	1343,03	+1,75
10 - Immobilier	767,75	770,72	-0,39
11 - Services financ.	1365,07	1335,53	+2,21
12 - Sociétés invest.	1805,55	1786,38	+1,07



Très forte hausse à Wall Street

LES VALEURS japonaises se sont envolées, mercredi 3 septembre, dans la foulée du Dow Jones et grâce à la reprise des actions de l'électronique et de la haute technologie. L'indice Nikkei a gagné 502,65 points, à 18 735,17 points. Les opérateurs notent cependant que le potentiel de hausse du marché reste limité par les prises de bénéfice qui interviennent généralement avant la clôture des comptes semestriels des entreprises, fin septembre.

La veille, le principal indice de la Bourse de New York a, en effet, enregistré la plus forte hausse en points depuis sa création en 1884 en progressant de 257,36 points (+ 3,37 %) à 7 879,78 points. Wall Street a notamment réagi très favorablement à la publication, mardi, de l'indice composite des directeurs d'achats du secteur

manufacturier américain (NAPM) pour août, traduisant un plus fort ralentissement de l'activité que prévu (lire également page 20).

La forte hausse de Wall Street a donné un coup de fouet aux places européennes. A Londres, l'indice Footsie a gagné 1,67 %, à 4 951,9 points, et la Bourse de Francfort a gagné 1,44 %, à 4 047,37 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 02/09	Cours au 01/09	Var. en %
Paris CAC 40	2805,84	2770,49	+1,26
New-York/DJ Indus.	7622,42	7622,42
Tokyo/Nikkei	17974,30	18229,40	-1,42
Londres/FT100	4870,20	4817,50	+1,08
Francfort/Dax 30	3989,96	3906,03	+2,10
Frankfort/Commer.	1356,84	1303,66	+3,92
Bruxelles/Bel 20	2876,68	2833,27	+1,51
Bruxelles/Général	2354,33	2318,81	+1,51
Milan/MIB 30	1152	1147	+0,43
Amsterdam/Gé. Cbs	603,20	594,40	+1,46
Madrid/Ibex 35	579,62	574,82	+0,83
Stockholm/Affarsal	2461,66	2420,67	+1,67
Londres FT30	3117,60	3097	+0,66
Hong Kong/Hang S.	13425,70	14135,30	-5,29
Singapour/Strait t	1786,44	1805,64	-1,07

NEW YORK Les valeurs du Dow-Jones

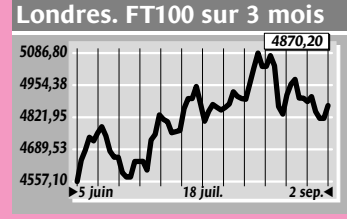
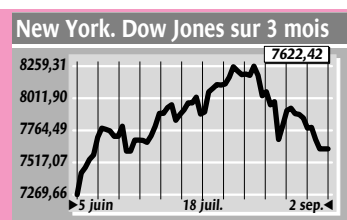
	02/09	01/09
Alcoa	85,18	82,25
Allied Signal	86	82,56
American Express	80,06	77,75
AT & T	40,50	39
Boeing Co	56,93	54,43
Caterpillar Inc.	58,43	58,06
Chevron Corp.	80,37	77,43
Coca-Cola Co	59,87	57,31
Disney Corp.	79	76,81
Du Pont Nemours&Co	64,87	62,31
Eastman Kodak Co	67,43	65,37
Exxon Corp.	64	61,18
Gen. Electric Co	65,25	62,75
Goodyear T & Rubbe	63,12	61,62
Hewlett-Packard	63,12	61,31
IBM	104,12	100,87
Intl Paper	54,12	52,75
J.P. Morgan Co	111,81	107,25
Johnson & Johnson	58,37	56,68
Mc Donalds Corp.	47,25	47,31
Merck & Co.Inc.	95,68	91,81
Minnesota Mng.&Mfg	91,56	89,87
Philip Morris	45,31	43,62
Procter & Gamble C	137,93	133,06
Sears Roebuck & Co	56,93	56,75
Travelers	67,06	63,50
Union Carb.	51,93	51,31
Utd Technol	80,18	78,06
Wal-Mart Stores	37,62	35,50

LONDRES Sélection de valeurs du FT 100

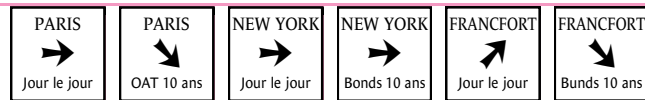
	02/09	01/09
Allied Lyons	4,72	4,66
Barclays Bank	14,32	14,12
B.A.T. industries	5,18	5,16
British Aerospace	14,60	14,44
British Airways	6,51	6,43
British Petroleum	8,77	8,62
British Telecom	4,03	3,98
B.T.R.	2,24	2,18
Cadbury Schweppes	5,75	5,72
Eurotunnel	0,69	0,68
Forte
Glaxo Wellcome	12,55	12,35
Granada Group Plc	8,11	8,11
Grand Metropolitan	5,66	5,66
Guinness	5,48	5,46
Hanson Plc	0,87	0,87
Great lc	6,27	6,27
H.S.B.C.	18,28	18,25
Imperial Chemical	10,01	9,98
Legal & Gen. Grp	4,60	4,52
Lloyds TSB	7,38	7,23
Marks and Spencer	5,99	5,85
National Westminster	7,92	7,87
Peninsular Orienta	6,55	6,50
Reuters	6,25	6,26
Saatchi and Saatch	1,18	1,18
Shell Transport	4,26	4,17
Tate and Lyle	4,09	4,09
Unilever Ltd	17,18	17,08
Zeneca	19,46	19,56

FRANCFORT Les valeurs du DAX 30

	02/09	01/09
Allianz Holding N	406,50	399,20
Basf AG	63,30	61,90
Bayer AG	67,15	66,41
Bay hyp&Wechselbk	67,20	66
Bayer Vereinsbank	95	93,70
BMW	1290	1280
Commerzbank	66	62,60
Daimler-Benz AG	136,70	135
Degussa	90	88
Deutsche Bank AG	108,60	105,50
Deutsche Telekom	36,45	36
Dresdner BK AG FR	73,90	71,70
Henkel VZ	94,70	91,10
Hoehchst AG	72,20	71,45
Karstadt AG	633	623
Linde AG	1222	1215
DT. Lufthansa AG	35,20	36,20
Man AG	505	495
Mannesmann AG	843	836
Metro	83,35	82,50
Muench Rue N	578	535
Preussag AG	506,50	506,50
Rwe	83,20	81,50
Sap VZ	424	413
Schering AG	177,80	175,70
Siemens AG	113,15	110,70
Thyssen	430,50	415
Veba AG	99	98
Viag	765	749,50
Volkswagen VZ	975	970



LES TAUX



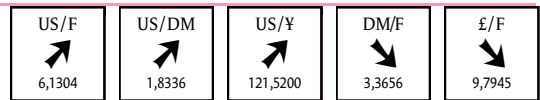
Progression du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en nette hausse, mercredi 3 septembre. Le contrat notional du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, gagnait 16 centièmes, à 130, dès les premières transactions. La veille, le contrat notional avait terminé en légère baisse de 2 centièmes, à 129,84 points.

Mardi, le marché obligataire américain a bénéficié, à l'image de Wall Street, de statistiques économiques ju-

gées favorables, notamment l'indice de l'association des directeurs d'achats (NAPM). Ce dernier est ressorti à 56,8 en août contre 58,6 en juillet au lieu de 58,1 prévu. Cette statistique ne plaide pas, en effet, en faveur d'un resserrement monétaire. En conséquence, le rendement, qui évolue à l'inverse du prix, de l'obligation du Trésor à trente ans, principale référence, s'affichait mardi à 6,56 %, contre 6,61 % à la veille du week-end.

LES MONNAIES



Avancée du dollar

LE DOLLAR était orienté à la hausse, mercredi 3 septembre. Face au franc et au deutschemark, le billet vert s'échangeait, au cours des premières transactions entre banques, à 6,1832 francs et 1,8377 deutschemark contre respectivement 6,1645 francs et 1,8316 deutschemark au cours des échanges interbancaires de mardi soir.

En revanche, la devise américaine reculait face au yen sur le marché des changes de Tokyo, les investisseurs ré-

duisant leurs positions à long terme sur le dollar dans le sillage de la forte hausse de la Bourse japonaise. Le billet vert s'inscrivait en fin de journée à 120,90 yens, contre 121,46 yens en début de séance et 121,55 yens à New York mardi soir.

« Bien qu'il n'y ait pas d'acheteurs particuliers de dollars, les investisseurs ont commencé à se couvrir, tandis que le dollar baissait », a déclaré un courtier de la Tokai Bank.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 3 SEPTEMBRE
Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 10h 15



+1,20%
CAC 40 : 2956,27

Table of stock market movements for CAC 40, listing various companies and their percentage changes.

Main table of stock market movements for various companies, including international and foreign stocks.

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10h 15
MERCREDI 3 SEPTEMBRE

Table of bond market movements (Obligations) with columns for name, yield, and coupon.

Table of French stock market movements (Actions Françaises) with columns for company name, price, and volume.

Table of international and foreign stock market movements (Actions Étrangères) with columns for company name, price, and volume.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10h 15
MERCREDI 3 SEPTEMBRE

Table of stock market movements for the second market, listing various companies.

Table of stock market movements for various companies, including international and foreign stocks.

Table of stock market movements for various companies, including international and foreign stocks.

SICAV et FCP

Une sélection Cours de clôture le 2 septembre

Table of SICAV and FCP movements, listing various funds and their values.

Table of BRED Banque Populaire and Caisse d'Épargne movements, listing various products and their values.

Table of various financial institutions and services, including CIC Banques, Crédit Mutuel, and Société Générale.

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille;
Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3;
= coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille;
Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication
catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché;
o = offert; d = demandé; † offre réduite;
‡ demande réduite; # contrat d'animation.

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 10h 15
MERCREDI 3 SEPTEMBRE

Table of stock market movements for 'Hors-Cote' section, listing various companies.

Table of various financial institutions and services, including Société Générale and La Poste.

TRANSPORT Faute de se vendre, la voiture électrique tente le libre-service. Les deux groupes automobiles français Renault et PSA ont développé chacun leur système.

● LISELEC, qui rassemble Via GTI et Cegelec autour de PSA Peugeot-Citroën, vient d'être expérimenté avec succès pendant près de six mois pour les liaisons entre les différents

établissements parisiens du constructeur. ● PRAXITÈLE, développé par Renault avec la Générale des eaux, EDF, Dassault et le concours d'organismes publics de recherche, va être

testé à Saint-Quentin-en-Yvelines à partir d'octobre. ● AVANT MÊME leur validation à grande échelle, ces deux concurrents se disputent les expérimentations que comptent lancer

des villes comme Paris, Lyon, Strasbourg ou La Rochelle. ● LES MUNICIPALITÉS pionnières hésitent devant la lourdeur de l'investissement, dû à l'importance des frais de recherche.

Concurrence avant l'heure autour de la voiture électrique en libre-service

Deux systèmes similaires défendus par Renault et Peugeot-Citroën se disputent les premières expériences de véhicules propres menées par quelques municipalités d'avant-garde

DE DÉMONSTRATIONS en tests de toutes natures et de toutes tailles, la voiture électrique n'en finit pas de chercher sa voie. Plébiscitée par ses rares utilisateurs, aidée financièrement par l'Etat et par EDF, soutenue par vingt-cinq ans de recherche chez les deux constructeurs automobiles français, elle continue à buter sur l'étape ultime qui la ferait accéder à la production de masse. Le manque d'infrastructures municipales renforce les réticences du grand public quant il s'agit d'acquiescer un véhicule électrique coûteux et dont l'usage reste limité aux déplacements urbains. D'autant que les services publics tardent à donner l'exemple.

Le projet Liselec constitue un parfait exemple de cette malédiction qui s'acharne sur le berceau du véhicule propre et silencieux, le rêve de tous les centres-villes. Ce

système de mise en libre-service d'une flotte de voitures électriques a été conçu en partenariat par PSA Peugeot-Citroën, Via GTI et Cegelec. La première expérimentation a débuté au mois de mars, avec une centaine de collaborateurs de PSA utilisant dix Peugeot 106 pour leurs trajets entre les sites de l'avenue de la Grande-Armée, à Paris, de Vélizy et de La Garenne-Colombes.

INVESTISSEMENT LOURD

« Après 18 000 kilomètres effectués, le bilan est positif, assure Jean-Michel Couturier, directeur du projet Liselec chez Via GTI. Ce test a démontré que l'accueil du système combinant les qualités de la motorisation électrique et celles du libre-service est favorable. » Il s'agit maintenant de passer à l'étape suivante, c'est-à-dire à « l'application du concept sur le territoire urbain, dans un cœur de ville ».

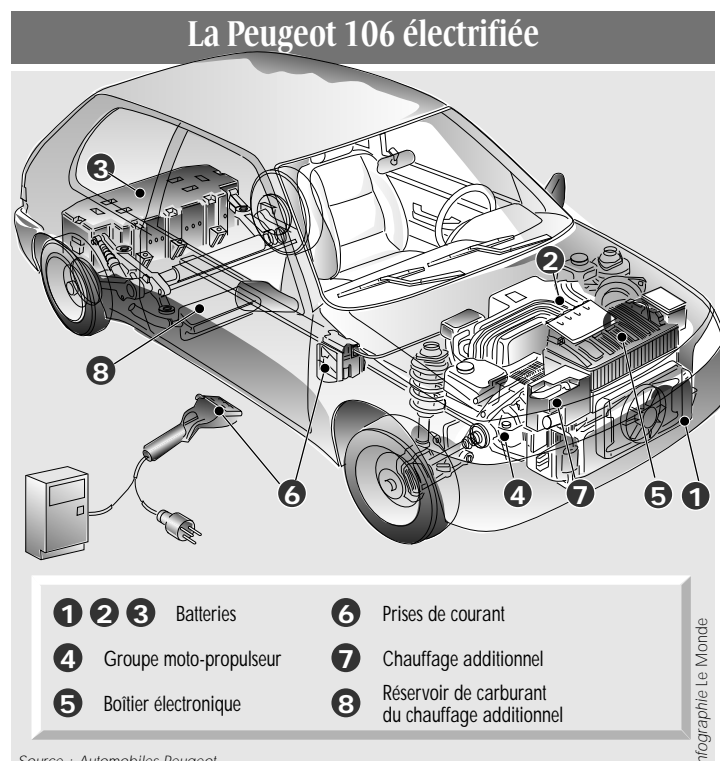
Tarification à la durée

Praxitèle et Liselec vont, outre l'ensemble des technologies mises en œuvre, tester les réactions des utilisateurs à la tarification de ce nouveau type de service. Dans le second, c'est la durée d'utilisation qui déterminera le prix à payer, ce dernier étant prélevé automatiquement sur le compte bancaire des abonnés. En effet, avant de se lancer au volant d'une 106 électrique, il faudra avoir acquitté un abonnement estimé aujourd'hui à 50 francs par mois par Via GTI. Ensuite, chaque minute de conduite devrait coûter environ 2 francs. Un principe qui rappelle celui du kiosque avec le Minitel. Lors des arrêts pour faire des courses et même dans les encombrements de la circulation, le compteur continuera imperturbablement à tourner à la même vitesse. Praxitèle a prévu un système plus astucieux qui combine les tarifications à la durée et à la distance parcourue. La faiblesse du principe des voitures en libre-service réside en effet dans le risque d'immobilisation trop longue des véhicules en dehors des stations.

C'est là que le bât blesse. Pour l'instant, pas une seule municipalité ne s'est encore décidée à prendre la suite. Il faut dire, à la décharge des villes, que le niveau d'investissement s'avère plutôt lourd pour les pionniers. Une opération portant sur cinquante véhicules et sept à huit stations de recharge reviendrait à environ 25 millions de francs.

« Bien entendu, ce coût inclut les frais de recherche et développement et comprend moins de 10 millions de francs d'investissement réel », précise Jean-Michel Couturier. Les partenaires de Liselec cherchent-ils à rentrer trop vite dans leurs frais, malgré l'aide au financement que leur apporte le Prédit, le programme français de recherche sur les transports ? Toujours est-il que le projet n'est aujourd'hui qu'en « discussion » avec Strasbourg et La Rochelle.

Si PSA Peugeot-Citroën, Via GTI et Cegelec révèlent aujourd'hui publiquement l'état d'avancement de leur système, c'est sans doute pour renforcer leurs chances de remporter l'appel d'offres lancé par les villes de Paris et de Lyon. En effet, alors même que l'enjeu ne dépasse pas le niveau de l'expérimentation en situation réelle, Liselec se trouve en concurrence directe avec le système Praxitèle développé par Renault, la CGEA (filiale transport de la Générale des eaux), EDF et Dassault, avec le concours de l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (Inrets) et de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria).



Autonomie de 80 km, vitesse de 95 km/h et délai de recharge complète des batteries de 7 heures, telles sont les caractéristiques communes aux versions électriques des Peugeot 106, Citroën Saxo et Renault Clio utilisées par les systèmes de libre-service Liselec et Praxitèle.

Le 16 octobre, l'expérimentation commerciale de Praxitèle doit commencer à Saint-Quentin-en-Yvelines avec trois cents utilisateurs sélectionnés, cinquante Clio électriques et six stations de recharge. En fait, l'annonce de cette première application en

grandeur nature d'un libre-service de voitures électriques remonte à 1995.

Sa concrétisation, initialement prévue pour 1996, intervient avec plus d'un an de retard. PSA Peugeot-Citroën avait privilégié la vente de véhicules électriques en

investissant dans des chaînes de fabrication. Mais, sur 2 000 véhicules produits, seuls 1 400 ont été vendus. D'où le virage amorcé aujourd'hui vers la solution libre-service. Même s'il accuse un retard important sur son concurrent.

NOMBREUX POINTS COMMUNS

Les deux systèmes présentent de multiples points communs. L'autonomie (environ 80 kilomètres), la vitesse maximale (90 à 95 km/h), le délai de charge complète des batteries (sept heures) sont les mêmes sur les Peugeot 106, les Citroën Saxo et les Clio de Renault. La seule véritable différence réside dans le système de recharge. Renault a décidé de conserver le principe des bornes à induction tandis que PSA fait appel au classique branchement par câble. La première technique présente l'avantage d'une absence de contact. Les voitures commencent à se recharger dès qu'elles stationnent sur l'emplacement qui leur est affecté. Avec Liselec, le personnel des stations doit veiller à la mise en charge des véhicules.

La gestion électronique de la location des automobiles et de la facturation des courses fait appel au même système de carte à puce sans contact, le « pass » développé et expérimenté actuellement par la RATP dans le cadre du projet Francile (*Le Monde* du 22 février).

L'ouverture des portes du véhicule est obtenue en présentant cette carte à quelques centimètres du capteur logé sur le côté extérieur de la voiture. A l'intérieur, la même carte doit être introduite dans un lecteur afin que l'utilisateur tape son code confidentiel qui achève de l'identifier.

Le système sans contact de la RATP est expérimenté par 1 000 personnes dans le métro depuis le mois de mars. Mais il n'est pas encore produit en grande série. Reste à savoir s'il sera prêt pour le lancement de Praxitèle. Dans le cas contraire, Renault commencera l'expérience avec un accès manuel au véhicule par l'intermédiaire du personnel.

A terme, la même carte doit permettre d'utiliser les transports en commun ainsi que les véhicules publics individuels. Quant à Liselec, il ne lui reste plus qu'à trouver un premier client. Quitte à bousculer la langue qui semble saisir les municipalités lorsqu'elles doivent, au-delà des déclarations vertueuses sur la propulsion électrique, réaliser les investissements nécessaires.

Jean-Yves Nau

Michel Alberganti

Sainte Thérèse d'Avila, entre extase et épilepsie

DEPUIS la nuit des temps, la crise d'épilepsie a, pour le plus grand malheur de ceux qui en étaient victimes, été assimilée à une forme de possession démoniaque. Puis la neurologie moderne a démontré qu'il ne fallait voir, dans ces crises, que la traduction, spectaculaire certes mais strictement clinique, d'une anomalie dans la genèse ou dans la dynamique de la transmission des ondes électriques au sein des cellules du système nerveux central humain. Cette même neurologie peut aussi fournir de passionnantes relectures de mystérieux phénomènes passés ; montrer que - miracle ou pas - certaines formes d'épilepsie ont pu jouer un rôle majeur dans la perception, par quelques personnes sanctifiées, de l'image et de l'existence de Dieu.

C'est l'une de ces relectures que publie, dans un numéro de la revue de la Ligue française contre l'épilepsie, le docteur Pierre Vercelletto, médecin honoraire des Hôpitaux de Nantes, à propos du cas de sainte Thérèse d'Avila. Ce travail original se fonde sur une série d'études

préalablement conduites, en particulier par le professeur T. Alajouanine, sur Dostoïevski et sur saint Jean de la Croix et leurs extases ; ou, en d'autres termes, sur les épisodes qu'ils vécurent et rapportèrent durant lesquels ils disaient avoir la sensation de « sortir d'eux-mêmes » pour pénétrer dans un monde nouveau.

Les neurologues sont aujourd'hui frappés par la similitude des termes employés par ceux qui vivent de telles extases : sentiments de joie, de béatitude, d'universelle harmonie, de transcendance de toutes sciences. A tel point que l'on est bien ici à la frontière de la communication humaine. « C'est un peu une gageure de vouloir exprimer l'inexprimable, l'expression de l'extase se heurte en quelque sorte à la barrière des mots », écrivait sur ce thème le professeur Alajouanine.

A la lumière de nouveaux éléments médicaux et électroencéphalographiques, le docteur Vercelletto, relisant l'œuvre littéraire et biographique de sainte Thérèse d'Avila, estime pouvoir conclure - beaucoup plus facilement que dans le cas, sus-

pect, de saint Paul - à l'existence d'une maladie épileptique chez celle qui occupe, depuis plus de quatre siècles, une place majeure dans le monde catholique. Thérèse d'Avila, avant de devenir sainte, devait souffrir dès l'âge de vingt-quatre ans d'une crise dont tout, rétrospectivement, laisse penser qu'il s'agissait d'un état de mal épileptique gravissime. Ce dernier la conduisit alors, par la volonté de son père, dans les mains d'une célèbre guérisseuse.

Par la suite, la multiplication des crises d'« extases » et de « ravissements » n'aurait été que la manifestation des séquelles lésionnelles de cet accident au niveau des deux lobes temporaux. Pour le spécialiste français, l'apparition des ravissements et des extases, sur lesquels elle nous donne tant de détails avec une merveilleuse sincérité, plaide en faveur de la réalité de crises extatiques, plusieurs éléments permettant de ne pas retenir l'hypothèse toujours tentante de la manifestation hystérique. « Par leur apparition soudaine, parfois en sèves, leur

brèves, l'obtusion de conscience qui peut les accompagner, il nous est apparu qu'on pouvait les intégrer dans le cadre de crises extatiques de l'épilepsie temporaire, écrit le docteur Vercelletto. Ce type de crises, malgré son caractère tout à fait exceptionnel, est désormais bien admis à la suite de remarquables études concernant l'épilepsie de Dostoïevski et le nombre d'observations publiées dans la littérature. »

Que peut aujourd'hui en conclure la médecine ? « Nous nous sommes demandé si cette maladie épileptique, que nous redoutons et dont la connotation péjorative a traversé les siècles, n'avait pas pu, pour une fois, être bénéfique aux intéressés, s'interroge prudemment l'auteur à mi-chemin de la biologie et du sacré. Ces crises extatiques que Thérèse d'Avila a qualifiées de « faveurs de Dieu » ont pu en effet constituer le support, le ferment d'un mysticisme de haute élévation dont la sincérité et l'authenticité nous semblent au-dessus de toute contestation. »

Les cosmonautes russes de nouveau en accusation après l'accident de Mir

MOSCOU

de notre correspondant

Sans aucun argument, le verdict est tombé, mardi 2 septembre, sous la forme d'une courte déclaration à l'agence officielle Itar-Tass de Valeri Rioumine, responsable à Moscou des vols spatiaux russo-américains. Les deux cosmonautes russes, Vassili Tsibliev et Anatoli Lazoutkine, sont « coupables » de la collision survenue le 25 juin, lors des manœuvres d'amarrage entre un vaisseau automatique de ravitaillement Progress et la station orbitale habitée Mir.

Selon lui, les conclusions de la commission d'enquête « ne font aucun doute » : les deux cosmonautes russes sont « fautifs ». « Sur le plan purement humain, ils me font de la peine mais la réalité est là », a-t-il ajouté, sans toutefois préciser la faute commise par les deux cosmonautes. « Il est vraisemblable qu'il faudra les sanctionner, a ajouté M. Rioumine, diminuer la rémunération prévue au contrat de vol », qui serait de 100 dollars par jour. Mais, le soir même, Mikhaïl Si-

neltchikov, responsable des vols habités pour l'agence spatiale russe RKA, contredisait - toujours à Itar-Tass - les propos de son collègue Rioumine. Selon lui, la commission d'enquête a pour « mission principale d'éclaircir les causes de l'accident et de prendre des mesures pour qu'il ne se reproduise plus », et non pas de trouver des « fautifs ». Elle n'a, de surcroît, pas fini ses travaux, a assuré Mikhaïl Sinechtchikov, sans exclure toutefois que Tsibliev et Lazoutkine puissent être pénalisés financièrement. Les conclusions de la commission d'enquête, qui a interrogé les hommes après leur retour sur terre, le 14 août, devraient être présentées, jeudi 4 septembre, lors d'une conférence de presse à Moscou.

BOUC ÉMISSAIRE

Qui croire ? Après son retour sur terre, le commandant de bord Vassili Tsibliev s'était vigoureusement défendu des accusations portées contre lui, avant même le début de l'enquête, par les plus hauts responsables russes, jusqu'au pré-

sident Boris Eltsine (*Le Monde* du 16 juin). « Comme toujours en Russie on cherche un bouc émissaire. Il est plus facile d'accuser l'équipage », avait-il lancé. Soulignant que les cosmonautes avaient risqué leurs vies plutôt que d'abandonner la station, le commandant de bord avait assuré n'avoir eu, au moment de l'accident, aucune donnée sur ses écrans de contrôle.

Dans un article intitulé « Les secrets de la station Mir », *Les Nouvelles de Moscou* donnent une version de ce qui aurait pu être un drame mortel. Soulignant que « les spécialistes russes de l'espace trouvent très étrange que le commandant de bord Tsibliev ait été blâmé pour tout ce qui est arrivé avant que les circonstances de l'accident ne soient connues », cet hebdomadaire, souvent bien informé, fait remonter l'origine de l'accident au 4 mars 1997. Ce jour-là, écrit-il, une tentative d'amarrage échoue car « la réception télévisée est soit très mauvaise, soit inexistante ».

Le 25 juin, « afin d'éviter la répétition de la situation du 4 mars, le

centre de contrôle de Moscou décide de suivre la manœuvre par radio et de ne pas faire fonctionner certains équipements du vaisseau Progress qui pourraient causer des interférences radio. Mais, poursuit le journal, cette décision complique les opérations d'amarrage car les cosmonautes n'ont alors pas d'informations exactes sur la distance entre Mir et Progress ou sur la vitesse de leur rencontre. Ces paramètres ne peuvent être approximativement déterminés que par la taille de l'image de Mir sur l'écran d'un moniteur ». Selon Tsibliev, ce moniteur serait même resté sans image.

Les spécialistes spatiaux russes, rapportent *Les Nouvelles de Moscou*, estiment que « quelqu'un a trouvé approprié de faire porter toute la responsabilité sur Tsibliev à cause de la vivacité de la réaction américaine à l'accident ». Le fait, étrange, que ce soit le responsable russe de la coordination avec la NASA américaine qui annonce la « culpabilité » des cosmonautes renforce cette thèse. Dans l'attente d'explications, on ne peut que sou-

ligner la tendance des autorités russes à attribuer la plupart des incidents qui ont affecté la station Mir à des erreurs humaines. Elles refusent de reconnaître que la station vieillissante pourrait ne plus être bonne pour une exploitation et des vols commerciaux qui rapportent des dizaines de millions de dollars par an.

Pendant que, sur Terre, Vassili Tsibliev et Anatoli Lazoutkine attendent un verdict argumenté, l'équipage qui leur a succédé tente toujours, dans l'espace, de remédier aux désastreuses conséquences de la collision.

Après avoir rebranché, le 22 août, les câbles électriques du module Spketr, précipitamment déconnectés lors de l'accident afin d'isoler le module dépressurisé, les cosmonautes russes Anatoli Solovév et Pavel Vinogradov ainsi que l'américain Michael Foale préparent une sortie dans l'espace, prévue pour samedi 6 septembre au matin.

Jean-Baptiste Naudet

DÉPÊCHES

■ **ÉLECTRONIQUE** : le lancement en Europe du vidéodisque numérique (DVD) aura lieu au premier trimestre 1998, ont annoncé, vendredi 29 août, à Berlin, les principaux groupes mondiaux à l'origine de ce format destiné à révolutionner l'industrie du cinéma et de la vidéo.

■ **ARCHÉOLOGIE** : une tombe de guerrier celte datant du II^e siècle avant J.-C. a été découverte dans la région de Kujawy, au nord de la Pologne. La sépulture, assez bien conservée, renferme les restes d'un homme ayant mesuré 1,90 mètre, un glaive de 1 mètre, plusieurs fers de lance et des longs couteaux.

■ **ESPACE** : la fusée européenne Ariane a placé sur orbite les satellites Hot Bird-3 et Météosat-7, pour le compte, respectivement, des organisations européennes de télécommunications Eutelsat et de météorologie Eumetsat. Ce tir, effectué mercredi 3 septembre à 0 h 21 (heure de Paris) depuis le Centre spatial guyanais de Kourou, était le 99^e d'une fusée Ariane et le 28^e lancement consécutif couronné de succès pour la société Arianespace.

Avec Patrick Rafter, vainqueur d'Andre Agassi, Flushing Meadow se trouve un nouveau favori

Michael Chang a battu le Français Cédric Pioline en huitièmes de finale de l'US Open

L'Australien Patrick Rafter a éliminé l'Américain Andre Agassi (6-3, 7-6 (7-4), 4-6, 6-3) en huitièmes de finale de l'US Open. Au prochain tour,

il rencontrera le Suédois Magnus Larsson, qui a dominé le Sud-Africain Wayne Ferreira (6-3, 7-6 (7-5), 6-3). Michael Chang, vainqueur de Cédric

Pioline (6-3, 0-6, 5-7, 7-5, 6-1) rencontrera le Chilien Marcelo Rios, qui a battu l'Espagnol Sergi Bruguera (7-5, 6-2, 6-4).

NEW YORK

de notre envoyée spéciale

C'est un match qui pourrait servir de spot publicitaire fleuve. On y parlerait de dépassement de soi, d'effort, de souffrance, bref, de tout ce que le sport contient comme messages d'émotions ou de morale. Ce match a opposé, mardi 2 septembre, aux Internationaux des Etats-Unis de tennis, Andre Agassi à Patrick Rafter. L'Américain et l'Australien se disputaient une place en quarts de finale. L'effet dramatique a été parfait. La partie était programmée en fin de soirée : les lumières des projecteurs trouant la brume ont donné à la scène des allures de combat de boxe au Madison Square Garden. L'histoire, assez simple, tourne autour de deux thèmes : la rédemption et le salut.

Andre Agassi est venu à Flushing Meadow en 63^e joueur mondial. Il est ancien numéro 1 mondial, champion de l'US Open en 1994 et il vient de faire une saison désastreuse. Il était absent des trois premiers Grands Chelems pour cause de blessures diverses ou de noces avec Brooke Shields. Sur les dix derniers tournois qu'il a disputés, il a été éliminé sept fois au premier tour. A l'US Open, tout a été différent. Il a dit que ce devait être l'ambiance. Le public ne s'est pas fait prier, qui l'a aimé aussi vite qu'il l'avait rejeté. Pete Sampras éliminé, le public s'est tourné vers lui et en a fait son favori, à égalité à Michael Chang.

Patrick Rafter s'offre une année en forme de salut. Après quelques saisons gâchées à consolider son image de play-boy des courts au détriment de son destin de champion du service-volée, il s'est décidé à devenir un bon joueur de tennis. Il se plaît à raconter qu'un jour qu'il pensait une blessure chez lui il alluma la télévision, regarda un match de tennis et comprit qu'il aimait trop ce sport pour ne pas lui consacrer quelques années de sa vie. Il a profité d'un coup de pouce en la personne de Marc Philippoussis. Lorsque celui-ci débarque en fanfare dans les classements et multiplie les records de vitesse avec son service de canonier, notre homme se sent un peu oublié. Il travaille deux fois plus et deux fois mieux.

En février, en l'absence de Marc Philippoussis, forfait sur blessure, Patrick Rafter redevient le héros de son pays lors du premier tour de la Coupe Davis en apportant le premier point contre la France. Mené deux sets à zéro par Cédric Pioline, il renverse la partie. Depuis, il fait une saison de fou en servant le tennis qu'il aime : l'attaque envers

et contre tout. Attiré par le filet comme un papillon par la lumière, il s'est fait de nouveau respecter. Sur la terre battue de Roland-Garros, en juin, il est allé en demi-finales. Seizième de finaliste à Wimbledon, il vient à l'US Open en tête de série (n° 13). Depuis le début de la saison, il a accédé à cinq finales. Il veut tout de Flushing Meadow, sur une surface ultrarapide.

et contre tout. Attiré par le filet comme un papillon par la lumière, il s'est fait de nouveau respecter. Sur la terre battue de Roland-Garros, en juin, il est allé en demi-finales. Seizième de finaliste à Wimbledon, il vient à l'US Open en tête de série (n° 13). Depuis le début de la saison, il a accédé à cinq finales. Il veut tout de Flushing Meadow, sur une surface ultrarapide.

BAGARRE ET ADRÉNALINE

Patrick Rafter commence le match chauffé à blanc. Il volleye comme il respire, Andre Agassi recule, interloqué. Trop tard, le premier set est passé. Il veut se rebiffer mais l'Australien est toujours trop près de lui, embrassant le filet. Le jeune marié ne veut pas ployer. La partie devient électrique. C'est Agassi qui galope de gauche à droite et de droite à gauche pour rattraper des volées avant de flanquer, sur la ligne, un passing-shot gagnant ; c'est Rafter collé au filet qui défend son terrain de tout son corps aux aguets et doit se dresser plusieurs fois pour écraser des smashes qui reviennent toujours.

Le faux pas de Monica Seles

La tristesse de Monica Seles est immense. Elle repense à cette balle de match dans le tie-break de la deuxième manche qu'Irina Spirlea a gommée d'une volée de revers. Dans la troisième manche, la Roumaine s'est détachée, servant un jeu au-delà de son entendement, magistral de sensibilité et d'opiniâtreté, calqué sur celui de Steffi Graf, l'idole d'Irina, qui accède à la première demi-finale de sa carrière dans un tournoi du Grand Chelem (7-6 (5-7), 7-6 (10-8), 6-3). A Monica Seles, il a cruellement manqué le petit plus, le trop-plein d'énergie qui faisait sa gloire avant son agression à Hambourg, en avril 1993. Elle fut numéro 1 mondial, championne de l'US Open en 1991 et 1992. Lors de son retour à la compétition, en 1995, elle y avait été finaliste, puis encore en 1996, battue alors par Steffi Graf. Cette fois, Monica, tête de série n° 2, voulait retrouver en finale sa nouvelle rivale, Martina Hingis. Elle croyait en ses chances.

Ça cogne et ça crie. Ça fait mal et ça fait plaisir, puisque le public était venu voir de la bagarre. Tie-break. Patrick Rafter emporte le deuxième set.

Andre Agassi marche à l'adrénaline. Il empoche le troisième set. La quatrième manche est un bras-le-corps. Patrick Rafter prend le dessus. C'est lui qui retourne les services le long des lignes, lui qui va arracher à la volée la mise en jeu de l'Américain. Quelques aces, un dernier service-volée, il est quart de finaliste. Il s'en va en titubant, victime de crampes. Andre Agassi, terrassé de déception, dit : « J'ai raté une occasion en or. » Sans Pete Sampras, sans Andre Agassi, Flushing Meadow s'est trouvé un nouveau choucou et un favori en Patrick Rafter.

Le deuxième favori, lui, est la valeur refuge du tennis américain : Michael Chang, numéro deux mondial, vainqueur à Roland-Garros en 1989, son unique succès en Grand Chelem. Depuis, il court en vain derrière un nouveau triomphe. Finaliste de l'US Open en 1996, il n'avait pas eu le temps de rêver, balayé par Pete Sampras. Mardi, pour se qualifier en quarts de finale, il lui a fallu toute sa conviction pour battre Cédric Pioline en cinq sets. Dans la quatrième manche, le Français a servi pour le match, mais Michael Chang, le plus tenace des joueurs, n'accepte une balle perdue qu'après avoir tout fait pour la sauver. Il a défendu son bout de terrain comme on défend sa peau : « J'ai joué en me disant que c'était l'année ou jamais. Cette année, je serais comblé si ma persévérance était récompensée. »

Bénédicte Mathieu

« Aux Etats-Unis, les gens ont un grand respect pour le sport féminin »

ATLANTA

correspondance

Le basket américain n'est plus seulement une affaire de géants au crâne lisse. Le premier championnat de la WNBA (Women's National Basketball Association), petite sœur encore timide de la NBA, s'est achevé samedi 30 août à Houston (Texas), où les Comets ont battu en finale les New York Liberty (65-51). Un coup d'essai qui a su prolonger le succès du tournoi olympique des Jeux d'Atlanta, où « l'autre » Dream Team américaine, celle des filles, avait presque réussi à éclipser le parcours sans surprise de Shaquille O'Neal et de ses équipiers.

Commencée le 21 juin, cette première saison a dépassé les espérances de ses dirigeants. Une affluence moyenne proche des 10 000 spectateurs par match et, surtout, une percée d'audience télévisée, les rencontres retransmises sur le réseau national étant souvent suivies par plus d'un million de foyers, ce qui représente la moitié des scores recueillis par le base-ball. Isabelle Fijalkowski, la Française de la WNBA, partie de Bourges après son succès européen (Le Monde du 12 avril) pour rejoindre les Cleveland Rockers, a joué les pionnières du basket professionnel féminin aux Etats-Unis. Elle en analyse le succès et les perspectives.

« Comment avez-vous débarré à Cleveland, l'une des huit équipes de la WNBA, après deux saisons avec Bourges ?

« J'ai tout simplement été « draftée », c'est-à-dire choisie, par cette ligue professionnelle américaine. J'avais connu, en 1995, une première expérience aux Etats-Unis, une année d'études et de basket à l'université du Colorado. Ce séjour m'avait beaucoup plu. Et j'avais laissé, je crois, un bon souvenir. Du coup, je n'ai pas beaucoup hésité à tenter l'aventure de cette première saison professionnelle américaine.

« Qu'espérez-vous trouver aux Etats-Unis ?

« Je croyais beaucoup au succès de la WNBA. Mon expérience universitaire m'avait convaincue que ce pays était prêt à recevoir un championnat de basket féminin professionnel. Je savais que nous allions toucher beaucoup de monde. Les gens ont une vraie passion pour le basket et un grand respect pour le sport féminin. Et puis, surtout, j'avais pleinement confiance dans le savoir-faire de la NBA pour mener à bien cette opération.

« Le résultat a-t-il répondu à vos attentes ?

« Absolument. Cette première saison a dépassé, je crois, les prévisions les plus optimistes. A Cleveland, par exemple, l'équipe a réalisé une moyenne de 7 000 à 8 000 spectateurs. Et j'ai joué parfois devant 13 000 personnes, une affluence tout à fait inimaginable en Europe. Autre réussite : la réponse des médias a été instantanée. La NBA avait soigneusement préparé son affaire, en signant

des contrats avec plusieurs chaînes de télévision et un grand nombre de partenaires. Ses dirigeants ont organisé les choses de façon très professionnelle.

« Ce basket féminin est-il très différent de celui joué en Europe ?

« Sur le plan technique, l'écart est réduit. Le basket européen est vraiment d'un très haut niveau actuellement, notamment en France. Mais il reste un phénomène assez confidentiel. Aux Etats-Unis, les gens viennent au stade, la presse suit la saison d'un bout à l'autre et le public s'identifie complètement aux joueuses. Autre différence : l'intensité de la compétition n'a pas d'équivalent en Europe. Ce premier championnat de la WNBA a duré seulement deux mois ; il comptait huit équipes. Il nous est donc fréquemment arrivé de jouer quatre rencontres par semaine, sans jamais connaître le moindre match facile.

« Les Américaines attendaient depuis longtemps de voir le sport professionnel se féminiser »

« Aux Etats-Unis, quel genre de public se rend au stade pour assister à une rencontre de basket féminin ?

« Un public assez différent de celui de la NBA, plus familial, assez proche de celui d'une équipe comme Bourges. Et puis, bien sûr, beaucoup de femmes. Les Américaines revendiquent plus leur identité et leurs différences que les Européennes. Elles attendaient depuis longtemps de voir le sport professionnel se féminiser. Et elles n'ont pas boudé leur plaisir.

« Les Américains semblent penser que le prochain phénomène sportif sera féminin. Vous partagez cette prédiction ?

« Oui. Il ne faut pas se masquer la face, le succès de la WNBA s'explique aussi par une volonté politique et commerciale des dirigeants sportifs américains de faire une vraie place aux femmes. Aux Etats-Unis, les sportives constituent une clientèle longtemps ignorée. Et un marché encore sous-exploité.

« Votre avenir de joueuse est-il définitivement américain ?

« Il est tout à la fois européen et américain. Je suis une vraie professionnelle, je veux donc poursuivre deux objectifs à la fois. Je vais jouer en Italie, pour l'équipe de Côme, dès le mois de septembre. Mais je reviendrai sûrement aux Etats-Unis, sans doute à Cleveland, au début de l'été prochain. Je veux prolonger cette expérience. Elle a été trop exaltante pour en rester là. »

Propos recueillis par Alain Mercier

Venus Williams, nouvelle étoile de la galaxie des dames

NEW YORK

de notre envoyée spéciale

Une standing ovation à accompagné, mardi 2 septembre, Venus Williams dans sa victoire sur Sandrine Testud (7-5, 7-5). La demoiselle a couru embrasser maman, a signé des autographes et tapé dans les mains de fans joyeux. Pour sa troisième participation dans un tournoi du Grand Chelem, la gamine de dix-sept ans se hisse en demi-finales. Elle n'a pas cédé à l'émotion, quand son adversaire a été intimidé par l'enjeu.

Dès les premiers jeux, Venus impressionne par la puissance de son tennis - elle mesure 1,80 m. Sandrine court après le score dans la première manche, sauve quatre balles de set, s'incline à la cinquième, usée. Dans la deuxième manche, la concentration de Venus papillonne et Sandrine n'est pas du genre à se laisser faire. Elle mène quatre jeux à un. Las, elle est épuisée. La saison a été belle mais longue (Le Monde du 2 septembre). Venus égalise à quatre jeux partout. Sandrine s'accroche

à ce qui fait son talent : ce tennis au cœur immense. Elle court encore, tente des passing-shots, fouette des volées. Mais, le plus souvent, Venus est là. Sandrine sert une dernière fois, soutient l'échange avant de monter au filet. Elle s'y prend une gifle en revers croisé. Venus a gagné.

Déjà, toute petite, Venus Williams avait rendez-vous avec la gloire. Ainsi le voulait son père, Richard. Avec sa sœur Serena, de deux ans sa cadette, Venus a évolué dans un monde clos. A l'âge où elle aurait pu rencontrer Martina Hingis et Anna Kournikova dans les tournois juniors, elle s'entraînait en famille. Elle aurait pu devenir une joueuse professionnelle en 1995 ; elle est restée à l'école. Elle n'a véritablement commencé sa carrière qu'au tournoi de Key Biscayne, en mars. Au premier tour, elle y a battu Jennifer Capriati avant d'être éliminée par Martina Hingis.

Elle admire John McEnroe, aime les œillets, la guitare, la couleur rose et les coiffures rigolotes : elle porte deux kilos de perles multico-

lores tressées dans sa chevelure. Elle adore aussi le tennis, possède un brin de talent, une belle géométrie du jeu et incarne la puissance nouvelle du tennis féminin, à l'image d'Anna Kournikova, demi-finaliste à Wimbledon. Venus ne peut encore rivaliser avec la maîtrise absolue que possède Martina Hingis, numéro 1 mondial, mais elle fait déjà le spectacle.

Les responsables du tennis féminin se frottent les mains. Avec Venus, le marché américain va trouver d'autres publics et d'autres partenaires ; avec elle, aussi, ce ne sont plus deux prodiges - Martina et Anna - mais trois qui vont peupler les tournois du monde entier. La demoiselle, elle, attend l'arrivée très prochaine sur le circuit de sa sœur Serena, que les spécialistes considèrent comme une « tueuse ». Elle est encore plus agressive et plus confiante que la grande Venus : « Bientôt, dit-elle, elle me battra, comme elle battra toutes les autres. »

B. M.

L'honneur retrouvé de Catherine Moyon de Baecque

C'EST L'HISTOIRE d'un morceau de vie. Une tranche récente de cinq années de son existence qu'elle voudrait n'avoir jamais connue. D'une agression sexuelle perpétrée contre elle par des coéquipiers lors d'un stage national d'athlétisme, à l'été 1991 - elle était alors lanceuse -, et du long combat juridique qui s'en est suivi pour « retrouver [son] honneur et [sa] dignité », Catherine Moyon de Baecque a écrit un livre qui devait sortir en librairie jeudi 4 septembre.

La trentaine en rondeurs, la jeune femme semble épanouie. Elle arbore une robe d'été bleue en crotte fleurie, parle avec animation, rejetant ses longs cheveux blonds en arrière, ajustant son serre-tête. Pourquoi ce récit dramatique si longtemps après ? Quand, grâce à sa lutte acharnée, ses agresseurs, condamnés à l'issue d'un procès largement médiatisé, ont purgé leur peine. « Pour envoyer un message d'espoir, montrer qu'on peut se reconstruire. Je ne veux plus me

contenter de vivre, je veux exister. »

Une démarche thérapeutique ? L'éditeur l'a engagée à synthétiser les 600 pages d'un manuscrit regorgeant des détails obsédants qu'elle ressassait. Catherine Moyon de Baecque parle d'une « renaissance ». L'éveil à un monde dont elle n'avait pas soupçonné les noirs contours ? Elle s'avoue « inadaptée » au monde sportif. Pour mieux s'en expliquer, elle se réfugie dans les souvenirs d'une enfance aux accents de roman de la comtesse de Ségur : propriété familiale de Nantes, institutions religieuses, protection des siens.

Ce « milieu », qu'elle croyait « laisser au vestiaire » lorsqu'elle s'entraînait, a toujours collé à ses pas. En filigrane, Catherine Moyon de Baecque règle de vieux comptes. Elle ne parle qu'avec réticence de l'aristocratique clan familial qui a pris son rêve de gloire athlétique pour un délire. Seule fille d'une couvée de six enfants, elle s'est « débrouillée » entre garde d'enfants, cours particuliers, chambre partagée avec une autre lanceuse de l'Insep et études de langues, tout ça « sans jamais rompre avec la famille ». « Nous avons peu parlé de ce qui m'est arri-

vé. Ils en ont tant souffert. Chez nous, il y a des choses dont on ne parle pas. »

Du coup, en bonne élève, elle n'a jamais compris les plaisanteries grasses que lui décochaient les colosses de son groupe d'entraînement. Ni leur sourire narquois devant son obstination à vouvoyer son coach et à l'appeler « Monsieur ». Aujourd'hui, son « milieu » d'origine l'a rattrapée. A la fois fière d'évoquer avec force mystères un « entourage » de décideurs qui la soutient et s'intéresse à elle, Catherine s'insurge contre l'indifférence ou le manque de diligence des institutions, de certains ministres ou députés rameutés dans sa quête.

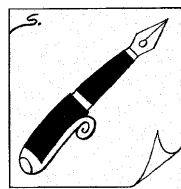
Elle revendique le rôle de « passionaria » que lui a conféré son histoire, unique dans les annales du sport français mais si tristement commune : « Je veux dépasser le cadre de ma propre souffrance pour tenter d'expliquer le sentiment des victimes d'un tel drame. » Le projet est généreux mais encore vague. Comme son idée d'« association internationale pour la défense des sportives, son envie d'être utile au sport grâce à [sa] tête » ou celle d'« écrire un livre sur le bonheur ».

Assise dans un fauteuil de PDG, elle attend, entre une vaste cheminée et de hauts plafonds à moulures, que son « cas » soit réglé. Maurice Herzog, qui a préfacé son livre, a mis à sa disposition un bureau somptueux jouxtant le sien, à Paris. Le vainqueur de l'Annapurna, membre du Comité international olympique (CIO), l'a aidée dans son combat. « Il est mon père spirituel », dit Catherine Moyon de Baecque. Grâce à lui, je peux encore croire à l'idéal olympique. »

Des affaires périphériques au sport l'occuperont jusque fin décembre. Elle espère ensuite se voir confier « une mission » par la ministre de la jeunesse et des sports : Michèle Alliot-Marie lui avait promis une aide pour sa reconversion professionnelle. « L'Etat est responsable de ce qui m'est arrivé puisque cela s'est produit dans le cadre d'un stage fédéral », martèle-t-elle. Et ensuite ? « Je sais que je vais réussir, mais il est trop tôt pour en parler. »

Patricia Jolly

★ La Médaille et son revers, par Catherine Moyon de Baecque, chez Albin Michel. 198 p., 89 F.



BIBLIOGRAPHIE

PROJET

251

Automne 97

18-30 ans, les aventures de la mobilité

Ni adolescents, ni adultes établis, les 18-30 ans occupent une place à part dans notre société. Comment accèdent-ils à la vie sociale ?

J. Douis-Weydert, O. Galland, Y. Lambert, P. Martinot-Lagarde, P. Mignon, F. Moulias, C. Nicole-Drancourt, L. Pareydt, P. Simon, A. Vulbeau

En vente dans les grandes librairies

Le n° (128 p.) : 65 F Etranger : 70 F

PROJET • 14, rue d'Assas - 75006 PARIS
Tél. : 01 44 39 48 48 - Minitel 36 15 SJ • PROJET

A la conquête des cours d'eau

Rafting, canoë-kayak et nage en eau vive sont devenus des loisirs de plus en plus pratiqués

RUISSEAU qui devient torrent, gargouillis joyeux qui devient remous impétueux : l'eau vive se dévergondé et promet un nouveau chemin d'exploration au creux des montagnes. Depuis longtemps, la descente en canoë des gorges de l'Ardeche, relativement calme, permet d'atteindre un site inaccessible en voiture ou à pied. Un peu moins tranquille, le rafting permet aussi d'apprivoiser des cours d'eau plus tumultueux et d'admirer des paysages invisibles autrement.

Jadis, les rivières de montagne, décidément trop agitées pour être navigables, ne servaient qu'au flotage des billes de bois jusqu'à la plaine. Depuis les Alpes ou les Pyrénées, des forêts entières fournissaient des charpentiers robustes ou les grands mâts des bateaux à voiles. Seuls quelques radeaux en rondins s'aventuraient dans l'écume rugissante ; on parlait des bûcherons radeliers.

Aujourd'hui, ce réseau hydrographique est à vocation ludique. Mais la chanson nous prévient gentiment : l'eau vive ne se laisse pas rattraper facilement. Pour conquérir ce terrain de jeu, on a inventé une embarcation gonflable mais solide : le raft. On dit l'engin stable et in-submersible. En fait, il est assez courant de le voir se renverser dans certains rapides !

Pas de panique, les parcours empruntés sont reconnus et comportent des parties reposantes qui permettent de se récupérer sans dommage et de remonter à bord ! Pour éviter le plongeon général (qui relève heureusement de l'anecdote sur les rivières faciles), l'équipage de six ou huit moussaillons doit s'activer, sous les ordres hurlés par un barreur professionnel

(brevet d'Etat obligatoire). L'essentiel est en effet dans le rythme et la coordination des pagayeurs : paresseux s'abstenir ! Le rafting exige d'être conduit fermement dans les vagues.

L'affaire est simple sur un parcours classique (classe 2, la rivière est encore sage) comme la basse Durance (Hautes-Alpes), la Dranse (Haute-Savoie), l'Adour (Hautes-Pyrénées) ou l'Allier (Massif Central) mais tout peut changer selon le débit, la pente et la longueur des « rapides ». La technique est toujours la même mais l'effort devient plus ardu (classes 3 et 4, la rivière se rebiffe) sur certains secteurs de la haute Isère (vallée de Tarentaise) ou du gave de Pau (Béarn).

SOUQUER FERME

Les passages vraiment audacieux (classes 5 et 6, la rivière gagne en puissance) sont réservés aux plus chevronnés, notamment sur le Guil et l'Ubaye (Hautes-Alpes). Pas question de se cramponner aux boudins du radeau, on est secoué sans répit, mais il faut souquer ferme pour ne pas heurter les rochers ou se faire engloutir dans un tourbillon. Dans le jargon, on parle des gorges « infranchissables » ou des « infrans ».

Les prestataires spécialisés et les clubs agréés par la Fédération française de canoë-kayak (FFCK, fédération de tutelle) se limitent plutôt aux descentes de classes 2 à 4, afin d'offrir des sensations rafraîchissantes mais sécurisantes aux néophytes (gilet de sauvetage et casque fournis). Ils accueillent, pendant les après-midi caniculaire, de nombreux candidats - il y en aurait près d'un million chaque année - et acceptent les enfants à partir de dix

ans. Pour tout le monde, deux impératifs : savoir nager et avoir un moral à toute épreuve.

Histoire de gagner en autonomie de manœuvre, les vacanciers qui n'ont pas peur de se mouiller s'adonnent également au mini-raft : un radeau de quatre ou cinq personnes, sans barreur. Une flottille est ainsi encadrée par des moniteurs juchés sur d'autres bateaux. Autre formule ludique : le canoë-raft, alias « hot-dog », un canoë bi-place souple et plus stable qu'un canoë rigide traditionnel. Enfin, pour ceux qui savent boire la tasse, il reste à tenter l'hydrospeed, c'est-à-dire la nage en eau vive. Habillé d'une combinaison Néoprène, de palmes, d'un casque et d'un flotteur bouclier en plastique, on se fait chahuter dans le courant. Réservée aux plus intrépides, cette activité est plutôt physique mais jubilatoire.

Quant au kayak, cet engin monoplace au fuselage plastique et qui se « pilote » avec une pagaie double, il exprime au mieux les sensations de glisse la plus technique. Il faut donc plusieurs journées d'initiation avant de se lancer vaillamment sur une rivière turbulente. On trouve un encadrement compétent auprès de nombreux clubs certifiés « école française de canoë-kayak ». La moitié des 27 000 licenciés « sportifs » de la fédération forment le vivier de la compétition ; les champions français brillent d'ailleurs régulièrement aux Jeux olympiques. Pour les autres pratiquants assidus, le kayak est surtout une manière « tonique » de randonner au fil des torrents. Et les massifs français en possèdent en nombre.

Philippe Bardiau



DESSIN LIONEL PORTIER

PARTIR

Roue libre en Australie

Ni chaud ni froid, le temps est printanier sur l'île-continent, et les prix sont sages du lundi 8 septembre au 30 novembre. Le spécialiste Australie Tours suggère d'établir un itinéraire en kit en bénéficiant des meilleures prestations de la compagnie nationale Qantas (excellent service). Le billet Paris-Sydney (via Londres, 7 400 F, valable un an, modifiable sur place) permet une escale à Bangkok ou à Singapour qui partage agréablement un voyage d'environ 25 heures. On peut, en outre, quitter le pays par une autre ville desservie par Qantas, comme Perth, Cairns ou encore Darwin et bénéficier d'un forfait de 1 000 F pour effectuer deux vols intérieurs. Sur place, une voiture de location se loue à partir de 220 F par jour, et un camping-car 280 F. Les bons d'hôtels (à partir de 330 F la chambre) ouvrent un vaste réseau dans tout le pays, les réservations peuvent être annulées sans frais jusqu'à 18 heures.

★ Renseignements : Australie Tours, tél. : 01-45-53-58-39.

Foire d'automne au Rajasthan

Chaque année, à la pleine lune de novembre, des milliers de pèlerins rejoignent Pushkar afin de se purifier dans le lac sacré. C'est l'occasion d'une magistrale foire aux bestiaux : dromadaires, vaches, zébus et chevaux, doublée d'un marché de plein air et d'une fête foraine. Un spectacle inouï, si l'on prend garde de loger hors le village aménagé pour les touristes. Orients, spécialiste des routes de la soie, a bâti un itinéraire adéquat, avec campement à l'écart. Le groupe limité à 15 personnes (16 200 F, du 7 au 23 novembre, en pension complète depuis Paris) prolongera ces jours de festivités dans un village voisin où se tient une autre foire. Le périple conduit au Shekawi, ancienne région-carrefour des caravanes, où la moindre bourgade possède une forteresse et des maisons couvertes de fresques, mais aussi jusqu'aux grands sites du Rajasthan (Bijaipur, Chittorgarh, Kota, Jaipur) et jusqu'à Agra. Un circuit similaire peut être réservé pour des départs individuels.

★ Renseignements au 01-40-51-10-40.

Choisir son festival sur Minitel

Sur le nouveau serveur Minitel des guides de voyage Lonely Planet, le globe-trotter trouvera la liste des titres parus (230 en anglais) classés par continents, dont les inédits très complets de 1997 comme *Arab Gulf States* (6 pays de la péninsule Arabique), *Eastern Europe* (12 pays) ou encore *Russia, Ukraine, Belarus et Central Asia* parus en 1996. Mais aussi le détail des derniers titres en français parmi les 35 déjà publiés. Sur Minitel encore, l'agenda des festivals de la planète classés par mois ou par continents. Et des informations, remises à jour chaque quinzaine, sur l'ouverture et la fermeture de frontières, de lignes aériennes ou ferroviaires, les tarifs en vigueur, une éruption volcanique, etc. Créés en 1973 en Australie, les services d'information de Lonely Planet sont présents en France depuis cinq ans.

★ 3615 Lonelyplanet, 1,29 F la minute.

Une villa aux Antilles

Ce n'est pas la meilleure saison, il peut y avoir de sérieuses bourrasques. Les averses tombent surtout en fin d'après-midi. En contrepartie, la floraison des flamboyants, tulipiers et autres fleurs charmes est spectaculaire. Tandis que la température de l'eau flirte avec les 28° C. Par l'intermédiaire du voyageur Jumbo, la compagnie AOM commercialise ses vols quotidiens à 2 290 F entre Paris, Fort-de-France et Pointe-à-Pitre (l'aller-retour, supplément de 250 F le week-end). Sur place, deux hôteliers ont révisé leurs tarifs à la baisse. C'est, à la Martinique, La Frégate bleue, un Relais du silence perché à 5 kilomètres du François sur la côte atlantique (7 nuits, 1 590 F par personne en chambre double avec petits déjeuners, jusqu'à la fin octobre), composé de villas de style créole ; et, à la Guadeloupe, sur Grande Terre, le Cottage Hôtel (255 F par personne et par jour, avec petits déjeuners, en partageant à deux un duplex de 50 mètres carrés, en octobre), avec pignon sur la mer.

★ Renseignements au 01-46-34-19-79 et agences de voyages.

Pratique

● **Informations.** La Fédération française de canoë-kayak fournit des renseignements sur les sports d'eau vive. Le guide *Canoe Plus* (50 F), plein de conseils, fournit aussi un répertoire des bonnes adresses bénéficiant du label qualité « Point Canoë Nature ». FFCK : 87, quai de la Marne, 94344 Joinville-le-Pont Cedex. Tél : 01-45-11-08-50, Minitel : 3615 Canoe Plus.

● **Prix.** Pour une descente en raft, compter 250 F environ. Formules

pluridisciplinaires (1 ou 2 jours avec raft, canoë et nage en eau vive) à partir de 690 F, stages intensifs (6 jours en camping) à partir de 2 personnes 760 F.

● **A savoir.** Les rivières françaises coulent sagement sur 20 000 km environ et se déchaînent sur près de 5 000 km. Une carte de France IGN des sports d'eau vive (n° 905) fait la synthèse des rivières praticables (avec barème de difficulté). La planète « eau vive » est célèbre grâce au canyon du Colorado, mais la

société AN Rafting propose aussi des expéditions en rafting au Népal (février, mars) et sur le Zambèze (octobre, novembre), à partir de 14 000 F.

Contacts : AN Rafting, tél. : 01-47-37-08-77 (bases à Embrun, Macot-la-Plagne, Thonon-les-Bains). *Saga d'Aventures*, tél. : 04-79-07-60-00 (bases à Bourg-Saint-Maurice, Volvic, Morzine). *Adrenaline*, tél. : 05-62-98-73-25 (base à Saint-Lary-Soulan, dans les Pyrénées). *UCPA*, tél. : 01-43-36-05-20 (nombreuses bases, dont Embrun).

Week-ends toniques pour marées d'équinoxe

Lumière douce d'une fin d'été. Rivage découvert à perte de vue, semé de rochers. Brise marine gorgée d'iode. Chasse aux coquillages et parfum du goémon. Les inconditionnels de l'Atlantique le savent : les marées d'équinoxe, à leur maximum durant la semaine du 15 au 20 septembre, sont un moment privilégié. D'autant que le grand beau temps d'août a réchauffé l'eau de mer et que jamais les bains n'ont été aussi bons. Il reste à choisir une étape pour poser son sac et se régaler des fruits de la mer. L'affaire est simplifiée depuis la création de deux groupements hôteliers

directement liés aux jeux de l'océan. Le premier, *Hotels*, suggère de s'établir sur une de ces îles qui jalonnent les côtes de la Manche et de l'Atlantique. Quinze d'entre elles, surnommées « îles du Ponant », ancrées au large comme des phares de haute mer, surveillent le littoral, depuis Chausey, face à Granville, jusqu'à Aix, qui regarde La Rochelle. Jardin luxuriant tel Bréhat, ou terre dénudée par les vents comme Molène, chacune se présente, photos à l'appui, dans une brochure envoyée sur demande (contre 15 F en timbres, BP 427, 56404 Auray) à l'Association pour la promotion et la protection des îles du Ponant. Ce guide pratique dévoile l'essentiel : liaisons maritimes, hôtels, bistros, location de voiture, scooter ou vélo, sorties en mer, à la voile ou pour la pêche, adresses du syndicat d'initiative,

etc. Ainsi Groix, la petite sœur jumelle de Belle-Ile, qui, elle, fut lancée par Sarah Bernhardt, demeure, à quarante-cinq minutes seulement de Lorient, hors des circuits touristiques. Sa grève est intacte. On y accède par des chemins creux ouverts à travers champs. Et on y loge dans des maisons de pays pour un modique budget (600 F le week-end à deux chez Anne-Marie Yvon, tél. : 02-97-86-56-53). Dans le bourg, l'Hôtel de la Marine, deux étoiles, a l'apparence d'une grande maison encombrée de bibelots de famille. La cuisine, à base de poissons et crustacés, comble les plus exigeants. Il s'agit d'un établissement-type parmi les douze étapes de caractère qui ont été sélectionnées par *Hotels* (information et mini-guide gratuit, tél. : 02-97-56-52-57 ; chambres de 200 F à 500 F).

La plupart des *Hotels* annoncent des forfaits d'automne valables dès le début septembre. Par exemple, le San-Francisco (trois nuits en demi-pension, 950 F par personne, en chambre double, tél. : 02-97-26-31-52), sur l'île aux Moines, dans le golfe du Morbihan, ou l'Escale, sur l'île d'Yeu (chambre familiale à quatre : 400 F la nuit petit déjeuner inclus, la quatrième nuit étant offerte, tél. : 02-97-44-32-15). Il n'est pas rare de dénicher sur les îles des chambres d'hôtes au confort exceptionnel, aménagées dans de belles bâtisses (3615 Gîtes de France, guide 1997 : 95 F). Notamment à Belle-Ile. Comme les Pougnots (classé trois épis), sur le port de Sauzon (530 F par jour, à deux, tél. : 02-97-31-61-03), avec ses meubles rétro, ses boiseries et ses cottonnades blanches. Martine Guilhouet,

la maîtresse des lieux, dresse chaque matin, et jusqu'à midi, de copieux buffets à l'intention des lève-tard. Créé en 1993 par les hôteliers bretons, le label « Les pieds dans l'eau » rassemble cette année trente-trois établissements, affichant deux, trois ou quatre étoiles et bénéficiant d'un accès direct à la mer, sur la Manche, l'Atlantique ou la Méditerranée (guide gratuit, tél. : 02-99-31-28-35). Des « Week-ends saveurs » invitent, dès septembre et durant la morte saison, à des forfaits en tête à tête (de 950 F à 2 500 F, à deux pour deux nuits, avec un repas de poissons). Du Grand Large à Granville, au Manoir du Sphinx à Perros-Guirec jusqu'à la Villa Saint-Etienne aux Issambres, toutes ces maisons ouvrent sur la plage ou la grève.

Florence Evin

EVASION
Publicités

Directours
CRETE départs 08 et 15/09
CALYPSO HOLIDAYS 2* : 2 525 F
vols + 7 nuits 1/2 pension.
MINOS PALACE 5* : 3 960 F
vols + 7 nuits tous repas, vin inclus.
Exceptionnel ! MARRAKECH
PALMERIE GOLF PALACE
5* Luxe : 3 530 F
vols + 7 nuits 1/2 pension. Green
fee : 120 F. Prix valable en sept.
Autres offres sur le 3615 DIRECTOURS
1,29 F/mn. ou www.directours.fr

Réservez
votre hôtel à Londres
à prix discount
(5 à 1 jours avant votre départ)

Dormez Bien
2,23 F la min LC 075 960 210

Forfaits spéciaux avec
le train EUROSTAR

3615 TRAVELTOUR
(2,23 F/mn) - Tél. 08 36 69 66 99

EGYPTE (Croisières) 4 520 F
15j/14n. Louxor / Assouan / Caire
Vol + Bateau 5* en Pens. compl.
8j/7n. Louxor / Assouan / Louxor 2 875 F
Vol + Bateau 4* en Pens. compl.

RUSSIE (Croisière) 4 935 F
12j/11n. St Péterbourg / Moscou
Vol + Croisière + Visites.

MALTE (Séjour) 2 650 F
8j/7n. Vols + Hôtel 2* en Pens. compl.
Sous réserve de disponibilité Lic. 075 95 0460

ANEK LINES
TRAVERSÉES MARITIMES EN FERRY
ENTRE L'ITALIE ET LA GRÈCE
Rapides... mais confortables
• Ancône / Patras en 24 h.
• Ancône / Igoumenitsa en 18 h.
Possibilité de voyager dans votre
camping-car.
Liaisons assurées : Trieste, Ancône
→ Corfou, Igoumenitsa et Patras
Athènes → Crète.
Renseignements réservations
auprès de votre agence de voyage
ou Anek Lines : 01.42.66.97.53

Commandez
vos livres
par Minitel
(300 000 références)
36 15 LEMONDE

DÉGRIFTOUR
THALASSO A AIX-LES-BAINS
6 nuits - Hôtel 3*
Petits-déjeuners - Remise en forme
2 280 F au lieu de 4 500 F
WEEK-END A VIENNE
1 nuit - Hôtel 3* - Petits déjeuners
Vols réguliers A/R. Départ de Paris
1 080 F au lieu de 1 625 F
PARIS - NEW-YORK
Vols A/R 1 400 F au lieu de 2 000 F
3615 DT - (de 1,01 à 2,23 F/mn.)
Audiotel : 08.36.68.28.27 (2,23 F/mn.)

HAUTE-ALPES
PARC DU QUEYRAS
(300 jours de soleil/an)
piscine, tennis, baigné, jeux d'enfant
hébergement : Hôtels 2 ou 3***
résidence hôtel ou studios
St-Véran : plus haute commune
2040 m. site classé, chalets du XVIIe
Arvièux : 1800 m au pied du fameux
col de l'Isard
1/2 pension de 256 à 315 F/jour
pension de 317 à 376 F/jour
résidence à partir de 800 F/semaine
Tél. 04.92.45.82.62
Se recommander du "Monde"

● WEEK-END A ROME du 12 septembre au 29 octobre 1997
Prix par personne : 2 000 F
Vol régulier - Hôtel 2** - Logement en chambre double et petit déjeuner

● WEEK-END A VENISE du 11 sept. au 26 octobre 1997
Prix par personne : 2 340 F
4 jours/3 nuits - Vol charter - Hôtel 2** - Transferts centre ville A/R
Logement en chambre double et petit déjeuner

cit
Compagnie
Nationale de Tourisme

Minitel 3615 CIT EVASION
Tél. 01 44 51 39 27 ou 39 51

PROFESSIONNELS
DU TOURISME,
Invitez nos lecteurs
aux voyages :
RUBRIQUE "EVASION" :
01.42.17.39.40
(Fax : 01.42.17.39.25)

CINÉMA
Les
films
à l'affiche
36 15 LEMONDE

Courte dégradation au nord-ouest

UNE ÉCHARPE NUAGEUSE accompagnée de faibles pluies traversera lentement le quart nord-ouest de la France au cours de la journée de jeudi. Sur le reste du pays, le soleil dominera, avec de rares brouillards matinaux, et quelques nuages sur le relief. Les températures resteront agréables.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - En Bretagne, après les petites pluies de la nuit, le ciel se partagera entre soleil et nuages. Sur les autres régions, la journée sera grise, avec un peu de pluie. Il fera de 20 à 23 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Dans le Centre, le ciel sera voilé. Partout ailleurs, les nuages domineront. En Haute-Normandie, dans le Nord, la Picardie, les Ardennes et l'ouest parisien, il pleuvra modérément. Il fera de 20 à 26 degrés.

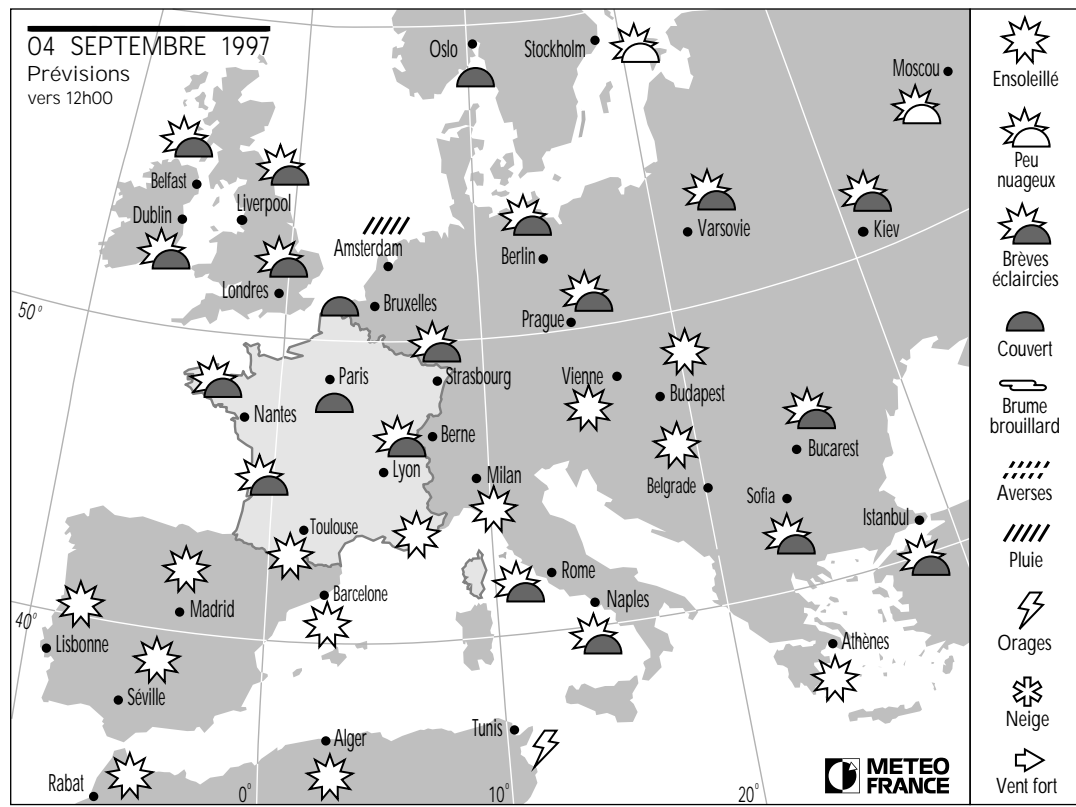
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le soleil dominera la journée. Le ciel

de la Champagne et de la Lorraine sera voilé par de fins nuages circulant haut dans le ciel. Il fera de 24 à 26 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Ce sera une très belle journée de fin d'été, une fois les bancs de brouillard matinaux dissipés. Quelques fins nuages élevés circuleront toutefois dans le ciel du Poitou et des Charentes. Les températures resteront estivales avec 25 à 28 degrés du Poitou aux Pyrénées.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Dans les Alpes, le soleil devra composer avec quelques nuages inoffensifs. Partout ailleurs, le soleil s'imposera facilement, une fois les brouillards matinaux dissipés. Il fera de 25 à 27 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - La journée sera ensoleillée. Seul le relief de la Corse et des Alpes du Sud connaîtra quelques bourgeonnements nuageux. Il fera de 27 à 29 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Un nouveau salon VIP a ouvert à Orly-Sud pour les passagers des vols long-courriers AOM, voyageant en classe Opale (affaires luxe) et Espace Confort. Comme dans les salons VIP de Nice, Marseille et Toulon, les voyageurs disposent d'une collation, de la presse et de l'usage du téléphone et du fax. Deux nouvelles cartes d'abonnement, Turquoise et Turquoise plus, offrant 30 % de réduction dans les dites classes, sont facturées 1 500 F (réseau métropolitain) et 3 500 F (ensemble du réseau). Réservation, tél. : 08-03-00-12-34, ou 3515 AOM.

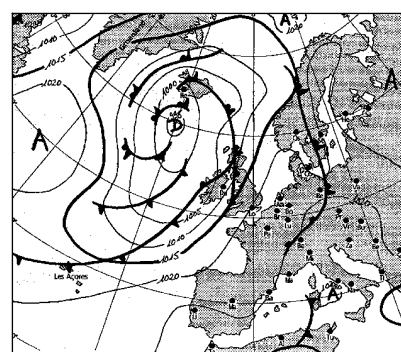
■ **ÉTATS-UNIS.** Walt Disney World ouvrira, le 1^{er} mai 1998, son quatrième parc à thème en Floride. Le nouveau Disney's Animal Kingdom devrait réunir quelque 250 espèces dont 25 en voie de disparition, soit plus de 1 000 animaux, sur une surface supérieure à celle de Paris.

PRÉVISIONS POUR LE 04 SEPTEMBRE 1997

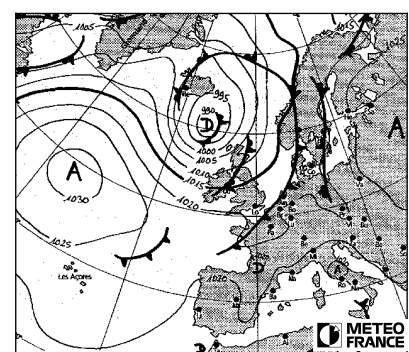
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	13/24 N	
AJACCIO	17/27 S	NANTES	13/24 C
BIARRITZ	14/24 S	NICE	19/26 S
BORDEAUX	13/26 S	PARIS	13/26 C
BOURGES	13/25 N	PAU	12/25 S
BREST	13/20 S	PERPIGNAN	15/28 S
CAEN	14/21 C	RENNES	13/24 P
CHERBOURG	12/21 S	ST-ETIENNE	12/26 C
CLERMONT-F.	12/26 S	STRASBOURG	14/24 N
DIJON	13/24 S	TOULOUSE	13/27 S
GRENOBLE	14/27 S	TOURS	12/25 C
LILLE	12/24 P	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	13/24 S	CAYENNE	23/32 S
LYON	15/27 S	FORT-DE-FR.	25/31 N
MARSEILLE	17/28 S	NOUMEA	18/23 S

PAPEETE	21/26 S	KIEV	8/15 S	VENISE	19/28 S	LE CAIRE	23/32 S
POINTE-A-PIT.	25/31 N	LISBONNE	18/31 S	VIENNE	16/27 S	MARRAKECH	25/38 S
ST-DENIS-RE.	19/25 S	LIVERPOOL	13/18 S	AMÉRIQUES		NAIROBI	13/24 N
EUROPE		LONDRES	14/20 S	BRASILIA	17/32 S	PRETORIA	13/28 S
AMSTERDAM	16/22 P	LUXEMBOURG	15/23 N	BUENOS AIR.	11/20 C	RABAT	21/30 S
ATHENES	19/26 S	MADRID	17/32 S	CARACAS	25/32 S	TUNIS	22/26 P
BARCELONE	18/27 S	MILAN	20/31 S	CHICAGO	9/19 S	ASIE-OCEANIE	
BELFAST	11/17 S	MOSCOW	3/13 N	LIMA	19/25 N	BANGKOK	26/35 S
BELGRADE	16/26 S	MUNICH	16/22 S	LOS ANGELES	20/26 S	BOMBAY	26/29 N
BERLIN	18/24 S	NAPLES	19/28 S	MEXICO	12/22 N	DJAKARTA	25/31 N
BERNE	15/25 S	OSLO	12/18 C	MONTREAL	8/15 S	DUBAI	30/38 S
BRUXELLES	14/24 C	PALMA DE M.	16/28 S	NEW YORK	14/20 S	HANOI	25/30 P
BUCAREST	11/21 S	PRAGUE	16/24 S	SAN FRANCIS.	18/25 S	HONGKONG	26/28 P
BUDAPEST	16/26 S	ROME	18/28 S	SANTIAGO/CHI	11/14 P	JERUSALEM	22/31 S
COPENHAGUE	16/21 S	SEVILLE	20/36 S	TORONTO	8/18 S	NEW DEHLI	26/32 P
DUBLIN	10/17 S	SOFIA	13/22 S	WASHINGTON	14/21 S	PEKIN	19/30 S
FRANCFORT	19/25 N	ST-PETERSB.	8/18 N	AFRIQUE		SEOUL	20/25 S
GENEVE	15/26 S	STOCKHOLM	15/24 N	ALGER	17/26 S	SINGAPOUR	27/31 P
HELSINKI	9/20 S	TENERIFE	17/23 S	DAKAR	26/29 C	SYDNEY	11/19 S
ISTANBUL	15/20 S	VARSOVIE	9/23 S	KINSHASA	21/31 S	TOKYO	25/28 P



Situation le 3 septembre à 0 heure TU



Prévisions pour le 5 septembre à 0 heure TU

JARDINAGE

Bleu, blanc, rose, l'hortensia, généreux, admet le soleil à condition d'avoir les pieds humides

DANS LES CHAMPS, les bette-raves sont vertes comme des épinards, hautes comme des rhubarbes - on exagère juste un peu -, les maïs sont plantureux. Dans les jardins du nord de la Loire, les tomates ont vécu un été difficile : les orages à répétition, le froid de juin-juillet ont fait mourir de nombreux pieds terrassés par le mildiou ; les plantes des marais - barbes-de-bouc, reines-des-prés, arums, iris du Japon, de Louisiane et de Sibérie - et les plantes de terre de bruyère ne se sont jamais si bien portées.

Frappés par les gelées tardives, les camélias ont eu vite fait de repartir, et leurs pousses neuves font bien trente centimètres ; les rhododendrons, que l'on accuse à tort de pousser lentement, ont pris eux aussi une bonne trentaine de centimètres cette année - et là, nous n'exagérons pas - pour peu qu'ils croissent dans un sol qui leur convient. Quant aux hortensias, leurs feuilles prennent des allures de nénéphars plantureux et il y a longtemps qu'on ne les a vus aussi verts.

L'hortensia, on le plante toujours à l'ombre, mais il aime le soleil tant

qu'il a de l'eau au pied et qu'il n'est pas installé contre un mur en plein sud ; on le voudrait bleu comme ceux qui poussent sauvages aux Açores et à Madère. Dans la majorité des sols, il fleurit rose - il existe aussi des blancs et des rouges. On peut le planter toute l'année, mais, dans les régions froides, mieux vaut le faire au printemps ou au début de l'automne.

L'hortensia - on devrait dire *Hydrangea* - aime l'air, la lumière et l'eau. En Bretagne, au Pays basque, au Portugal, il forme des buissons en forme de boule hauts de deux mètres qui croulent sous le poids des fleurs. Il aime aussi les sols acides, où ses variétés rose pâle fleurissent bleues. Il craint les terres où le calcaire est trop actif. Atteint par la chlorose, il y végète et ses feuilles deviennent jaune citron.

POUSSE VITE ET PARTOUT

L'hortensia aime les sols acides... mais il est gourmand et ces terres-là sont rarement riches. A tout prendre, il préférera une terre neutre enrichie en terreau, en engrais à diffusion lente, à une terre de bruyère beaucoup trop pauvre en éléments nutritifs.

L'hortensia pousse vite et particulièrement bien en pot et à peu près partout en France, excepté dans le Sud-Est et en altitude. Ce magnifique arbuste redoute la sécheresse de l'air et le froid trop vif, encore que les plus exposés sont repartis de la souche après les hivers de 1986 et de 1987.

Il en existe de très nombreuses variétés, les plus connues donnant de grosses boules formées de dizaines de fleurs stériles (*Hydrangea macrophylla*), d'autres des inflorescences circulaires et plates dont le cœur est constitué de minuscules fleurs femelles entourées de fleurs mâles beaucoup plus grandes (*Hydrangea serrata*). Il existe aussi des plantes dont les

fleurs sont blanches et regroupées en cônes (*Hydrangea quercifolia* et *paniculata*), ou en boules ressemblant à celles de la... boule-de-neige (*Hydrangea arborescens*) ; durée d'épanouissement en plus, pucerons noirs en moins.

Il y a aussi les magnifiques *Hydrangea aspera villosa*, dont les feuilles duveteuses sont portées par des branches hautes de trois mètres terminées par des inflorescences plates, bleu lavande ou roses, dont l'élégance ne passe pas inaperçue. Il existe un cousin de l'hortensia qui peut grimper à l'assaut des murs ou des vieux arbres, auxquels il s'accroche par des racines semblables à celles du lierre. Il fleurit peu et n'est guère décora-

tif, mais son feuillage vert foncé agrémentera les murs orientés plein nord.

LA PESTE SOIT DES COCHENILLES !

Les *Hydrangea* sont rarement malades, mais sont souvent envahis par des cochenilles, très faciles à reconnaître : groupées le long des tiges, elles forment de petits amas blancs qui ressemblent à du coton. Il est difficile de se débarrasser de cette peste, qu'il ne faut en aucun cas laisser s'installer. En été, des pulvérisations de produits anti-cochenilles devraient toutefois en venir à bout. Sinon, attendre l'hiver, asperger les branches envahies et couper toutes celles qui le seraient beaucoup.

La taille des *Hydrangea* est plus simple qu'il n'y paraît. La majorité d'entre eux fleurissant sur le bois de l'année précédente, il suffit de nettoyer les arbustes de leurs plus vieilles branches, en les coupant le plus près possible du sol, en automne ou en hiver. Au printemps, quand les bourgeons commencent à gonfler, il faudra couper le haut des branches restantes, souvent gelé, au-dessus d'une belle pousse

intacte. Dans les régions à climat doux, certains jardiniers pratiquent une taille alternée : ils coupent à ras de terre les branches qui ont fleuri et ne laissent que les branches nouvelles. Cette taille favorise la formation de très grosses inflorescences, mais les arbustes qui les portent sont toujours un peu raides.

Les *Hydrangea* se multiplient avec une facilité déconcertante. Septembre est le mois idéal pour les bouturer. Comment faire ? Il suffit de couper l'extrémité d'une branche secondaire d'environ quinze centimètres de longueur, d'en supprimer les feuilles, à l'exception des deux dernières, et de la piquer dans un pot rempli de terre de bruyère ou de sable jusqu'à la naissance des feuilles ; de mettre ce pot à l'ombre et de maintenir la terre humide. En moins d'un mois, la bouture sera racinée. Il suffira de lui faire passer l'hiver sous un châssis ou au pied d'un mur orienté au nord. Le printemps venu, elle pourra rejoindre son emplacement définitif.

Alain Lompech

Végétaux et collections

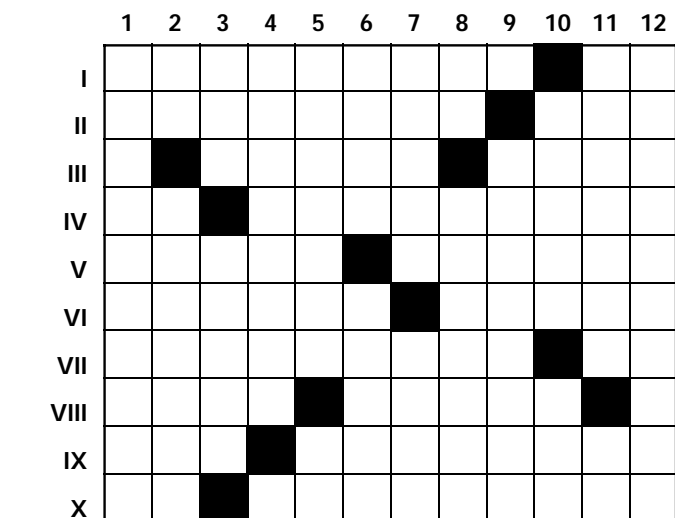
Hommes et Plantes ne se trouve ni en kiosque ni dans les maisons de la presse. Cette magnifique revue trimestrielle est éditée par le Conservatoire français des collections végétales spécialisées (CCVS). On y trouve des articles remarquables sur une plante (magnolia, ginkgo, etc.), sur un jardin botanique ou privé, sur les collections entretenues par les collectivités locales, l'Etat ou de simples particuliers, les manifestations liées au jardin, etc.

★ *Hommes et Plantes*, 84, rue de Grenelle, 75007 Paris. Tél. : 01-44-39-78-84.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97191

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

1. Collant quand il faut s'en débarrasser. Une obligation pour le jeune loup. - II. Pharmacie de poche. Lancés au hasard. - III. Mis en désordre. Deviennent haut-bois quand ils sont anglais. - IV. En toutes lettres. Produit des effets. - V. Incapable de faire de l'effet. Bien élevés. - VI. Faire baisser le niveau. Joyce Carol est plus sympathique que Titus. - VII. Annnoncent de grands changements. Personnel. - VIII. Un rêve pour le cordonnier. Africain. - IX. Accompagne les rois de l'arène.

Faire disparaître le trou. - X. Descendu en ce bas monde. Qui mettent en œuvre de gros moyens.

VERTICALEMENT

1. Eclatement qui n'a rien de risible. - 2. Un peu plus de trois. Plat d'été venu du Liban. - 3. Coule dans les pubs. Unique en son genre. - 4. Qualifie des graffitis d'un autre temps. - 5. Victoire de Montgomery en Egypte. En rouge sur la carte. - 6. Déclaration du maître. Ne pût joindre. - 7. Marque la différence. Dans les

prunes. - 8. L'argon. Livrait les courses en ville. - 9. Fisses comme des couleurs violentes. - 10. Mesure pour les liquides. En ce lieu. - 11. Apaisées. En effet. - 12. Sont toujours prêts à faire des remplacements.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97190

HORIZONTALEMENT

I. Mentor. Toast. - II. About. Sobres. - III. NL. Beautés. - IV. Dom. Ebrase. - V. Ruer. Silence. - VI. Aileron. Siav (vais). - VII. Idoles. Cri. - VIII. Silures. Dt. - IX. Restée. Tabac. - X. Epées. Zénith.

VERTICALEMENT

1. Mandragore. - 2. Eblooui. Ep. - 3. No. Mélisse. - 4. Tub. Redite. - 5. Otée. Rôles. - 6. Absolue. - 7. Suriner. - 8. Total. Sète. - 9. Obèses. San. - 10. Arsenic. Bi. - 11. SE. Cardât. - 12. Tsarévitch.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1752

PARENTES PAUVRES

Il est rare en tournoi par paires de renoncer au contrat de 3 SA pour jouer une manche dans les mineures. Ce fut cependant le cas dans cette donne d'un championnat de France.

♠ R 6 3 2	♥ A 7 3 2	♦ R 8	♣ R 4 3
♠ A 10 8 7	♥ D V 8 4	♦ 7 5 2	♣ V 7
♠ D 9	♥ V 5 4	♦ D V 10 9 6 4 3	♣ A 8 6 2

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
3 ♦	3 ♠	3 SA	3 ♣
4 ♣	4 ♠	4 ♦	4 ♣
5 ♦	5 ♠	5 ♣	5 ♣

Quest ayant entamé la Dame de Cœur, comment Sud a-t-il gagné ?

CINQ CARREAUX contre toute défense ?

Réponse

Après l'entame, le déclarant a évité de prendre avec l'As de Cœur. Il a préféré couper de sa main et a joué aussitôt le 9 de Pique en espérant que Ouest aurait l'As, ce qui était le cas. Dès lors, la défense était condamnée ! En effet, si Ouest laisse passer, le déclarant fera le Roi de Pique et défaussera ensuite la Dame de Pique sur l'As de Cœur. Si Ouest préfère mettre l'As de Pique, Sud ne perdra plus de Trèfle, car, après avoir fait la Dame de Pique au deuxième tour de la couleur, il défaussera un Trèfle sur le Roi de Pique et un autre Trèfle sur l'As de Cœur.

Ce contrat de 5 Carreaux a rapporté un top, car, sur l'entame à Cœur qui était normale, le contrat de 3 SA était infaisable puisque la défense, après avoir libéré les Cœurs, avait la reprise de l'As de Carreau.

Pour les techniciens, précisons que le coup utilisé par Sud est la manœuvre de Work, une sorte de contretemps.

UNE VARIANTE DE GUILLEMAR

Dans une épreuve de sélection de l'équipe américaine pour un championnat du monde, un des six joueurs, Hugh Ross, avait déjà rem-

porté plusieurs titres mondiaux. Voici un chelem qu'il a réussi facilement grâce à une technique parfaite :

♠ A 4	♥ D 7 6	♦ D 4	♣ A R 8 6 4 3
♠ 6 2	♥ V 9 3	♦ V 9 5 2	♣ V 10 9 2
♠ RD 9 8 5 3	♥ 8 2	♦ R 10 8 3	♣ 7
♠ V 10 7	♥ A R 10 5 4	♦ A 7 6	♣ D 5

Ann. : N. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
-	1 ♣	2 ♠	3 ♦
3 ♣	3 ♠	3 ♣	4 ♦
4 ♣	4 ♠	4 ♣	4 ♣

Quest ayant entamé le 6 de Pique, comment Ross, en Sud, a-t-il gagné ce PETIT CHELEM à CŒUR contre toute défense (les atouts étant 3-2) ?

Note sur les enchères
L'enchère de « 2 Piques » en Est était un barrage qui montrait six à sept cartes à Pique avec un jeu faible. Le cue bid à « 3 Piques » garantissait une bonne ouverture, le contrôle du premier tour à Pique et un soutien à Cœur (qui était garanti par « 4 Cœurs »). Sud a pu alors déclarer le petit chelem à Cœur.

Philippe Brugnion

CINÉMA Les sorties de la semaine présentent deux belles réalisations. *Transatlantique*, de Christine Laurent, charme par la construction mélodique d'une histoire d'amour



troublante dans les rues grises de Montevideo. ● BRIGITTE ROÛAN, réalisatrice et actrice, impressionnée, elle, par la sincérité de son très personnel *Post coitum, animal triste*

● A L'AFFICHE aussi cette semaine, *Fools*, le premier film « black » de la nouvelle Afrique du Sud, qui parvient à échapper au travers du maniérisme.

Promenade avec quelques spectres, à l'autre bout du monde

Transatlantique. Une subtile et complexe construction narrative, servie par des comédiens étonnants, dévoile une quête amoureuse dans Montevideo qui se transforme en étonnant voyage dans le temps et l'imaginaire

Film français de Christine Laurent. Avec Laurence Côte, Luis Miguel Cintra, Joaquín Olarreaga, Hector Spinelli, Monique Melinand, Evelyne Didi, Julio Calcagno. (1 h 50.)

On dira : un puzzle. On aura tort. Parce que dans un puzzle on pose les pièces et elles restent en place. L'histoire de *Transatlantique*, telle que Christine Laurent la raconte, ressemble davantage à un morceau de musique, où l'arrivée successive des motifs modifierait chaque fois ceux qui étaient déjà là, en se mêlant à eux. Et de ces assemblages naîtraient d'autres lignes mélodiques encore. Au début donc, on ne comprend pas grand-chose. Qui est ce géant sympathique, un peu enfantin et distant, sortant des vagues comme un dieu antique ? Quel lien a-t-il avec ce personnage énigmatique et guindé qui se déplace en limousine ? Pourquoi cette jeune Française débarque-t-elle dans cette cité lointaine, d'un exotisme réfractaire à toute carte postale ?

C'est Montevideo, la ville : ruines sans pathos, grisaille sans tristesse, beauté ancienne comme une remontée d'Europe disparue (la Vieille Europe, celle d'avant l'Amérique), froideur pourtant propice aux mystères. Elle est amoureuse, la fille, elle s'appelle



DESSIN JACQUES VALOT

Laure, c'est une chanteuse venue retrouver un boxeur célèbre, le costaud qu'on a vu au début et qui est devenu aveugle. Laure fait naître sous ses pas, comme une nuée de papillons, les histoires. Des fictions, des ennuis, des souvenirs, de la mémoire. La caméra est comme Laure, qui ne sait rien, elle découvre les lieux, les ambiances, les lumières et les ombres, elle éveille des désirs, réveille des secrets.

L'amour de l'adolescent de rencontre, boxeur lui aussi, pour Laure est irréfutablement physique. Mais ce facétieux méphisto à écharpe blanche est comme un funambule sur le fil, entre réalité et imaginaire, d'autres sont des fantômes issus des songes et des ténèbres. Les mots sont joueurs et inquiétants, quand « la faire chanter », ou « l'avoir dans la peau » sont pris au pied de la lettre. Quand on cherche un amoureux

disparu dans un pays où « disparu » veut dire enlevé - torturé -, exécuté par l'armée.

SONGES LITTÉRAIRES

A la suite de l'étrange O'Nety, improbable impresario homonyme d'Onetti, voici les songes littéraires, l'univers de l'écriture d'errance ou d'exil qui envoie ses ambassadeurs et leurs lettres de mécrance. Des ténèbres du cinéma surgissent d'autres figures,

comme celle du vieil expert du ring, ou ces Françaises sorties d'une autre histoire, d'un autre film, et qui ont emmené avec elles leurs musiques, leurs souvenirs, leurs atours et leurs rires. Les ressorts de la machine spectacle se déclenchent, se répondent, s'entortillent. A la rencontre des images arrivent les spectres de la dictature, issus des ténèbres de l'Histoire, ils croisent le chemin des personnages de fiction, subi-

tement bien braves avec leurs complots et leurs manigances, au regard de la terreur réelle.

Transatlantique pourrait, devrait être un film virtuose, une subtile et complexe construction narrative servie par des comédiens étonnants dans des décors jamais vus au parfum lancinant de déjà-vu. Il l'est, et en même temps pas du tout, c'est un film banal, qui ne capitalise jamais sur son brio, qui dérange dans le même mouvement qu'il enchante, sourit en coin de lui-même au moment de séduire. C'est, comme au jeu, un film qui en fait trop quand il avait partie gagnée. Et c'est par là qu'il est, courageux, ombrageux, combatif, bien mieux qu'un « bon film » de plus.

Au milieu du film, Christine Laurent filme Laurence Côte seule, comme abandonnée même par le récit, livrée au temps, à l'espace, à la solitude, à la différence et à l'indifférence sur la plage de Montevideo. Séquence pivot, aussi inutile à la narration qu'essentielle à la mise en scène, conçue comme un rituel proprement magique d'être dépourvue de ce point d'artifice. Alors, dans ce no man's land de la narration, réalité et irrationnel surgissent ensemble, par la vertu d'un regard de cinéaste. Tout paraît possible. C'est superbe.

J.-M. F.

Christine Laurent, cinéaste

« Filmer un combat oblige à laisser advenir les choses »

Ses yeux mangent son visage triangulaire, tendu, alors qu'elle se penche en avant comme pour mieux donner à entendre ce qu'elle a à dire. Christine Laurent n'assure pas le « service après-vente », comme Simone Signoret appelait les interviews au moment de la sortie des films, elle essaie à nouveau de se faire entendre, a du mal avec les mots parce qu'elle leur demande trop, ou autre chose. Le mot « spectacle » par exemple, qu'elle n'emploie pas pour parler du monde qu'elle habite « depuis toujours », dit-elle (c'est quand, le début de toujours ?). Le théâtre, l'opéra, le cinéma. Elle dessine « depuis toujours » des costumes, conçoit des décors. Elle a travaillé avec Chéreau, avec Vitez, avec Vincent et Jour-dheuil. En France, en Allemagne, au Portugal. Le théâtre l'a menée à *Transatlantique*, mais pas seulement.

Puisqu'elle écrit aussi, scénariste depuis dix ans de Jacques Rivette (*La Bande des quatre*, *La Belle Noiseuse*, *Jeanne la pucelle...*) en trio avec Pascal Bonitzer. C'est-à-dire la pratique virtuose d'un travail d'invention du cinéma par les mots, dans le mouvement même du film en train de se faire. Chaque nuit la séquence du lendemain, ce n'est pas affaire d'acrobatie mais de style, et d'éthique. Et elle met en scène, à sa façon, des pièces (récemment *Barbe bleue* de Jean-Claude Biette, à Lisbonne) et des films : avant celui-ci, *Alice Constant* (1977), *Vertiges* (1985), *Eden Miséria* (1989). Des films de voyages et de découvertes, des films de combats menés par des femmes, des films jouant et travaillant sur cette limite qu'on appelle la rampe et d'où naît le spectacle. Des films qui, eux aussi, l'ont menée, moins directement, à *Transatlantique*.

« Pourquoi le film se passe-t-il à Montevideo ? »

— J'ai découvert cette ville durant l'été 1987, en y accompagnant une tournée de la Comédie-Française qui jouait deux pièces auxquelles j'avais travaillé, au Teatro Solis (où se déroule une partie de *Transatlantique*). J'y ai passé quatre jours et quatre nuits, troublée par ce lieu qui a été riche, dynamique et démocra-

tique et où tout semble avoir été arrêté en plein mouvement par les militaires. J'étais fascinée, avec le sentiment de reconnaître cet endroit où je n'avais jamais mis les pieds. Il m'a donné l'envie d'y inscrire des histoires à moi. Je me suis débrouillée pour y revenir, deux ans plus tard, en repérages, je cherchais des lieux mais surtout des gens. Je suis ainsi allée à la rencontre d'écrivains, de boxeurs, de proxénètes, de l'unique détective de la ville... J'ai longuement parlé avec ces inconnus qui semblaient vouloir davantage encore me parler, j'étais frappée par leurs rapports à l'Europe, la France. Ils savent tout de nous qui ne savons rien d'eux.

— En se promenant dans Montevideo et en parlant avec ses habitants, on sent toujours les fantômes de la dictature ?

« J'ai des réflexes dont je me méfie. De ce point de vue, le travail avec Jacques Rivette m'a décoincée, il m'a appris à laisser advenir une improvisation du regard »

— Partout, parce que rien n'a été réglé, les militaires ont négocié leur départ du pouvoir en échange d'une amnistie, ils sont toujours là. Rien n'a été réglé. La rencontre entre une personne qui a été torturée et son tortionnaire, comme je la montre dans le film, peut se produire n'importe quand dans cette ville relativement petite. De là le côté électrique de son atmosphère, qu'on ressent très fort.

— Pourquoi avoir centré une part importante du récit autour de la boxe ?

— J'ignore pourquoi, mais la boxe a toujours été associée pour moi à l'Amérique latine. Je n'avais jamais assisté à un match avant ce voyage, mais dans ce contexte c'est devenu, pour moi, naturel. La boxe installe des situations à la fois mythologiques et très physiques. Dans ce milieu, on perçoit très clairement la violence des jeunes gens pour qui elle apparaît comme la seule chance de s'en sortir, comme ceux qui hantent la salle de boxe du film, et qui existe réellement. Cela m'intéressait aussi de filmer ce dispositif

scénique particulier qu'est un ring, le théâtre je connaissais (*Vertiges* se déroulait presque entièrement dans un opéra). Filmer un combat oblige à laisser advenir les choses, on se retrouve dans une position documentaire.

— Comment le déroulement d'une histoire aussi complexe parvient-il à donner ce sentiment d'une grande liberté de narration ?

— Hormis la scène avec l'enfant sur la plage, dont la nécessité est apparue durant le tournage, le film était entièrement écrit avant le début du tournage. Ensuite, la mise en scène est faite de tout ce qui vient contredire le projet, pour l'enrichir. J'ai grandi dans les théâtres, j'ai toujours dessiné, des scènes, des costumes, des décors, des mises en place. J'ai des réflexes, dont je me

méfie. De ce point de vue, le travail avec Jacques Rivette m'a décoincée, il m'a appris à laisser advenir une improvisation du regard.

— Quel a été le rôle d'André Téchiné dans l'écriture du scénario ?

— J'ai écrit le scénario avec Philippe Arnould, ensuite j'ai demandé le renfort d'André Téchiné : il m'a aidée à rendre la situation plus tendue, à enlever ce qui était trop angélique (« *kill my darlings* », disait Faulkner pour désigner cette opération), à mettre Laure en danger. Laure, elle était indispensable à la naissance de cette histoire, il me fallait quelqu'un qui arrive en terre inconnue, avec cette volonté farouche de trouver quelque chose, et qui trouve autre chose. J'ai su très tôt que ce serait Laurence Côte, que je connais depuis *La Bande des quatre*. Je savais qu'elle me donnerait la fierté et en même temps le côté aux aguets que devait avoir le personnage, sa nervosité moderne. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

A l'assaut du mal d'aimer

Post coitum, animal triste. Réalisatrice et actrice, Brigitte Roüan se met à nu

Film français de Brigitte Roüan. Avec Brigitte Roüan, Borris Terral, Nils Tavernier, Patrick Chesnais, Jean-Louis Richard, Françoise Arnoul. (1 h 27.)

Comme une chatte en chaleur, elle est. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est elle, Diane, enfin Brigitte Roüan, l'actrice, c'est-à-dire la réalisatrice, enfin le film, quoi. Il dit que quand on aime si fort et qu'on se retrouve largué en plein vol, on souffre comme une bête, et voilà tout.

Diane avait la quarantaine, un mari, des enfants, un métier, une maison, du succès, il a fallu qu'elle jette tout ça par-dessus les moulins pour un brun ténébreux de guère plus de la moitié de son âge. Elle a été heureuse, bêtement, joyeusement, terriblement, et puis il est parti vers d'autres cieus et d'autres câlins, et elle coule à pic.

La question n'est guère de savoir si Diane a bien ou mal fait, si les opinions de Brigitte Roüan sur la passion, le couple et le sens de la vie sont fondées ou pas. La question, bien que le film paraisse vouloir la poser, n'est pas non plus sur la place qu'il convient d'assigner à l'art (Diane est éditrice, ses démêlés avec le jeune écrivain qu'elle corneaque fournissent le second degré du récit) face aux tourments de l'existence. La question est que si on veut raconter cela, ce scénario tout simple d'une femme de quarante ans passés qui tombe follement amoureuse puis souffre atrocement, alors c'est effectivement comme ça qu'il faut le raconter. Sans filet.

UN FILM TRÈS CONSTRUIT

De son canevass de boulevard ou de *reality show*, Brigitte Roüan fait la mèche d'une machine infernale où il n'est plus loisible de traîner en chemin ni de ratiociner. Un gag meurtrier et une métaphore sans ambages lancent les dés ; après, ça roule sans s'arrêter, et ça tangué sévère.

Post coitum est un film très écrit, très construit, avec des lignes de récit secondaires qui se greffent sur le conflit central. On y suivra donc les péripéties concernant le

couple que forme Diane et son mari, ses relations avec son patron éditeur et avec l'écrivain dont elle s'occupe, les activités professionnelles de l'amant (l'humanitaire) et ses racines campagnardes, le contrepoint de l'histoire de crime passionnel dont s'occupe le mari avocat. Tout cela fait un bel échafaudage, comme on apprend à l'école des scénaristes, c'est le plus grand danger pour le film. Mais heureusement il y a Brigitte Roüan, réalisatrice et actrice.

SCÉNARIO PERSONNEL

Sa vaillance, son aveuglement peut-être, son courage incontestablement. On n'imagine pas, en voyant le film, qu'elle aurait pu demander à une autre de tenir le rôle. Elle joue le jeu du scénario (qu'elle a cosigné), pour mieux le

bousculer de l'intérieur, le sortir de sa construction très organisée. Le désir, la jouissance, la douleur, l'abandon et la détestation de soi, elle fait tout à fond, Brigitte Roüan, elle se met à poil, entièrement, et c'est ce qui fait le film. Jusqu'à s'autoriser un petit gag-calembour visuel lorsqu'elle se sent (et donc se montre) sur un petit nuage, où à ne plus s'arrêter dans la déprime régressive, franchement pas ragoûtante. Pourquoi faudrait-il que ce soit joli, une femme malheureuse ? Ce don de soi permet aussi à Brigitte Roüan, au bout de tout ça, de se jouer une fantaisie de conte de fées très « et pourquoi pas ? », qui n'est pas le moindre éclat chaleureux du film. Elle l'a bien mérité. Enfin, Diane.

J.-M. F.

LE MONDE Septembre 1997

diplomatique

- **AFRIQUE** : L'étrange influence des francs-maçons, par Claude Wauthier. — Grandes manœuvres autour du Soudan, par Jean-Louis Peninou. — La pêche bradée au profit de l'Europe, par Pierre Gillet.
- **CHINE** : Pékin face au mouvement national ouïgour, par Vincent Fournier.
- **ARABIE SAOUDITE** : Les mystères d'un attentat, par Alain Gresh.
- **NICARAGUA** : L'autonomie perdue des Miskitos, par Maurice Lemoine.
- **TRANSPORT AÉRIEN** : Offensive américaine pour le contrôle du ciel, par Yves Belanger et Laurent Carroué. — Décollage plein sud, par Hubert Levat.
- **SPIRITUALITÉ** : Vers une religiosité sans Dieu, par Florence Beaugé. — Irrationnel et société, extraits de « Géopolitique du chaos », un livre d'Ignacio Ramonet.
- **DÉBAT** : Des prophètes pour intellectuels, par Louis Pinto.

Le premier film black de la nouvelle Afrique du Sud

Fools. Une fresque politique et intimiste du temps de l'apartheid, évitant le manichéisme

Film sud-africain de Ramadan Suleman. Avec Patrick Shai, Dambisa Kente, Hlomla Dandala, Vusi Kunene, Nhambi Seete, Nosipho Masiane. (1 h 30.)

Fools est le film qu'il fallait faire, là et maintenant. C'est-à-dire en Afrique du Sud, après la fin de l'apartheid, en assumant son statut intimidant de premier long métrage noir de l'ère Mandela. Porté par un scénario remarquable (de Bhekizizwe Peterson), il se fraie un chemin entre les nombreux écueils qui menaçaient semblable entreprise, refusant à la fois de tourner le dos à l'époque antérieure et de se transformer en hymne militant, triomphaliste ou misérabiliste.

Tourné à Soweto et dans d'autres townships de Johannesburg (Le Monde du 4 juillet 1996), Fools se situe entièrement au sein de la communauté noire, en 1990, donc avant le changement de régime. C'est uniquement entre Noirs que se mettent en place les ressorts complexes d'une dramaturgie dépourvue de tout mani-

chéisme, et donnant à chaque protagoniste la possibilité d'évoluer - en « bien » ou en « mal » - pour devenir un personnage à part entière. La rhétorique de la juste ligne et de la pureté révolutionnaire est ainsi passée au tamis de la vie réelle par le déroulement même du film, sans que jamais celui-ci ne soit entaché d'aucune complaisance ni d'aucun cynisme. Le grand talent du film est en effet de maintenir toujours en circulation le courant entre les individus dont il conte l'histoire et les divers groupes dont chacun relève : activistes anti-apartheid ou collabos (ou ni l'un ni l'autre), hommes ou femmes, membres des générations successives, miséreux ou moins pauvres, marginaux ou intégrés aux structures du pouvoir blanc ou de la communauté noire...

Dès lors peuvent se développer les multiples lignes du récit, autour du face-à-face entre l'instituteur vieillissant, devenu garant de tous les conformismes en contrepartie du voile jeté sur le viol qu'il a commis sur une de ses élèves, et le grand frère de celle-ci, ado-

lescent revenu d'exil prêcher la révolte contre la terreur raciste. De ce canevas simpliste, le film fait un détonateur déclenchant une série de réactions en chaîne où prennent place nombre de figures impressionnantes (féminines pour la plupart), entraînées dans une farandole où comique et violence se donnent la main pour construire cette fable sur la responsabilité de chacun, dont l'enjeu ne se limite pas aux Noirs d'Afrique du Sud.

ÉMOTION IMMÉDIATE

Que Fools, à bon droit récompensé d'un Léopard d'argent au Festival de Locarno, soit le film qu'il fallait faire, et que ses auteurs se soient donné les moyens narratifs d'une œuvre aussi ambitieuse, ne signifie pas qu'il est entièrement réussi. Signant sa première réalisation, Ramadan Suleman réussit la composition d'ensemble de son projet, parvient à mettre en place cette circulation entre les groupes et les personnes, entre les différents types d'espaces publics et privés : le conseil des anciens,

l'école, le cercle des femmes. Il sait raccorder et opposer la rue hantée par les ivrognes, les illuminés et les voyous et où les flics peuvent débouler à tout moment avec l'intimité des maisons où se jouent les rituels communautaires et se transgressent les règles proclamées à l'extérieur.

Toutes les scènes sont pourtant loin d'avoir la même intensité, la réalisation ne parvenant pas toujours à donner aux personnages et aux situations autant de présence qu'il le faudrait. Le film souffre, surtout, de certaines faiblesses de l'interprétation - notamment celles du jeune militant anti-apartheid -, qui empêchent Fools d'être toujours à la hauteur de ses ambitions. Tel quel, il s'impose néanmoins, à la fois par l'émotion immédiate qu'il suscite souvent, et comme repère désormais important non seulement pour la cinématographie de son pays, mais aussi dans l'histoire du cinéma africain et par son approche inventive du « cinéma politique ».

J.-M. F.

Le directeur de la Mostra voit dans les dysfonctionnements du début de la manifestation les symptômes d'un renouveau encourageant

VENISE

de notre envoyé spécial

« La confusion à l'entrée des projections est la rançon du formidable regain d'intérêt pour le cinéma en Italie », affirme Felice Laudadio, le nouveau directeur de la Mostra.

Les festivaliers de Venise adorent les polémiques, réelles ou illusoires, les journalistes qui couvrent la manifestation en servent donc généreusement une ration quotidienne. Le seul qui ait eu l'élégance de refuser d'entrer dans ces petits jeux aura été Vittorio Gassman, découvrant que la soirée de clôture, où il devait être le récitant du film muet *Richard III*, était annulée, suite à la défection d'un sponsor (Gassman s'est contenté de faire remarquer qu'il aurait préféré ne pas apprendre l'information par la presse...). Mis en cause depuis l'ouverture pour les difficultés rencontrées par les participants, le directeur du Festival a donc choisi d'expliquer par des raisons optimistes les dysfonctionnements observés durant les premiers jours.

« La Mostra connaît une augmentation de fréquentation du public payant de 30 %, dit Laudadio. J'ai pressenti ce phénomène lorsque les réservations dans les petits hôtels du Lido, ceux où ne vont pas les invités mais les spectateurs "normaux", ont enregistré une hausse considérable des réservations. J'ai dû alors trou-

ver un sponsor pour financer la construction en vingt jours d'un nouvel espace de projection sous tente. Je sais que les conditions sont encore loin d'être parfaites, en 1998, ce sera mieux. Surtout, il y a toutes raisons de se réjouir du cadre général dans lequel se situent ces petits troubles : 10 millions d'entrées supplémentaires en Italie en un semestre représentent l'espoir qu'enfin la relation des habitants de ce pays au cinéma est en train de s'améliorer. »

UN BASTION DU CINÉMA ITALIEN

Pour accompagner ce renouveau, l'ancien critique devenu directeur de festivals (et producteur d'Antonioni) attend beaucoup de la loi qui - si elle n'est pas détruite en plein vol par Silvio Berlusconi, chef de l'opposition, directement concerné en tant que patron de la télé privée, par ce texte - apporterait annuellement 350 milliards de lire (environ 1,4 milliard de francs) à la production cinématographique - par prélèvement sur les revenus des chaînes, selon un modèle comparable à celui en usage en France. De quoi fournir des possibilités matérielles de création qui finiront bien, Laudadio veut y croire, par en améliorer aussi la qualité, même si le sélectionneur de la Mostra convient que, au vu des œuvres réalisées récemment, ce n'est pas gagné.

Les réformes envisagées par le ministre de la culture, Walter Veltroni, concernent aussi directement la Mostra, en tant qu'elle dépend de la Biennale de Venise, organisme public en proie aux dérives de la bureaucratiation et

des combines partisans, en voie de privatisation. Felice Laudadio compte sur cette modification pour disposer d'un personnel motivé « au lieu de fonctionnaires que le cinéma intéresse moins que les horaires », et pour ne plus dépendre d'un conseil d'administration pléthorique et sans compétence dans le domaine du cinéma. « Et ainsi de pouvoir mettre sur pied une politique à plus long terme, en dessinant des lignes de force sur plusieurs années. »

Laudadio compte sur cette évolution pour faire de Venise un bastion politique du cinéma italien. Ce fut le sens des « états généraux » organisés au début de la manifestation (Le Monde daté 31 août-1^{er} septembre), « qui ont rétabli l'unité des professionnels ». C'est aussi l'objectif du séminaire annuel sur le scénario, réunissant tous les projets en cours de production, qu'appelle de ses vœux le directeur de la Mostra.

Parmi ses projets revient aussi son rêve « libéralo-fellinien » : celui de créer un marché du film sur un paquebot de luxe (comme celui qui apparaissait dans *Amarcord*), « pouvant accueillir mille personnes, avec deux salles de projection, complétées par des petites salles dans les jardins du casino. Les plans sont prêts, dessinés par un architecte de Cinecittà, il ne manque que les moyens, qui devraient être fournis grâce à la privatisation partielle de la Biennale ».

Jean-Michel Frodon

L'esthétisme de Zhang Yimou dans le Pékin d'aujourd'hui

VENISE

de notre envoyé spécial

Deux reconversions apparentes aujourd'hui : *You hua hao hao shou*, du cinéaste chinois Zhang Yimou (titre qui se traduit en anglais *Keep cool*), et *Le Manteau*, de l'américain Robert Kramer. Le premier, en compétition officielle, maître de la fresque historique et de l'esthétisme flamboyant *made in China*, plonge dans les trépidations de la modernité chrétienne. Le second, cinéaste du réel et représentant d'une modernité cinématographique àpre-

ment engagée dans son temps, s'essaye soudain à la réalisation d'un conte fantastique.

Cette opération, par laquelle chacun des cinéastes entreprend audacieusement de renouveler son univers et de déconcerter l'attente du public à son égard, tourne à l'avantage de Kramer, qui demeure, tout en variant son inspiration, fidèle à sa manière et cohérent dans son dispositif. Si l'ossature du film renvoie en effet à un motif légendaire répertoire - la quête d'un objet à la réputation magique (en l'occurrence un manteau) à travers l'histoire -, le traitement formel est quant à lui beaucoup plus déconcertant. L'enquête redouble en effet la quête, menée par un réalisateur-narrateur, qui joue à la fois sur le registre du journal intime du point de vue documenté et du pur romanesque.

NOTRE ÉGAREMENT DANS CE MONDE

Tournant essentiellement en courts plans fixes et en lents panoramiques, l'auteur de *Notre nazi* (1984) et de *Walk the Walk* (1996) reconstruit l'itinéraire de cet étrange talisman censé porter malheur à ceux qui l'ont détenu, depuis le Pérou et l'Inquisition espagnole jusqu'au Berlin de la défaite nazie où se perd sa trace. Le plus remarquable de l'affaire est qu'il embarque tout le monde avec lui, évoquant ce périple à travers l'espace et le temps pratiquement sans bouger de la table de montage, par la convocation fragmentée (visages, mains, photographies, bribes d'histoires) d'une réalité qui procède moins de la fameuse robe sans couture évoquée par Bazin que de l'étoffe rapiécée de nos rêves et de

notre égarement dans ce monde. C'est une véritable fable avec morale à la clé, en revanche, que confie Zhang Yimou. Quand bien même l'action de ce film se déroule parmi les gratte-ciel ultra modernes d'un Pékin survolté. Deux hommes, un bouquiniste et un nouveau riche, se disputent les faveurs d'une adorable autant qu'indécise jeune femme. Le second inflige au premier une correction. Les projets de vengeance de ce dernier étant montrés par un troisième personnage qui prône la réconciliation et le dialogue avant de succomber lui-même à la pire sauvagerie, au terme d'une série de rebondissement remarquables enchaînés durant toute la seconde

moitié du film autour d'une table de restaurant. Le seul ennui, c'est que le cinéaste adopte, pour cette comédie morale, un parti pris esthétique qui ne sied guère à son propos et dont la constance finit par incommoder. Caméras à l'épaule, panoramiques filés, faux raccords, angles biscornus et montage ultrarapide d'une part, téléphones cellulaires, boîtes de nuit, karaoké de l'autre, sont de fait impuissants à rendre l'univers de Zhang Yimou aussi destructuré et fulgurant que celui des chroniques hongkongaises de Wong Kar Wai dont il s'inspire. L'insularité ne s'invente pas.

Jacques Mandelbaum

LES ENTRÉES À PARIS

■ Après un été très discret, le cinéma français fait son retour sur les écrans avec des fortunes diverses, sans arriver à masquer la domination des films américains. *Héroïnes* réalise un score très médiocre avec 12 000 entrées dans une combinaison de 25 salles, *K* fait un peu mieux avec 50 000 spectateurs et 33 écrans, mais la présence de Patrick Bruel laissait entrevoir un meilleur démarrage. En revanche, *Western*, de Manuel Poirier, soutenu par une critique unanime, prend des allures de phénomène avec ses 65 000 entrées dans un circuit réduit de 23 salles.

■ Les chiffres de la fréquentation Paris-périphérie continuent

d'être en hausse avec près de 100 000 entrées de plus que la semaine correspondante en 1996. Une performance remarquable imputable aux grosses machines américaines.

■ *Volcano* réalise un score correct avec un peu moins de 100 000 spectateurs dans 33 salles, *Men in Black* poursuit sa brillante carrière avec encore 140 000 entrées en quatrième semaine. *Complots*, avec Mel Gibson et Julia Roberts, et *Les Ailes de l'enfer* s'essoufflent en revanche plus rapidement que prévu avec respectivement 65 000 et 60 000 entrées en deuxième semaine. A signaler la bonne tenue de *La Rivière*, de Tsai Ming-liang, qui attire 7 000 spectateurs dans 7 salles.

S. Bd

★ Chiffres : Le Film français.

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

FREEWAY

Film américain de Matthew Bright. Avec Kiefer Sutherland, Reese Witherspoon, Brooke Shields, Dan Hedaya, Amanda Plummer. (1 h 34.)

■ Produit par Oliver Stone, financé avec de l'argent indépendant, avec des acteurs inconnus (à l'exception de Kiefer Sutherland, dans le rôle du serial killer, et de Brooke Shields dans un second rôle), *Freeway* contient plus d'idées que la plupart des films produits par les majors américaines. Cette inventivité est due à un parti pris - transposer l'univers des contes de fées dans un univers noir urbain - qui se révèle extrêmement productif. Fidèle au *Petit Chaperon rouge* de Perrault, dont il reproduit la structure - une jeune fille part de chez elle rejoindre sa grand-mère, tombe en chemin sur le grand méchant loup, personnifié sous la forme d'un tueur en série, s'en débarrasse et finit par retomber sur lui lorsqu'elle arrive chez sa grand-mère -, Matthew Bright réalise un film très consistant, qui utilise les apparences du cinéma de genre pour livrer un discours incisif contre le « politiquement correct » et s'attaquer à une description du tiers-monde américain, c'est-à-dire de ces millions de laissés-pour-compte entassés à la lisière des villes. Le grand méchant loup est dans le civil un militant pour les ligues de vertu qui cache des revues pédophiles dans la remise de son pavillon, sa victime est illettrée, vit dans un taudis avec sa mère prostituée et son beau-père qui cherche à abuser d'elle. Il est seulement dommage que ce film original et caustique se complaise dans une esthétique « trash » à la mode depuis *Pulp Fiction*.

Samuel Blumenfeld

ELVIS

Film français de Jean-Christian Bourcart et Alain Duplantier. Avec Zolt Marolt, Elvedina Dzeko. (1 h 05.)

■ Un type, il est jeune, il court, autour c'est Sarajevo en guerre. Il se sauve, s'il peut. C'est un Serbe, il a déserté, s'est réfugié chez les assiégés. Il leur cache qu'il fut de leurs assiégeants. Il sera aidé, aimé, démasqué, repris par la logique de guerre dont il ne voulait pas. *Elvis* n'est pas un film de propagande. Tourné durant le siège dans la capitale bosniaque mais sortant après la fin de la guerre (dit-on), il ne cherche pas à démontrer que le droit était ici, dans la ville, et l'agression autour - seuls ceux qui refusent de le savoir l'ignorent. Ce n'est pas un film sur Sarajevo, plutôt un film en quête de quel film on pouvait bien faire à Sarajevo, pendant la guerre. Ça, sans doute : *Elvis* est comme Elvis, son héros doté seulement d'un surnom, il est en fuite, essaie d'échapper à la logique des images de guerre, à l'esthétique des ruines aussi bien qu'au faux réalisme télé. Il commence en plein dedans, il ne s'en sortira pas si aisément. C'est tout son intérêt : que le suspense de la fiction se redouble du doute constant sur la manière de la filmer, pour créer une tension où c'est enfin la place du spectateur qui est mise en jeu.

J.-M. F.

UN AIR SI PUR...

Film français d'Yves Angelo. Avec Fabrice Luchini, André Dussollier, Marie Gillain, Jerzy Radziwilowicz, Jean-Pierre Lorit, Emmanuelle Laborit, Yolande Moreau, Redjep Mitrovitsa, Jacques Boudet, Laura Betti, Krystyna Janda, Edith Scob. (1 h 46.)

■ C'est à une tâche difficile et peu courante dans le cinéma français contemporain que s'est attaqué Yves Angelo pour sa deuxième réalisation (après *Le Colonel Chabert*, en 1994). Saluons donc l'audace de la tentative, il n'y a guère davantage à admirer : cet essai de fable grotesque, parabole psycho-fantastique qui voudrait invoquer les mânes de Luis Buñuel, se désagrège dès les premières séquences. On y voit se mettre en place le sanatorium de luxe censé devenir le huis clos des errements et folies humaines sur fond d'une guerre de 1914 dont une poignée d'anachronismes laissent entendre qu'elle durerait toujours. Les meurtres, les grimaces, les élans des patients comme des médecins cultivent une outrance qui, entrechoquant tragique et comique, se voudrait poétique et n'est que ridicule. Dès lors, chaque comédien en est réduit à sauver comme il peut les scènes où il paraît, sans pouvoir aller contre la grande loi qui exige que, pour que des personnages existent à l'écran, il faut que celui qui les filme les aime tant soit peu.

J.-M. F.

MALIK LE MAUDIT

Film français de Youcef Hamidi. Avec Samir Guesni, Samy Nacéri, Martine Guillaud, Jean-François Perrier. (1 h 00.)

■ C'est une drôle d'entreprise qui tiendrait à la fois de la comédie de banlieue, du conte oriental et de l'illustration, sous forme de rébus filmé, du proverbe français « Aide-toi, le ciel t'aidera ». Mais Malik est tellement guignard que même lorsque le ciel prend l'initiative de l'aider, ça ne marche pas. Encore faut-il s'entendre sur les mots, qui recouvrent, selon les climats et les époques, des acceptions différentes. Pour ce qui concerne la France d'aujourd'hui, guignard signifie beur ; quant au ciel, eu égard à la tête de l'ange délégué auprès de Malik (il s'appelle M. Chance et pourrait vendre des billets de loterie nationale), il s'agit désormais d'une farce avérée. Quoi qu'il en soit, tel Aladin, Malik fera un vœu : rencontrer une hôtesse de l'air canadienne, pays dont il rêve depuis toujours. Rien ne se passera comme il faudrait, pas même ce film gentillet, dont argument et traitement trahissent par trop le court métrage qu'il avait initialement vocation d'être.

J. M.

HUSTLER WHITE

Film américain de Rick Castro et Bruce Labruce. Avec Tony Ward, Bruce Labruce, Kevin P. Scott.

■ *Hustler White* concilie l'art de la parodie légère avec une approche concrète presque documentaire. Le scénario entremêle le récit d'un jeune homme qui poursuit un prostitué mâle, dont il est tombé amoureux au premier regard, et le parcours sanglant d'un tueur en série qui assassine les homosexuels, faisant planer une menace sur les péripéties du héros. Ce prétexte permet aux auteurs du film de décrire le milieu très particulier de la prostitution masculine de Los Angeles, dont les coutumes sont saisies parfois avec une certaine précision. Le parti pris adopté par les réalisateurs consiste pourtant à émuquer, malgré la rugosité de certaines séquences, dont une séance sado-maso, les aspects trop durs de la situation. La communauté décrite ressemble à une bande de joyeux garçons perpétuellement occupés à des jeux anodins. Additionnant le plagiat détourné avec des clichés hollywoodiens et la citation discrète, *Hustler White* ne dépasse pas l'ambition d'un exercice de style amusant mais limité.

Jean-François Rauger

Ecole supérieure d'enseignement artistique, reconnue en France et dans 70 pays, l'Esec dispense en deux ans une formation pratique et esthétique aux métiers du cinéma et des médias électroniques. Elle participe, par des stages qualifiés, à l'intégration de ses diplômés dans la vie professionnelle.

enseignement supérieur privé

21, rue de Citeaux
75012 PARIS

01 43 42 43 22

http://www.esec.edu/
eMail : esec@esec.edu

ESEC

-50% DU 9 AU 15 SEPTEMBRE 97
(sauf vendredi et samedi soir)

THEATRE DE LA PORTE ST-MARTIN

PHILIPPE NOIRET **MICHEL BOUQUET**

DANS

les Côtélettes

DE **BERTRAND BLIER**

MISE EN SCÈNE **BERNARD MURAT**

A PARTIR DU 9 SEPTEMBRE

CLAUDINE COSTER

ISABELLE ALEXIS **FARIDA RAHOUDJ**
MOUSSA MAASKRI **DIMITRI ROUGEUL**
MICHEL PILORGE

MICHA BAYARD

Deco **NICOLAS SIRE** Lumière **ANDRÉ DIOT** Costumes **CARINE SARFATI**

PREMIÈRE **LOCATION 01 42 08 00 32** France Inter

LA SÉLECTION DU « MONDE »

LES ANGÉS DÉCHUS

(hongkongais, 1 h 36)

de Wong Kar-wai

DAAYRA

(indien, 1 h 47)

d'Amol Palekar

FOOLS

(sud-africain, 1 h 30)

de Ramadan Suleman

GOODBYE SOUTH, GOODBYE

(taïwanais, 1 h 52)

de Hou Hsiao-hsien

J'AI HORREUR DE L'AMOUR

(français, 2 h 14)

de Laurence Ferreira Barbosa

JAMES ET LA PÊCHE GÉANTE

(dessin animé américain, 1 h 20)

de Henry Selick

LEVEL FIVE

(français, 1 h 46)

de Chris Marker

MIB, MEN IN BLACK

(américain, 1 h 38)

de Barry Sonnenfeld

LA MÔME SINGE

(américano-chinois, 1 h 35)

de Xiao Yen Wang

POST COITUM, ANIMAL TRISTE

(français, 1 h 27)

de Brigitte Rouïan

REPRISE

(français, 3 h 12)

de Hervé Le Roux

LA RIVIÈRE

(taïwanais, 1 h 55)

de Tsai Ming-liang

SCREAM (**)

(américain, 1 h 50)

de Wes Craven

SHE'S SO LOVELY

(américain, 1 h 40)

de Nick Cassavetes

LE TEMPS

DES MIRACLES

(yougoslave, 1 h 38)

de Goran Paskaljevic

TRANSATLANTIQUE

(français, 1 h 50)

de Christine Laurent

LA VIE DE JÉSUS

(français, 1 h 36)

de Bruno Dumont

LE VILLAGE

DE MES RÊVES

(japonais, 1 h 52)

de Yoichi Higashi

LES VIRTUOSES

(britannique, 1 h 47)

de Mark Herman

VOYAGE AU DÉBUT

DU MONDE

(portugais, 1 h 33)

de Manoel de Oliveira

WHEN WE WERE KINGS

(américain, 1 h 28)

de Leon Gast

maltais, mer. 16 h, 18 h, 20 h,

22 h ; Les Passagers de la nuit,

jeu. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ;

Sabrina, ven. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h,

22 h.

L'INTÉGRALE BERGMAN

(v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6^e

(01-43-26-48-18). La Honte, mer.

16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Après la

répétition, jeu. 14 h 10, 15 h 45,

17 h 20, 19 h, 20 h 35, 22 h 10 ; De

la vie des marionnettes, ven. 14 h,

16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

JAMES STEWART

L'ACTEUR COMPLET

(v.o.), Le Champo-Espace

Jacques-Tati, 5^e (01-43-54-51-60 +).

La Corde, mer. 14 h 10, 16 h 10,

20 h 10, 22 h 10 ; L'Homme de la

plaine, jeu. 14 h 10, 16 h 10,

20 h 10, 22 h 10 ; The Shop

Around the Corner, ven. 14 h 10,

16 h 10, 20 h 10, 22 h 10.

KATHARINE HEPBURN

(v.o.), Le Champo-Espace

Jacques-Tati, 5^e (01-43-54-51-60 +).

Madame porte la culotte, mer.

18 h ; Devine qui vient dîner ?,

jeu. 18 h ; Holiday, ven. 18 h.

KRZYSZTOF KIESLOWSKY

(v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6^e.

Trois couleurs-Bleu, mer. 13 h 45,

15 h 50, 17 h 55, 20 h, 22 h 05 ;

Trois couleurs-Blanc, jeu. 13 h 45,

15 h 50, 17 h 55, 20 h, 22 h 05 ;

Trois couleurs-Rouge, ven.

13 h 45, 15 h 50, 17 h 55, 20 h,

22 h 05.

RÉTROSPECTIVE

LARS VON TRIER

(v.o.), 14-Juillet Beaubourg, 3^e.

Epidemic, mer. 16 h 10, 18 h 10,

20 h 10, 22 h 10 ; Breaking the

Waves, jeu. 15 h 15, 18 h 15,

21 h 15 ; Element of Crime, ven.

14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10,

22 h 10.

STARS

LES INCONTORNABLES

(v.o.), Grand Action, 5^e

(01-43-29-44-40). L'Extravagant

M. Cory, mer. 16 h, 18 h, 20 h,

22 h ; L'enfer est à lui, jeu. 14 h,

16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; The

Servant, ven. 14 h, 16 h 30, 19 h,

21 h 30.

UNE HISTOIRE

DU CINÉMA EUROPÉEN

(v.o.), Studio des Ursulines, 5^e

(01-43-26-19-09). Octobre, mer.

18 h, jeu. 15 h 15, ven. 18 h ; Le

Bonheur, jeu. 13 h 45, ven. 22 h ;

L'Homme à la caméra, jeu. 19 h ;

Au bord de la mer bleue, mer.

22 h ; J'me balade dans Moscou,

jeu. 22 h ; Les Vitelloni, mer. 20 h,

ven. 16 h ; Le Voleur de bicyclette,

mer. 16 h, jeu. 17 h 15, 20 h 15,

ven. 14 h ; Rome ville ouverte,

ven. 20 h.

VOIR ET REVOIR GODARD

Le Quartier latin, 5^e

(01-43-26-84-65). A bout de

souffle, mer. 16 h, 18 h, 20 h ; Les

Carabiniers, jeu. 14 h, 16 h, 18 h ;

Pierrot le fou, ven. 14 h, 16 h 30,

19 h.

WIM WENDERS

(v.o.), Accatone, 5^e

(01-46-33-86-86). Les Ailes du

désir, jeu. 21 h 40 ; Nick's Movie,

mer. 16 h 30.

WOODY ALLEN, LE FESTIVAL

(v.o.), Le Champo-Espace

Jacques-Tati, 5^e (01-43-54-51-60 +).

Maris et femmes, mer. 12 h 10,

18 h 10 ; Tombe les filles et

tais-toi, jeu. 12 h 10, 18 h 10 ;

Hannah et ses sœurs, ven. 12 h 10,

18 h 10.

NOUVEAUX FILMS

ELVIS

Film bosniaque de Jean-Christian Bourcart, Alain Duplantier, avec Zan Marolt, Elvedina Dzeko, Iuzdin Bajrovic, Sead Bejtovic, Ljubica Znidaric, Selma Kapos (1 h 05).

VO : Sept Parnassiens, 14^e (01-43-20-32-20).

FOOLS

Film de Ramadan Suleman, avec Patrick Shai, Dambisa Kente, Hlomla Dandala, Jeremiah Ndlovu, Corney Mabaso, Ken Gampu (1 h 30).

VO : Espace Saint-Michel, 5^e (01-44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14^e (01-43-20-32-20).

FREEWAY (**)

Film américain de Matthew Bright, avec Reese Witherspoone, Kiefer Sutherland, Brooke Shields, Wolfgang Bodison, Dan Hedaya, Amanda Plummer (1 h 34).

VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1^{er} ;

UGC Odéon, dolby, 6^e ; UGC Rotonde,

dolby, 6^e ; Gaumont Marignan, dolby,

8^e (+) ; UGC George-V, dolby, 8^e ; Gau-

mont Gobelins Rodin, dolby, 13^e (01-47-

07-55-88 +) ; Pathé Wepler, dolby,

18^e (+). VF: Gaumont Opéra I, dolby, 2^e

(01-43-12-91-40 +) ; Les Montparnos, dol-

by, 14^e (01-39-17-10-00 +) ; Gaumont

Convention, dolby, 15^e (01-48-28-42-

27 +) ; Le Gambetta, dolby, 20^e (01-46-

36-10-96 +).

HUSTLER WHITE (**)

Film allemand-canadien de Rick Castro, Bruce Labruce, avec Tony Ward, Bruce Labruce, Kevin P. Scott, Ivar Johnson, Kevin Kramer.

VO : 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+) ; 14-Juil-

let Hautefeuille, 6^e (+) ; Elysées Lincoln,

8^e (01-43-59-36-14) ; 14-Juillet-sur-Seine,

19^e (+).

POST-COÏTUM, ANIMAL TRISTE

Film français de Brigitte Rouïan, avec Brigitte Rouïan, Patrick Chesnais, Boris Ter-

ral, Nils Tavernier, Jean-Louis Richard,

Françoise Arnoul (1 h 37).

Gaumont les Halles, dolby, 1^{er} (01-40-39-

99-40 +) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2^e

(01-43-12-91-40 +) ; 14-Juillet Odéon, dol-

by, 6^e (+) ; Saint-André-des-Arts II, 6^e (01-

43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, dol-

by, 8^e (01-43-59-19-08 +) ; Saint-Lazare-

Pasquier, dolby, 8^e (01-43-87-35-43 +) ;

Majestic Bastille, 11^e (01-47-00-02-48 +) ;

Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13^e

(01-45-80-77-00 +) ; Gaumont Parnasse,

dolby, 14^e (+) ; Gaumont Alésia, dolby,

14^e (01-43-27-84-50 +) ; 14-Juillet Beau-

grenelle, dolby, 15^e (+) ; Pathé Wepler,

dolby, 18^e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine,

19^e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20^e (01-46-

36-10-96 +).

TRANSATLANTIQUE

Film français de Christine Laurent, avec Laurence Côte, Joaquin Olarreaga, Hector Spinelli, Monique Mélinand, Evelyne Didi, Julio Calcagno (1 h 50).

14-Juillet Beaubourg, 3^e (+) ; 14-Juillet

Hautefeuille, 6^e (+).

UN AIR SI PUR

Film français d'Yves Angelo, avec Fabrice

Luchini, André Dussollier, Marie Gillain,

(1 h 30).

Emmanuelle Laborit, Yolande Moreau, Redjep Mitrovitsa (1 h 30).

UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1^{er} ; 14-

Juillet Odéon, dolby, 6^e (+) ; Gaumont

Ambassade, dolby, 8^e (01-43-59-19-08 +) ;

Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8^e (01-43-

87-35-43 +) ; Gaumont Opéra Français,

dolby, 9^e (01-47-70-33-88 +) ; Gaumont

Gobelins Fauvette, dolby, 13^e (01-47-07-

55-88 +) ; Les Montparnos, dolby, 14^e (01-

39-17-10-00 +) ; Mistral, dolby, 14^e (01-39-

17-10-00 +) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dol-

by, 15^e (+) ; Gaumont Convention, dolby,

15^e (01-48-28-42-27 +) ; Pathé Wepler,

dolby, 18^e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine,

19^e (+).

UN AMI DU DÉFUNT

Film franco-ukrainien de Viatcheslav

Kriftofovitch, avec Alexandre Lazarev,

Tatiana Krivitskaïa, Evgueni Pachin, Ele-

na Korikova, Angelika Nevolina,

Constantin Kostychin (1 h 48).

VO : Gaumont les Halles, dolby, 1^{er} (01-

COMMERCE Selon l'enquête annuelle de TV France International, rendue publique mercredi 3 septembre, les exportations de programmes français ont connu une

hausse de 14,3 % en 1996 pour atteindre 495 millions de francs. ● L'EUROPE, et principalement l'Allemagne, reste le premier débouché des exportateurs français. L'anima-

tion, la fiction et les documentaires sont les genres les plus demandés. ● LA BALANCE commerciale entre l'Europe et les Etats-Unis continue cependant de se déséquilibrer en fa-

veur des Américains, qui ont réalisé, en 1995, 6,8 milliards de dollars de recettes sur le Vieux Continent. ● LA STRATÉGIE commerciale des groupes d'outre-Atlantique consiste

désormais à vendre non plus seulement des programmes et des catalogues de films, mais des chaînes clés en main aux nombreux bouquets numériques qui voient le jour.

L'« américanisation » de l'audiovisuel européen semble inéluctable

Même si les chiffres de vente de programmes français à l'étranger, présentés mercredi 3 septembre à Pompadour (Corrèze), sont bons, le déséquilibre de la balance commerciale entre les Etats-Unis et l'Europe s'accroît avec l'arrivée massive de chaînes américaines

ELLES SONT LOIN les batailles homériques visant à défendre l'intégrité des programmes audiovisuels européens face à la déferlante américaine.

Si la directive européenne de 1989 a permis de créer des quotas de diffusion d'œuvres européennes, peu de pays parmi les quinze les ont appliqués. Et au moment où sont publiés les résultats en hausse des exportations de programmes télévisuels français (lire ci-dessous), la balance commerciale entre les Etats-Unis et l'Europe fléchit inexorablement du côté des Américains. De l'ordre de dix pour un.

Selon les statistiques de l'Observatoire européen de l'audiovisuel, les entreprises américaines ont réalisé, en 1995, 6,8 milliards de dollars de recettes grâce à la vente de programmes sur le marché européen tandis que les Européens n'ont exporté que 532 millions de dollars de programmes outre-Atlantique.

« L'Europe ne bénéficie pas d'indicateurs très fiables sur ces exportations. Il s'agit d'extrapolations basées sur la Grande-Bretagne et la France. C'est un handicap réel dans les négociations à l'OMC », affirme Gilles Fontaine, de l'Idate (Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe).

Toutefois, les revenus à l'export des studios cinématographiques américains augmentent

chaque année. Selon la banque d'affaires Goldman Sachs, 43 % des recettes des majors provenaient de l'international en 1996 contre 30 % dix ans plus tôt.

Les ventes aux télévisions en clair étrangères ont progressé de 21 % par an en moyenne entre 1986 et 1996, et de 32,3 % pour la télévision payante, en pleine expansion.

Les ventes aux chaînes non américaines constituent désormais le principal moteur de croissance des majors

En fait, les ventes aux chaînes non américaines constituent désormais le principal moteur de croissance des majors, alors qu'en 1986 ces dernières bâtissaient leur fortune sur les ventes en salles et la vidéo aux Etats-Unis.

« Aujourd'hui, les exportations ont tendance à changer de forme. Plus encore que des programmes,

les Américains cherchent à exporter en Europe des chaînes de télévision. Souvent, dans la négociation avec les opérateurs de bouquets numériques, les majors imposent la reprise de chaînes thématiques qui resteront exploitées par les Américains », souligne Gilles Fontaine.

CanalSatellite comptera ainsi en novembre sept chaînes à capitaux américains (CNN, Bloomberg Information TV, Disney Channel, Cartoon Network, Fox Kids, MTV et 13^e Rue, la chaîne d'action d'Universal).

« A terme nous pourrions assister à une américanisation du tour de table des chaînes thématiques françaises. Les opérateurs de bouquets risquent d'être confrontés à de réelles contradictions. Comment continuer à alimenter leurs chaînes cinéma si les studios diffusent déjà leur propre chaîne dans leur bouquet ? », se demande Gilles Fontaine.

Patiemment, Direct Tv négocie son entrée dans la télévision numérique en Espagne ; Time Warner veut renforcer sa position comme câblo-opérateur en France et entrer de plain-pied dans le capital de CanalSatellite. Après des années de combat homérique, Cartoon devrait bientôt faire son entrée sur le câble.

« Notre stratégie est assez simple, c'est de vendre le plus possible de programmes en Europe » affirme tout simplement Ivan

Hodach, senior vice-président de Time Warner Europe. En rappelant que les premiers Batman ont été produits sur le Vieux Continent, il estime « envisageable » d'adapter des programmes américains, avec un problème éternel à ses yeux : « les Français aiment les programmes français, les Espagnols préfèrent

DVD et surtout la télévision numérique représentent pour nous un marché potentiel important », explique-t-il. En tout cas, les majors savent bien faire monter les enchères dans la télévision numérique. Viacom (Paramount) ménage ainsi les susceptibilités des principaux opérateurs français en diffusant une chaîne, MTV, sur

Pour son bouquet DF1 aujourd'hui abandonné, le groupe Kirch aurait dépensé plusieurs milliards de francs en un an.

Pour alimenter les chaînes cinéma, TPS a signé six contrats avec des studios américains (Paramount, MGM, Regency, MCA/Universal, Disney et Columbia/Tristar) tandis que CanalSatellite a notamment conclu des alliances avec Miramax, Warner, Disney, 20th Century Fox, Columbia ou MCA. Aucun des opérateurs ne veut donner un chiffre.

Selon le magazine *Screen Digest*, ces accords porteraient sur un minimum d'une centaine de millions de francs par an. Une affirmation démentie par Canal Plus qui a consacré, en 1996, 1,76 milliard de francs à l'acquisition de droits cinématographiques (dont 61,3 % pour des œuvres européennes).

« Très clairement les Américains jouent le moyen terme en Europe. Il leur faut amortir sur un maximum de territoires des films et des chaînes thématiques très coûteuses. Les majors auront encore besoin de clients dans cinq à dix ans, ce qui implique une bonne santé financière des acteurs audiovisuels européens. C'est la raison pour laquelle elles ne devraient pas les assommer avec des tarifs trop élevés », estime, très défaitiste un observateur français.

Nicole Vulser

Forte hausse des exportations de programmes français en 1996

POMPADOUR (Corrèze)
de notre envoyée spéciale

DU MATIN au soir, il a plu des cordes à Pompadour (Corrèze), lors des premiers jours des French Screenings, les rendez-vous annuels des exportateurs de programmes audiovisuels français organisés par TV France International (TVFI), du 1^{er} au 4 septembre.

Une météo à rendre fort studieux les 120 acheteurs représentant 77 chaînes de télévision européennes, bloqués toute la journée devant leur téléviseur pour visionner un catalogue de 450 programmes de télévision français récents. Ils ont également participé nombreux à une bourse aux coproductions, en apportant – parfois – leur accord pour boucler le financement d'une sélection de fictions ou de documentaires qui leur étaient proposés.

C'est seulement depuis trois ans que s'organise de manière très professionnelle l'exportation des programmes français. « Aujourd'hui, nous disposons de 30 000 heures immédiatement disponibles », assure Olivier-René Veillon, le nouveau délégué général de TVFI, un organisme qui regroupe plus de 95 % des exportateurs français (chaînes, produc-

teurs, distributeurs). Les programmes hexagonaux se vendent mieux chaque année à l'international. Estimés à 405 millions en 1994, ils ont représenté, selon l'étude annuelle de TVFI et de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), 494 millions de francs en 1996, en hausse de 14,3 % sur 1995. À quoi s'ajoutent les préventes (environ 500 millions de francs), les ventes de programmes étrangers effectuées par des sociétés françaises (226 millions).

L'ALLEMAGNE, MEILLEUR CLIENT

Représentant l'an dernier 35 % des exportations en valeur contre 24 % en 1995, l'animation a progressé de façon très spectaculaire, « ce qui tient à une demande croissante de ce genre et à une meilleure organisation des catalogues », précise M. Veillon. Cette hausse s'effectue au détriment de la fiction, qui baisse de 40 % à 35 % en valeur, tandis que les magazines et les documentaires restent très demandés par les chaînes étrangères (19 %).

Fait nouveau, le programme éducatif devient un genre à part entière. De très loin, l'Europe reste le principal client (à plus de 70 %), avec une nette domination de l'Alle-

magne qui, avec 18 %, est le principal débouché des programmes français. L'Amérique du Nord fait office de parent pauvre avec 7 %.

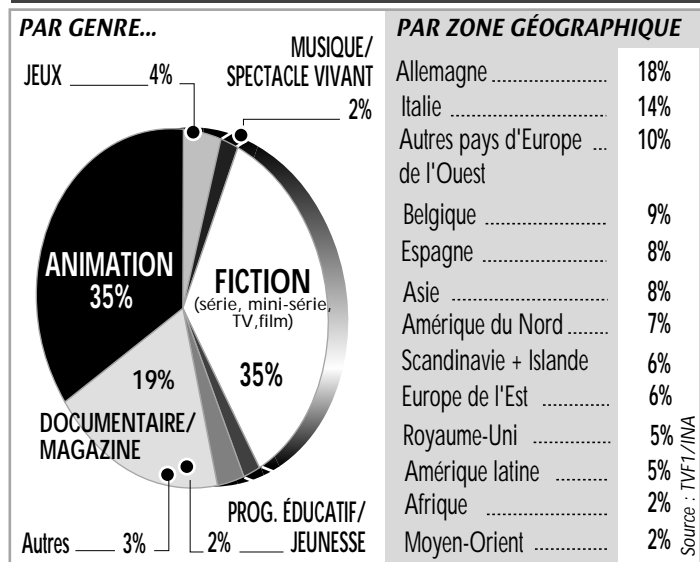
« Il existe une façon de contrer l'hégémonie des Américains, affirme M. Veillon. Les challenges des groupes sud-américains comme Cisneros au Venezuela, Abril au Brésil ou le principal opérateur de satellite en Argentine ont besoin de centaines d'heures de programmes. Souvent, les majors américaines ont signé des accords exclusifs avec les leaders de ces marchés ; il nous reste donc une place à prendre auprès des autres. »

Grâce à TVFI, la chaîne brésilienne TVA a acquis 300 heures de programmes français, à diffuser en prime time. En Argentine, la chaîne de documentaires Infinito est réalisée, pour un tiers, avec des émissions françaises.

« En Asie du Sud-Est et en Europe, les opérateurs de bouquets numériques ont aussi besoin d'images. Via Digital, en Espagne, recherche de quoi remplir cinq ou six chaînes, ce qui représente 500 heures d'achats », affirme le délégué général de TVFI.

N. V.

Les exportations de la télévision française



L'animation et la fiction restent les deux genres de programmes français qui se vendent le mieux à l'étranger. Plus encore qu'en 1995, les pays européens constituent le principal débouché à l'exportation.

PLANIFIEZ VOS ACTIVITES PROFESSIONNELLES OU PERSONNELLES A L'AVANCE ?

MAINTENANT C'EST FACILE!

Tous les événements qui vont avoir lieu dans les jours et les mois à venir sont sur:

3617 AGENDAPRESSE

+ de 20 rubriques:

Foires et Salons - Sports - Anniversaires
Culture - Cinéma - Musique - Concerts
Festivals - Expositions - Ventes aux enchères
Vie juridique - Vie économique - Etc...

Service remis à jour en permanence, offrant des prévisions jusqu'à un an à l'avance.

S&A - 5,57F/mn

Ipsos cède 37 % de son capital à François Pinault et Walter Butler

LES FONDS d'investissement Kurun, filiale d'Artemis contrôlée par François Pinault, et Amstar, filiale de WBPf géré par Walter Butler, ont acquis, mardi 2 septembre, 37 % du capital de l'institut d'études Ipsos. Cette société de recherche marketing, créée en 1975, restera contrôlée à 62 % par ses coprésidents, Jean-Marc Lech et Didier Truchot, associés à des cadres de la société.

Les fonds Kurun et Artemis ont repris, pour un montant non dévoilé, les parts que détenaient trois sociétés de capital-risque, Baring Venture Partners, Euroknight et Lane Securities (26 %), ainsi que celles cédées par certains cadres de la société à hauteur d'environ 10 %. Les trois sociétés d'origine anglaise, suisse et néerlandaise étaient, selon Ipsos, obligées de se désengager au bout de sept ans en vertu de leurs propres règles de fonctionnement. M. Lech, qui explique avoir eu « la possibilité de céder ces participations minoritaires à des fonds anglo-américains », se félicite d'avoir « trouvé un partenaire qui nous autorise à rester majoritaire ».

Le reclassement des participations minoritaires permettra, d'après les dirigeants, d'accélérer le développement international du groupe, même si l'opération n'a donné lieu à aucune augmentation de capital. Leur ambition est d'introduire Ipsos à la Bourse de New York ou Londres d'ici à l'an 2000. Le groupe, qui se situe au 8^e rang mondial, réalise un tiers de son chiffre d'affaires en France et les deux tiers à l'étranger. Ipsos a commencé son internationalisation en 1990. D'abord en Europe, où il a des filiales en Italie (Makrotest), au Royaume-Uni (RSL), en Allemagne et en Espagne (GFM-GETAS et ECO). Puis, depuis 1995, en Amérique Latine (Metrica Ipsos) et aux Etats-Unis (Ipsos USA). De nouvelles acquisitions devraient être annoncées d'ici à quinze jours en Amérique Latine.

Grâce à un taux de croissance annuel moyen de 40 % depuis cinq ans, Ipsos devrait annoncer, en 1997, un chiffre d'affaires de 950 millions de francs pour un résultat net d'environ 20 millions de francs.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION** : TF1 a racheté Les Films Ariane, une société de production et de distribution détenue par GMB (groupe Cora-Révilion). TF1 acquiert ainsi un catalogue de près de 200 heures de programmes audiovisuels et de 300 longs-métrages dont des classiques (*La Kermesse héroïque*, *Fanfan la Tulipe*, *Et Dieu créa la femme*, *Le Salaire de la peur*, *Rocco et ses frères*) et des films plus récents (*Le Nom de la rose*, *Cinéma Paradiso*, *Les Misérables*).

■ **AUDIOVISUEL** : France Télécom Câble a entamé la numérisation de ses réseaux câblés, qui comptent actuellement 440 000 abonnés. « Nous visons 7 000 abonnés au service numérique d'ici à la fin de l'année et 35 000 à la fin 1998 », déclare le PDG, Philippe Besnier. C'est à Saint-Quentin-en-Yvelines, Marseille, Avignon, Tours, Angers, Bayonne-Biarritz-Anglet, Rouen, Metz et Dunkerque que sera d'abord proposée la nouvelle offre commerciale. Tout en conservant un premier niveau d'accès bon marché (75 francs), France Télécom Câble proposera quatre formules d'options modulables (chaînes thématiques, offres cinématographiques, câble à la carte).

■ **PRESSE** : Le Canard enchaîné a enregistré une baisse de 5,6 % de ses ventes en 1996 par rapport à 1995, avec une diffusion totale payée de 478 737 exemplaires. L'hebdomadaire satirique a réalisé un chiffre d'affaires en hausse (364,55 millions de francs contre 327,65 millions en 1995), mais son résultat d'exploitation est passé de 58,31 millions de francs à 52,53 millions de francs l'an dernier.

■ **PUBLICITÉ** : le groupe français Publicis a annoncé, mercredi 3 septembre, qu'il avait acheté 60 % de l'agence australienne Mojo-partners, qui a des bureaux à Sydney et Melbourne (Australie), Auckland et Wellington (Nouvelle-Zélande). L'agence, qui réalise un chiffre d'affaires annuel plus de 900 millions de francs, est une des dix premières agences de publicité en Australie et Nouvelle Zélande.

■ **PUBLICITÉ** : Calyx, numéro un en Europe des bases de données comportementales, a acquis la totalité du capital de la société Axis Conseil, spécialisée dans l'analyse des comportements clients. Le groupe Calyx-Claritas, présent aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en France, est une filiale du groupe néerlandais de presse VNU.

Un moment rare...

par Alain Rollat

TF1 avait annoncé que le lancement de « Y a pas photo ! », son nouveau magazine bimensuel, constituerait « l'un des moments forts » de sa rentrée. On attendait cet événement avec d'autant plus d'impatience que la chaîne avait placé la barre assez haut en promettant un mélange original d'information et de divertissement. Il s'agissait de concilier l'humour et la rigueur journalistique pour offrir aux téléspectateurs « une approche décalée, décodée et inédite » de l'actualité en donnant à celle-ci « un caractère romanesque » sans tomber dans la facilité des « clichés ». Le choix des deux animateurs, Pascal Bataille et Laurent Fontaine, deux sympathiques compères habitués à travailler avec Jean-Pierre Pernaut dans « Combien ça coûte », était plutôt de bon augure.

On n'a pas été déçu. Le premier numéro de cet hybride, diffusé mardi en seconde partie de soirée après avoir été enregistré la veille, n'a pas été qu'un « moment fort » pour ceux qui l'ont vécu. Il a été un moment rare. Il est rare, en effet, qu'une approche « décalée, décodée et inédite » de l'actualité se fracasse sur l'actualité avec autant de banalité sans aucun décalage ni le moindre besoin de décodage.

C'est dommage parce que les sujets traités par ce premier « Y a pas photo ! » ne seraient pas trop avec l'ambition affichée. Le portrait du footballeur David Ginola sortait des ornières sportives ; l'entretien de l'ancien garde du corps juif de Yasser Arafat reconverti dans la protection des « boys bands » ne manquait pas de sel ; le

reportage sur la polygamie en vogue chez certains mormons présentait un réel intérêt ethnologique ; l'enquête sur l'assassinat du couturier italien Gianni Versace, fondée sur un solide travail de terrain, témoignait d'un honnête souci d'investigation. Le sensationnalisme voulu des deux autres sujets a malheureusement confirmé que TF1 a du mal à rompre avec les caricatures de la télévision commerciale.

A quoi rime d'offrir une tribune à un escroc, condamné par la justice comme tel, quand on prétend renouer avec un certain civisme ? Qu'y avait-il de drôle dans le culot de ce chef d'entreprise sorti de prison qui réclame qu'on lui restitue les 500 000 francs qu'il reconnaît avoir naguère volés à ses banquiers et qui accuse la police de lui avoir dérobé ce magot au lendemain de son arrestation ? La singularité de ce comportement justifiait-elle de prêter le concours de la télévision à cette apologie de la délinquance ?

Et, surtout, au moment où l'actualité remet sur la sellette le voyeurisme de la presse à scandales et conduit les journaux de TF1 à stigmatiser, eux aussi, les pratiques de certains marchands d'images, quel sens donner à la montée en épingle du récit détaillé des crimes les plus horribles, recueilli en prison auprès des « tueurs en série » les plus monstrueux des Etats-Unis par un « admirateur » de Jack l'Éventreur ? Il y avait dans l'étalage de cette fascination morbide de quoi donner la chair de poule à n'importe quel paparazzo.

Autriche, laboratoire de l'Europe

Arte consacre toute une soirée à ce pays dont le passé a rassemblé le meilleur et le pire de l'histoire européenne. L'écrivain Gregor von Rezzori en témoin capital

IL Y A MOINS de trois ans, le 1^{er} janvier 1995, l'Autriche faisait son entrée dans la Communauté européenne. La fin du documentaire *Retour en Autriche*, signé Laurence de La Baume, Sylvie Barillaud et Pierre-André Boutang, décline les promesses et les tourments d'un petit pays résolument tourné vers l'Europe de l'Ouest, régénéré dans sa prospérité mais politiquement et socialement grevé par les pires rejets de l'histoire du siècle : « Tout à coup, le vent souffle de tous côtés, résume le rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Profil*, Georg Hoffman-Ostenhof. Ça inquiète énormément les gens, et ils ont peur. C'est le pays qui a le plus fort parti d'extrême droite alors que la situation ne le justifie en rien dans la mesure où c'est un pays idyllique. »

Idyllique, sûrement pas. Et l'on s'étonne d'entendre ce propos dans la bouche de ce très sagace analyste du passé et observateur du présent. Certes, l'Autriche de cette fin de siècle rassemble les plus fortes potentialités qu'elle ait connues depuis l'après-guerre. Mais Jörg Haider, qui cumule aujourd'hui près de 22 % des voix (quatre fois plus qu'il y a dix ans), a bien sûr nourri son parti xénophobe et antieuropéen de tous ces laissés-pour-compte de la modernisation, confortés dans leurs impasses et manipulés à coups de rhétorique primaire. Là-bas comme ici, les démagogues de bas étage sont avant tout les révélateurs du désarroi qui saisit les plus démunis.



Les contrastes de ce paysage contemporain sont révélés par l'extraordinaire densité de l'histoire du XX^e siècle autrichien. En une heure et demie, *Retour en Autriche* expose formidablement les différents visages, les états apes capitales qui ont marqué l'évolution politique, sociale et culturelle de ce creuset de l'Europe. A cet impressionnant travail de récapitulation, les auteurs ont convié un esprit cosmopolite d'une immense culture, l'écrivain Gregor von Rezzori. Ce témoin d'exception, qui réside en Italie depuis une vingtaine d'années, est né en Bucovine sous les derniers

feux de l'Empire austro-hongrois, en 1914. Par les soubresauts du siècle, il est successivement devenu roumain, russe, apatride, puis autrichien.

Dans un français délicieux, ponctué d'un tic de langage à l'anglaise – « n'est-ce pas ? » –, l'auteur très raffiné des *Mémoires d'un antisémite* revisite cette Autriche de l'avant-guerre, exceptionnellement riche de génie créatif et intellectuel, qui versera bientôt, avec l'Anschluss, dans les pires heures de honte nationale. Un grand galop d'archives fabuleuses ponctuées de témoignage et celui, très émouvant, du peintre Arik Bauer, juif

autrichien qui, en 1938, à l'âge de neuf ans, fut sauvé par des non-juifs, malgré « un risque terrible ». « Un juste, poursuit-il, ça vaut beaucoup de criminels... »

La soirée se poursuit avec *Vienne, 1^{er} avril an 2000*, un curieux film signé par Wolfgang Liebeneiner en 1953 – période à laquelle le pays était toujours occupé par les quatre puissances victorieuses –, improbable comédie futuriste pimentée de satire politique dans laquelle l'Autriche, distinguée par la « maîtresse du monde », retrouve dignité et gloire...

Thomas Bernhard conclut l'affaire en beauté, avec le long entretien qu'il a accordé en 1988, un an avant sa mort, à Krista Fleischmann, alors qu'il séjournait à Majorque. Le fait est connu, l'auteur du *Neveu de Wittgenstein* et de *Hel-denplatz* est un des rares écrivains autrichiens qui aient constamment brandi le miroir de la vérité à la face de la société de son pays. On le retrouve ici dans un condensé d'ironie écorchée et de lucidité bien trempée. Un verbe excessif et un certain goût pour la pose, comme pour mieux revendiquer la détestation réciproque installée entre lui et la plupart des Autrichiens. Roboratif et salutaire.

Valérie Cadet

★ **Thema : L'Autriche d'hier et d'aujourd'hui**, Arte, jeudi 4 septembre, 20 h 40. L'œuvre de Gregor von Rezzori est publiée aux éditions Salvy, à l'exception de *Mémoires d'un antisémite*, édité par L'Age d'homme.

MERCREDI 3 SEPTEMBRE

TF 1

20.45

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Magazine présenté par Jean-Pierre Pernaut. Invités : Charlotte de Turckheim, Pascal Legitimis. Le château de Chambord ; La saison du boulanger de Porquerolles ; L'économie de la plus grosse boîte de nuit d'Europe (125 min). 360593

22.50

COLUMBO

Poids mort. Série de Jack Smight, avec Peter Falk, Eddie Albert (100 min). 9013593

Une femme est témoin d'un meurtre commis sur un bateau. Elle pense avoir reconnu l'assassin : c'est l'homme qui la courtise.

0.30 Minuit sport. Championnat d'Europe de VTT 97 à Métabief (30 min). 5971487

1.00 et 2.05, 3.10, 4.10 TF 1 nuit.

1.15 et 2.15, 3.20, 4.20 Histoires naturelles. Documentaire. 4.50 Musique (10 min).

France 2

20.55

LES BRACONNIERS DE BELLEDOMBRE

Téléfilm de Philippe Tribout, avec Marie-Christine Barrault, Niels Dubost (100 min). 8958406

22.35

JACK REED

Le bras de la justice. Téléfilm de Brian Dennehy, avec Brian Dennehy, Charles S. Dutton (95 min). 5849222

Jack Reed est chargé de former un policier, courageux mais inexpérimenté.

0.10 Journal, Météo. 0.20 Météo. 0.25 Rallye. Paris-Moscou. 0.40 Tatort. Série. Feu d'artifice (1120162)

2.10 Quinze ans, l'aventure. 3.05 Connaître l'Islam. 3.30 Le Jour du Seigneur. 4.00 24 heures d'infos. 4.10 Météo. 4.15Lieu aux ours. 4.30 Rallye. Série (65 min).

France 3

20.50

« LA JEANNE » S'EN VA-T-EN MER

Documentaire (90 min). 670593

Christophe de Ponfily a partagé pendant cinq mois la vie des marins, à bord du navire école La Jeanne-d'Arc.

22.20

TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER

Divertissement. La voyance et la politique (35 min). 236067

22.55 Journal, Météo. 23.20 Un siècle d'écrivains. Magazine. Paul Valéry (50 min). 4565796

0.10 Françoise Dolto. Documentaire. [3/3] N'ayez pas peur (55 min). 7623520

1.05 New York District. Série (45 min).

Arte

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : LES PAPES ET LE POUVOIR

Documentaire de Guido Knopp et Maurice Philip Remy. [2/5] : Pie XII et l'Holocauste (55 min). 1980680

Le rôle très controversé de Pie XII pendant la deuxième guerre mondiale et la période qui suivit le conflit.

21.40

MUSICA : PICASSO ET LA DANSE

Le Train bleu, opérette dansée en un acte de Darius Milhaud, chorégraphie de Bronislava Nijinska, reconstituée par Frank W. D. Ries, scénario de Jean Cocteau, avec Elisabeth Maurin.

Le Tricorne, ballet en un acte de Léonide Massine, remonté par Lorca Massine, musique de Manuel De Falla, livret de Gregorio Martínez Serría, d'après Pedro Antonio Alarcón, avec Kadar Belarbi, Françoise Legrée (85 min). 9450929

23.05 Barbara Honigmann. Documentaire de Barbara-Ann Rieck. De Berlin à Strasbourg, itinéraires d'un écrivain juif (60 min). 6921796

0.05 La Lucarne : Du pôle à l'équateur. Documentaire (100 min). 4037891

1.45 Dernières nouvelles de la Mafia. (rediff., 75 min). 8935636

M 6

20.45

UNE FEMME DANS LA NUIT

Téléfilm d'Eric Worth, avec Natacha Lindinger (105 min). 300086

Traumatisée par le viol dont elle a été victime dans le RER, une femme accepte de servir d'appât pour permettre l'arrestation du criminel.

22.30

L'AFFAIRE AMY FISHER

Coupable sous influence. Téléfilm d'Bradford May, avec Noelle Parker (105 min). 9079154

Amy Fisher est décrite ici comme une jeune fille tombée dans les rets tendus par un individu bien peu recommandable.

0.15 Secrets de femme. Série □. 0.50 Sexy Zap. Magazine □.

2.20 Fréquentar. Invité : Jacques Higelin (rediff.). 3.10Mister Biz, best of. Magazine. 3.55 Aventures en océan Indien. Documentaire. 4.45 Les Pié-ges (rediff.). 5.10Turbo. (rediff.).

Canal +

21.00

OÙ SONT LES HOMMES ? ■

Film de Forest Whitaker, avec Whitney Houston (1995, 120 min). 60512

A Phoenix, quatre jeunes femmes noires appartenant à la classe moyenne se retrouvent le soir du réveillon.

23.00 Flash d'information. 23.05

DELPHINE 1, YVAN 0

Film de Dominique Farrugia, avec Serge Hazanavicius (1996, 88 min). 4422951

Réalisé par un des Nuls, le film est commenté comme un match de football par les ineffables Thierry Roland et Jean-Michel Larqué.

0.35 Tennis. En direct de Flushing Meadow : 10^e jour de l'US Open (270 min). 50645075

5.25 La Force de l'amour. Téléfilm de Bobby Roth, avec Kathleen York (94 min). 24371636

Radio

France-Culture

20.30 Paroles sans frontières. Antipodes : Post-colonialisme et décentrement culturel ; 21.32, Correspondances ; 22.00, Communauté des radios publiques de langue française : Les chemins de terre.

22.40 Nuits magnétiques. Après l'usine : la friche ! [2/4].

0.05 Du jour au lendemain. 0.48 Les Cinglés du Music'Hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.30 Concert. Les Prom's. Donné en direct du Royal Albert Hall de Londres, par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Riccardo Chailly : Trois préludes, de Keuris ; Concerto pour piano et orchestre n° 2, de Rachmaninov, Arkady Volodoss, piano ; Le Mandarin merveilleux, de Bartók ; Salomé : Danse des sept voiles, de R. Strauss.

22.45 Concert. Concerts de midi du Louvre. Donné le 24 avril, par Aleksandar Serdar, piano. Œuvres de Galuppi, Brahms, Chopin, Granados.

0.00 Comment l'entendez-vous ? (rediff.). 2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Le Chevalier à la rose (opéra en trois actes), de R. Strauss, Carlos Kleiber, chef d'opéra. par le Chœur de l'Opéra de Bavière et l'Orchestre d'Etat de Bavière, Gwyneth Jones (La Maréchale), Brigitte Fassbaender (Octavian).

23.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Berg. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Chaînes d'information CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economie. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.29, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 90^e Est. 0.45 Visa. 1.45 Odeon.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.14 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Signification des symboles :

► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».

■ Ne peut voir.

■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

ABONNEZ-VOUS

et économisez jusqu'à 294 F
soit 41 numéros gratuits

1 AN - 1890 F
au lieu de 2 184 F*



* Prix de vente au numéro - (Tarif en France métropolitaine uniquement)

BULLETIN - RÉPONSE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 536 F 6 MOIS - 1 038 F 1 AN - 1 890 F
au lieu de 546 F au lieu de 1 092 F au lieu de 2 184 F

Je joins mon règlement soit : _____ F 701 MQ 001

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N° _____

Date de validité _____ Signature : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Localité : _____ Pays : _____

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2 086 F	2 960 F	« Le Monde » (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year « LE MONDE » 21, bis, rue Claude-Bernard 75542 Paris Cedex 05, France. Periodicals postage paid at Chathamplain N.Y. U.S. and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Chathamplain N.Y. 129 19 1518
6 mois	1 123 F	1 560 F	Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-3003
3 mois	572 F	790 F	

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers.

Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à :
LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc
60646 Chantilly Cedex

TV 5

20.00 Fort Boyard (France 2 du 30/08/97).

21.45 Les Suisses du bout du monde.

22.00 Journal (France 2).

22.30 Pulsations. Magazine.

23.30 Bons baisers d'Amérique. Magazine.

0.30 Soir 3 (France 3, 30 min).

Planète

20.35 Un lycée pas comme les autres.

21.35 Des hommes dans la tourmente. [17/32]. Windsor versus Crown.

22.00 Histoires oubliées de l'aviation. [5/6]. Seadart.

22.55 Paul Bowles, le titan de Tanger.

23.50 Nicolas et la course landaise.

Ciné Cinéfil

20.30 La Joyeuse Divorcée ■ ■ ■ Film de Mark Sandrich (1934, N., v.o., 105 min). 6245135

22.15 Friday the 13th ■ Film de Victor Saville (1933, N., v.o., 85 min). 2424406

23.40 Arlette et ses papas ■ Film de Henry Roussel (1934, N., 105 min). 84286777

Histoire

21.00 Envoyé spécial, les années 90. Algérie Inch'Allah ; Tchernoïyl, le petit Quan.

22.00 Il était une fois... les Français : Le Pain noir. Le Père fraternité [2/2]. Téléfilm de Serge Moati [8/16] (60 min). 504316864

23.00 Le Magazine de l'Histoire. Numéro 4.

Paris Première

21.00 Paris modes. Magazine.

21.50 Les Documents du JTS.

22.25 Tour de chant

Georges Brassens. Concert enregistré à Bobino en 1972 (65 min). 69025067

France Supervision

20.30 Cap'tain Café. Invité : Arno.

21.20 Symphonie n° 39, de Mozart. Concert (30 min). 60800222

21.50 Mozart, Beethoven, Mendelssohn. Concert (25 min). 46208864

22.15 Le New Morning : Pee Wee Ellis. Concert (25 min). 46228628

22.40 Le New Morning : Jimmy Thackery. Concert (25 min). 10174796

Ciné Cinémas

20.30 Rapa-Nui ■ Film de Kevin Reynolds (1994, 105 min). 6247593

22.15 Je suis le seigneur du château ■ ■ ■ Film de Régis Wargnier (1988, 90 min). 6856203

23.45 Edgar Reitz (80 min).

Festival

20.30 Rideau de feu. Téléfilm d'Igal N

Punition médiatique pour un enfant terrible

La grande star du football argentin, Diego Maradona, une nouvelle fois convaincue d'usage de produits interdits, accuse de harcèlement la presse de son pays, et invoque le sort de la princesse de Galles

EN VUE

■ **Franck Egraz**, un cavalier français à qui **Vladimir Meciar**, premier ministre slovaque, avait prêté **Fakir**, l'un de ses chevaux, pour terminer son parcours entre Oulan Bator et Paris, a été arrêté, dimanche 31 août, alors qu'il trotait à vive allure dans les rues de Bratislava en chargeant les passants. M. Egraz était ivre.

■ **Mohamed Soljankic**, victime d'une mine en Bosnie, avait reçu récemment la visite de la **princesse de Galles**. Elle lui avait promis de lui offrir deux pieds artificiels. M. Soljankic, qui, dans sa pauvre maison non loin de Tuzla, a érigé un autel orné d'une fleur en plastique à la mémoire de Diana, estime : « *Cela fait trois semaines et personne n'est venu avec l'argent. Mais maintenant qu'elle est morte, je ne pourrai plus accepter. Ses enfants sont orphelins, il faut le garder pour eux, ils en auront besoin* ».

■ L'ancienne nourrice philippine du **prince Harry**, fils cadet de la princesse de Galles, interrogée au téléphone par un journaliste tenace d'un quotidien de Manille, a déclaré : « *La plupart des choses qui ont été dites sur elle et Dodi Al Fayed ne sont pas vraies. Ils étaient seulement bons amis* ». « *La princesse était une très belle personne* », a précisé **Lily Piccio**, actuellement employée au palais de Kensington.

■ Plymouth, la capitale de l'île britannique des Caraïbes de Montserrat, récemment détruite par des éruptions volcaniques, pourrait s'appeler **Port Diana**, en hommage à la princesse de Galles. « *Il descendra plus de gens des bateaux, cela créera des débouchés* », a déclaré l'urbaniste Brue Pierce.

LA POLÉMIQUE sur la responsabilité éventuelle des paparazzi dans la mort tragique de Diana rencontre un écho particulier à Buenos Aires où Diego Maradona, « l'enfant terrible du football argentin », de nouveau confronté au drame de la drogue, a renouvelé ses critiques contre le comportement de la presse.

Pour la première fois depuis qu'a été rendu public le résultat positif du contrôle antidopage pratiqué sur « le roi du football », qui aurait décelé des traces de cocaïne, Maradona est sorti de son silence pour parler à la télévision.

« *Ce que je vis est horrible. Je trouve écœurante la façon dont a été traité le sujet parce qu'il n'était pas nécessaire de faire tous ces commentaires sur la chute d'une idole* »,

a déclaré entre deux sanglots l'ancien capitaine de la sélection argentine, qui faisait allusion aux nombreux articles annonçant la fin définitive de sa carrière sportive après ce nouveau scandale.

La dernière partie de cette carrière a été à plusieurs reprises interrompue par des suspensions, car le champion du monde 1990 a été plusieurs fois soumis à des contrôles antidopage positifs, révélant l'usage de cocaïne – ce qui l'a conduit à mettre un terme à son séjour à Naples, en Italie – ou de stimulants, comme lors de la Coupe du monde de football aux Etats-Unis en 1994.

« *Je n'ai plus envie de me battre. Je suis fatigué et résigné* » : cette confession pathétique occupait la une des principaux quotidiens de



Buenos Aires, le 2 septembre. « *Maradona a pleuré à la télévision. Il demande qu'on arrête de le poursuivre* », annonçait en première page *Clarín*, le quotidien le plus vendu, qui a consacré son supplément sportif au footballeur, comme l'a fait *La Nacion* (conservateur).

A aucun moment, Maradona n'a

admis, ni nié, avoir consommé de la drogue. A trente-six ans, la star a évoqué les rigueurs endurées pour revenir sur les stades (une perte de poids de 15 kilos, et un entraînement intensif avec l'athlète canadien Ben Johnson, suspendu à vie pour usages répétés de produits dopants) qui ont conduit la presse argentine à le présenter comme le nouveau « Messie » de Boca Juniors, le club de ses débuts.

Face à la menace d'une nouvelle suspension sévère, Maradona a affirmé que l'éloignement du football équivalait à lui « *donner un revolver pour se tuer* ».

« *Página 12* (opposition) a également reproduit, mardi 2 septembre, l'intervention télévisée, qualifiée d'« *émouvante* », de Maradona, mais aussi celle de son

« agent », Guillermo Coppola, défendant la thèse d'une « *erreur* » dans le contrôle antidopage, et d'un « *piège* ». Considéré depuis des années par les supporters de Maradona comme son mauvais génie, Coppola avait été arrêté à Buenos Aires en octobre 1996 pour trafic de drogue, mais relâché quelques mois plus tard, faute de preuves.

Au lendemain de la mort de la princesse Diana, Coppola avait fait un parallèle avec le joueur de football éternellement poursuivi par les photographes, affirmant que Maradona ne cherchait pas à fuir la presse « *de peur qu'il ne lui arrive un accident comme celui de Lady Di* ».

Christine Legrand

DANS LA PRESSE

EUROPE 1

Alain Duhamel

■ Lionel Jospin n'est pas Tony Blair. Il n'est pas sensible au charme discret du libéralisme. Il ne considère pas que la vocation des entreprises publiques est de se fonder dans le secteur privé. Il n'aime d'ailleurs pas le terme de privatisation partielle et préfère celui, plus pudique, d'ouverture du capital. En même temps, le premier ministre est un réaliste. Il sait bien que la totalité des entreprises nationales se trouvent aujourd'hui en situation de concurrence, qu'il leur faut évoluer, nouer des alliances

européennes, moderniser leurs méthodes de gestion. Lionel Jospin n'abjure pas ses convictions. Il présente une version empirique de la tradition de la première gauche française.

LE FIGARO

Paul Guilbert

■ Que peut faire le président, même assuré de son bien, dans une situation d'exécutif divisé, à l'avantage du premier ministre, sur une durée de cinq ans ? Sans doute ce régime fonctionne-t-il sans accrocs, sous l'œil approbateur des Français. (...) Les deux hommes, dont la nécessité politique laisse présager qu'ils seront candidats l'un contre l'autre à l'élection pré-

sidentielle de 2002, disposent du même calendrier, avec une exigence inverse. Celui de Jospin a une exigence positive : il aura, très vite, besoin de résultats. Le calendrier de Chirac a une exigence négative : ne rien faire qui puisse être interprété comme une guérilla futile à l'égard du premier ministre, ou une manipulation abusive de son propre camp.

LIBÉRATION

Laurent Joffrin

■ Pour l'opinion courante, le vaste appareil médiatique qui rythme la vie quotidienne du village global est devenu une machine folle ivre de spectacle et d'argent. A moins de sacraliser l'économie de marché,

travers d'époque, on ne peut pas se contenter d'invoquer l'existence d'une demande pour justifier toutes les offres. A ce compte-là, le trafic d'héroïne serait légitime. L'éditeur de journaux n'est pas, ou ne doit pas être, un rouage passif de la mécanique commerciale. Publier, c'est choisir. C'est donc s'engager. La question des critères de ce choix se pose toujours, parfois de manière aiguë. Quelles que soient ses circonstances exactes, la mort de Diana impose un examen de conscience.

LE CANARD ENCHAÎNÉ

Erik Emptaz

■ Les gardiens scrupuleux de la déontologie journalistique que

sont les présentateurs des chaînes télé qui préparent avec la vigilance que l'on sait tout recours au sensationnel, au racoleur, à l'impudeur des sentiments, pointent du doigt les paparazzi, lie de la presse et de l'humanité. Tout en diffusant des « informations » sur les frasques réelles ou supposées de la défunte, ils s'insurgent contre les violeurs de vie privée et les journaux aveugles et cupides prêts à tout pour vendre du papier. Dans des réquisitoires de micro-trottoirs, on voit sur les mêmes chaînes, de braves gens dénoncer, l'Instantatic à la main, ces « *salauds* » de la presse à sensation. Aucun d'eux, bien sûr, ne lit jamais ces feuilles répugnantes !

JEUDI 4 SEPTEMBRE

TF 1

15.40 Côte Ouest. Feuilleton. Alors quoi ?
16.25 TF 1 Jeunesse.
17.05 21, Jump Street. Série. Cours particulier.
17.55 Pour être libre. Série. Complots.
18.25 Mokshû Patamû. Jeu.
19.00 Tous en jeu. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.45

LA BASSE-COUR

Téléfilm O de Christiane Lehérissey, avec Roland Giraud (100 min). 473407
Un inspecteur, instructeur à l'Ecole nationale de police, découvre que parmi ses élèves se cache un dangereux criminel...

22.25

TÉMOINS TRAUQUÉS

Téléfilm O de Bobby Roth, avec Rosanna Arquette, Scott Bakula (95 min). 4415636
Un agent fédéral (Scott Bakula) doit protéger une jeune femme et son fils, pourchassés par un tueur à gages à la solde du syndicat du crime.
0.00 Les Rendez-vous de l'entreprise (30 min). 2056
0.30 et 1.40, 2.40 TF 1 nuit.
0.45 Très pêche (55 min). 5508263
1.50 et 2.50, 3.50, 4.20 Histoires naturelles. Documentaire. 4.45 Musique (15 min).

France 2

15.35 Une maman dans la ville. Téléfilm (90 min). 1062029
17.05 Matt Houston. Série.
18.05 Les Années collège. Série.
18.40 Les Z'amours. Jeu.
19.20 Qui est qui ? Jeu.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL

Magazine présenté par Bernard Benyamin. Lady Diana : Son dernier combat ; Tant qu'il y aura des stars ; L'autoroute des vacances. (125 min). 2842742
23.00 Expression directe. Magazine. FSU.

23.10

VUE SUR LA MER

Diversité présentée par Maïtena Biraben. Invités : Pascal Légitimus, Christophe Malavoy, l'Affaire Louis Trio, Lisa Stansfield, Bonafet Tarbouriech, Zappy (85 min). 4034278
0.35 Journal, Météo.
0.50 Rallye. Paris-Moscou.
1.05 Tatort. Série. Incident de parcours (105 min). 3039414
2.55 Vue sur la mer (rediff.). 4.10 24 heures d'infos. Météo. 4.30 Rallye. Série (55 min).

France 3

16.40 Minikeums. Dessins animés.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08 Imre Kertész. Documentaire. Se libérer par la mémoire (30 min). 182471
20.02 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.30 Tout le sport.

20.50

AIRPORT 80 : CONCORDE

Film de David Lowell Rich, avec Alain Delon (1979, 115 min). 594617
Quatrième mouture du film de catastrophe aérienne, qui faisait fureur dans les années 70.
22.55 Journal, Météo.

23.20

COMMENT ÇA VA ?

Magazine présenté par Jean Lanzi. Voyage en anesthésie (55 min). 1175162
0.15 Saga-Cités. Magazine (rediff.). L'Islam de France (25 min). 52327
● Le Monde daté mercredi 3.
0.40 ► Adieu Bakou. Documentaire de Jacques Dobs (50 min). 1010292

1.30 Corinna Bille. Documentaire. La demoiselle sauvage. 2.20 New York District. Série. Motion de censure (45 min).

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux. Histoires de fauves : les territoires du tigre.
Arte
19.00 The Monkees. Série. Esprits de famille.
19.30 7 1/2. Paris.
19.55 Imre Kertész. Documentaire. Se libérer par la mémoire (30 min). 182471
20.25 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : L'AUTRICHE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Soirée proposée par Laurence de la Baume et Pierre-André Boutang
● Lire page 34.
20.45 Retour en Autriche. Documentaire de Laurence de la Baume et Pierre-André Boutang (100 min). 345742
A travers le regard de l'écrivain Gregor Von Rezzori et d'étonnants documents d'archives, un siècle d'histoire autrichienne.

22.25

Vienne, 1^{er} avril an 2000 ■ Film de Wolfgang Liebeneiner, avec Hilde Krahl, Josef Meinrad (1953, N., v.o., 85 min). 5637181
Cette fable de science-fiction, dont les effets spéciaux ne pèsent pas lourd aujourd'hui, avait un ton de satire politique à une époque où les Autrichiens étaient las de l'occupation par les quatre puissances alliées et de la division de Vienne en quatre secteurs.

23.50

Thomas Bernhard. Documentaire de Krista Fleischmann (55 min). 721988
0.45 Jenny Marx, la femme du diable. Téléfilm de Michel Wyn, avec Marie-Christine Barrault, Carlo Brandt (rediff., 95 min). 5249124 2.20 15 sans billets. Court métrage de Samuel Tassinaja (1996, rediff., 25 min). 9167143

M 6

17.30 et 5.15 Mister Biz, best of (rediff.).
18.00 Highlander. Série. Course contre la montre.
19.00 Raven. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série. Monsieur Chips.
20.35 Passé simple. Magazine. La rentrée des classes.

20.45

L'AMI AFRICAIN

Film de Stewart Raffill, avec Jennifer McComb, Ashley Hamilton (1994, 115 min). 791907
Dans le nord du Kenya, des touristes sont pris en otages par une tribu qui vit de braconnage.

22.40

PRISON

Film de Renny Harlin, avec Lane Smith, Viggo Mortensen (1987, 100 min). 8663443
Le fantôme d'un condamné à mort, autrefois exécuté par le directeur d'un établissement pénitencier, hante la prison. Il tue.
0.20 La Maison de tous les cauchemars. Série. O Le cri.
2.15 Turbo (rediff.). 2.45 Couilluses. Manu Dibango. 3.15 Jazz 6 (rediff.). 4.05 Et le ciel s'aidera. Documentaire. 4.55 Fan de. Une journée avec les G. Squad (rediff., 20 min).

Canal +

13.35 Le Montreur de boxe Film de D. Ladoge (1995, 100 min). 1921723
15.15 Le Journal du cinéma.
15.45 T - Rex Film de Jonathan Betuel (1995, 90 min). 5795433
17.15 Tennis. Résumé du 10^e jour de l'US Open. ► En clair jusqu'à 20.30
18.30 Nulle part ailleurs.

20.15

FOOTBALL

Marseille - Lyon. En direct. 6^e journée du Championnat de France D1. 20.30 Coup d'envoi. A la mi-temps, le Journal du Foot (135 min). 91704
23.30 Flash d'information.

22.35

FAUX FRÈRES, VRAIS JUMEAUX

Film d'Andrew Davis, avec Andy Garcia, Alan Arkin (1995, v.o., 109 min). 2415452
0.25 Tennis. En direct. de Flushing Meadow : 11^e jour de l'US Open (60 min). 75673124
4.25 Bongo Beat. Documentaire (55 min). 3811501
5.20 Forza Roma Film de Bruno Garbuglia et Roberto Ivan Orano (1995, 99 min). 9484563

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Pascal Payen-Appenzeller [4/5].
20.30 Lieux de mémoire. Les grandes vacances.
21.32 Paroles de l'intime. Emil Cioran (Cahiers inédits).
22.40 Nuits magnétiques. Après l'usine : la friche I [3/4].
0.05 Du jour au lendemain. Michel Collet (La Matière-émotion). 0.48 Les Cinglés du Music'Hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.31 Festival de Lucerne. Concert donné en direct de la salle von Moos Stahl, à Lucerne, par le Chœur du Festival de Lucerne et l'Orchestre du Festival de Budapest, dir. Charles Dutoit : Béatrice et Bénédict (ouverture), de Berlioz ; Nocturnes, de Debussy ; Les Planètes, de Holst.

22.00 Concert. Tibor Varga, 500^e anniversaire de la mort d'Ockeghem. Donné le 27 juillet, à l'église d'Hérémence, par The Tallis Scholars, dir. Peter Philipps : Œuvres de Ockeghem, Des Prés, Isaac, De Lassus.
0.00 Comment l'entendez-vous ? (Rediff.). 2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Concert enregistré le 23 avril, au théâtre des Champs-Élysées, par l'Orchestre Saito Kinen, dir. Seiji Ozawa. Œuvres de Beethoven.
22.40 Les Soirées... (suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Boulevard des assassins ■ Film de Boramy Tioulong (1982, 105 min). 50979549
21.45 Barbe-Blues. Court métrage.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Ça se discute. Magazine.
0.00 C'est la vie. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 L'Affaire Manet.
20.55 Apsaras. [1/2].
21.45 Un lycée pas comme les autres.
22.45 Des hommes dans la tourmente. [17/32]. Windsor versus Crown.
23.05 Histoires oubliées de l'aviation. [5/6]. Seadart.
0.05 Paul Bowles, le titan de Tanger (55 min).

Histoire

21.00 Histoire, le film : La Terre des pharaons ■ Film de Howard Hawks (1955, 120 min). 507099520
23.00 Les Dossiers de l'histoire. La cagoule (rediff.).
0.00 Encyclopédies : Europe, notre histoire. [2/3]. 1955-1968 : Non, non et non (60 min).

Paris Première

21.00 L'Homme tranquille ■ Film de John Ford (1952, N., v.o., 125 min). 25393079
23.05 Les Documents du JTS. Les maîtres du regard : le signe de Fairbanks.
23.40 Solti dirige Beethoven. Concert enregistré au Barbican Centre, à Londres en 1987 (105 min). 99638742

France

Supervision

20.45 La Mère. Pièce de théâtre de Bertolt Brecht dans une mise en scène de Jacques Delcuverlier (180 min). 74283891
23.45 Une leçon particulière de musique avec Scott Ross. De Jacques Renard et Olivier Bernager.
0.40 Mendelssohn et Moussorgski. Concert enregistré à Leipzig (70 min). 60261211

Ciné Cinéfil

20.30 L'Or ■ Film de Karl Hartl (1934, N., v.o., 105 min). 6149907
22.15 La Joyeuse Divorcée ■ Film de Mark Sandrich (1934, N., v.o., 105 min). 1715094

Ciné Cinémas

20.30 Cléopâtre ■ Film de Joseph Mankiewicz (1962, 215 min). 85504636
0.05 Mediterraneo Film de Gabriele Salvatores (1991, v.o., 90 min). 5155834

Festival

20.30 Michigamé mélodie. Téléfilm de Bernard Toublanc-Michel, avec Edward Meeks (95 min). 65973079
22.05 Légende. Téléfilm de François Luciani, avec Patrick Cataliffo (80 min). 57417075

Série Club

20.45 University Hospital. Destins tragiques.
21.35 Madame et ses flics. Le film hanté.
22.30 Carabins offshore. La pêche à l'espadao.
23.45 Le Saint. Les faux-monnayeurs.

Canal Jimmy

20.35 Le Genou de Claire ■ Film d'Eric Rohmer (1970, 85 min). 14842592
22.05 Hitcher ■ Film de Robert Harmon (1986, v.o., 95 min). 13070704
23.40 Souvenir. Numéro un : Joe Dassin.
0.45 Destination séries.
1.20 Sinatra.

Disney Channel

19.35 L'Incorrigible Cory.
20.00 Tous sur orbite.
20.10 Les Twist I.
20.35 Les Envahisseurs.
21.30 Bandits, bandits ■ Film de Terry Gilliam (1981, 110 min). 5376907
23.20 Au cœur du temps.
0.05 Sylvie et compagnie. Les innocents vont pieds-nus (25 min).

Téva

20.30 et 22.30 Teva interview. Invitée : Kathia Denard.
20.55 La Garce ■ Film de Christine Pascal (1984, 95 min). 504665549
23.00 Clair de lune.
23.45 Le Silence et la Peur (70 min).

Eurosport

10.00 et 17.00 Aviron. En direct. Championnats du monde : Demi-finales A et B à Aiguebelette (Savoie) (210 min). 11443100
19.00 Sumo. Tournoi Basho de Nagoya (Japon).
20.00 et 21.00, 0.30 X Games 1997. Sports fun. Skateboard (Vert) à San Diego (Californie).
22.00 Fléchettes. Open de Norvège.
23.00 Jeux mondiaux 1997. Tir à la corde.
0.00 Sailing (30 min).

Voyage

19.30 Vidéo guide : Tanzanie.
20.20 Les Clés du luxe.
20.30 Suivez le guide.
22.30 Planète aventure.
23.00 Chez Marcel. Avec Jean-Luc Petitrenaud.
0.00 Vidéo guide : Egypte pharaonique (50 min).

Muzzik

19.55 Les Stars espagnoles de l'opéra. Montserrat Caballé.
21.00 Europa Concert 1993. Concert enregistré au Royal Albert Hall de Londres, en 1993 (95 min). 505197013
22.35 Guitar Greats. Concert enregistré au festival de jazz de Montreux en 1993 (60 min). 501206051
23.35 Emile Naoumoff et Catherine Marchese jouent Satie. Concert (40 min). 504108723
0.15 Don Carlo. Opéra en cinq actes de Verdi. Enregistré au théâtre du Châtelet à Paris en 1996 (215 min). 557202211

Chaînes d'information CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 21.45, 22.15, 22.45, 23.15, 23.45, 0.15, 0.45, 1.15, 1.45, 2.15, 2.45, 3.15, 3.45, 4.15, 4.45, 5.15, 5.45, 6.15, 6.45, 7.15, 7.45, 8.15, 8.45, 9.15, 9.45, 10.15, 10.45, 11.15, 11.45, 12.15, 12.45, 13.15, 13.45, 14.15, 14.45, 15.15, 15.45, 16.15, 16.45, 17.15, 17.45, 18.15, 18.45, 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 21.45, 22.15, 22.45, 23.15, 23.45, 0.15, 0.45, 0.75, 1.05, 1.35, 1.65, 1.95, 2.25, 2.55, 2.85, 3.15, 3.45, 3.75, 4.05, 4.35, 4.65, 4.95, 5.25, 5.55, 6.25, 6.55, 7.25, 7.55, 8.25, 8.55, 9.25, 9.55, 10.25, 10.55, 11.25, 11.55, 12.25, 12

Sidéral !

par Pierre Georges

COSMONAUTES de tous les pays, unissez-vous ! Voici donc qu'à Moscou l'abominable capitaine Vassili Tsibliev et son complice, le redoutable ingénieur de bord Alexandre Lazoutkine, ont été déclarés « seuls fautifs » des errements et débordements orbitaux, cahots, pannes, collision et mésaventures de l'antique station Mir.

« Seuls fautifs », mais de quoi ? Ce n'est pas dit. « Fautifs », simplement. De tout. De rien. Et du reste. « Fautifs », selon une justice pour ainsi dire jupitérienne, tant la condamnation semble tomber du cosmos politico-technologique. Donc, et c'est une grande première spatiale, voici deux cosmonautes mis à pied. Règlement, règlement. Avec retenue sur salaire qui serait - le salaire, pas la retenue - de 100 dollars par jour. Ce qui, au passage, prouve qu'il vaut mieux être paparazzo que « héros » de l'espace par les temps qui courent.

Mais enfin, nous y sommes. Le rêve spatial s'achève en justice « courtelinesque ». Voici venu le temps des lampistes accrochés au plus haut des piloris. Traités comme des traîtres à la cause de l'infailible technologie, des saboteurs de programme, des OS maladroits de l'espace. Les cosmonautes renvoyés aux prud'hommes, plus dure sera la chute !

De notoriété publique, en l'occurrence scientifique, la station Mir est considérée comme une merveilleuse lessiveuse spatiale, un peu hors d'âge. On la dit bien fatiguée, ayant, comme yaourt, largement dépassé sa date de péremption, sujette à quelques hoquets informatiques et soubresauts de « modem ». Une cabane de jardin cosmique en somme.

On exagère un peu, sinon où serait le plaisir ? Mais pas tant que cela. Et parce que la technologie a

horreur de douter de la technologie, parce qu'aussi le marché, même spatial, reste le Marché, les responsables russes des vols orbitaux ont trouvé le lampiste idéal : le fameux « facteur humain ». Tsibliev et Lazoutkine, hommes de l'espace certes, mais hommes d'abord. La voilà donc établie l'humaine et cosmique insuffisance, coupables parce que hommes !

Les hommes ne sont pas parfaits. Cela est avéré depuis un certain temps. Donc ne disons pas qu'ils n'ont pas « fauté », les deux mécanos de la stratosphère. N'excluons pas qu'ils aient pu parfois se prendre les pieds dans l'apesanteur et dans les fils qui y conduisent. Mais, tout de même, « seuls fautifs », c'est plus que sidérant : sidéral !

Jugés et condamnés en somme comme de vulgaires paparazzi. Encore que, sur ce plan, celui du plus vulgaire des planchers des vaches, plus l'on lit de choses, de faits, de déclarations, d'analyses, d'éditoriaux et moins l'on a de certitudes. Sauf une. Sortons du cas des sept photographes mis en examen. Une enquête est ouverte qui déterminera ce qu'ils ont fait ou n'ont pas fait. Sortons du débat sur la presse de caniveau, sur les hypocrisies multiples, sur les limites de ce genre sans limites. Et ne gardons qu'une certitude. Si les paparazzi ne sont pas « seuls fautifs », loin de là, cela n'exclut pas qu'un certain nombre d'entre eux se comportent, à longeur d'année et de films, comme de fieffés salauds. Photographier quelqu'un, en ses amours, sa vie, son intimité, au téléobjectif gros comme un télescope, ce n'est pas commettre autre chose qu'un viol et un vol. Comme les écoutes téléphoniques, comme la correspondance détournée. Et tout le reste n'est que littérature. Même de gare. Surtout de gare.

La radioactivité sera systématiquement mesurée sur le gibier suspect

CHAQUE ANIMAL recueilli par un réseau de surveillance du gibier fera dorénavant l'objet d'une mesure de radioactivité. La faiblesse des données disponibles à ce sujet a en effet été mise en évidence après la découverte dans les Vosges, en février, de trois sangliers présentant des taux importants de radioactivité. Le ministère de l'Agriculture et l'Office national de la chasse ont donc décidé de mener une campagne d'analyses sur l'ensemble du gibier en s'appuyant sur un réseau, nommé Sagir, et mis en place en 1986, avec la mission de dépister des maladies transmissibles au bétail ou à l'homme. Un correspondant, dans chaque fédération départementale de chasse, est chargé de transmettre aux laboratoires vétérinaires départementaux toute bête suspecte. Le laboratoire Cneva de Malzeville, en banlieue nancéenne, coordonne l'opération. Trois mille cadavres ou animaux souffrants ont été examinés en 1996. En principe, les chasseurs pourront demander à leur fédération de faire analyser un prélèvement sur leurs proies.

CHALLENGES

Salaire des cadres

COMBIEN VOUS VALEZ

Les chiffres région par région
Comment vous faire augmenter en 1998

Le gouvernement de la planète

Les 21 maîtres du monde



EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Christian Blanc va quitter Air France

Le PDG d'Air France est en désaccord avec le gouvernement sur la privatisation de la compagnie. Son mandat d'administrateur ne serait pas renouvelé

LA RUPTURE se précipite entre Christian Blanc, le PDG d'Air France, et son actionnaire, l'Etat. M. Blanc ne devrait pas être renommé administrateur avant le conseil du 12 septembre. En conséquence, il ne pourra pas être reconduit comme PDG de la société issue de la fusion entre Air France et l'ex-Air Inter.

Le gouvernement a pris acte des déclarations publiques du PDG de la compagnie aérienne. « Si la position de l'Etat actionnaire était maintenue - et je pense qu'elle le sera - il y aurait situation de rupture de contrat en ce qui me concerne », a affirmé Christian Blanc au cours d'un entretien diffusé mercredi 3 septembre sur France Info. Interrogé sur la position du ministre des transports, le communiste Jean-Claude Gayssot, qui refuse d'envisager la privatisation de la compagnie aérienne,

M. Blanc a estimé qu'il s'agissait « d'un changement d'orientation très fort, radical, de l'actionnaire ».

« Un actionnaire a toujours raison, que ce soit dans une entreprise publique ou une entreprise privée. C'est lui qui détermine la stratégie de long terme et à partir de là, il lui faut un management qui croit à la mise en œuvre de cette stratégie », a expliqué le PDG de la compagnie aérienne.

M. Blanc n'aura pas à annoncer formellement sa démission au cours du conseil d'administration du vendredi 12 septembre, puisque son mandat d'administrateur ne sera pas renouvelé. Son entourage affirmait pourtant encore, mercredi matin, que le PDG allait s'efforcer d'ici là d'infléchir la position gouvernementale et d'obtenir, au minimum, un engagement sur la perspective d'une privatisation.

Mais la situation semblait, mercredi matin, irrémédiablement bloquée entre M. Blanc et son actionnaire (Le Monde daté 31 août-1^{er} septembre). Mardi 2 septembre, M. Gayssot avait déclaré dans L'Humanité que « le gouvernement lui-même [a] à plusieurs reprises exprimé [sa] détermination à porter un coup d'arrêt aux processus de privatisation ».

CONTRAT MORAL

« Je ne dérogerai pas à cette parole donnée. Le respect des engagements s'inscrit à mes yeux dans une manière nouvelle de faire de la politique », affirme le ministre. Toutefois, il avait également indiqué que « le statu quo [étant] synonyme finalement de risque de repli », il réfléchissait « à la place et au rôle des salariés dans la gestion de l'entreprise et à celle d'autres entreprises dans le cadre d'alliance ».

M. Blanc exige davantage. Il considère avoir passé un contrat moral avec les salariés, et notamment les pilotes, en leur ayant promis une participation au capital en échange de l'acceptation d'une baisse des salaires et d'une hausse de la productivité.

Le PDG d'Air France considère également nécessaire de privatiser l'entreprise pour pouvoir négocier des alliances avec des compagnies étrangères.

Une rencontre doit encore avoir lieu, dans la semaine, entre le premier ministre, Lionel Jospin, et les ministres des transports et de l'économie sur le dossier Air France. Mais, de sources gouvernementales, on expliquait que les positions publiques de M. Gayssot avaient déjà fait l'objet d'un arbitrage du premier ministre.

Christophe Jakubyszyn

Le FLNKS presse Paris d'activer l'émancipation de la Nouvelle-Calédonie

NOUMÉA

de notre envoyé spécial

Pèlerinage obligé : au troisième jour de son voyage en Nouvelle-Calédonie, mercredi 3 septembre, le secrétaire d'Etat chargé de l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, devait aller se recueillir sur la tombe de Jean-Marie Tjibaou, à Hienghène, en compagnie de la veuve de l'ancien président du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), assassiné le 4 mai 1989. Après deux journées passées à Nouméa à rencontrer les principaux acteurs de la vie politique locale, il devait aussi consacrer une bonne partie de sa tournée dans la province Nord, à majorité indépendantiste, à la commune de Poindimié, dont le maire, Paul Néaoutyine, est actuellement en charge, au sein de la direction du FLNKS, de l'important dossier minier.

Il ne faudrait cependant pas en tirer la conclusion que tout va pour le mieux, désormais, entre le gouvernement et le mouvement indépendantiste calédonien. Comme il arrive souvent chez les Canaques, les langues ont commencé à se délier au lendemain du premier entretien entre le ministre et une délégation du FLNKS. Roch Wamytan, l'actuel président du Front de libération, a ainsi indiqué,

mardi, que la visite de M. Queyranne sur le territoire « agace un peu tout le monde ». Il ne comprend pas que le secrétaire d'Etat soit venu en Nouvelle-Calédonie avant le 15 septembre, date à laquelle le conciliateur nommé par le gouvernement, Philippe Essig, doit remettre un rapport sur le projet d'usine de traitement du nickel dont une majorité d'indépendantistes font un préalable à la reprise du dialogue.

MOTS « INTERDITS »

« Les socialistes français sont des nationalistes. On les gêne. J'ai l'impression qu'ils ont un peu honte de nous », a confié M. Wamytan à des journalistes, en rappelant l'engagement pris par François Mitterrand en 1981 selon lequel la Nouvelle-Calédonie obtiendrait son indépendance. « Les principes républicains, après cent quarante-quatre ans de colonisation, ça va bien », a expliqué cet homme d'ordinaire très mesuré. Au cours d'un entretien, le président du FLNKS a rappelé à M. Queyranne qu'il y a des mots, tels qu'« autonomie » ou « principes républicains », qui, pour les indépendantistes, sont devenus « des mots interdits ».

La préparation du prochain congrès du FLNKS, prévu pour la fin de septembre, n'est

sans doute pas étrangère à cette fermeté de ton. Le nouveau secrétaire d'Etat à l'outre-mer est aussi victime, par contre-coup, du « laxisme » dont il accuse volontiers le précédent gouvernement, qui était déterminé, dans les derniers mois, selon lui, à tout céder aux indépendantistes dans l'espoir de parvenir à une solution politique satisfaisante avant les élections législatives.

L'impatience du FLNKS tient aussi à des raisons de fond. Le président de l'Union calédonienne (composante majoritaire du Front), Bernard Lepeu, lui-même petit-fils d'un Breton bourlingueur, explose : « L'indépendance ne viendra pas sur un plateau. La France est tellement comme qu'il faudra peut-être encore des morts. Des morts, des morts, des morts, c'est toujours pareil ! La France ferait mieux d'anticiper l'émancipation. Le gouvernement ne peut pas se contenter d'être un arbitre, il doit être un acteur actif de la décolonisation. » Et de rappeler, lui aussi, ce contentieux douloureux avec les socialistes : « Mitterrand, qui nous avait promis l'indépendance, c'est bien grâce aux morts d'Ouvéa, en partie, qu'il avait été réélu en 1988 ! »

Jean-Louis Saux

Dominique de Villepin reste secrétaire général de l'Elysée

JACQUES CHIRAC a tranché. Dominique de Villepin reste secrétaire général de la présidence de la République. Celui-ci devait, mercredi 3 septembre, rendre public un organigramme confirmant l'information. Le chef de l'Etat a-t-il seulement envisagé l'hypothèse d'une séparation d'avec celui qui fut l'un des principaux propagandistes de la dissolution ?

M. Chirac ne pouvait, en tout cas, laisser se développer plus longtemps le « feuilleton de l'été » portant sur le départ supposé de son principal et omnipotent collaborateur pour une ambassade prestigieuse ou à la tête d'une grande entreprise publique. La rumeur, qui n'était pas seulement alimentée par ses nombreux ennemis, laissait imaginer une intense guerre de clans autour de M. Chirac, ce qui ne pouvait nuire à la fonction présidentielle au moment où s'engage, avec la cohabitation, une nouvelle phase du septennat.

Si elle met un terme aux spéculations, cette confirmation de M. de Villepin à son poste est aussi une manière de montrer que le temps présidentiel n'est pas soumis aux aléas de la vie politique, fussent-ils provoqués par l'hôte de l'Elysée lui-même. Elle a aussi pour but de montrer que l'intéressé reste le *primus inter pares* parmi les collaborateurs du président même si, à l'évidence, un décryptage de l'organigramme permet de discerner la formation de trois pôles dans la sphère élyséenne, qui tente de marier l'unité d'organisation, la diversité des sensibilités et l'ouverture.

Bon connaisseur de la cohabitation, de l'autre côté de la barrière, car il fut directeur du cabinet du ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, dans le gouvernement

d'Edouard Balladur, le secrétaire général est plus spécialement chargé de la gestion politique et technique de celle-ci, et pour interlocuteur à l'hôtel Matignon Olivier Schrameck, directeur du cabinet du premier ministre, Lionel Jospin.

SIX NOMINATIONS

Un pôle s'attachera à la gestion de la vie politique partisane, c'est-à-dire aux rapports de l'Elysée avec la nouvelle opposition, avec la nomination comme conseiller auprès du président de Jacques Toubon, ancien ministre de la justice dans le gouvernement Juppé, et l'arrivée, elle aussi déjà annoncée, de Roger Romani, ancien ministre chargé des relations avec le Parlement, avec le titre de chargé de mission. Ces deux proches de M. Chirac auront pour tâche de favoriser d'harmonieux rapports, notamment, avec les nouveaux dirigeants du RPR, voire de les rétablir avec le nouveau président du parti néogaulliste, Philippe Séguin, qui a une relation exécrable avec M. de Villepin.

L'opération sera d'autant plus délicate que le député des Vosges doit se fabriquer une stature de chef de parti en misant sur son indépendance, alors même que l'Elysée rêve d'une fusion du RPR avec l'UDF pour affermir la position de chef de l'opposition de M. Chirac.

Dernier pôle, celui de la communication. Aux côtés de Catherine Colonna, porte-parole de la présidence, Jérôme Peyrat devient chargé de mission, et en relation avec Claude Chirac, conseiller communication, Agathe Sanson est nommée chef du service de presse comme chargé de mission, tout comme Laurent Glépin et Frédérique Bayre.

Olivier Biffaud

Des militaires comoriens ont débarqué sur l'île d'Anjouan

DES SOLDATS comoriens ont débarqué, mercredi 3 septembre, à Anjouan, où des tirs étaient entendus dans la matinée, selon des délégués de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge comoriens, contactés par radio de Nairobi. Les troupes gouvernementales ont débarqué près de la ville principale, Mutsamudu.

Entre 200 et 300 militaires comoriens avaient appareillé, mardi 2 septembre, à bord de deux bateaux, pour Anjouan, qui avait proclamé son indépendance début août. Les soldats s'étaient regroupés lundi au port de Moroni, la capitale comorienne. Leur départ avait été retardé par le refus d'appareiller des équipages des bateaux, des vedettes civiles assurant la liaison entre les îles. Un équipage a dû être réquisitionné.

Des dissensions étaient de plus apparues entre les militaires eux-mêmes. Certains ont été vus quittant le port. Les communications téléphoniques entre les îles sont coupées, ajoutant à la confusion dans l'archipel.

Ce débarquement de militaires a lieu alors que l'envoyé de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), Pierre Yéré, effectue une visite aux Comores pour préparer une conférence de réconciliation. M. Yéré avait l'intention de se rendre mardi à Anjouan, mais il en a été empêché par Moroni, qui a fermé l'aéroport et interdit à son avion de décoller. Il avait confirmé que le gouvernement demandait un report des négociations prévues le 10 septembre. « Le gouvernement dit qu'il n'est pas prêt, a-t-il déclaré. On s'achemine vers un léger report des négociations. »

L'intervention à Anjouan, si elle est confirmée, correspond à la nomination au poste de chef d'état-major du commandant de la garde présidentielle, Hassan Harouna, connu pour privilégier une solution militaire. « J'espère que les durs ne vont pas l'emporter », commentait mardi un diplomate, déplorant que « des pyromanes, qui ne savent pas à quoi ils jouent », entourent le président Mohammad Taki Abdoukarim. - (AFP, Reuter.)

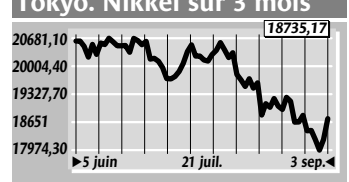
BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 3 septembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18735,17	+2,76	-3,23
Hong Kong index	14713,99	+7,13	+9,39

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 03/09	Var. en %	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2956,27	+1,20	+27,66
Londres FT 100	5021,80	+1,41	+21,93
Zurich
Milan MIB 30	22488	+1,71	+43,26
Francoforte Dax 30
Bruxelles	14848	+1,48	+40,46
Suisse SBS	5504,90	+1,05	+39,64
Madrid Ibex 35	6771,75	+1,04	+31,37
Amsterdam CBS

Tirage du Monde daté mercredi 3 septembre : 508 133 exemplaires 1 3